

BILAN DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES (CTMA) 2011-2015 ET ETUDE PRELABLE AU PROCHAIN CONTRAT TERRITORIAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE 2019-2023 VOLET MILIEUX AQUATIQUES



Ruisseau du Michelais



Ruisseau du Greslé

Dossier de Déclaration d'Intérêt Générale et d'Autorisation Environnementale Unique

Document C : Plans avant-projet



Parc d'activités du Laurier
29, avenue Louis Bréguet
85180 LE CHATEAU D'OLONNE
Tél : 02 51 32 40 75 - Fax : 02 51 32 48 03
Email : hydro.concept@wanadoo.fr



Phase 1	Phase 2a	Phase 2b	Phase 2c	Dépôt
Bilan	Etat des lieux et Diagnostic	Enjeux et Objectifs	Définition du programme d'actions	DIG / DAE
provisoire	provisoire	provisoire	provisoire	provisoire
définitif	définitif	définitif	définitif	définitif
Date d'édition :	20/11/2017			

Sommaire :

Présentation des fiches avant-projet	7
Remarques préalables	7
Les fiches de renaturation légère du lit	8
Les fiches de renaturation lourde : recharge en granulats	13
Les fiches de renaturation lourde avec réduction de section	16
Les ouvrages de franchissement : gués ou passerelle à aménager	21
Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berges	24
TRAVO4683	25
TRAVO1544	26
TRAVO0153	27
TRAVO1622	28
TRAVO2413	29
TRAVO2469	30
TRAVO5155	31
TRAVO5173	32
TRAVO5209	33
TRAVO0683	34
TRAVO0700	35
TRAVO1384	36
TRAVO4803	37
TRAVO0771	38
TRAVO1142	39
TRAVO4681	40
TRAVO0868	41
TRAVO3199	42
TRAVO1615	43
TRAVO0197	44
TRAVO0924	45
TRAVO3115	46
TRAVO2467	47
TRAVO5176	48
TRAVO2398	49
TRAVO2352	50
TRAVO2353	51
TRAVO4656	52
TRAVO0179	53
TRAVO1666	54
TRAVO0129	55

TRAV00196	56
TRAV02412	57
TRAV05154	58
TRAV02396	59
TRAV00680	60
TRAV07103	61
TRAV07102	62
TRAV01529	63
TRAV04457	64
TRAV00318	65
TRAV02470	68
TRAV02344	71
TRAV00166	72
Amélioration de la continuité écologique	75
TRAV05586	76
TRAV05588	77
TRAV05596	78
TRAV05597	79
TRAV07200	80
TRAV02811	81
TRAV02812	82
TRAV02825	83
TRAV03384	84
TRAV00791	86
TRAV00810	88
TRAV00813	89
TRAV00826	90
TRAV02741	91
TRAV02756	92
TRAV02838	93
TRAV02845	94
TRAV04137	95
TRAV04140	97
TRAV04181	98
TRAV05554	99
TRAV05555	100
TRAV05579	101
TRAV05659	102
TRAV05563	104
TRAV00840	105

TRAVO2802	106
TRAVO4195	107
TRAVO5562	109
TRAVO5594	110
TRAVO5669	111
TRAVO5671	113
TRAVO5676	115
TRAVO5677	116
TRAVO7100	118
TRAVO2846	119
TRAVO0804	120
TRAVO2701	122
TRAVO2771	124
TRAVO2810	126
TRAVO4253	128
TRAVO2684	130
TRAVO2800	131
TRAVO2656	133
TRAVO5576	134
TRAVO5629	135
TRAVO7206	136
TRAVO7207	137
TRAVO5652	138
TRAVO2755	142
TRAVO2739	144

Présentation des fiches avant-projet

Remarques préalables

Codification des travaux

Chaque avant-projet de travaux a fait l'objet d'une codification permettant de le retrouver à l'échelle du bassin sur l'annexe A en s'aidant de la masse d'eau sur laquelle il se situe.

Contenu des fiches de travaux

Les projets de renaturation des cours d'eau ont été localisés et des techniques d'aménagements sont proposées pour chaque site sur lequel un dossier loi sur l'eau est nécessaire. Nous distinguons deux cas de figure :

- Les projets particuliers sur lesquels les aménagements sont décrits sous la forme d'AVP (avant-projet détaillé) à l'échelle de l'ouvrage ou du projet
 - o Les plans d'AVP seront présentés à la suite de la description de chaque projet
- Les projets types sur lesquels les aménagements sont décrits d'une façon plus générale au moyen de profils types
 - o Les profils types sont présentés ci-après

Cas des projets types :

Ces projets sont déclinés sous la forme de « profils types » qui devront être adaptés sur le terrain en fonction :

- Des difficultés techniques de réalisation,
- De l'acceptabilité par les propriétaires riverains ou les exploitants
- Des accès
- De l'état du milieu avant travaux : plusieurs années auront pu s'écouler entre le diagnostic et la mise en œuvre du projet de restauration, et la morphologie du cours d'eau peut évoluer à la suite d'une crue, de la repousse de la végétation riveraine, etc...
- Des moyens mis en œuvre par les entreprises qui interviendront sur site (type d'engins, moyens matériels, etc...)
- Des sources d'approvisionnement possible en matériaux : présence de jeunes plants in situ, proximité des carrières, capacité des carrières à fournir des granulats conformes aux tailles proposées, etc...
- Des usages en bordure du cours d'eau qui peuvent évoluer dans le temps : zones d'abreuvements, occupation des sols des parcelles riveraines, drainage, etc...

Nous proposons donc pour chaque site 3 niveaux de restauration (du plus léger au plus lourd), avec pour chacun plusieurs profils d'aménagement qui peuvent être mis en œuvre. Sur un même site, on peut utiliser plusieurs techniques, l'objectif étant de restaurer la diversité des habitats du cours d'eau. La réussite des aménagements dépend de la variété des techniques mises en œuvre et de leur adaptation au contexte local. Le cours d'eau est un milieu vivant qui évolue en permanence, c'est donc à l'aménageur de s'adapter au cours d'eau (et non l'inverse). Les profils ne doivent donc pas être considérés comme des éléments figés, mais comme des principes d'aménagement à adapter sur le terrain.

Tableau des profils types :

Renaturation légère du lit : diversification des habitats	P1 : Blocs épars
Renaturation légère du lit : diversification des habitats	P2 : Epis et banquettes minérales
Renaturation légère du lit : diversification des habitats	P3 : Recharges granulométriques
Renaturation légère du lit : diversification des habitats	P4 : Epis et banquettes végétales
Renaturation lourde du lit : recharge en granulats	P5 : Recharges granulométriques discontinues, avec aménagement de banquettes
Renaturation lourde du lit : recharge en granulats	P6 : Recharges granulométriques continues, avec création de fosses
Renaturation lourde du lit : réduction de la section	P7 : Banquettes minérales
Renaturation lourde du lit : réduction de la section	P8 : Banquettes avec fascinage
Renaturation lourde du lit : réduction de la section	P9 : Banquettes avec boudins géotextile
Renaturation lourde du lit : réduction de la section	P10 : Banquettes avec blocs
Gué ou passerelle à aménager	OF2 : Aménagement d'une passerelle
Gué ou passerelle à aménager	OF3 : Aménagement d'un pont cadre

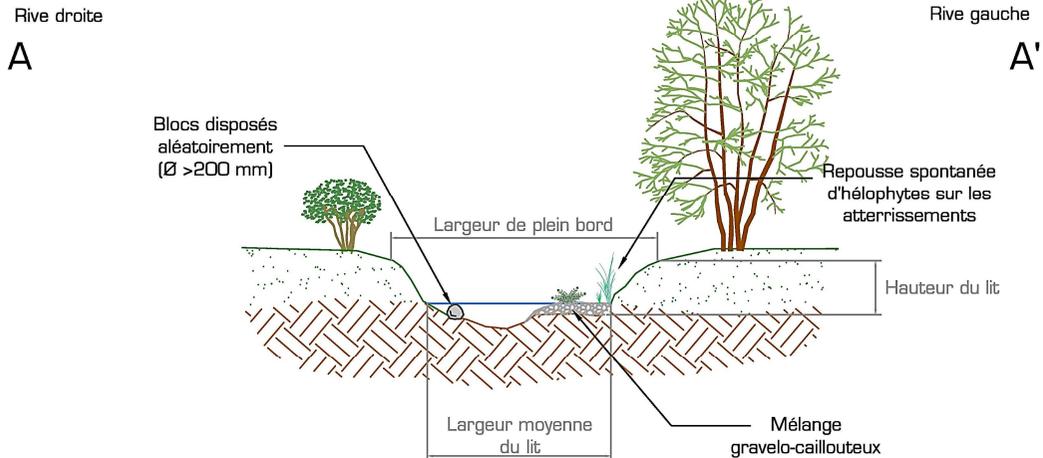
Les fiches de renaturation légère du lit

Renaturation légère du lit : Diversification des habitats

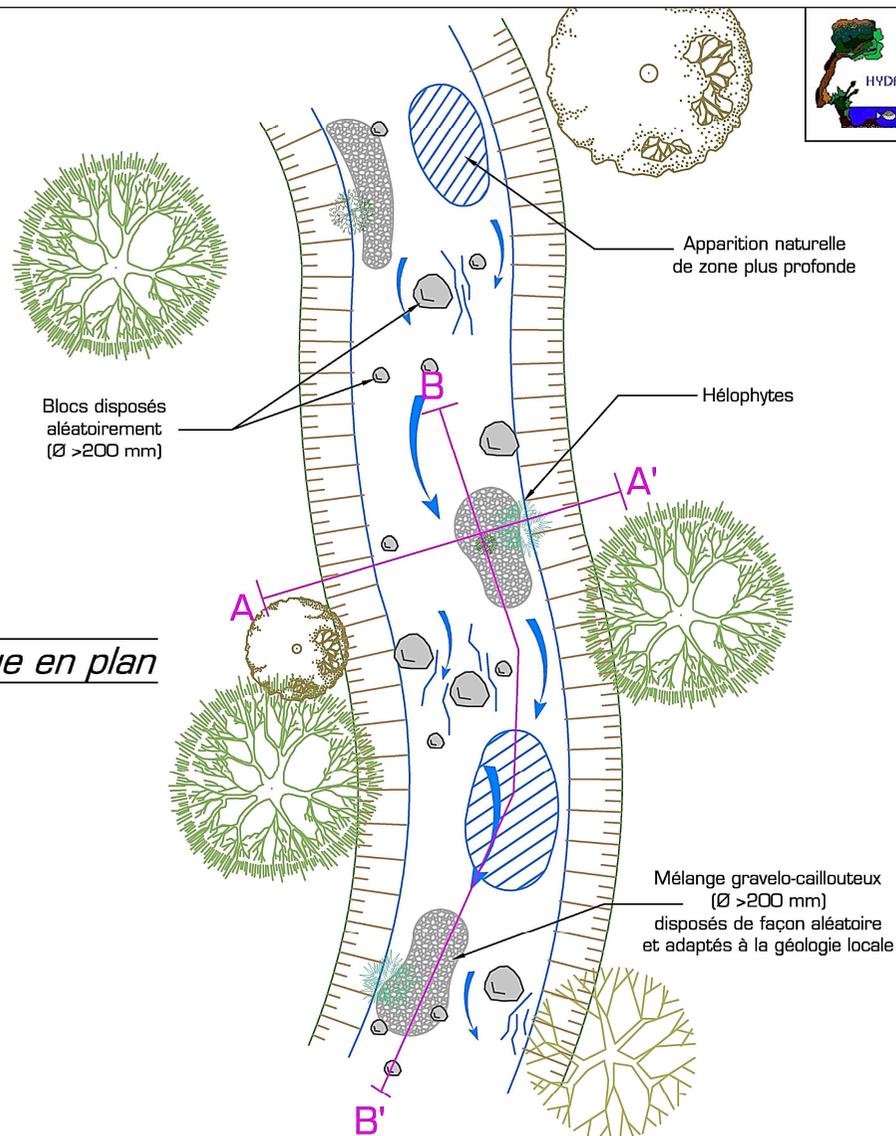
P1 : Aménagement de cailloux et de blocs épars



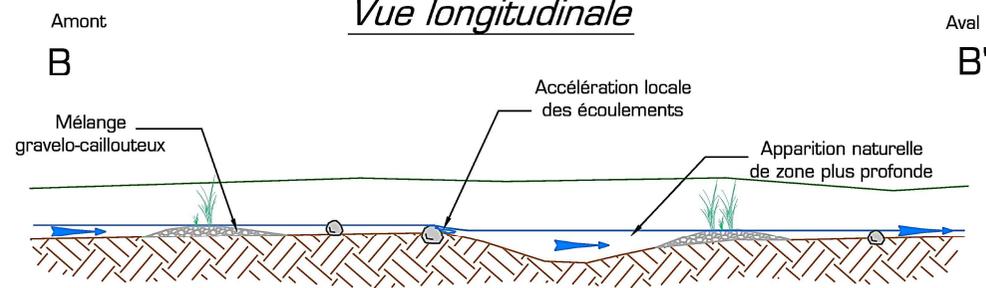
Vue transversale



Vue en plan



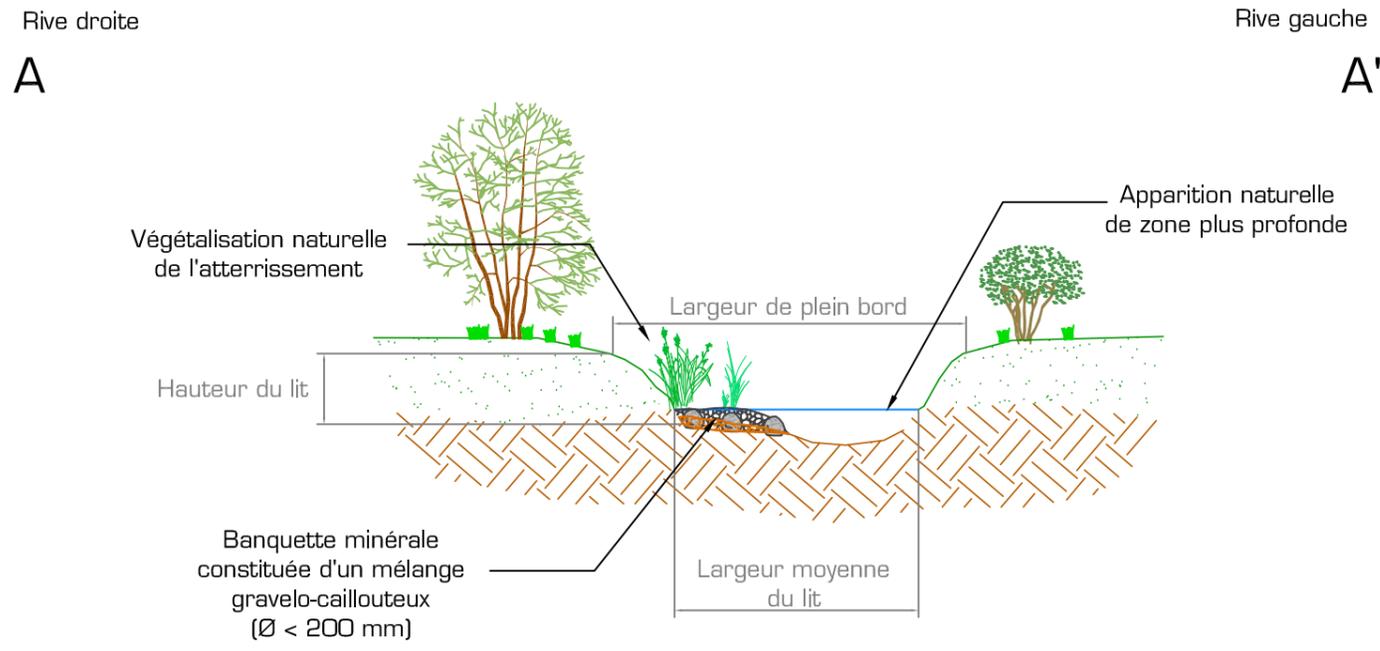
Vue longitudinale



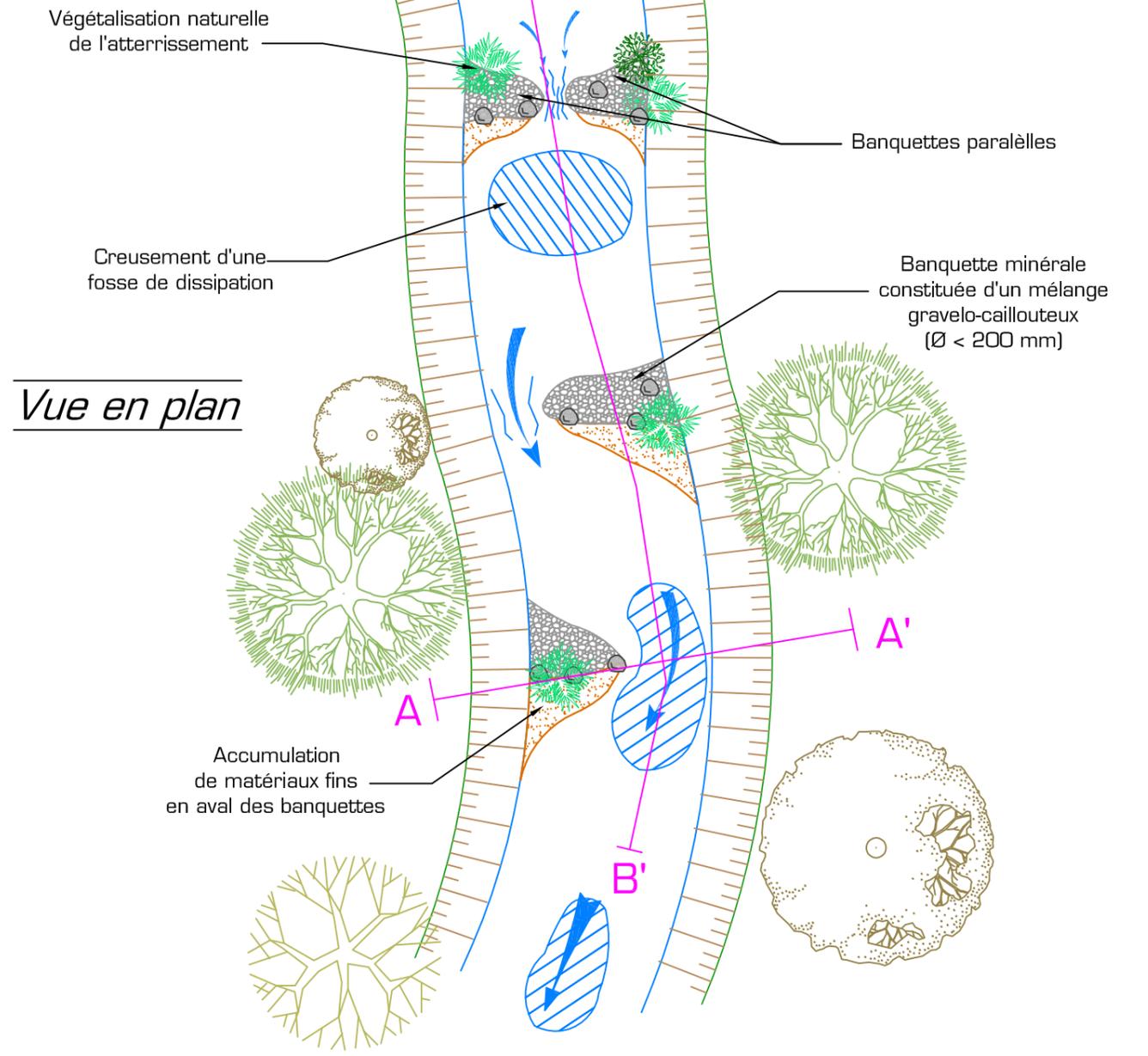
Renaturation légère du lit : Diversification des habitats
P2 : Aménagement d'épis et de banquettes minérales



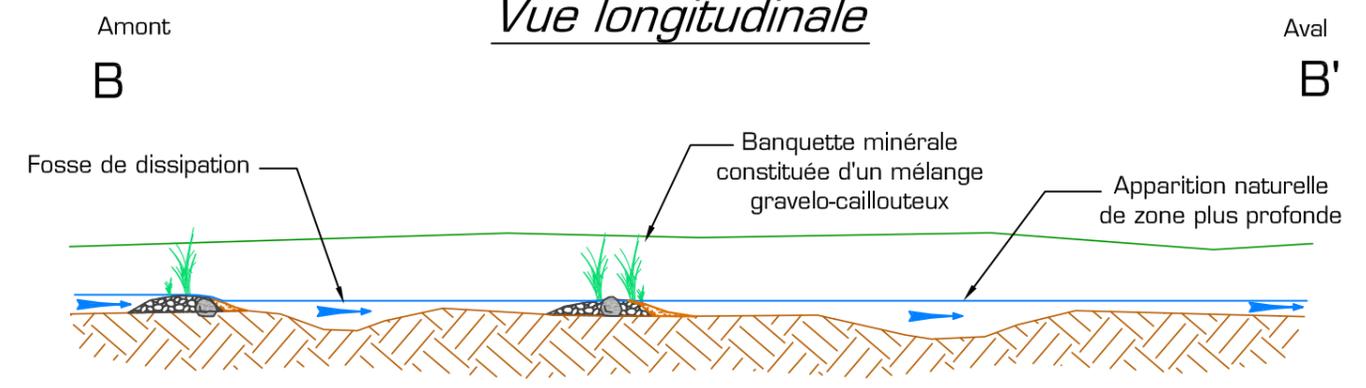
Vue transversale



Vue en plan



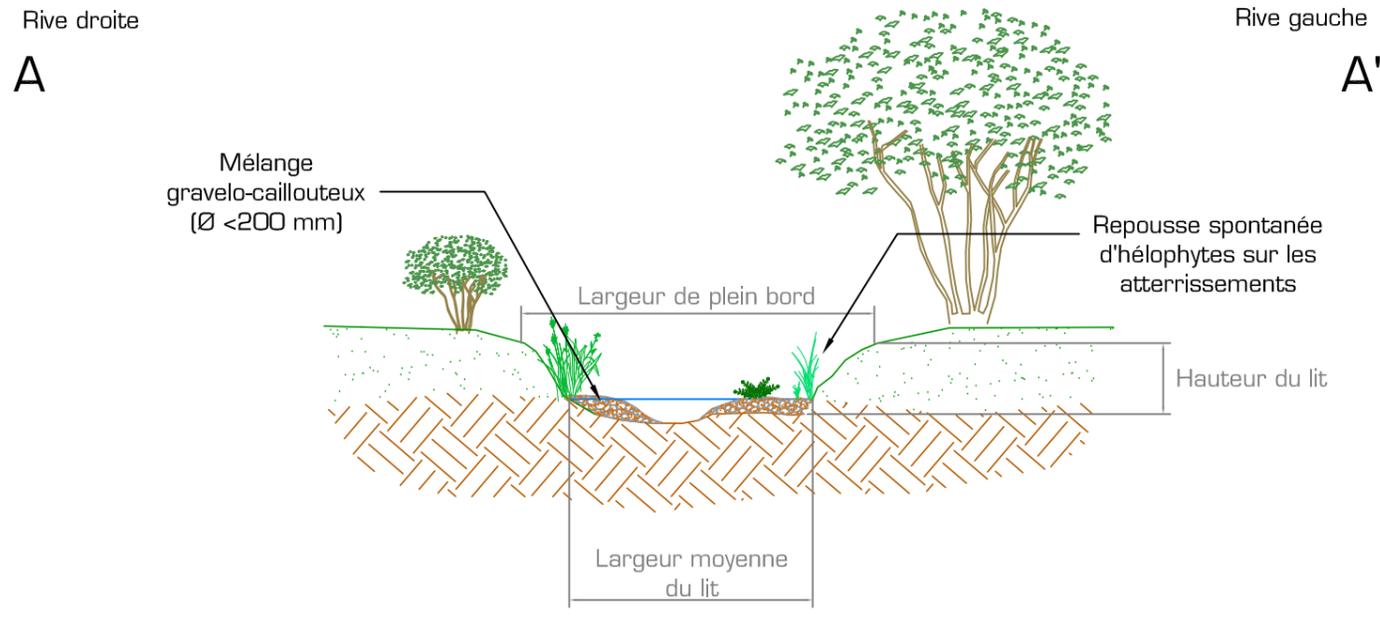
Vue longitudinale



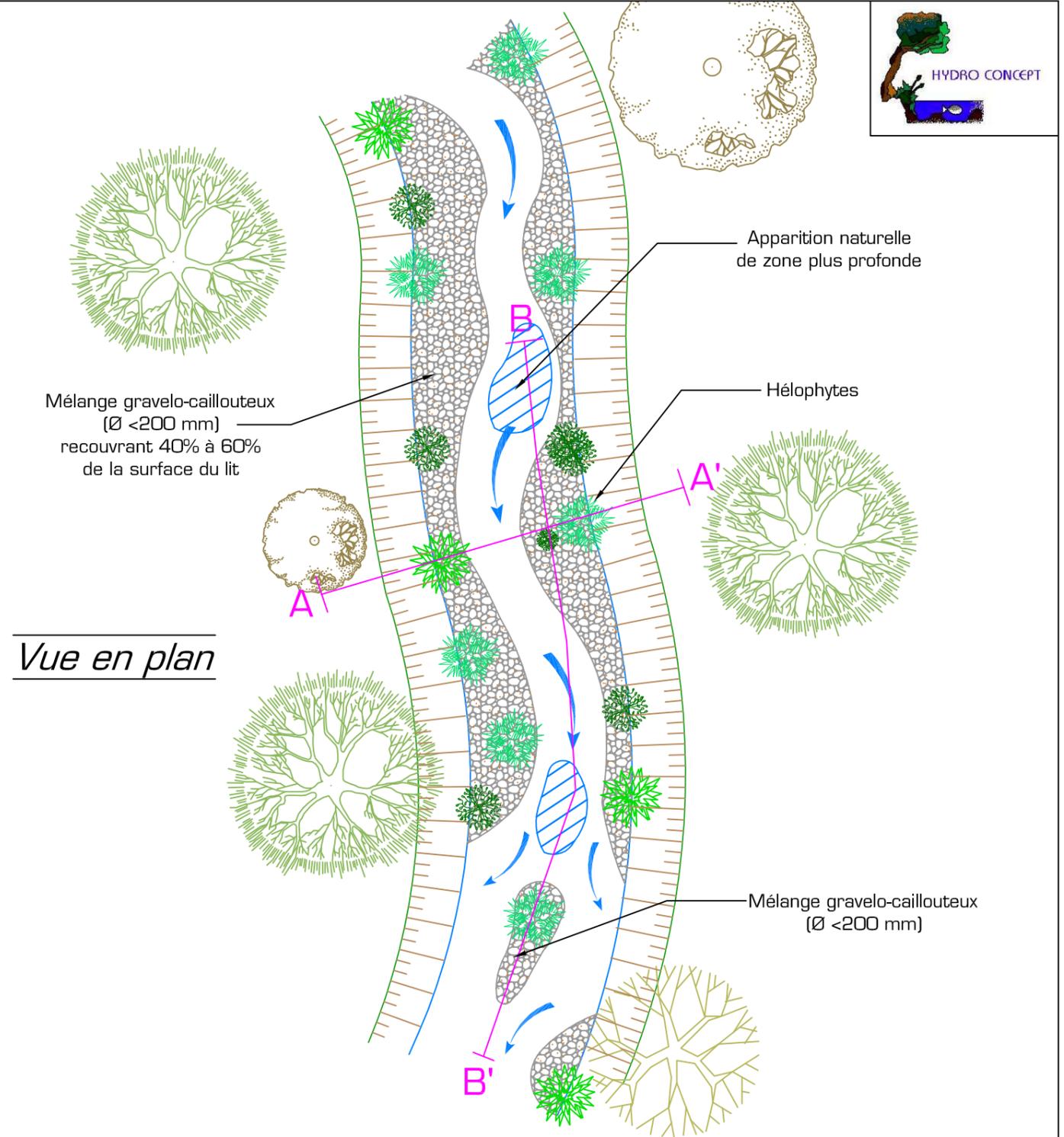
Renaturation légère du lit : Diversification des habitats
P3 : Recharges granulométriques de classes différentes



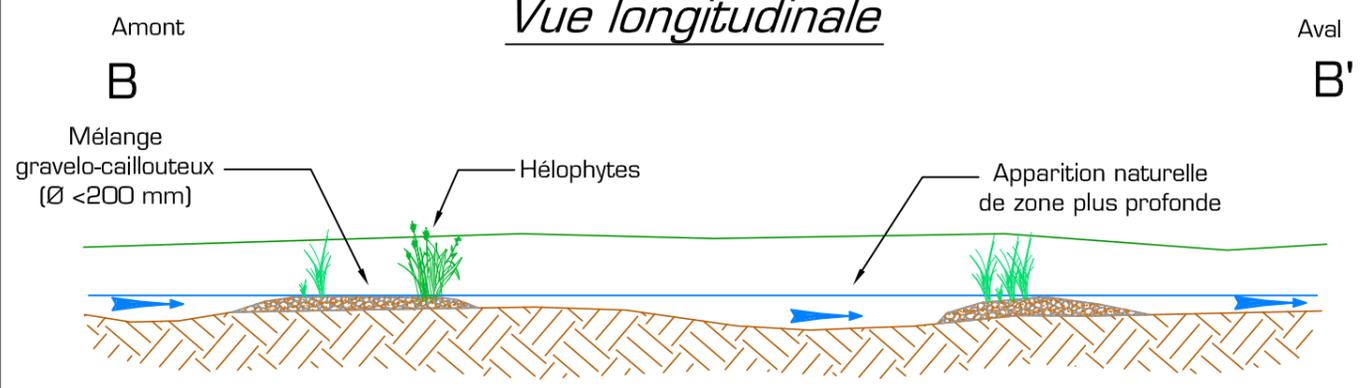
Vue transversale



Vue en plan



Vue longitudinale



Renaturation légère du lit : Diversification des habitats
P4 : Aménagement d'épis et de banquettes végétales



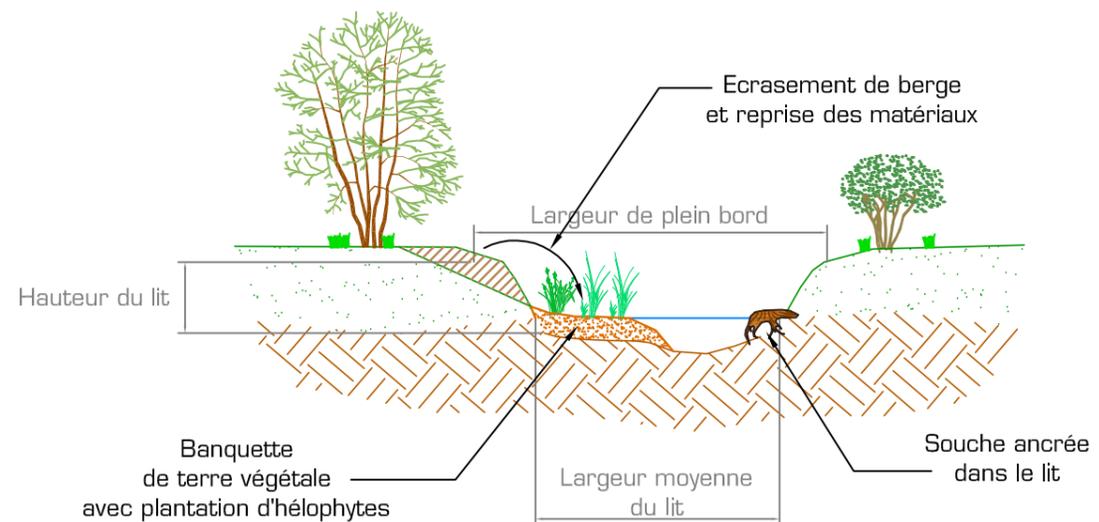
Vue transversale

Rive droite

A

Rive gauche

A'



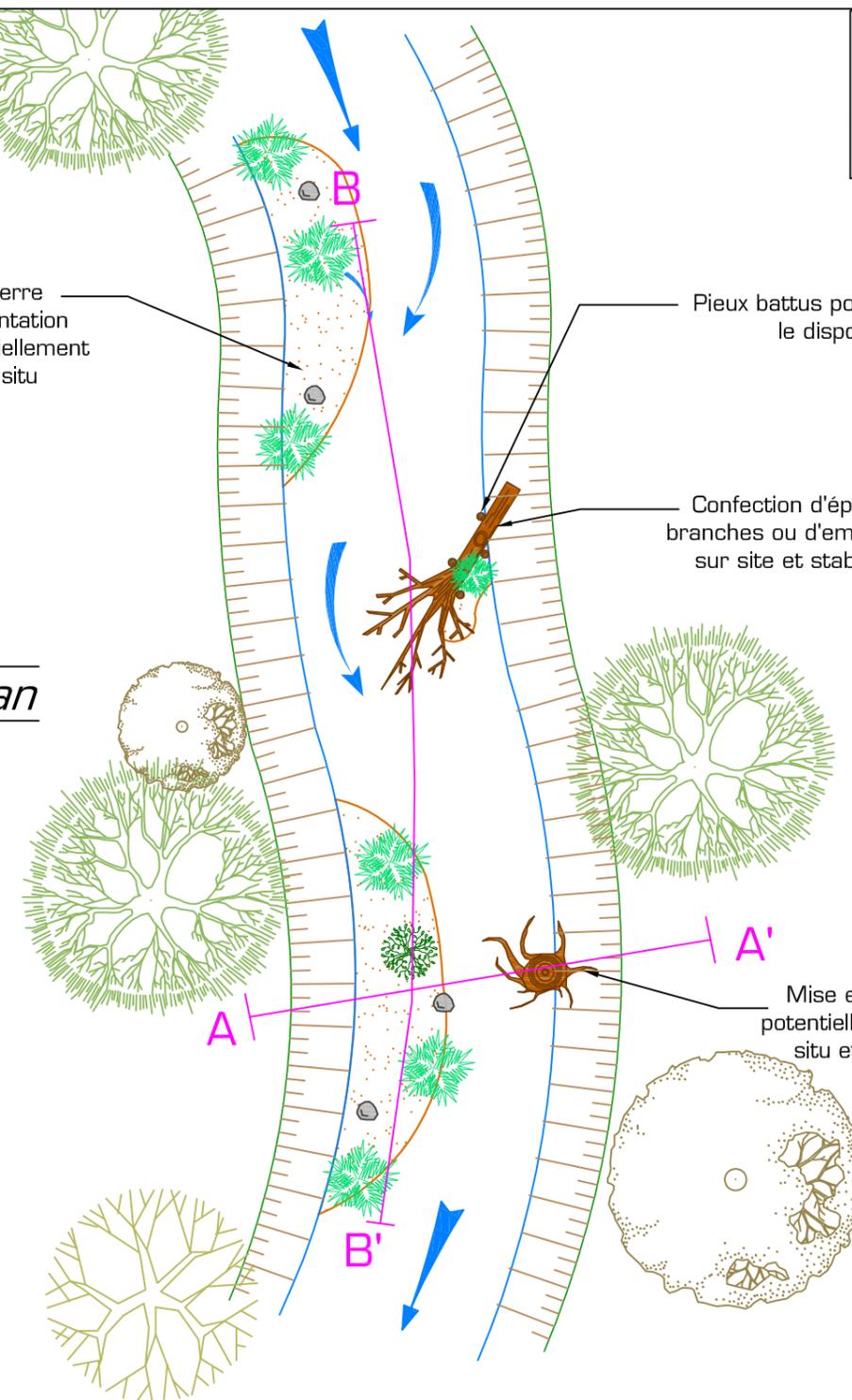
Vue en plan

Banquette de terre végétale avec plantation d'hélophytes potentiellement récupérées in situ

Pieux battus pour stabiliser le dispositif

Confection d'épis au moyen de branches ou d'embâcles récupérés sur site et stabilisés en berge

Mise en place de souche potentiellement récupérée in situ et ancrée en berge



Vue longitudinale

Amont

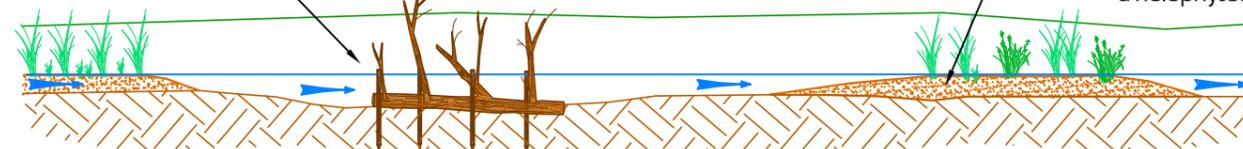
B

Aval

B'

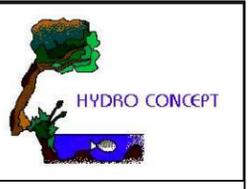
Epis de végétaux ou embâcles stabilisés

Banquette de terre végétale avec plantation d'hélophytes



Les fiches de renaturation lourde : recharge en granulats

Renaturation lourde du lit : Recharge en granulats P5 : Recharges granulométriques discontinues



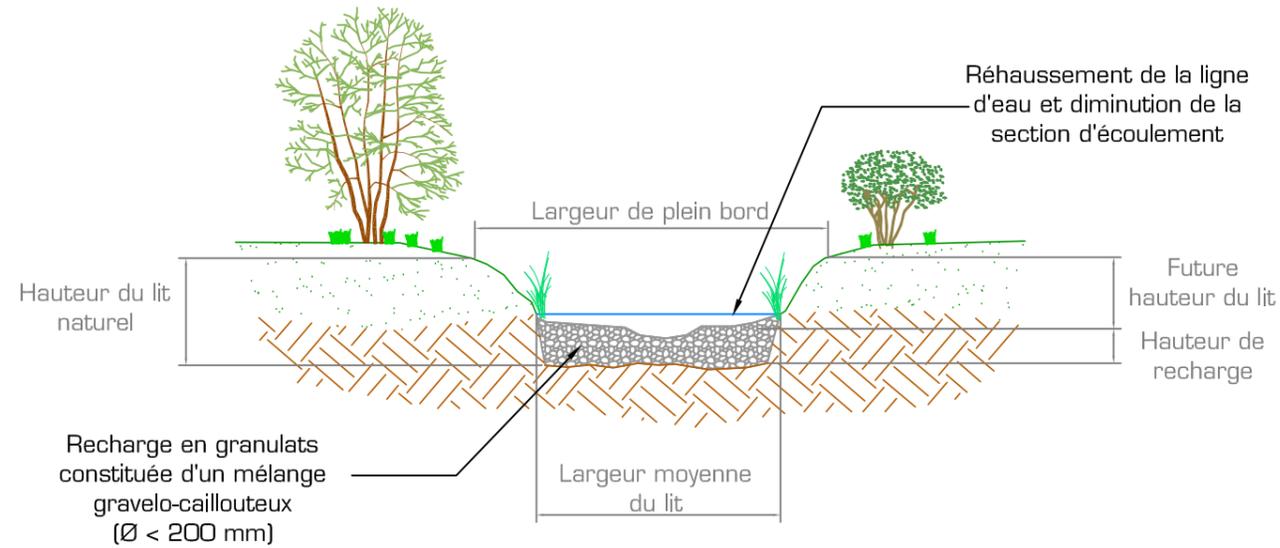
Vue transversale

Rive droite

Rive gauche

A

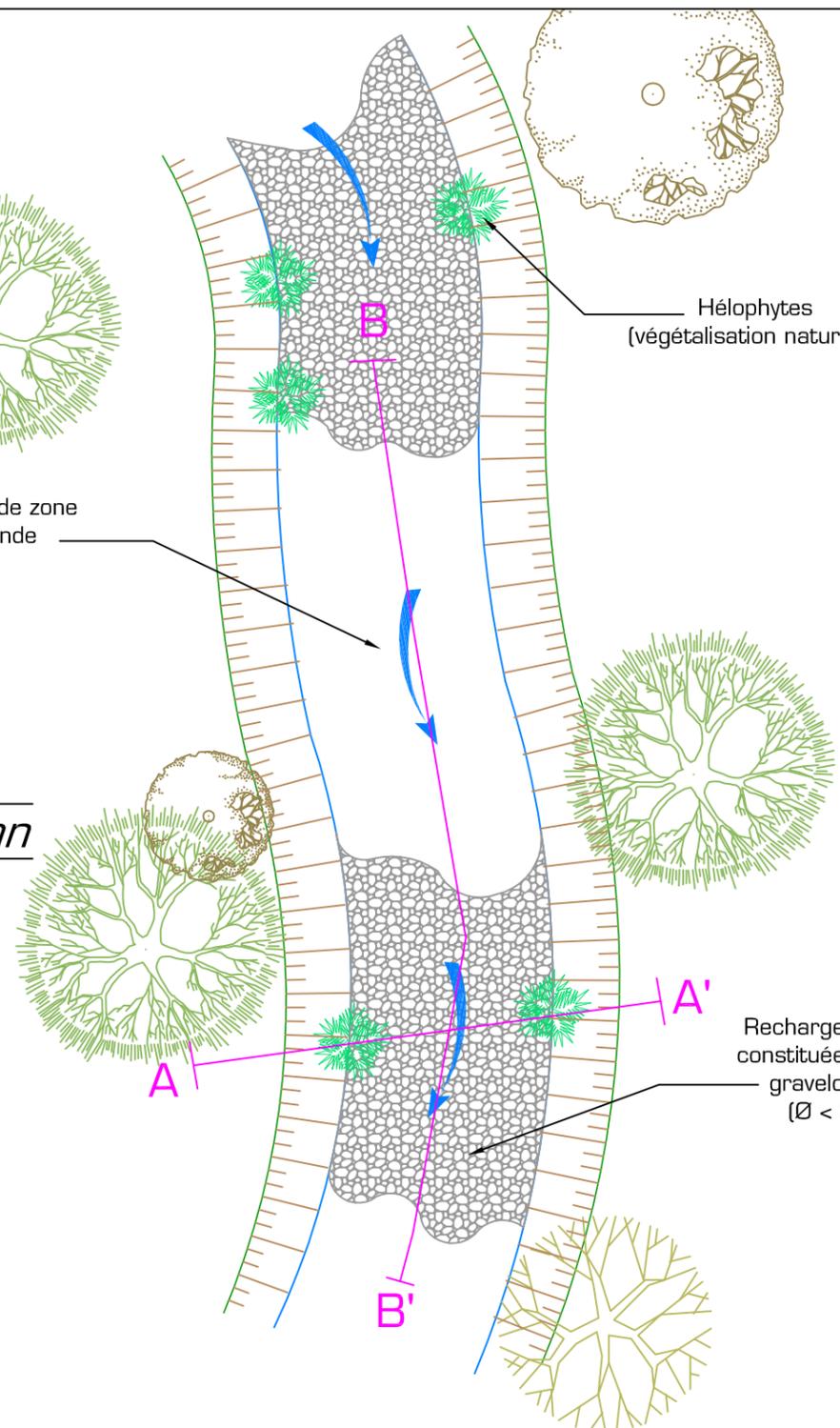
A'



Vue en plan

Conservation de zone plus profonde

Hélophytes (végétalisation naturelle)



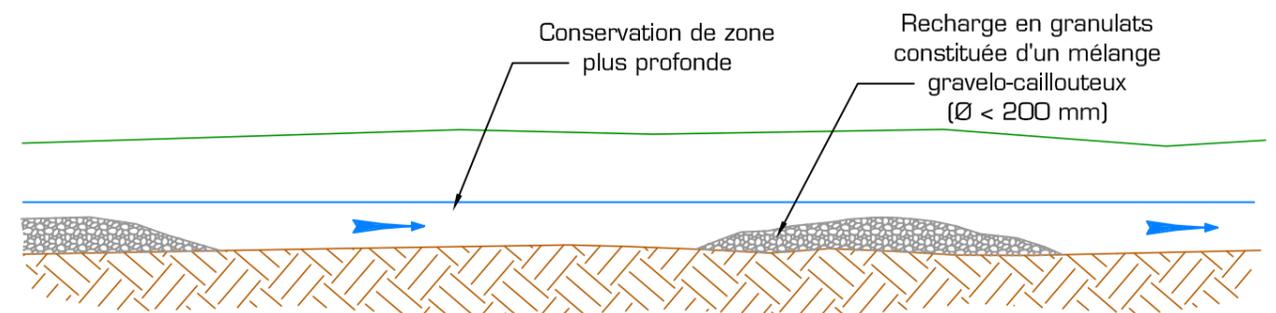
Vue longitudinale

Amont

Aval

B

B'



Renaturation lourde du lit : Recharge en granulats

P6 : Recharges granulométriques continues



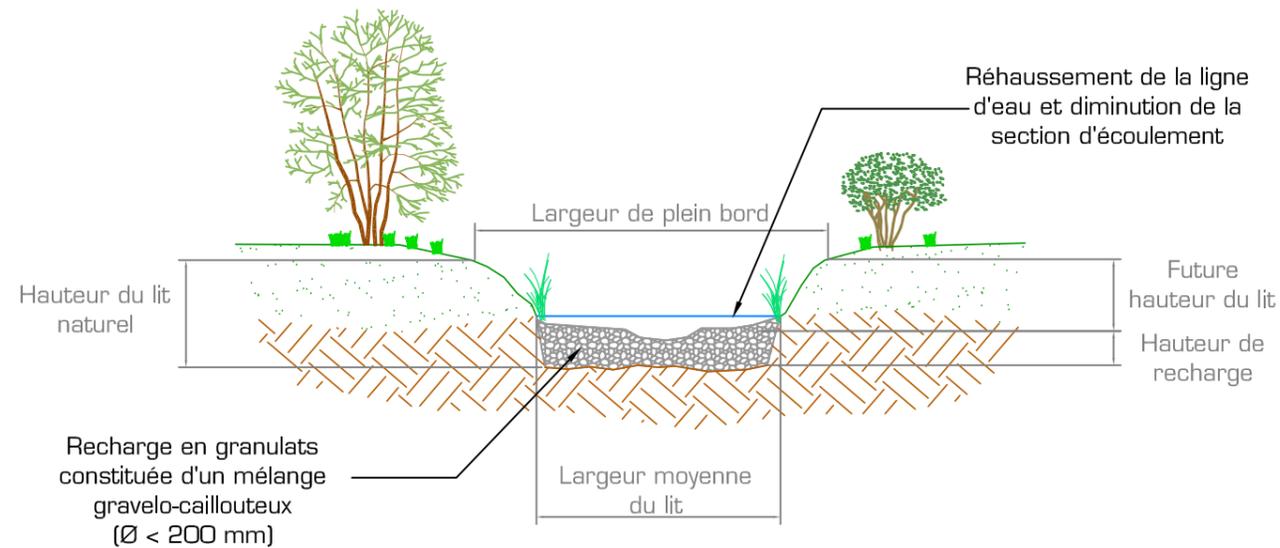
Vue transversale

Rive droite

A

Rive gauche

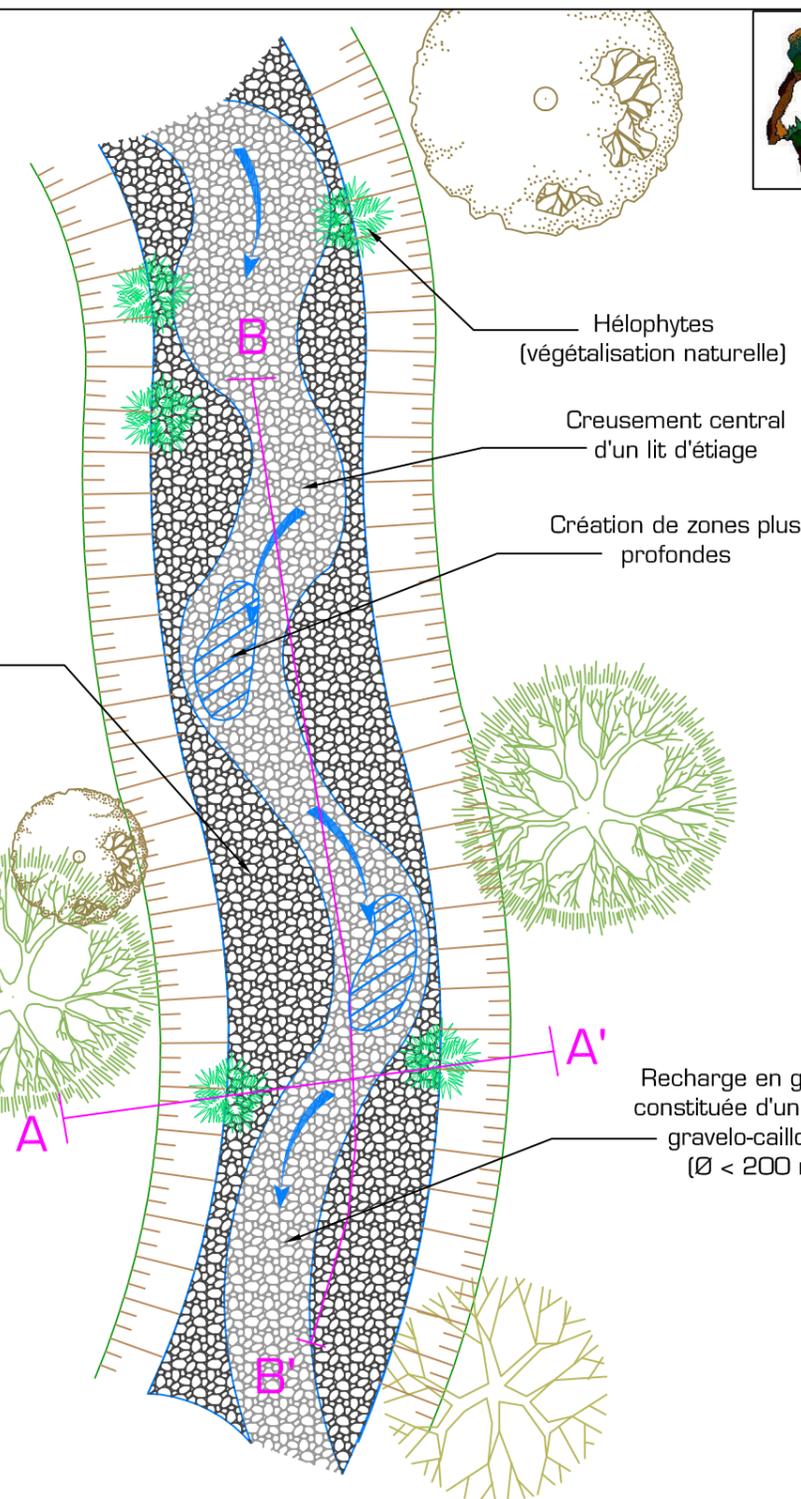
A'



Vue en plan



Agencement de banquettes



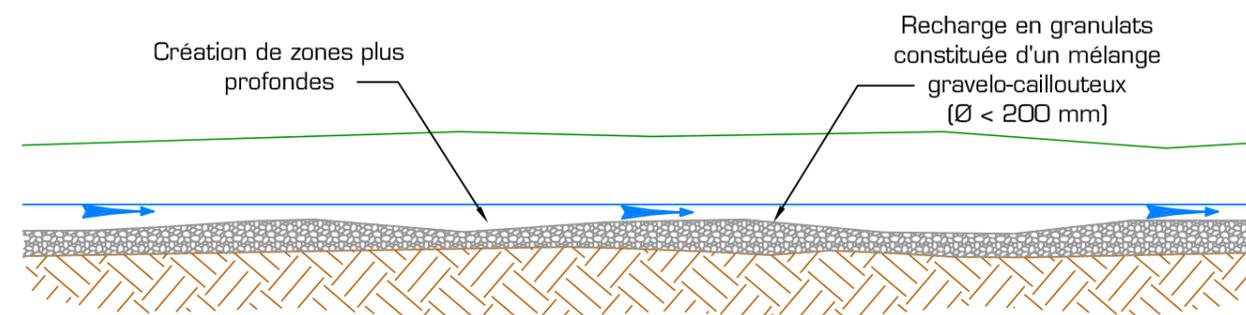
Vue longitudinale

Amont

B

Aval

B'

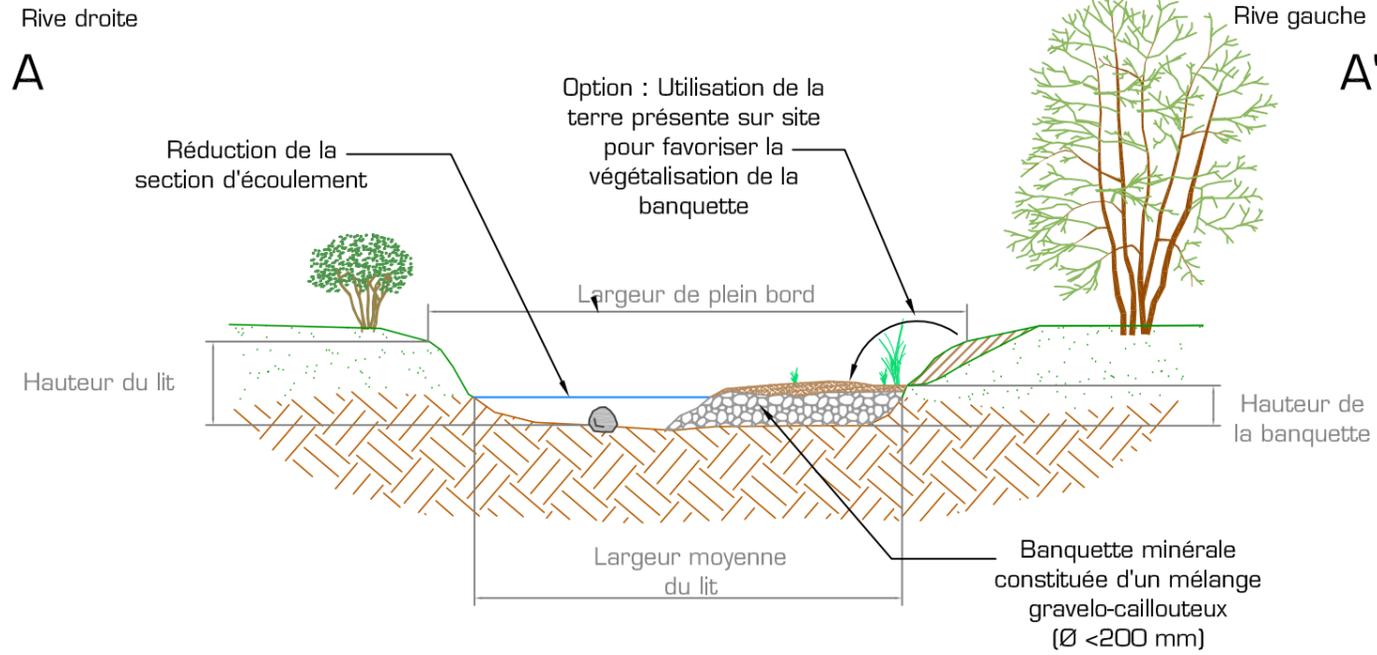


Les fiches de renaturation lourde avec réduction de section

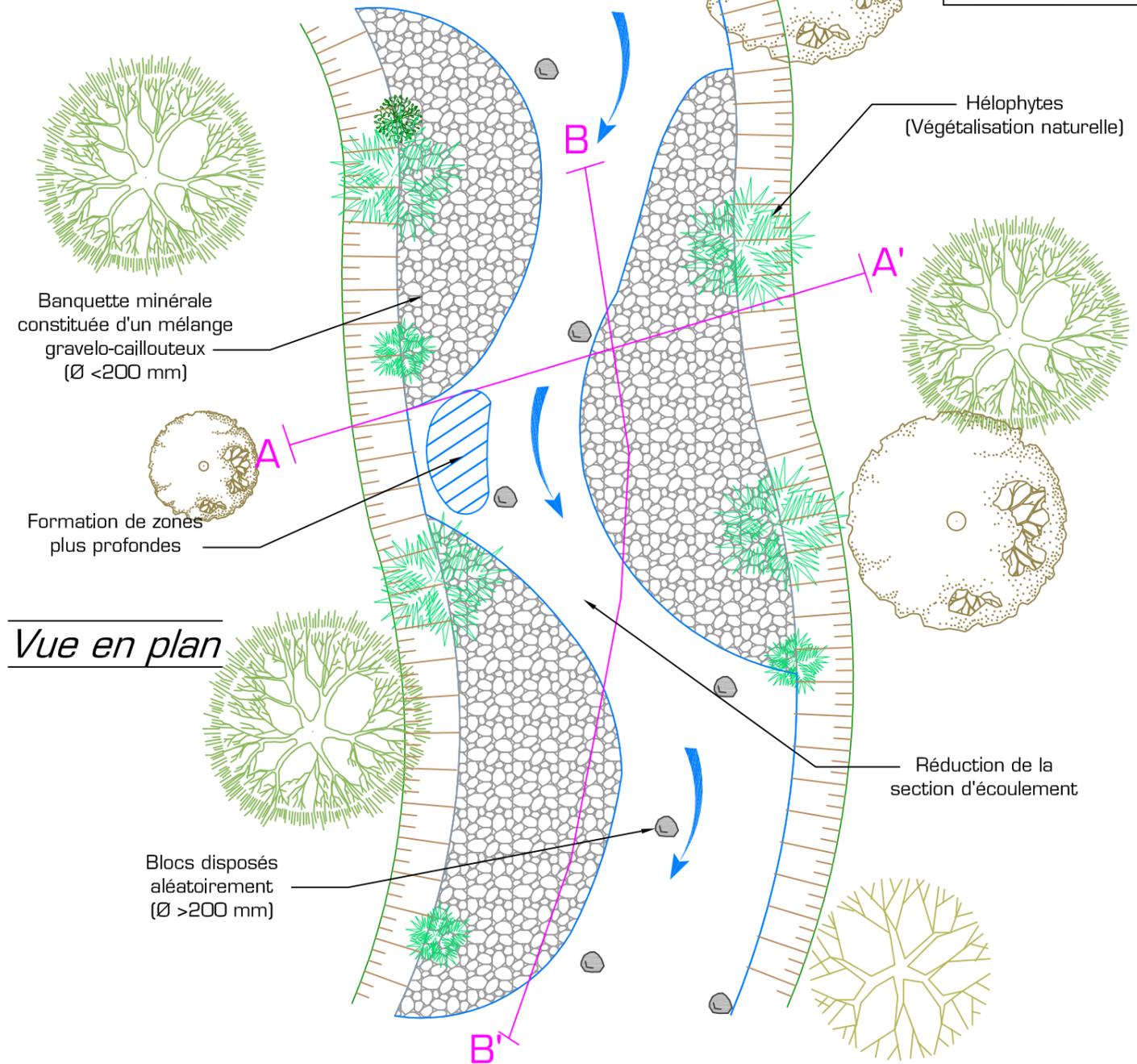
Renaturation lourde du lit : Réduction de la section P7 : Banquettes minérales



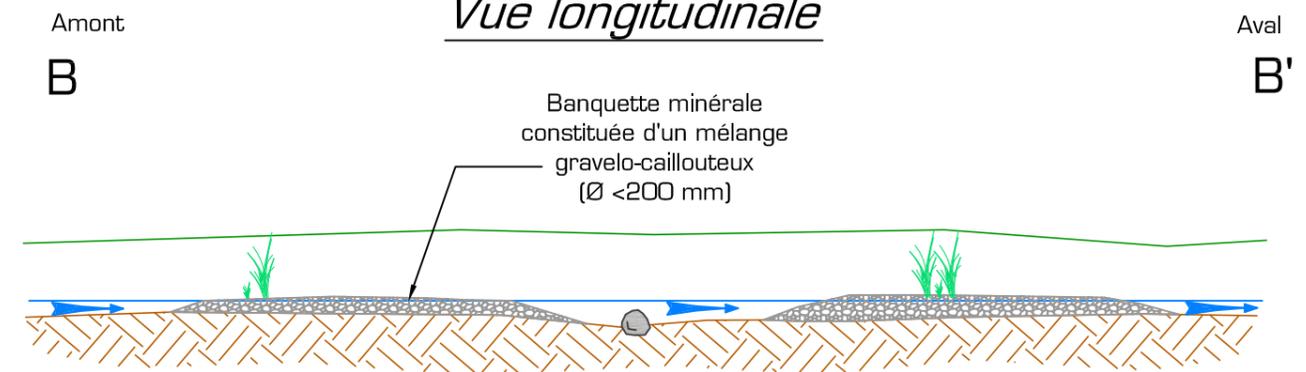
Vue transversale



Vue en plan



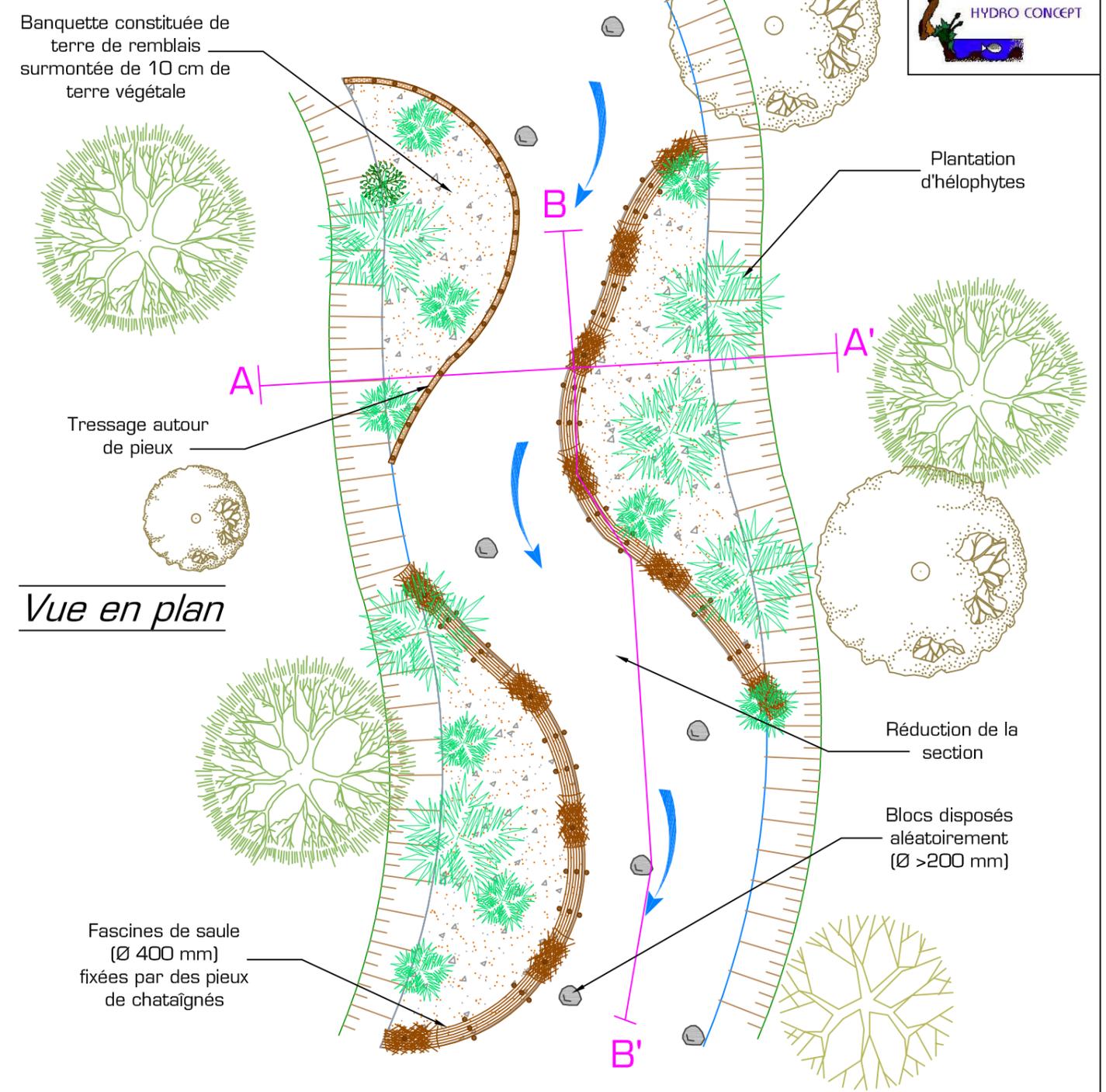
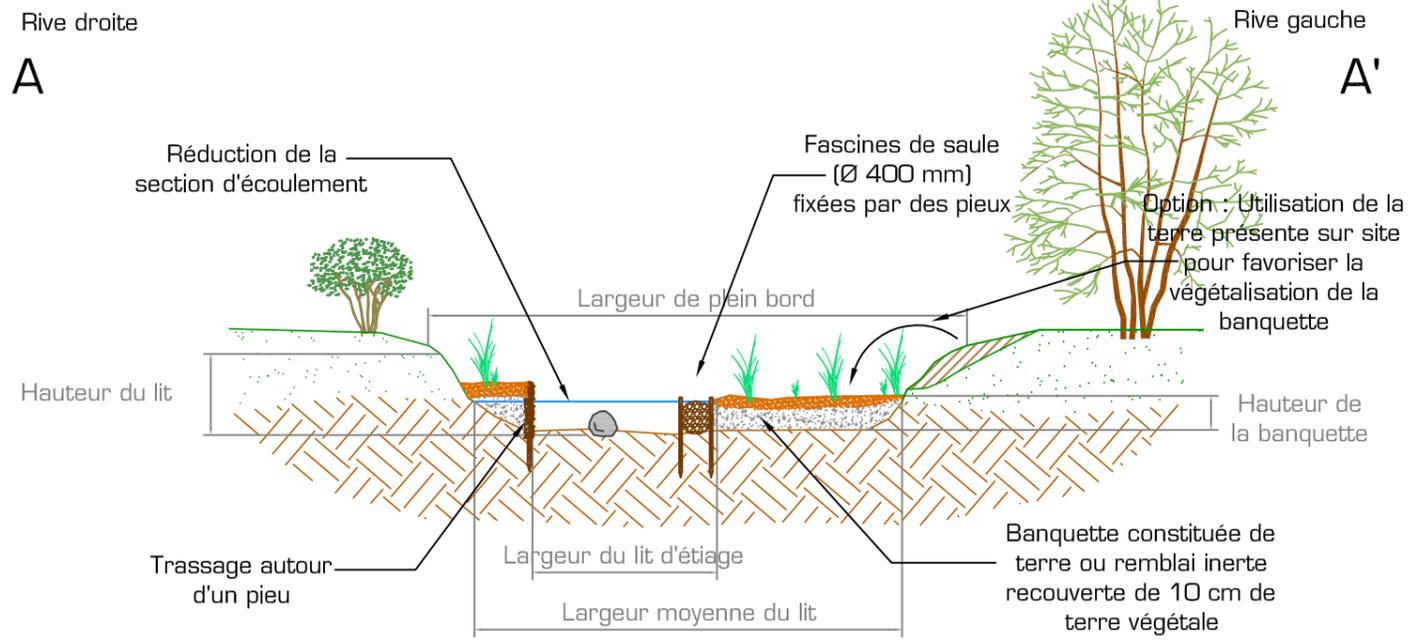
Vue longitudinale



Renaturation lourde du lit : Réduction de la section P8 : Banquettes avec fascinage ou tressage



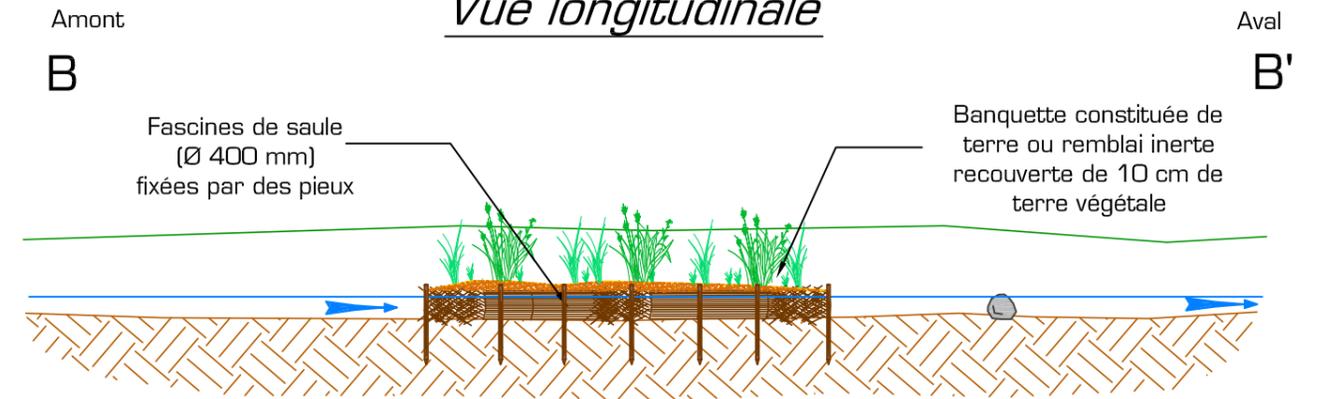
Vue transversale



Vue en plan



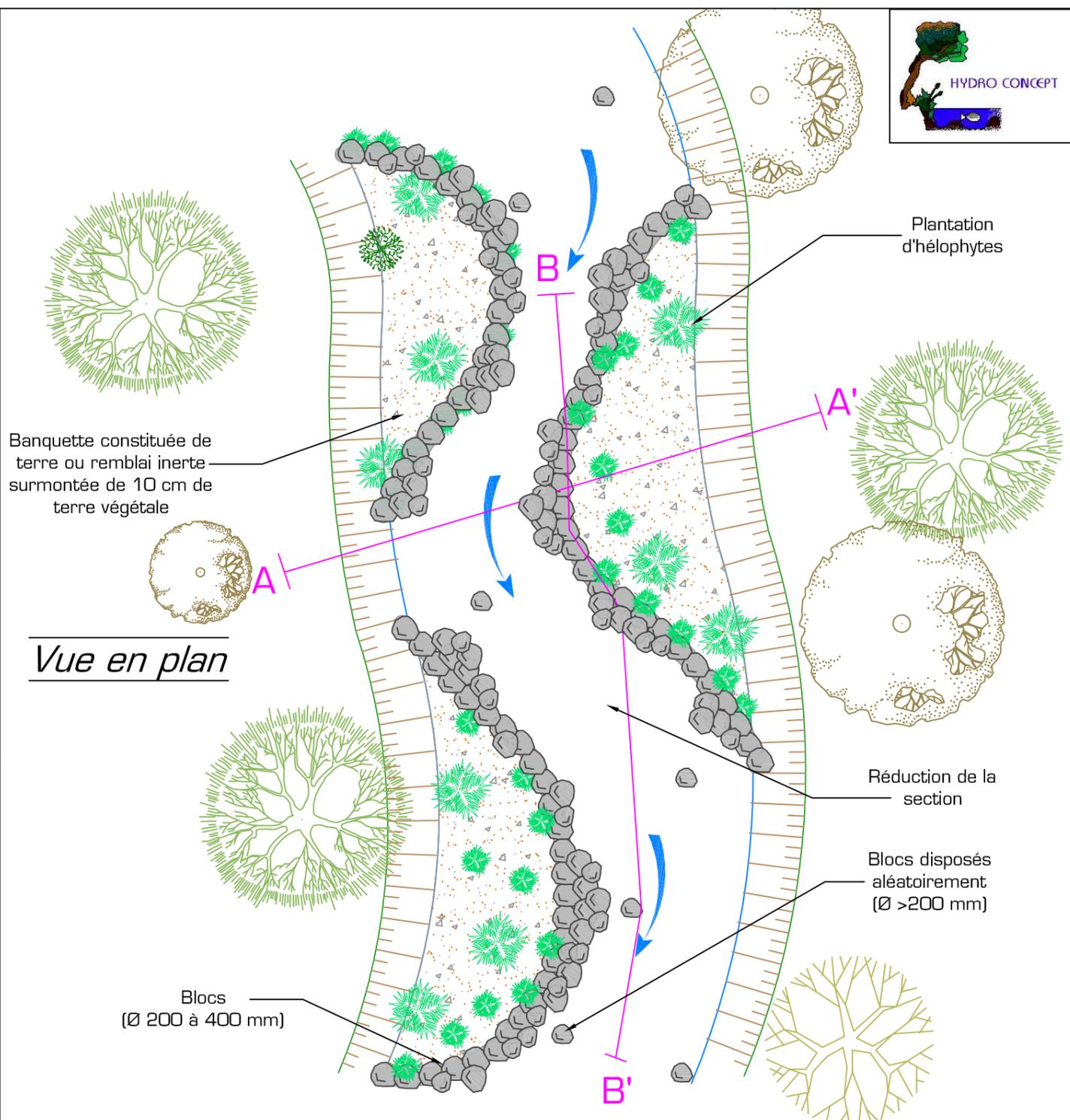
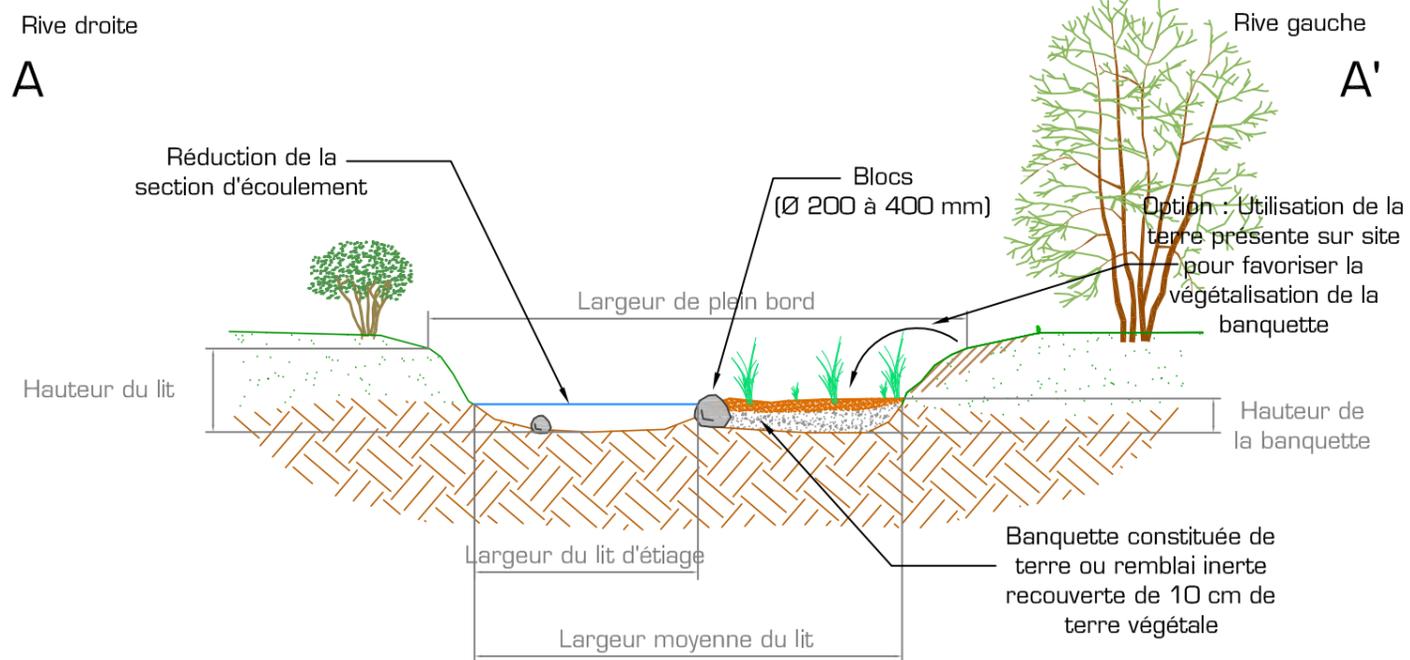
Vue longitudinale



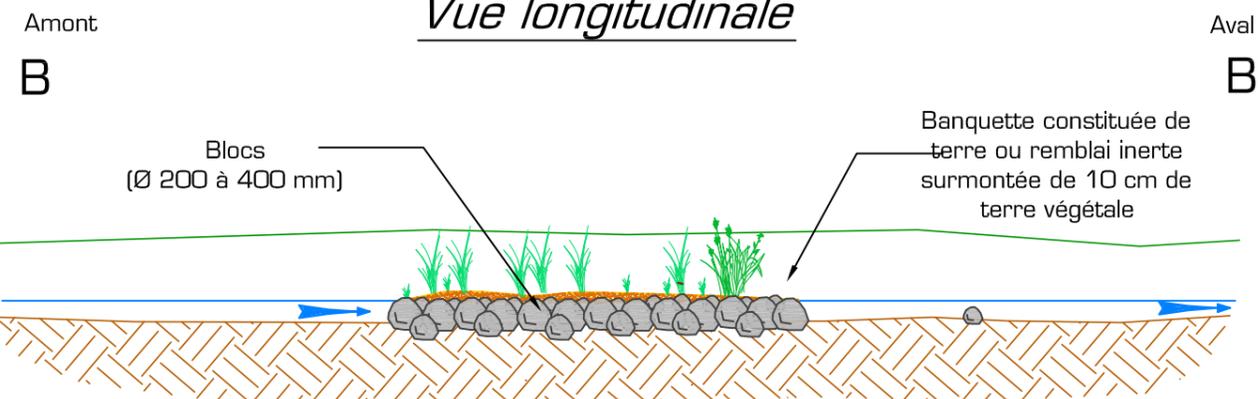
Renaturation lourde du lit : Réduction de la section P9: Banquettes avec blocs



Vue transversale



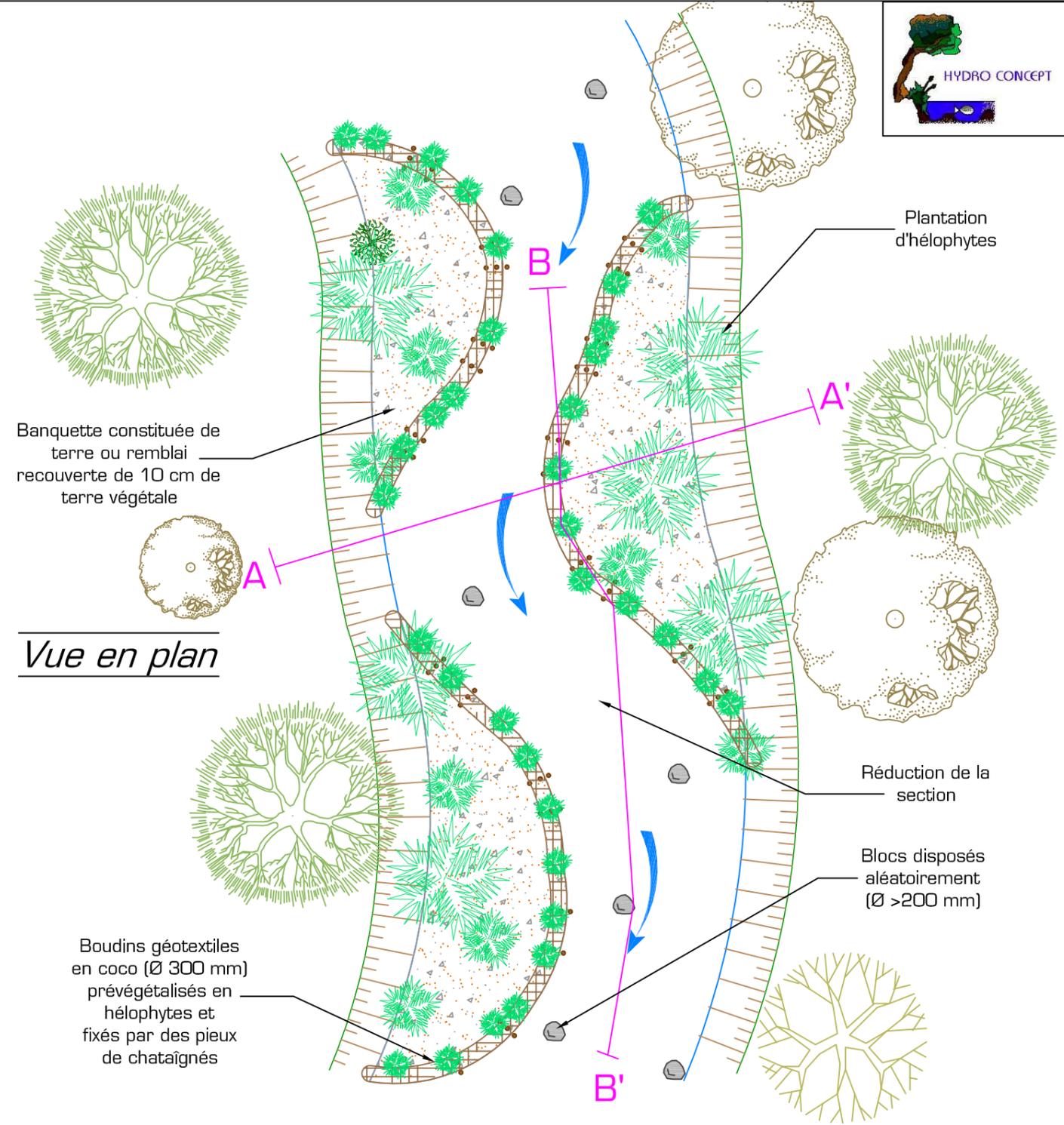
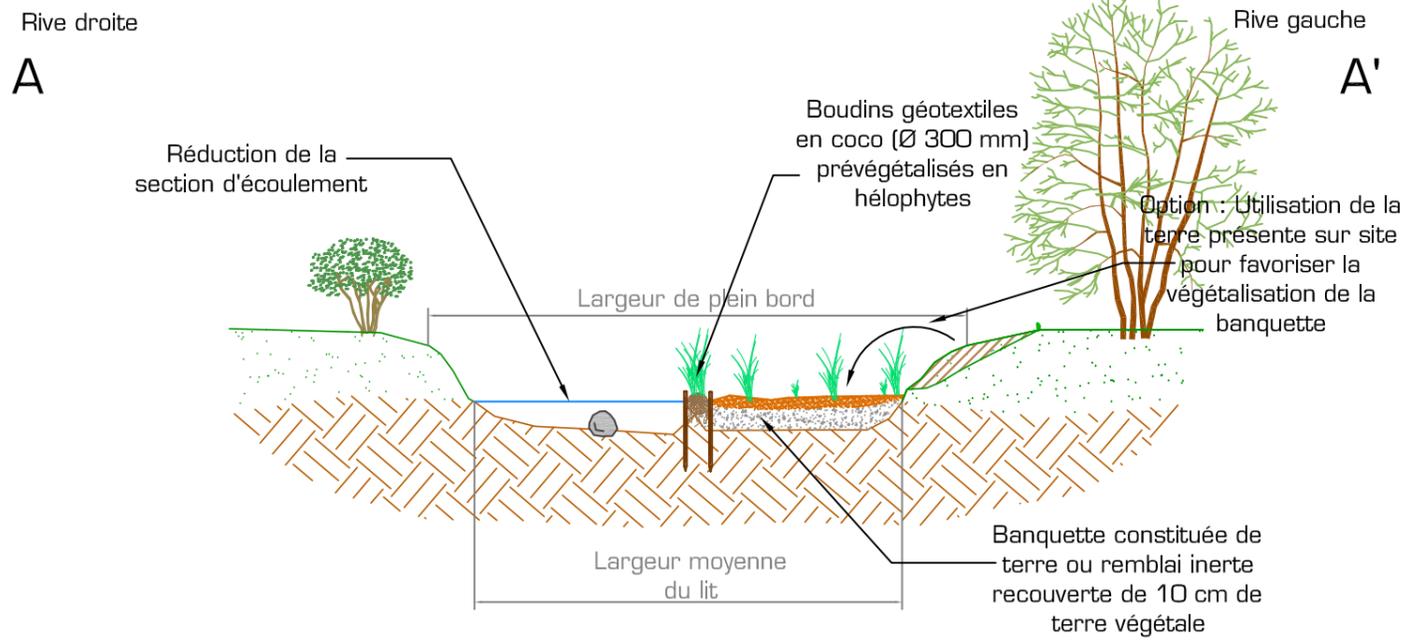
Vue longitudinale



Renaturation lourde du lit : Réduction de la section P10 : Banquettes avec boudins géotextiles en coco



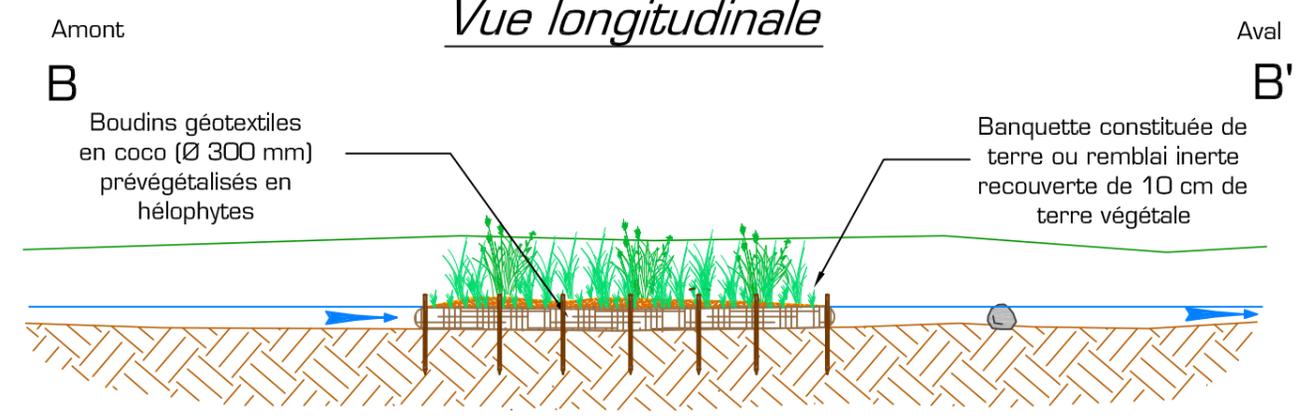
Vue transversale



Vue en plan



Vue longitudinale

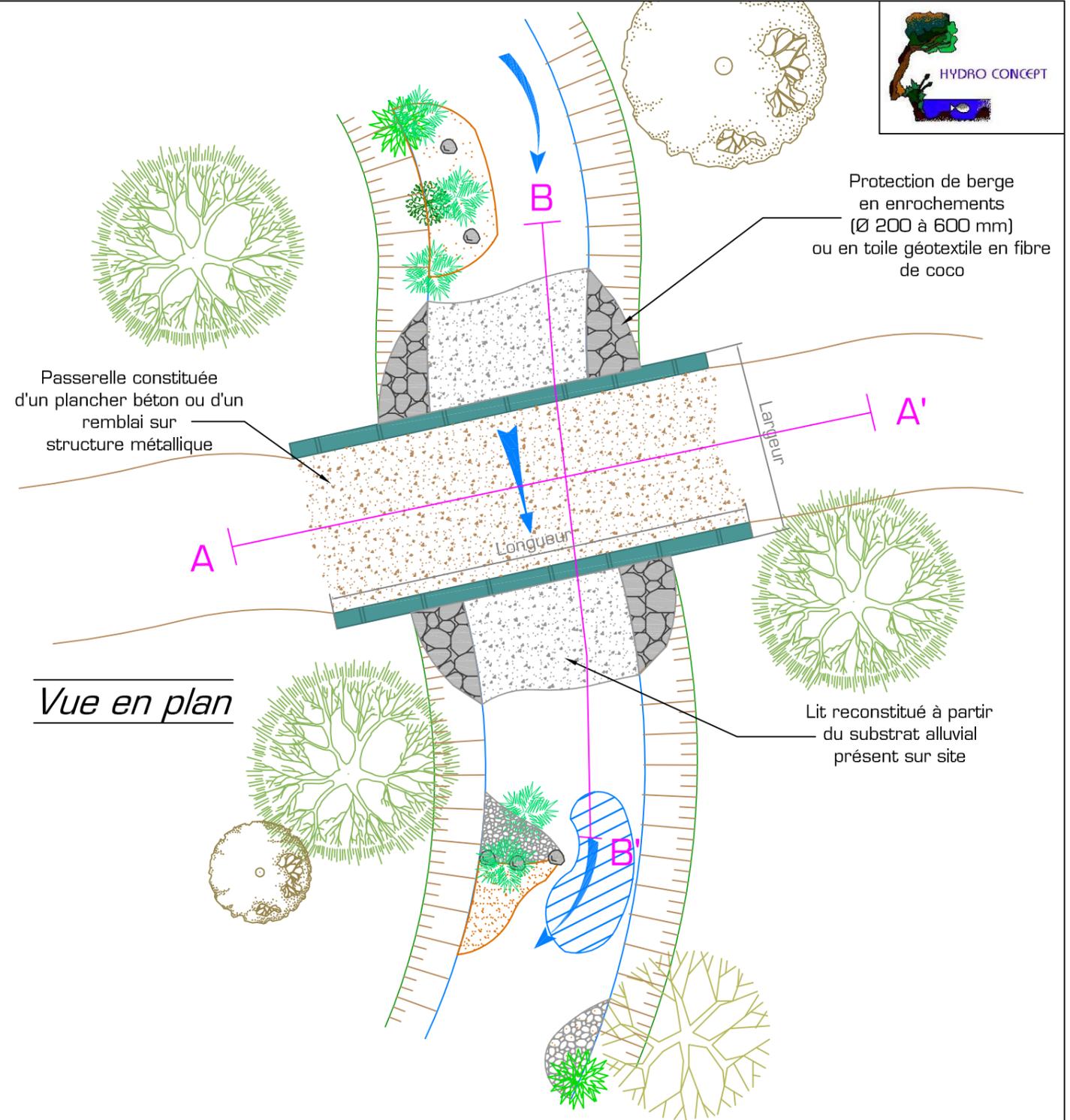
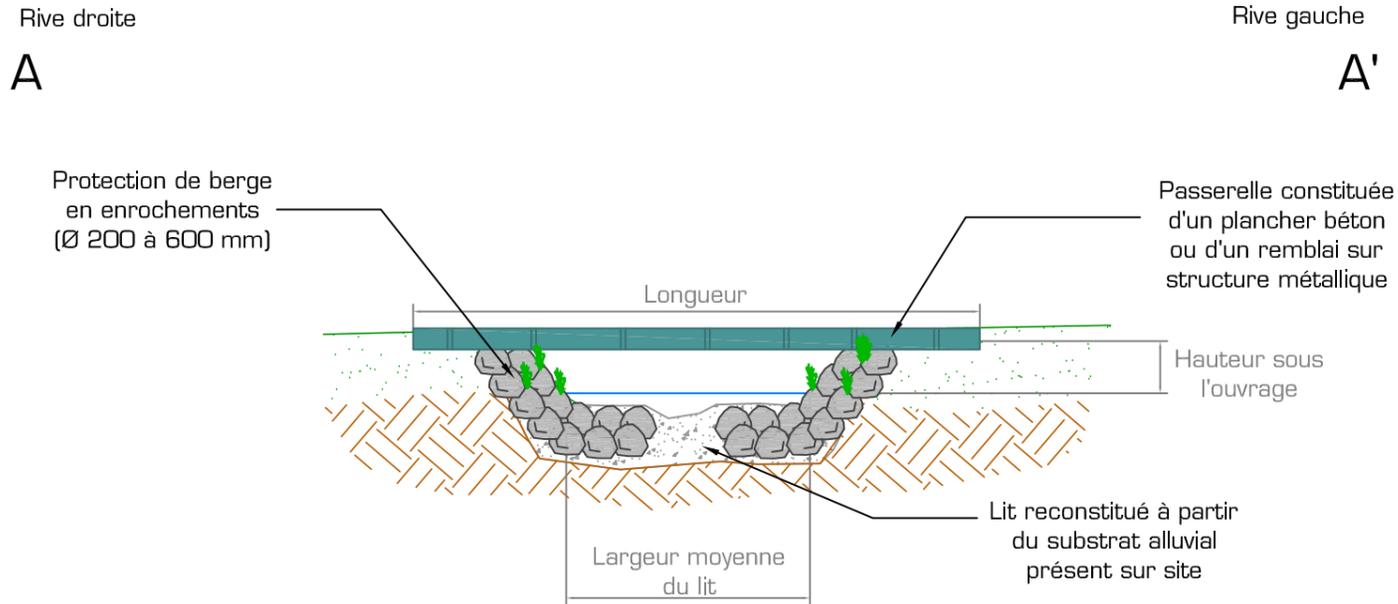


Les ouvrages de franchissement : gués ou passerelle à aménager

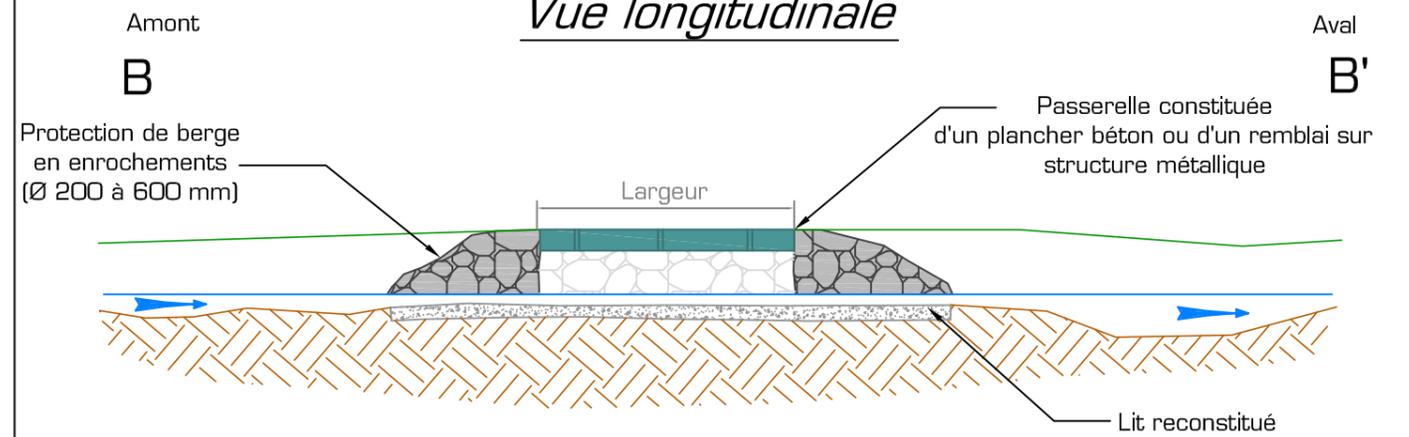
Ouvrages de franchissement à aménager

OF2 : Aménagement d'une passerelle

Vue transversale



Vue longitudinale

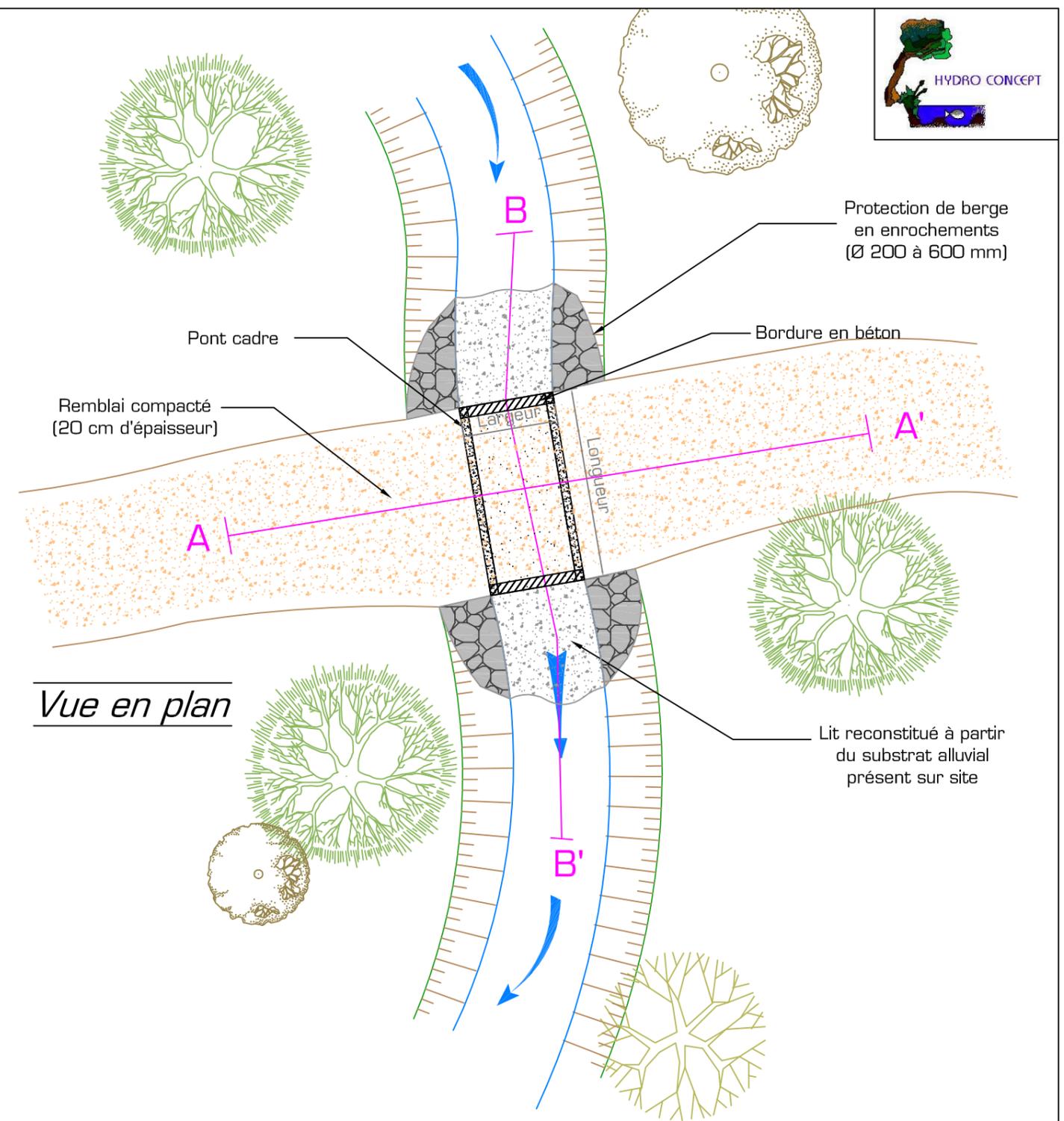
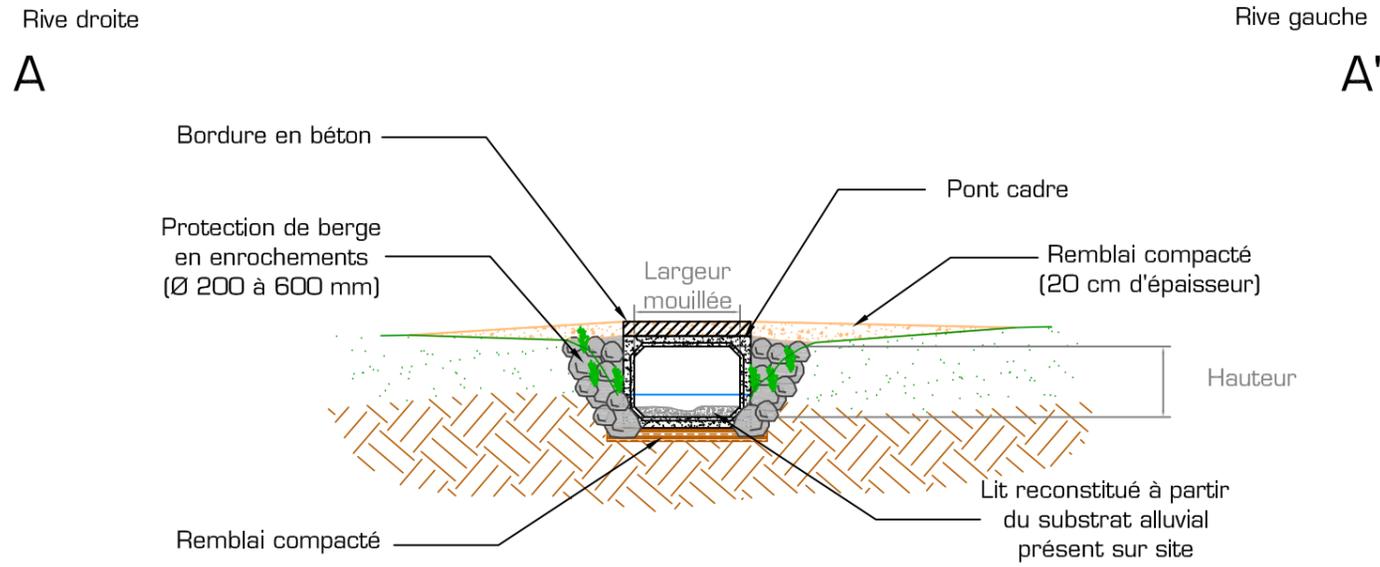


Ouvrages de franchissement à aménager

OF3 : Aménagement d'un pont cadre



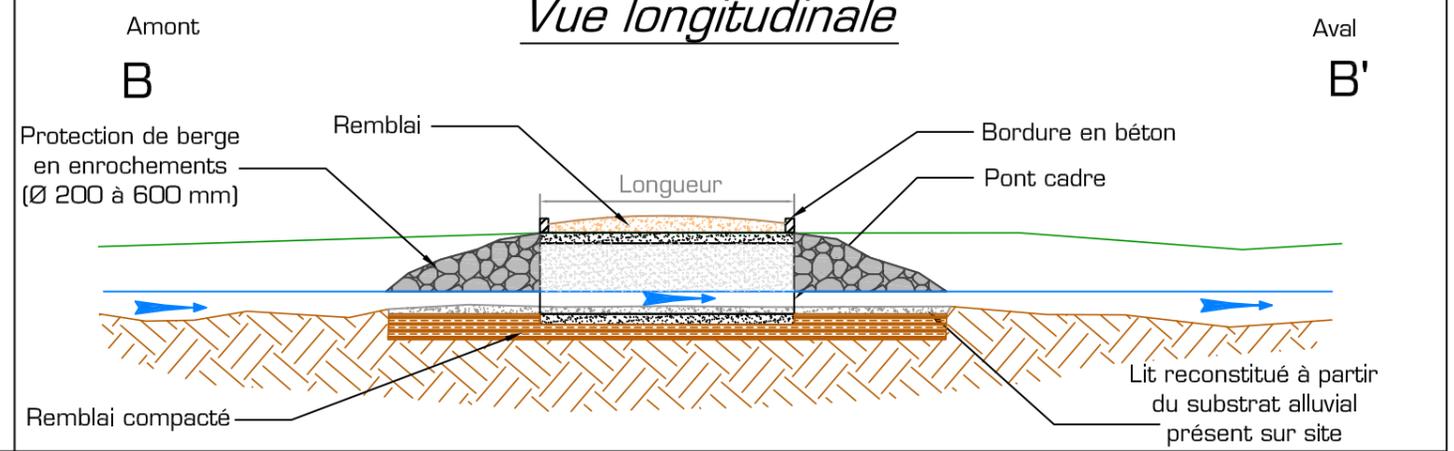
Vue transversale



Vue en plan



Vue longitudinale



Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berges

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment
La Loisanse et ses affluents	Brûlais (ruisseau de la)	SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257	BRULSEGOO3
		Identifiant travaux	
		TRAVO4683	



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,0 m Profondeur moyenne : 0,4 m Linéaire : 232 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Banquette minérale 0-150 mm : 25 m³ Blocs 100-250 mm : 50 Unités</p> <p>Coût : 3480 € TTC Techniques préconisées : P2</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p> <p>Les granulats déposés permettront également un débordement facilité du cours d'eau sur la prairie humide.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

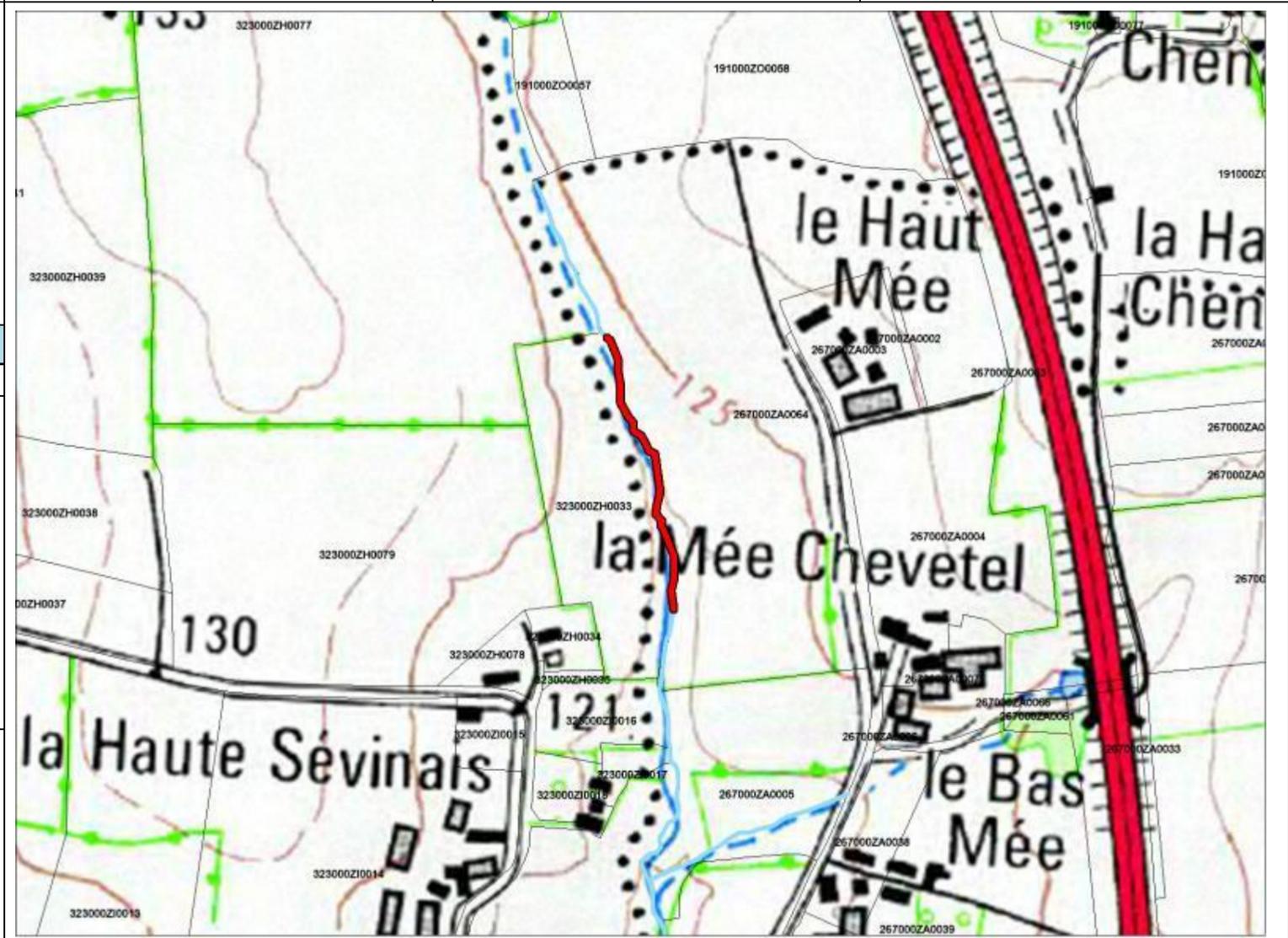
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Chemin (ruisseau venant du)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES- 35267	CHEMSEGO01	TRAV01544



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p><i>Caractéristiques du lit</i> Largeur moyenne : 0,8 m Profondeur moyenne : 0,2 m Linéaire : 246 ml</p> <p><i>Caractéristiques techniques</i> Banquette minérale 0-150 mm : 8 m³ Blocs 100-250 mm : 50 Unités</p> <p>Coût : 3690 € TTC Techniques préconisées : P2</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p> <p>Les granulats déposés permettront également un débordement facilité du cours d'eau sur la prairie humide.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

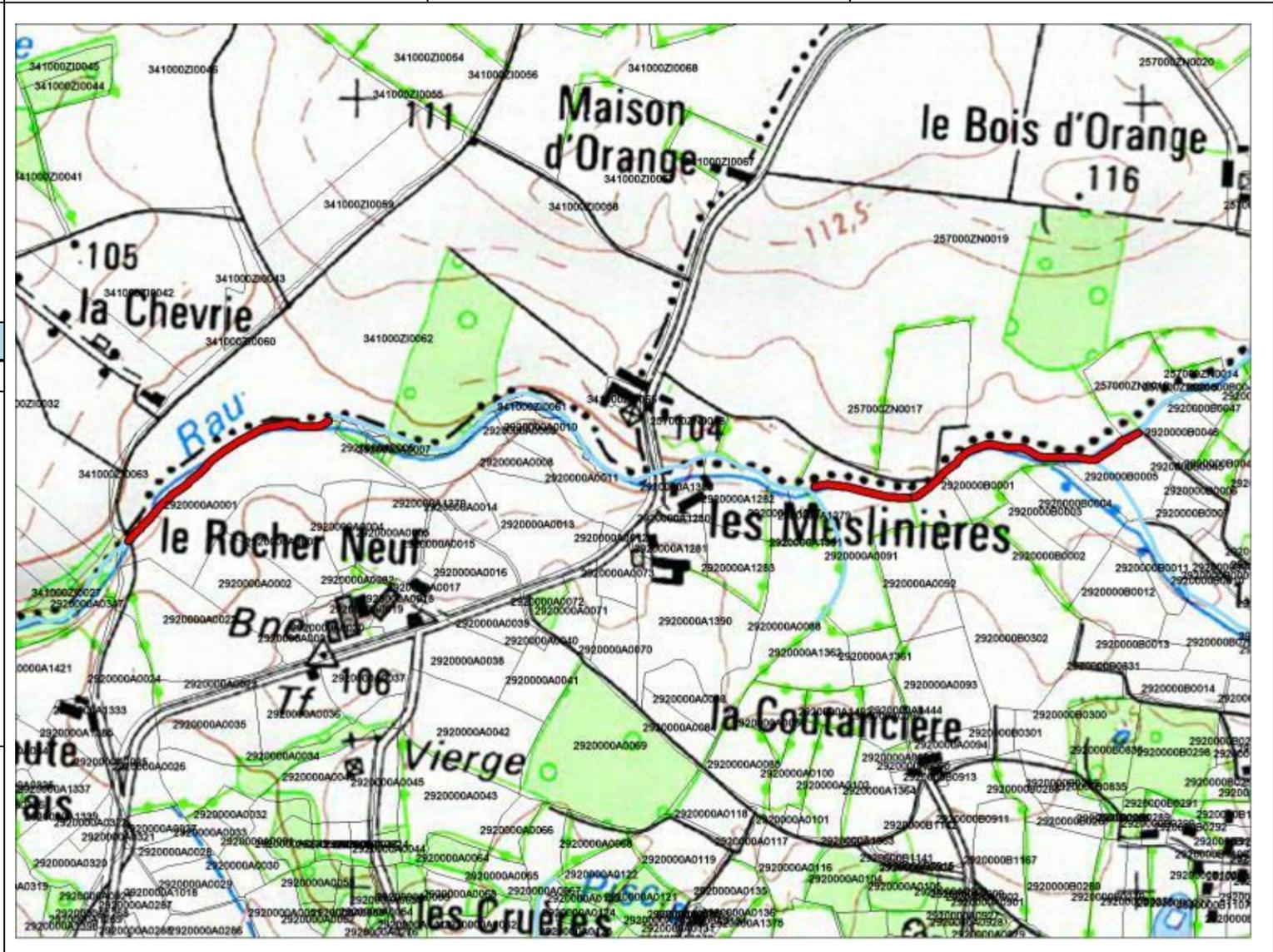
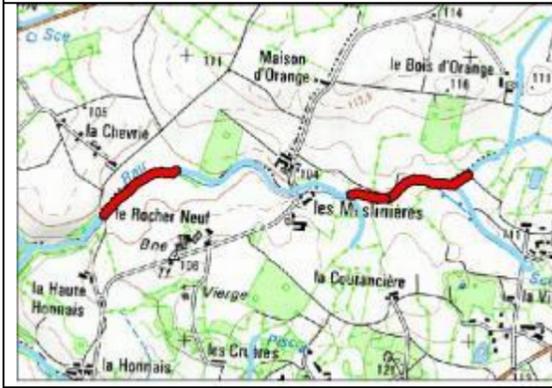
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Douétel (ruisseau du)	SAINT-MARC-LE-BLANC- 35292	DOUESEGO02	TRAV00153



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,8 m Profondeur moyenne : 0,6 m Linéaire : 758 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 27 m³ Blocs 100-200 mm : 600 Unités Banquette végétale : 27 m³ (Reprise des matériaux présents sur le merlon de berge et des mottes d'hélophytes présents dans le lit pour la confection des banquettes) Coût : 11370 € TTC Techniques préconisées : P1/P4</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Diversification et restauration du lit

Masse d'eau : La Loisanse et ses affluents Cours d'eau : Sévinais (ruisseau de la) Commune : SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257 Code du segment : SEVISEG002 Identifiant travaux : TRAV01622

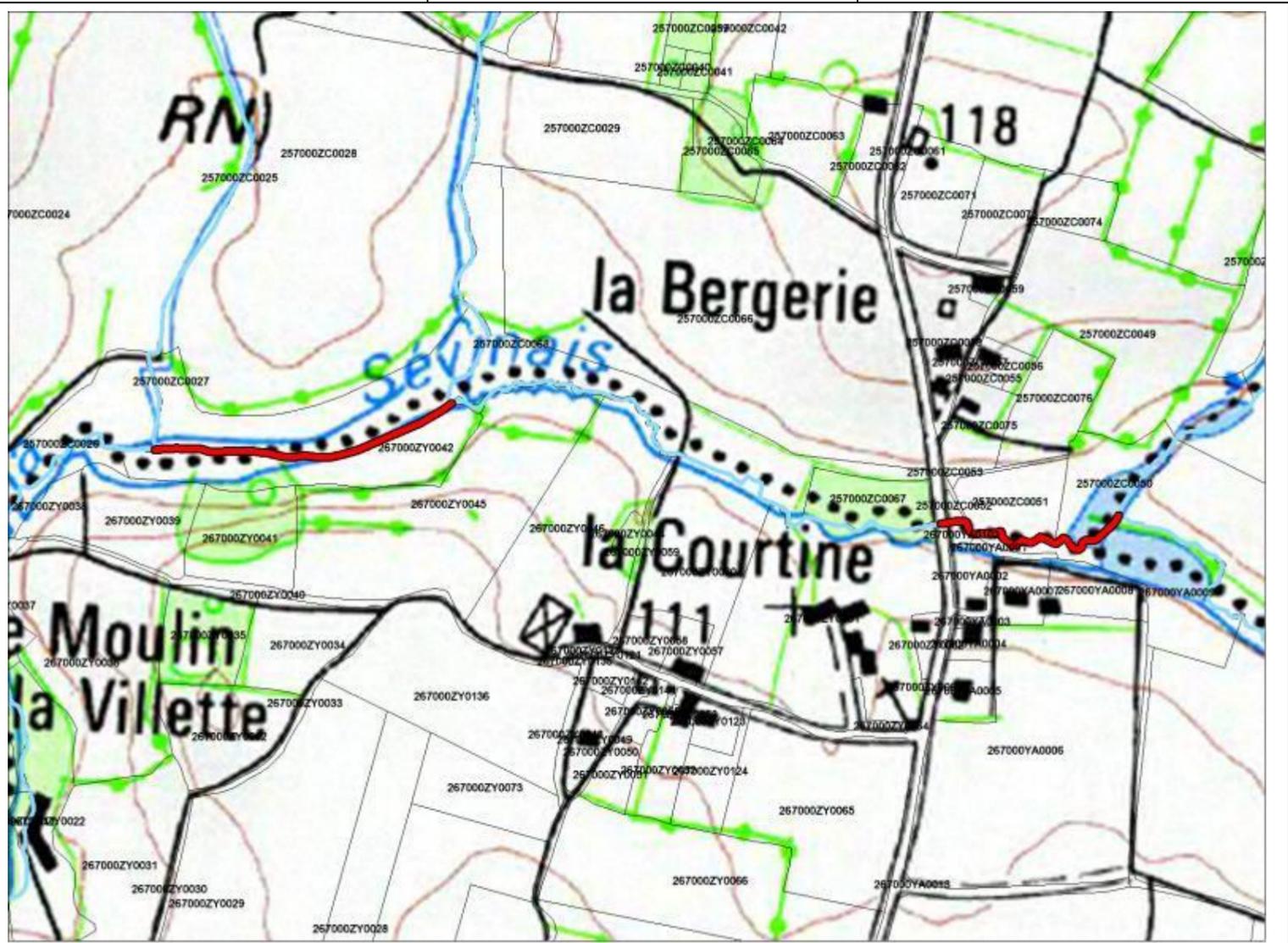
La Loisanse et ses affluents

Sévinais (ruisseau de la)

SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257

SEVISEG002

TRAV01622



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 1,3 m
 Profondeur moyenne : 0,4 m
 Linéaire : 186 ml

Caractéristiques techniques
 Banquette végétale : 10 m³
 Des souches/branchages morts pourront être disposés, pour former des petits bouchons, et diversifier les habitats.

Coût : 2790 € TTC
 Techniques préconisées : P4

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.

A la vue de la flore attenante, les banquettes végétales vont devenir un support intéressant pour une colonisation rapide de la végétation.

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

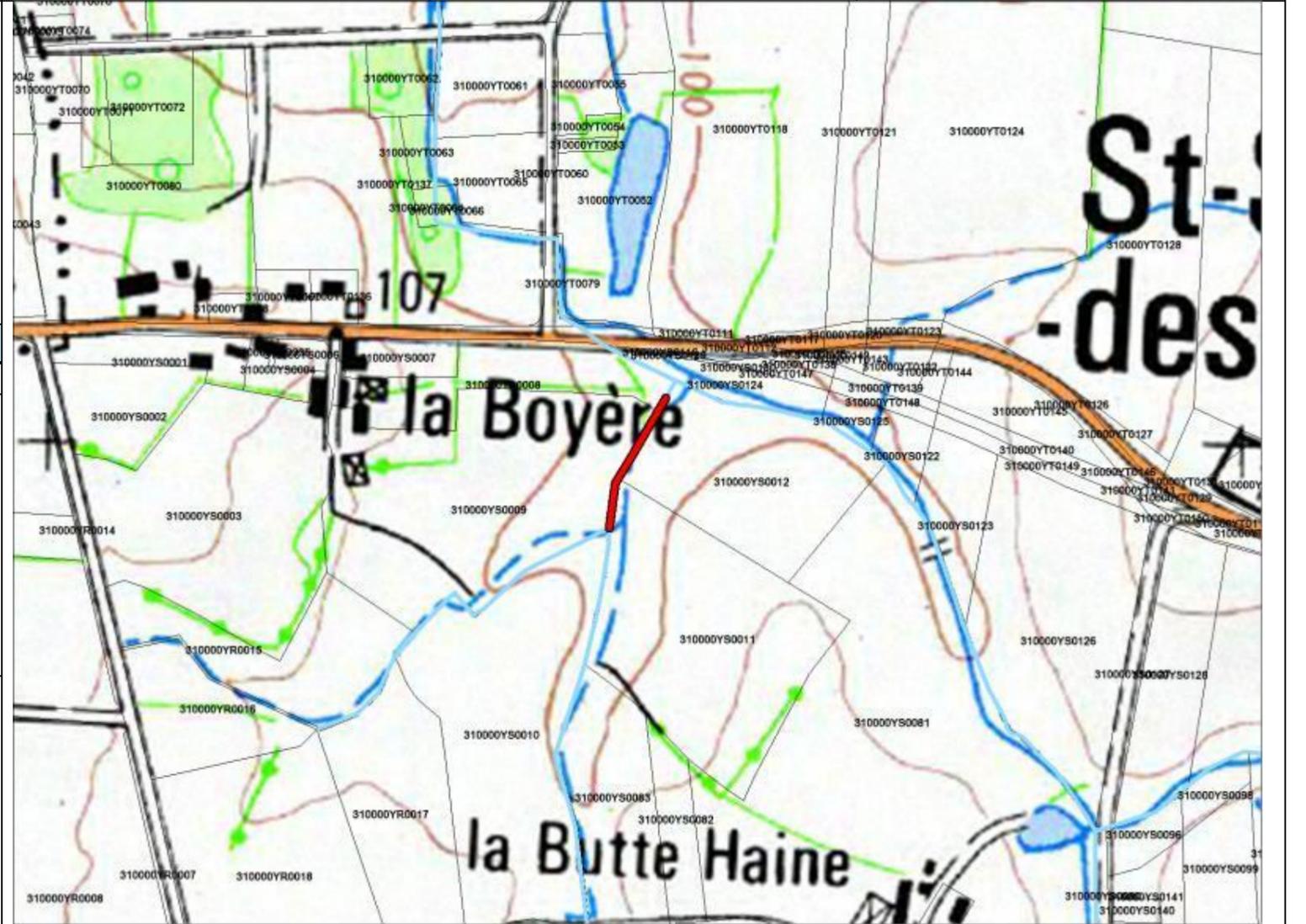
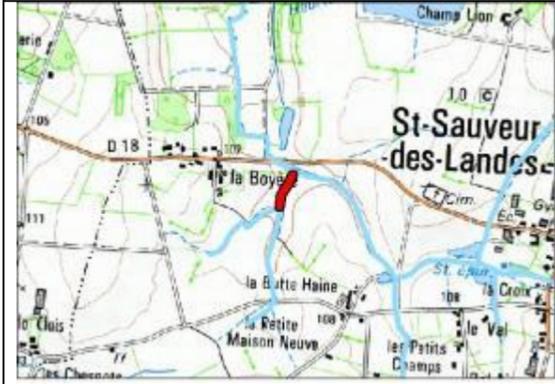
Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Butte Haine (ruisseau de la)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310	BUTTSEGO01	TRAVO2413



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,8 m Profondeur moyenne : 1,0 m Linéaire : 121 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 8 m³</p> <p>Coût : 1815 € TTC Techniques préconisées : P3</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p> <p>Le dépôt de granulats va permettre également de rehausser le fond du lit et de la nappe.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

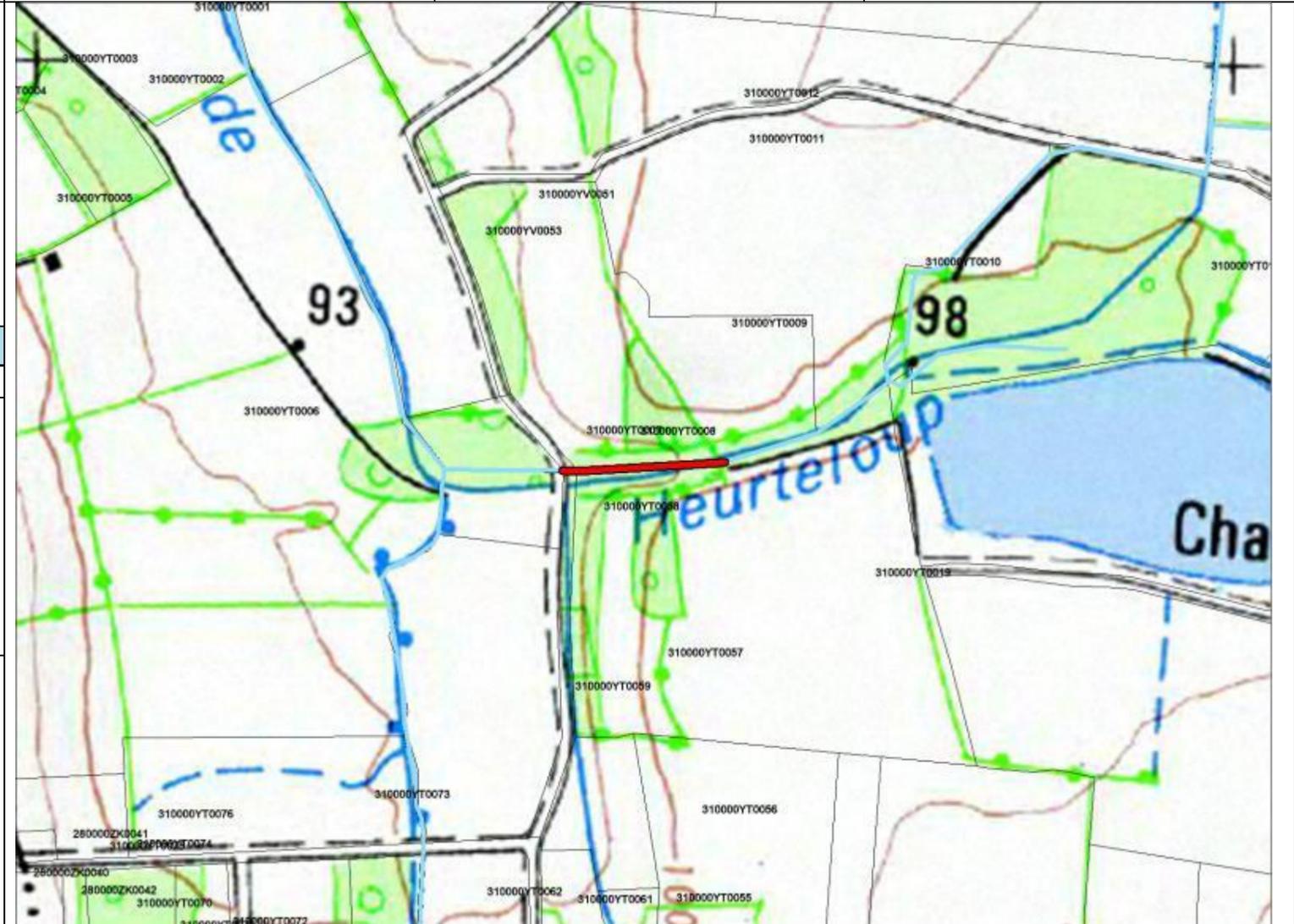
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Heurteloup (ruisseau de)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310	HEURSEG001	TRAVO2469



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 0,7 m Profondeur moyenne : 0,6 m Linéaire : 136 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 10 m³</p> <p>Coût : 2040 € TTC Techniques préconisées : P3</p>	Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Diversification et restauration du lit

Masse d'eau : La Minette et ses affluents Cours d'eau : Minette (rivière la) Commune : ROMAGNE- 35243 Code du segment : MINESEG001 Identifiant travaux : TRAV05155



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 2,2 m
 Profondeur moyenne : 0,8 m
 Linéaire : 411 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 80 m³
 Blocs 200-400 mm : 150 Unités

Coût : 14075 € TTC
 Techniques préconisées : P2

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.
 Les recharges en granulats vont faciliter également le débordement du cours d'eau.

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

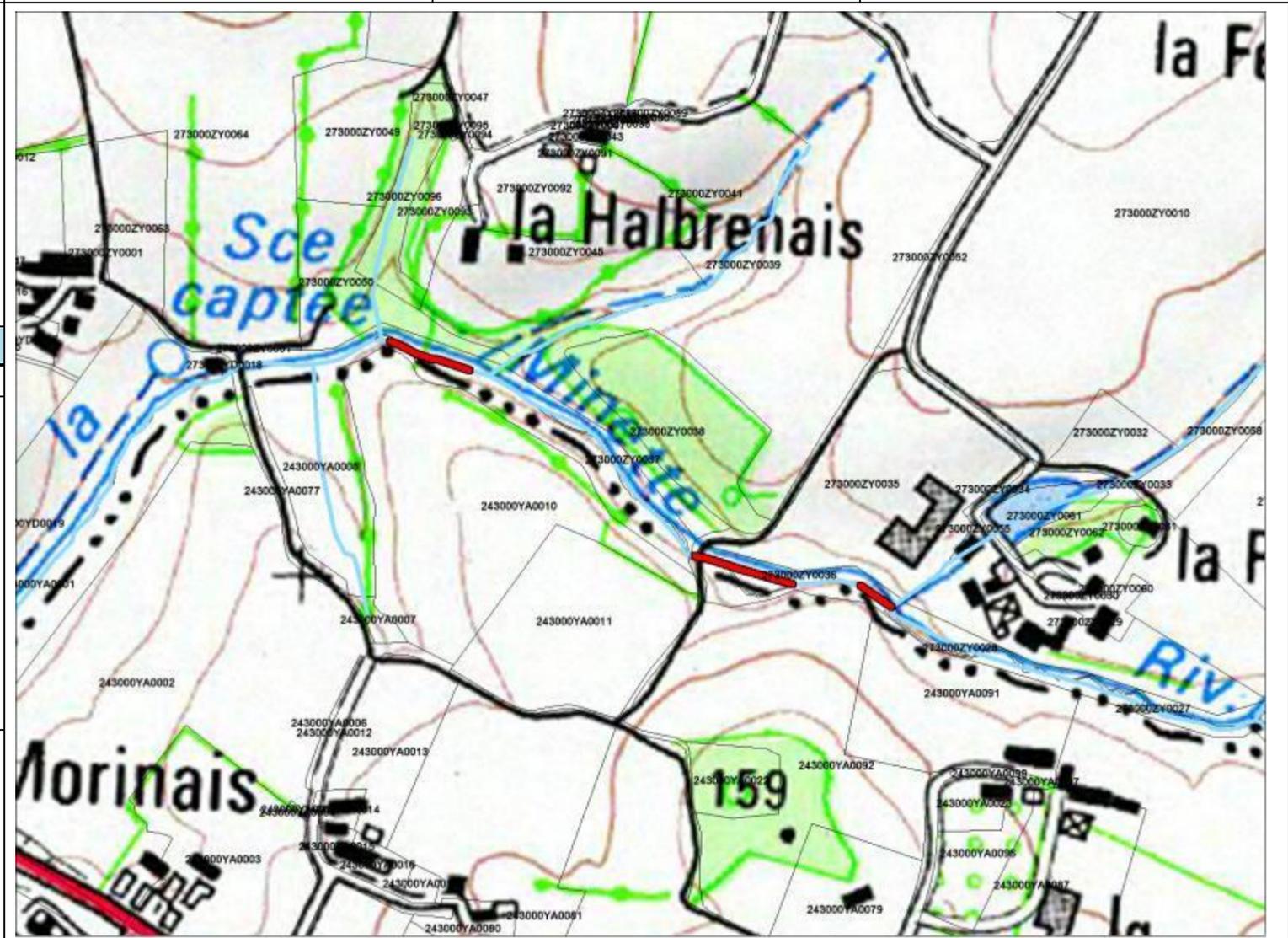
Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	ROMAGNE- 35243	MINESEGO02	TRAV05173



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 3,3 m Profondeur moyenne : 1,2 m Linéaire : 187 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 40 m³ Blocs 200-400 mm : 55 Unités</p> <p>Coût : 5780 € TTC Techniques préconisées : P2</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

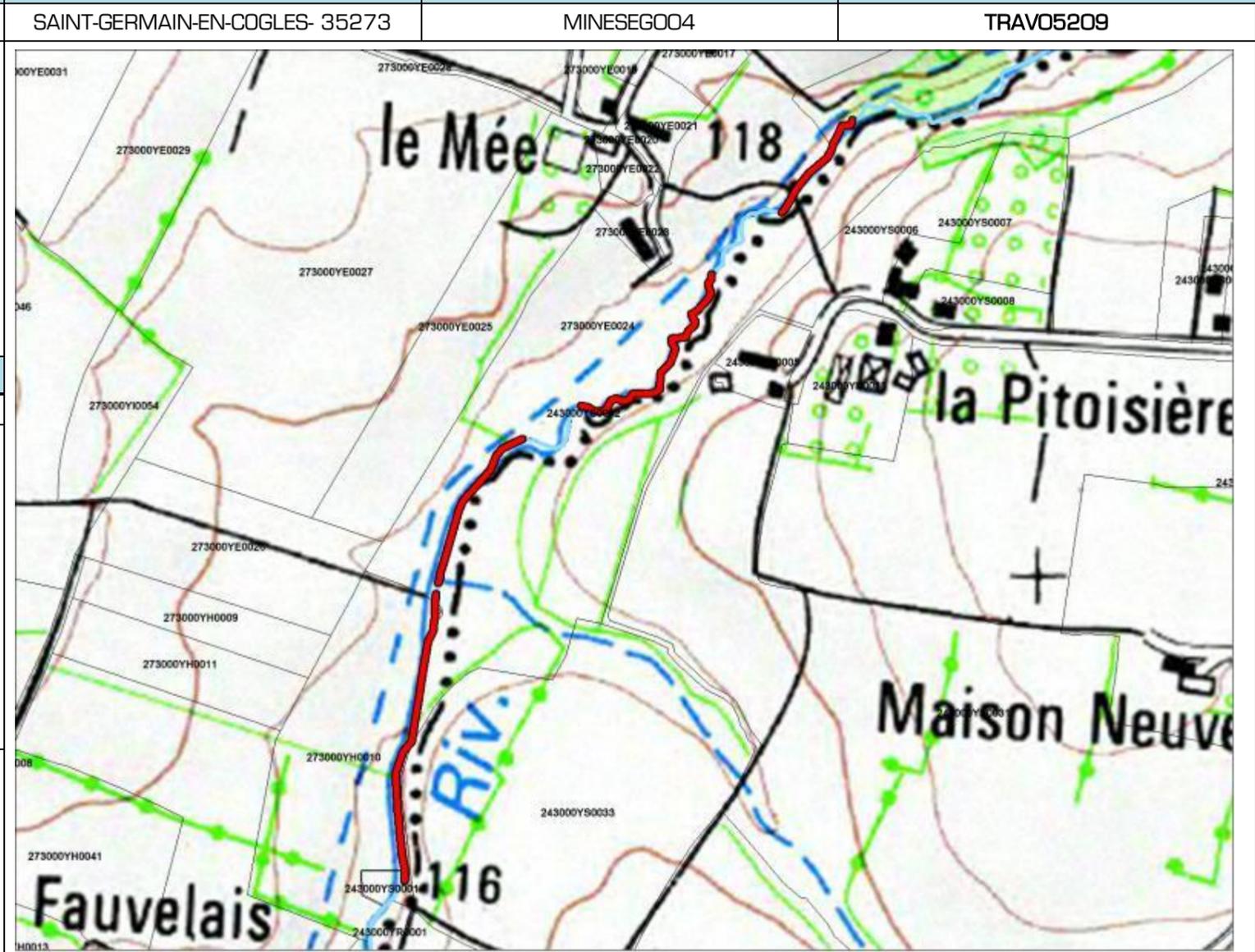
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Diversification et restauration du lit

Masse d'eau : La Minette et ses affluents Cours d'eau : Minette (rivière la) Commune : SAINT-GERMAIN-EN-COGLES- 35273 Code du segment : MINESEGOO4 Identifiant travaux : TRAVO5209



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,1 m Profondeur moyenne : 0,8 m Linéaire : 713 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 100 m³ Blocs 200-400 mm : 700 Unités</p> <p>Coût : 19550 € TTC Techniques préconisées : P1</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p> <p>ATTENTION : zone de présence de l'aqueduc de EBR. L'action consiste à seulement déposer quelques blocs pour diversifier les habitats et renforcer quelques radiers avec une recharge. Cela n'entraîne aucune conséquence vis-à-vis de l'aqueduc. Cette action devra néanmoins être validée par EBR.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux
 Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement
 Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Diversification et restauration du lit

Masse d'eau : La Minette et ses affluents Cours d'eau : Villée (ruisseau de) Commune : SAINT-OUEN-DES-ALLEUX- 35304 Code du segment : VILLSEGO02 Identifiant travaux : TRAV00683



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 3,6 m Profondeur moyenne : 1,4 m Linéaire : 212 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 80 m³ Blocs 200-400 mm : 170 Unités</p> <p>Coût : 3180 € TTC Techniques préconisées : P1</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Diversification et restauration du lit

Masse d'eau : La Minette et ses affluents Cours d'eau : Villée (ruisseau de) Commune : SAINT-OUEN-DES-ALLEUX- 35304 Code du segment : VILLSEG003 Identifiant travaux : TRAV00700



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 2,3 m
 Profondeur moyenne : 0,6 m
 Linéaire : 370 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 25 m³
 Blocs 200-400 mm : 300 Unités

Coût : 5550 € TTC
 Techniques préconisées : P1

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Diversification et restauration du lit (priorité 2)

Masse d'eau : La Loisanse et ses affluents
 Cours d'eau : Barlais (ruisseau de la)
 Commune : SELLE-EN-COGLES (LA)- 35323
 Code du segment : BARLSEGO03
 Identifiant travaux : TRAVO1384



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 1,1 m
 Profondeur moyenne : 0,6 m
 Linéaire : 447 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 30 m³
 Blocs 200-400 mm : 100 Unités

Coût : 6705 € TTC
 Techniques préconisées : P2

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.

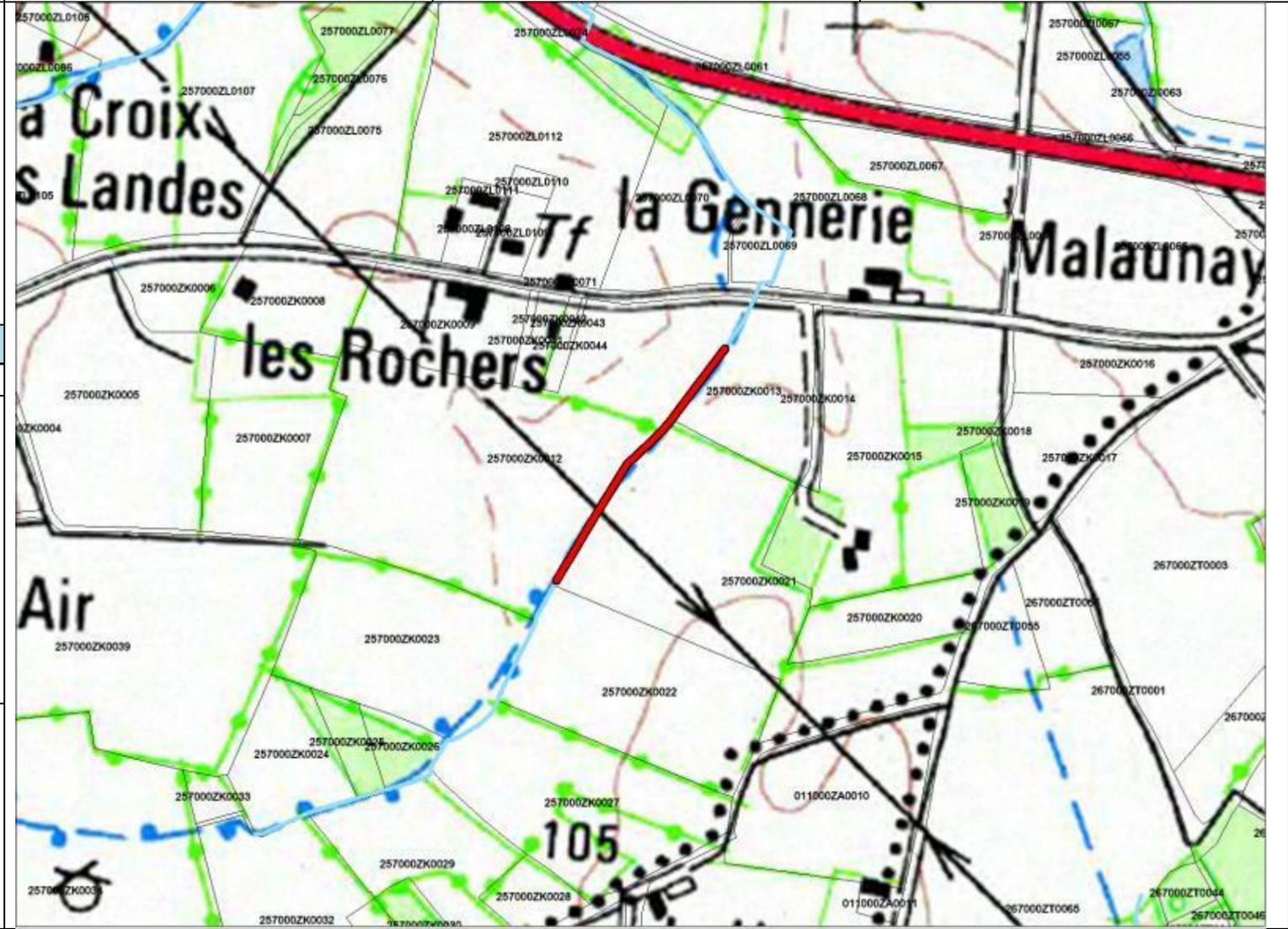
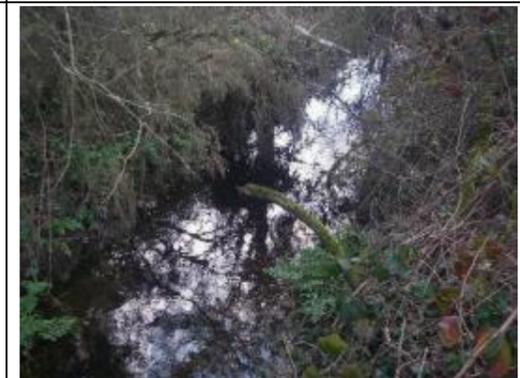
Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux

La Loisance et ses affluents Bel Air (ruisseau de) SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257 BELASEG001 TRAVO4803



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,6 m Profondeur moyenne : 0,6 m Linéaire : 242 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 30 m³ Blocs 200-400 mm : 50 Unités</p> <p>Coût : 3630 € TTC Techniques préconisées : P2</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Diversification et restauration du lit (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisanse et ses affluents	Bouillon (ruisseau du)	SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257	BOUISEGOO2	TRAV00771



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 4,0 m Profondeur moyenne : 1,0 m Linéaire : 304 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 60 m³ Blocs 200-400 mm : 100 Unités</p> <p>Coût : 15200 € TTC Techniques préconisées : P2</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

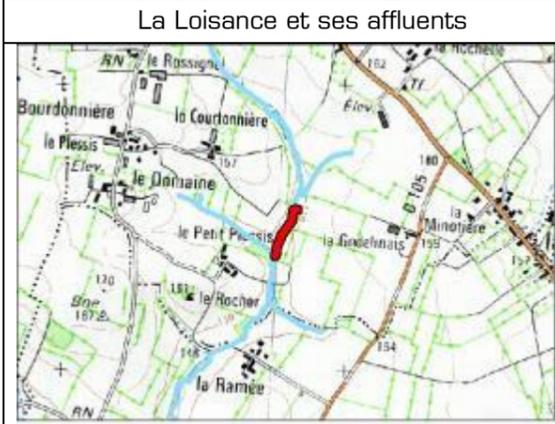
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Diversification et restauration du lit (priorité 2)

Masse d'eau La Loisanche et ses affluents Cours d'eau Echelles (ruisseau des) Commune POILLEY- 35230 Code du segment ECHESEGO02 Identifiant travaux TRAV01142



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 0,5 m
 Profondeur moyenne : 0,1 m
 Linéaire : 195 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 10 m³
 Blocs 200-400 mm : 150 Unités

Coût : 2925 € TTC
 Techniques préconisées : P1

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.

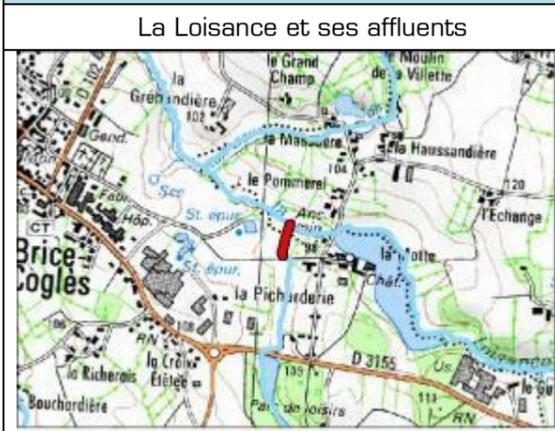
Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein

Masse d'eau La Loisance et ses affluents Cours d'eau Brûlais (ruisseau de la) Commune SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257 Code du segment BRULSEGO03 Identifiant travaux TRAVO4681



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,8 m Profondeur moyenne : 1,3 m Linéaire : 113 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 120 m³</p> <p>Coût : 11536 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Fretay (ruisseau de)	CHATELLIER (LE)- 35071	FRETSEGOO2	TRAV00868



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,5 m Profondeur moyenne : 0,8 m Linéaire : 551 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 300 m³</p> <p>Coût : 15004 € TTC Techniques préconisées : P3</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Loisanche et ses affluents Saint Crespin (ruisseau de) SAINT-MARC-LE-BLANC- 35292 STCRSEGO02 TRAV03199



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 2,2 m
 Profondeur moyenne : 0,8 m
 Linéaire : 456 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 250 m³

Coût : 11380 € TTC
 Techniques préconisées : P6

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

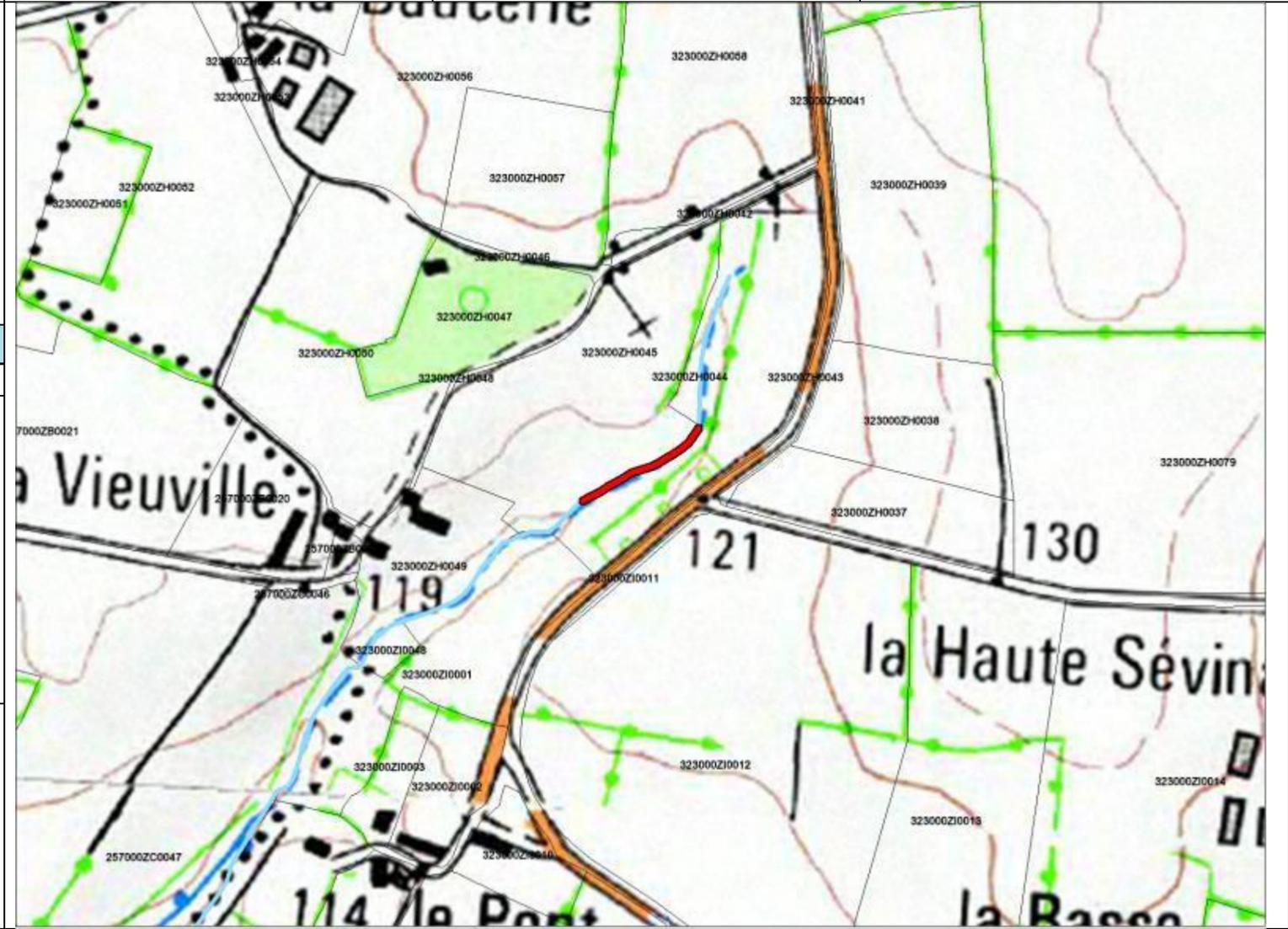
Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.
 Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Sévinais (ruisseau de la)	SELLE-EN-COGLES (LA)- 35323	SEVISEG001	TRAV01615



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 0,9 m Profondeur moyenne : 0,8 m Linéaire : 116 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 40 m³</p> <p>Coût : 3393 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

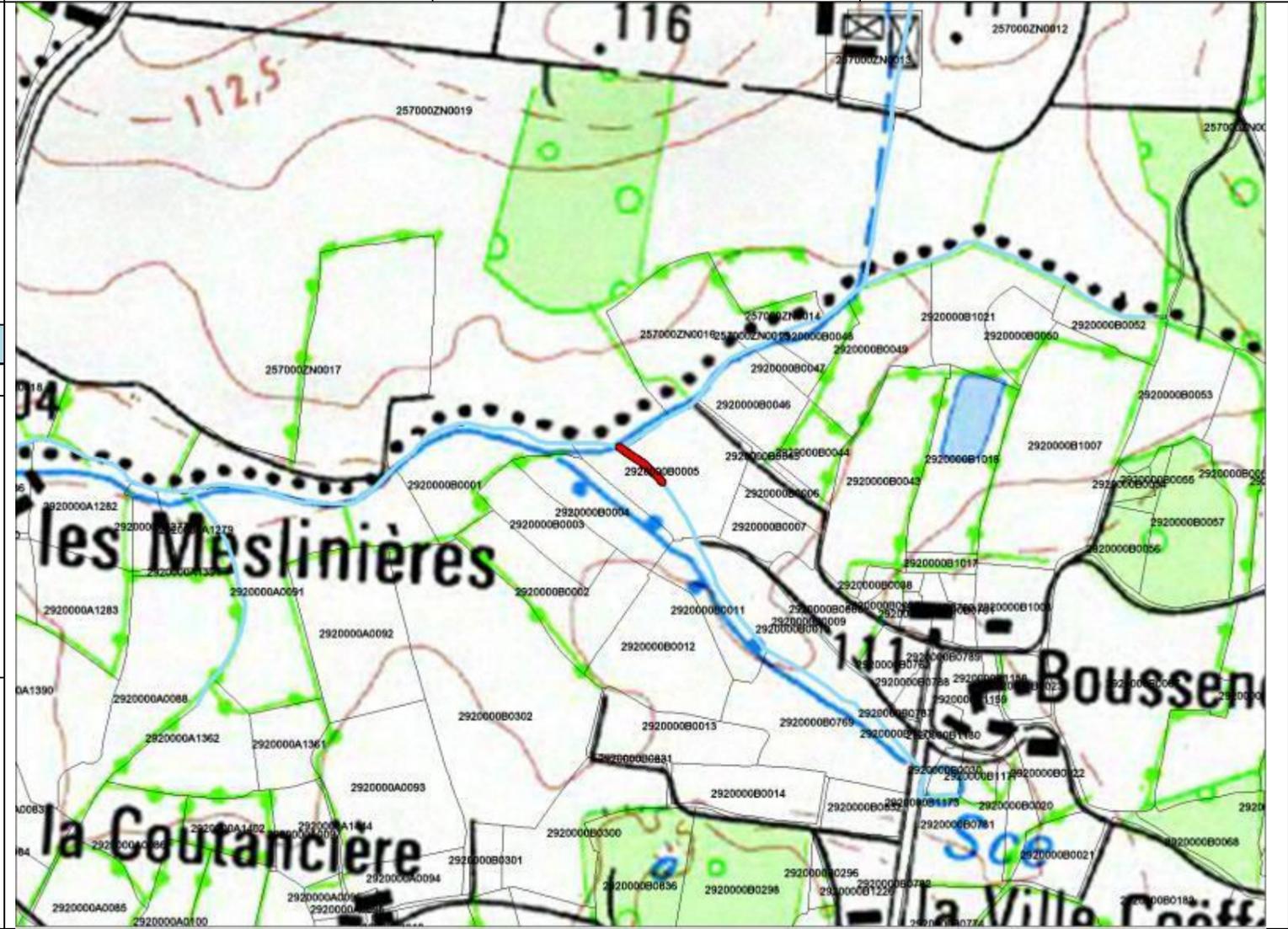
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Loisanche et ses affluents Ville Coëffée (ruisseau de la) SAINT-MARC-LE-BLANC- 35292 VCOESEGO01 TRAV00197



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,2 m Profondeur moyenne : 1,0 m Linéaire : 47 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 20 m³</p> <p>Coût : 1739 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Ville Courte (ruisseau de)	CHATELLIER (LE)- 35071	VCOUSEG001	TRAV00924



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,2 m Profondeur moyenne : 0,9 m Linéaire : 889 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 450 m³ Blocs 200-400 mm : 180 Unités</p> <p>Coût : 36446 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p> <p>Il est proposé de disposer également quelques blocs afin d'aider à la rehausse du fond du lit.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

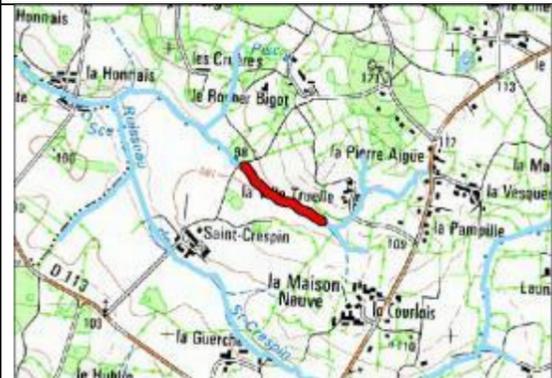
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Loisanche et ses affluents Ville Truelle (ruisseau de la) SAINT-MARC-LE-BLANC- 35292 VTRUSEG002 TRAV03115



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,2 m Profondeur moyenne : 1,2 m Linéaire : 350 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 200 m³ Blocs 200-400 mm : 100 Unités</p> <p>Coût : 24640 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

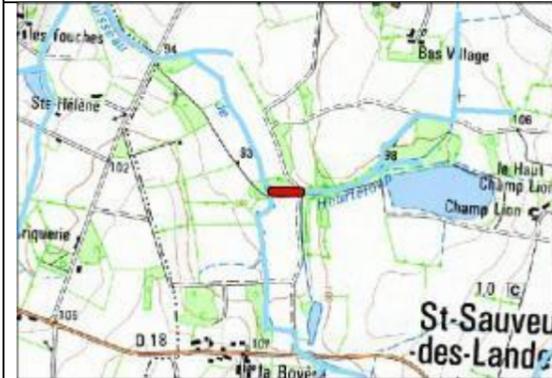
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Heurteloup (ruisseau de)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310	HEURSEG001	TRAVO2467



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 0,8 m Profondeur moyenne : 0,8 m Linéaire : 99 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 35 m³</p> <p>Coût : 3802 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

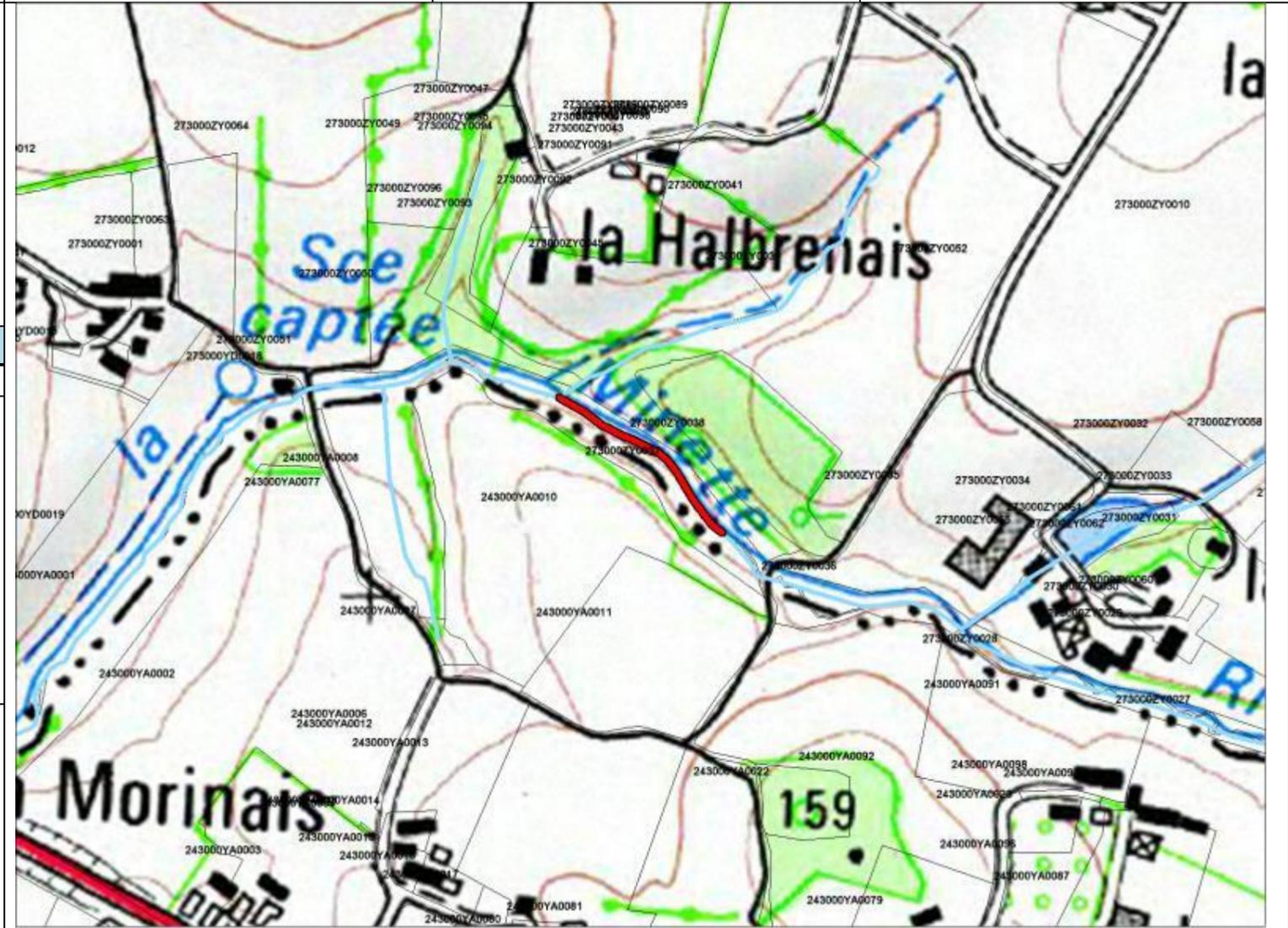
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Minette et ses affluents Minette (rivière la) ROMAGNE- 35243 MINESEGOO2 TRAV05176



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 3,5 m Profondeur moyenne : 2,8 m Linéaire : 182 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 130 m³</p> <p>Coût : 74317 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

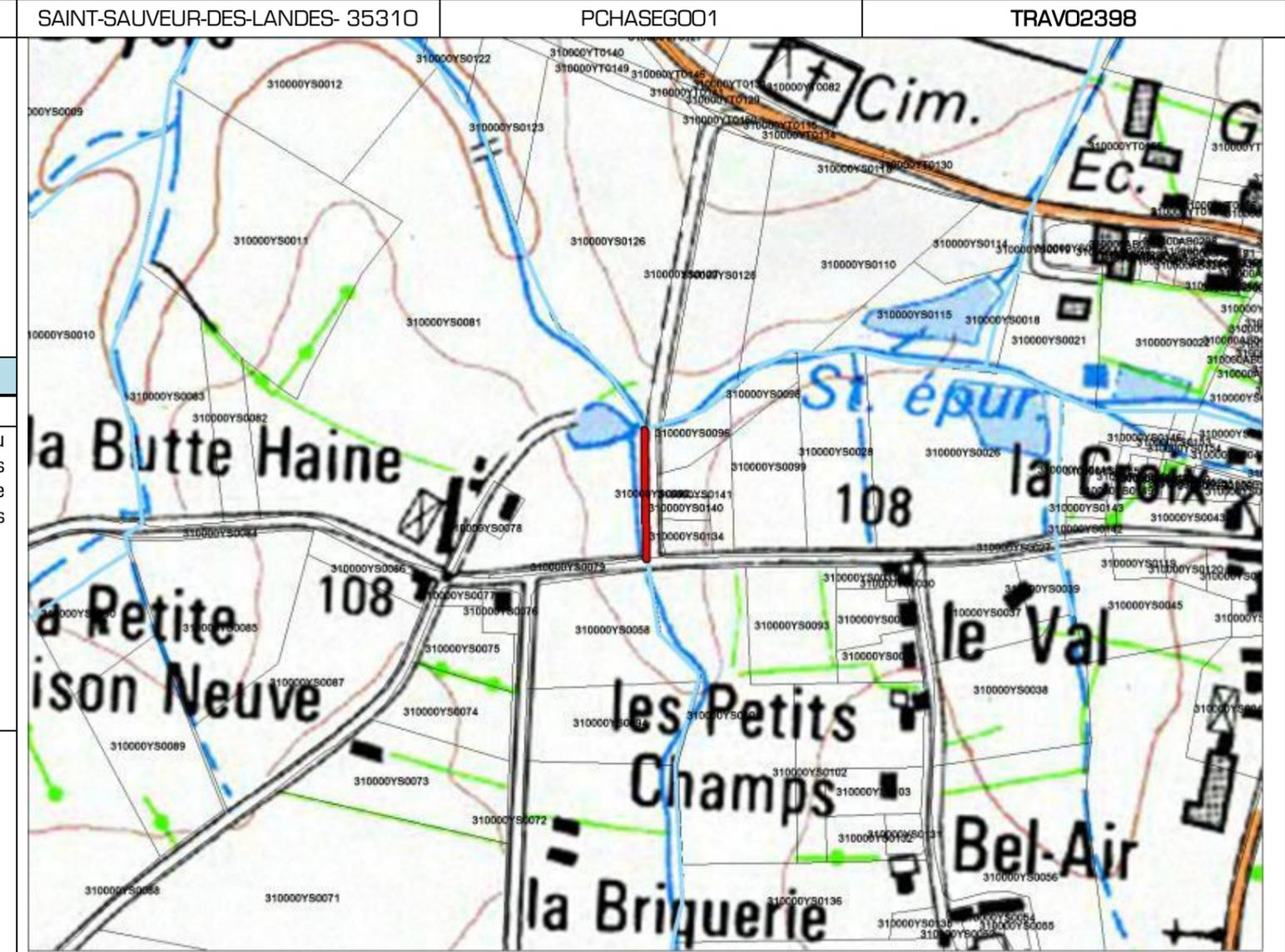
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein

Masse d'eau La Minette et ses affluents Cours d'eau Petits Champs (ruisseau des) Commune SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310 Code du segment PCHASEGOO1 Identifiant travaux TRAVO2398



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 0,7 m Profondeur moyenne : 0,9 m Linéaire : 109 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 30 m³</p> <p>Coût : 3908 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

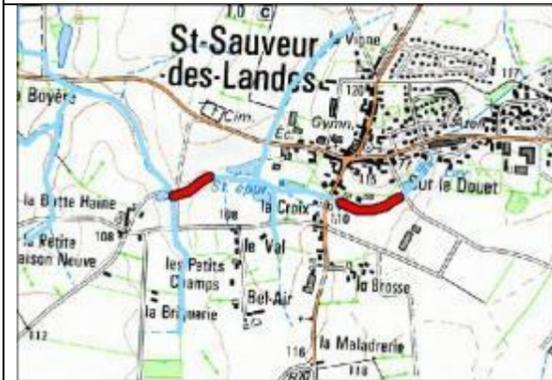
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Minette et ses affluents Saint Sauveur (ruisseau de) SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310 STSASEG001 TRAVO2352



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,2 m Profondeur moyenne : 1,7 m Linéaire : 364 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 600 m³</p> <p>Coût : 44692 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en plein			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Saint Sauveur (ruisseau de)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310	STSASEG002	TRAVO2353



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,0 m Profondeur moyenne : 1,5 m Linéaire : 279 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 300 m³</p> <p>Coût : 33674 € TTC Techniques préconisées : P6</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

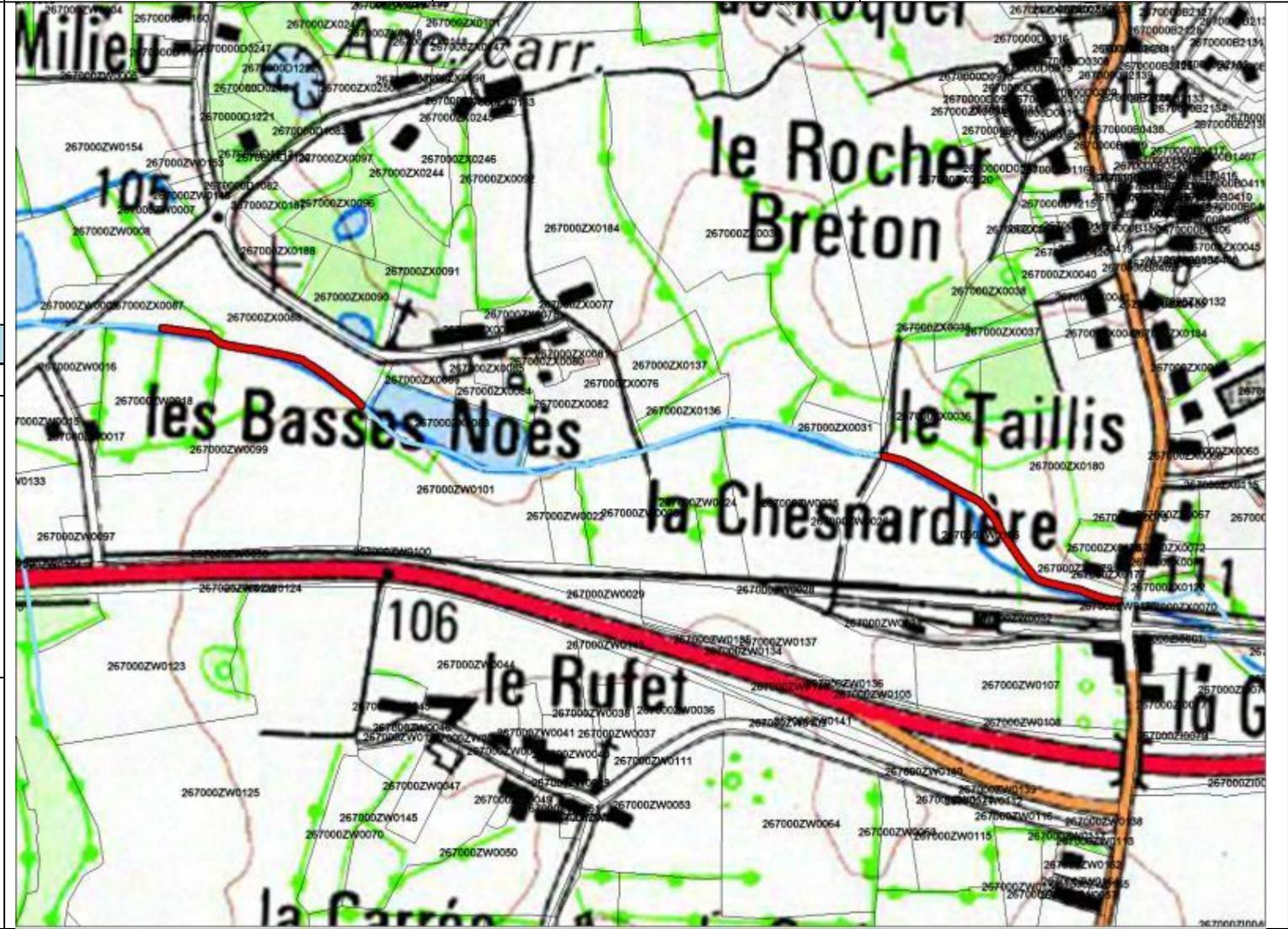
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux

La Loisanse et ses affluents Brûlais (ruisseau de la) SAINT-ETIENNE-EN-COGLES- 35267 BRULSEG001 TRAV04656



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 3,0 m Profondeur moyenne : 1,2 m Linéaire : 425 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 100 m³</p> <p>Coût : 6375 € TTC Techniques préconisées : P5</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

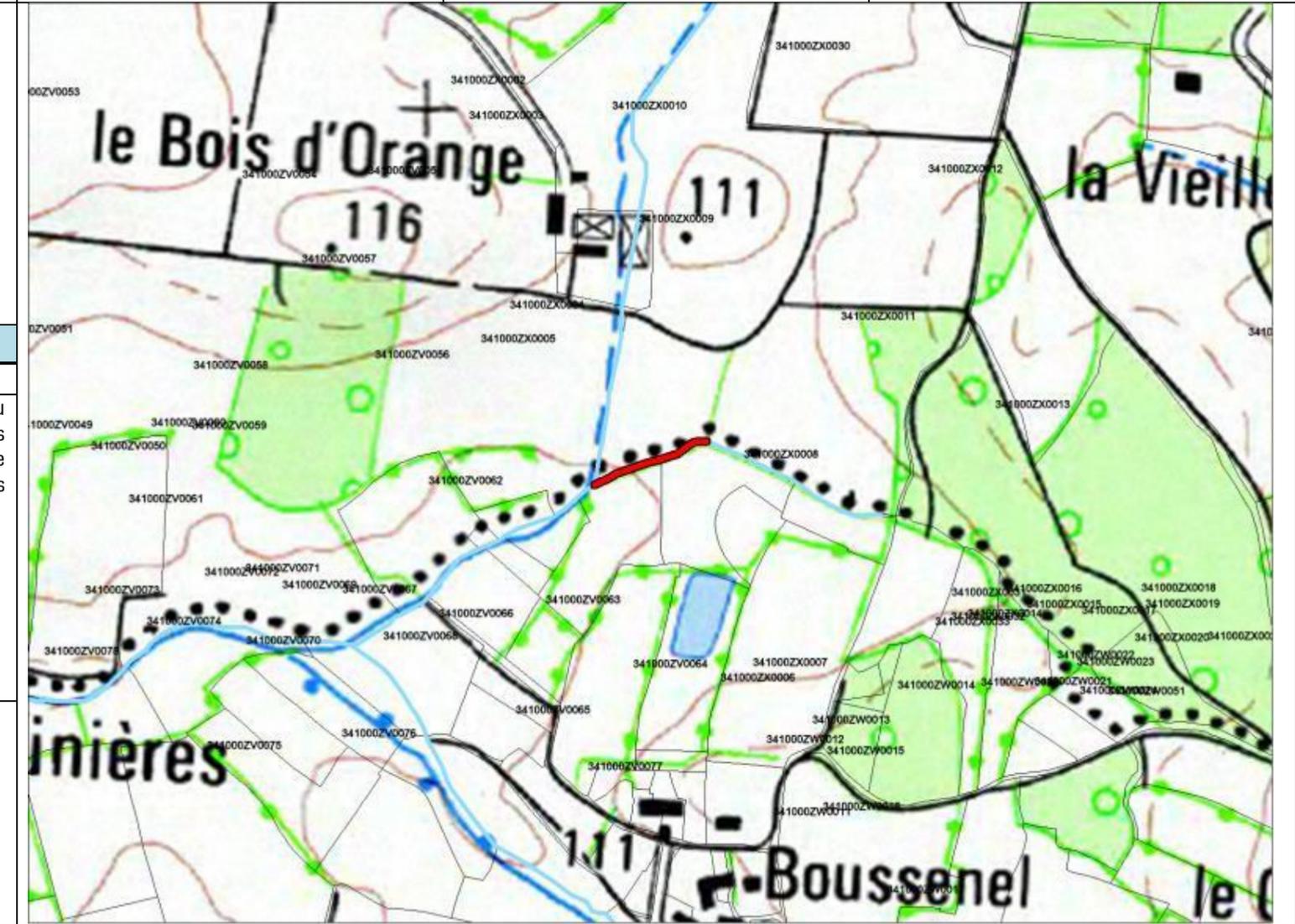
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Loisanche et ses affluents Commun (ruisseau du) SAINT-MARC-LE-BLANC- 35292 COMMSEG001 TRAV00179



Description et justification de l'intervention

Description
Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 1,5 m
 Profondeur moyenne : 0,7 m
 Linéaire : 103 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 25 m³

 Coût : 1545 € TTC
 Techniques préconisées : P5

Justification
 Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux
 Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement
 Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.
 Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement
 Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisanse et ses affluents	Desnière (ruisseau de la)	SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257	DESNSEGO01	TRAVO1666



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,3 m Profondeur moyenne : 1,6 m Linéaire : 400 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 80 m³</p> <p>Coût : 6000 € TTC Techniques préconisées : P5</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

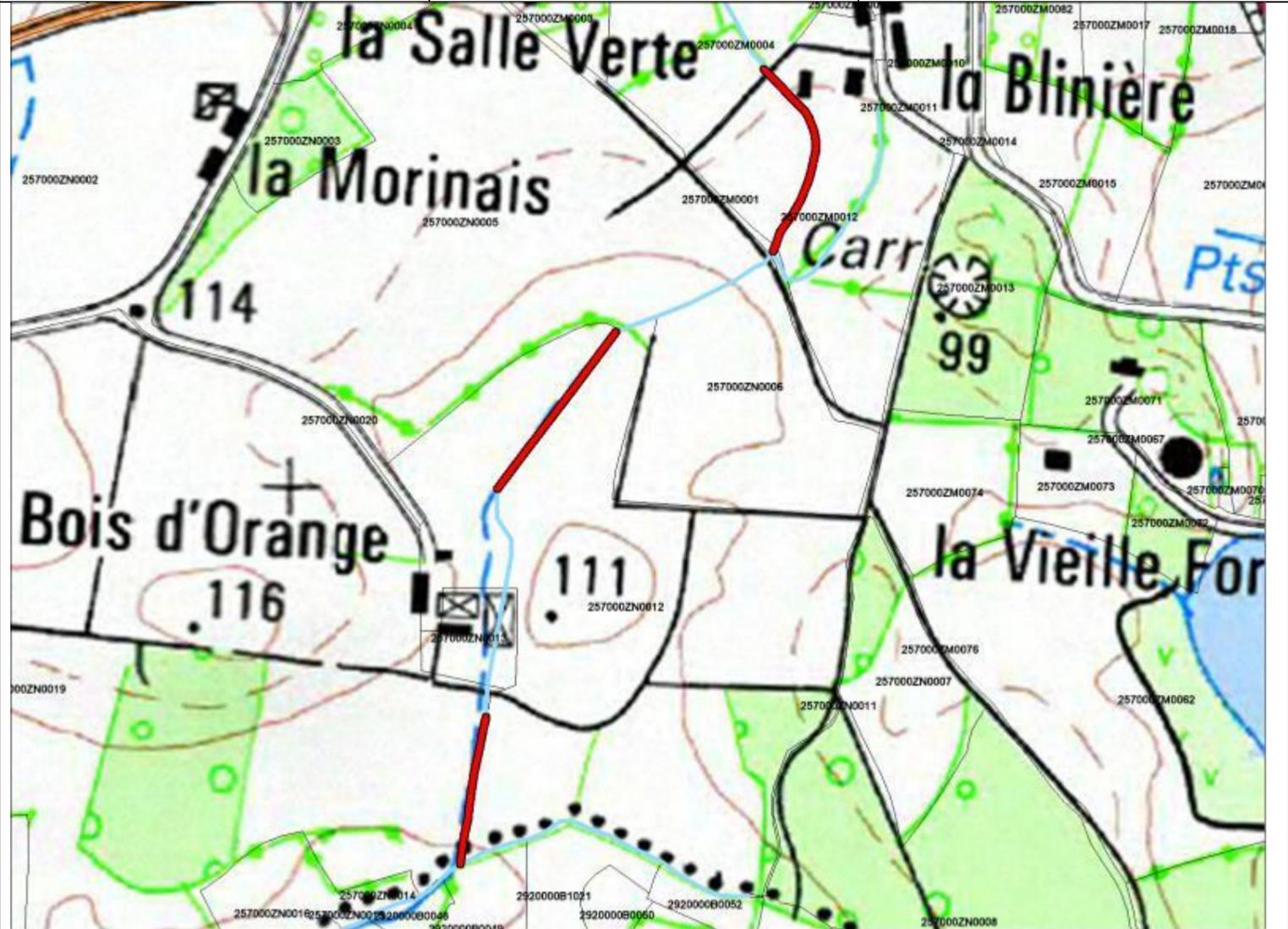
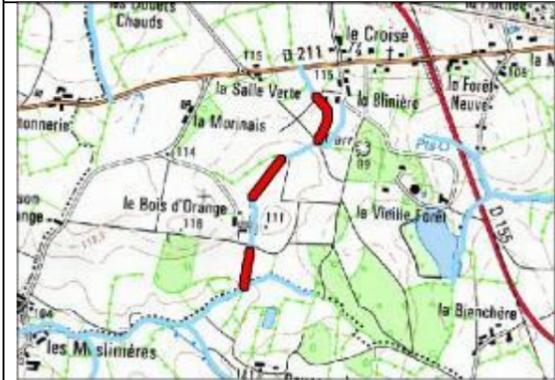
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Loisanse et ses affluents Douétel (ruisseau du) SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257 DOUESEGOO1 TRAV00129



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,6 m Profondeur moyenne : 1,2 m Linéaire : 464 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 150 m³</p> <p>Coût : 6960 € TTC Techniques préconisées : P5</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

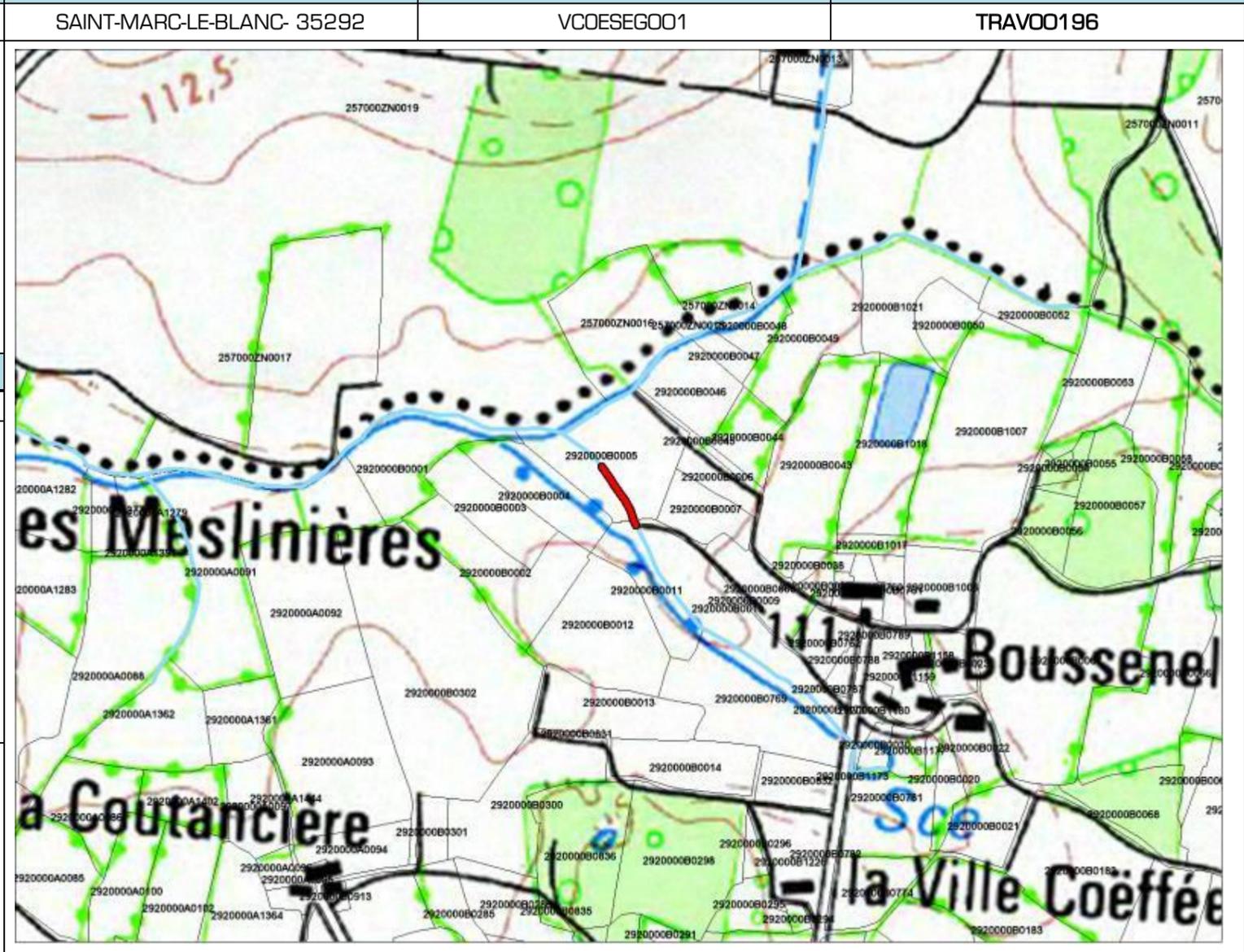
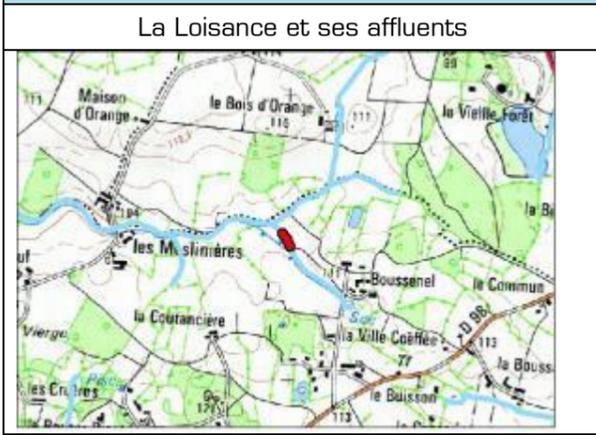
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche

Masse d'eau La Loisanse et ses affluents Cours d'eau Ville Coëffée (ruisseau de la) Commune SAINT-MARC-LE-BLANC- 35292 Code du segment VCOESEGO01 Identifiant travaux TRAV00196



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 1,4 m
 Profondeur moyenne : 0,4 m
 Linéaire : 59 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 12 m³

Coût : 885 € TTC
 Techniques préconisées : P5

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.
 Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

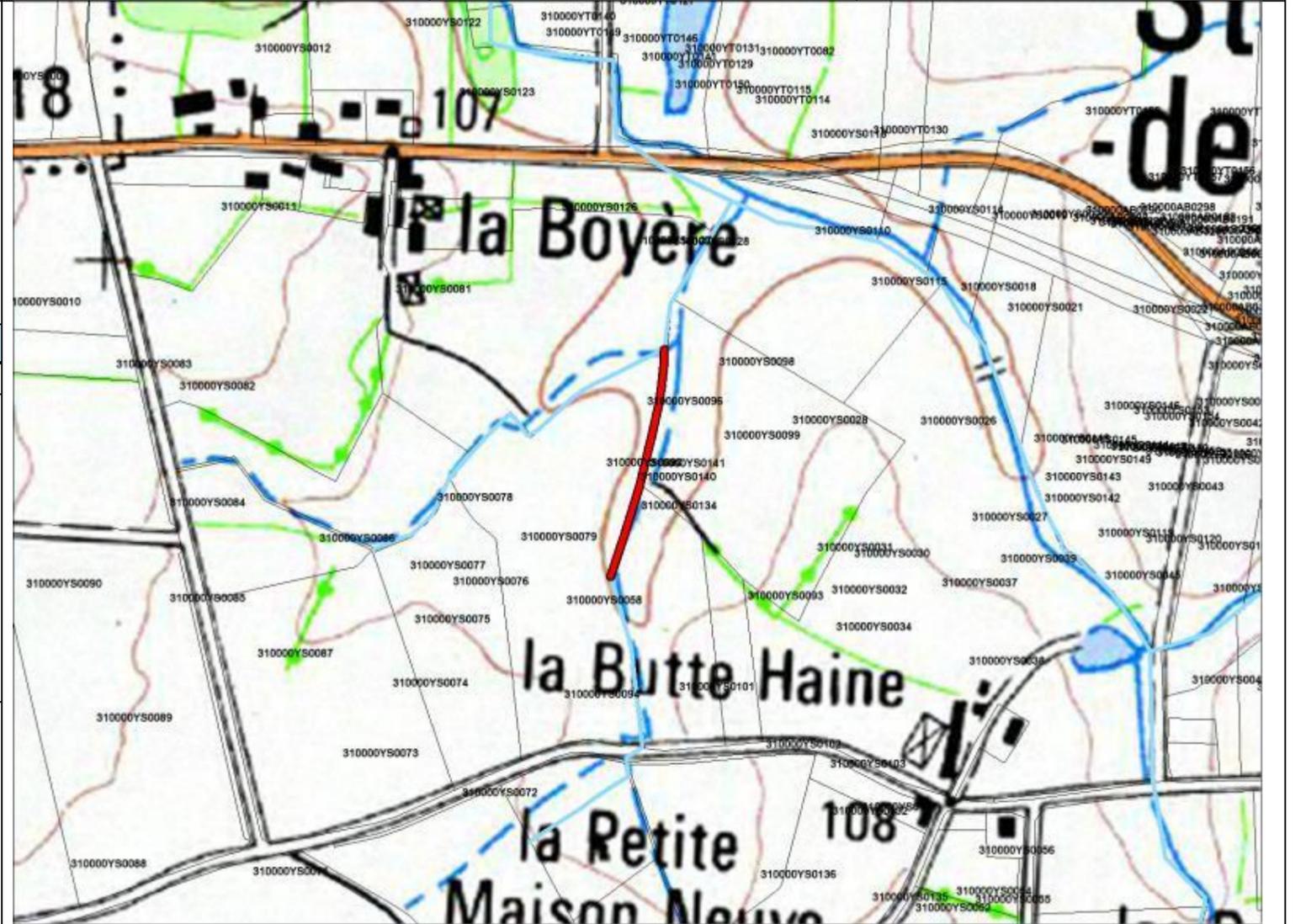
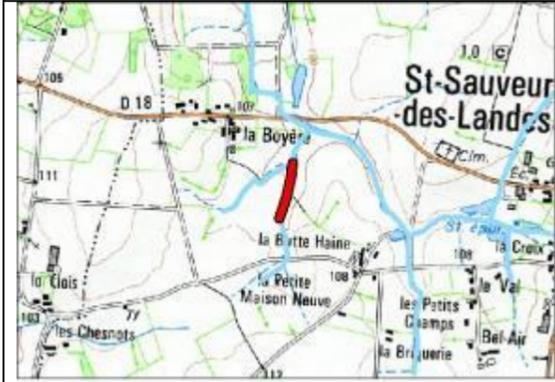
Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Bouturage de saule possible et repiquage des hélrophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Minette et ses affluents Butte Haine (ruisseau de la) SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310 BUTTSEGOO1 TRAVO2412



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,6 m Profondeur moyenne : 1,1 m Linéaire : 197 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 50 m³</p> <p>Coût : 2955 € TTC Techniques préconisées : P5</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

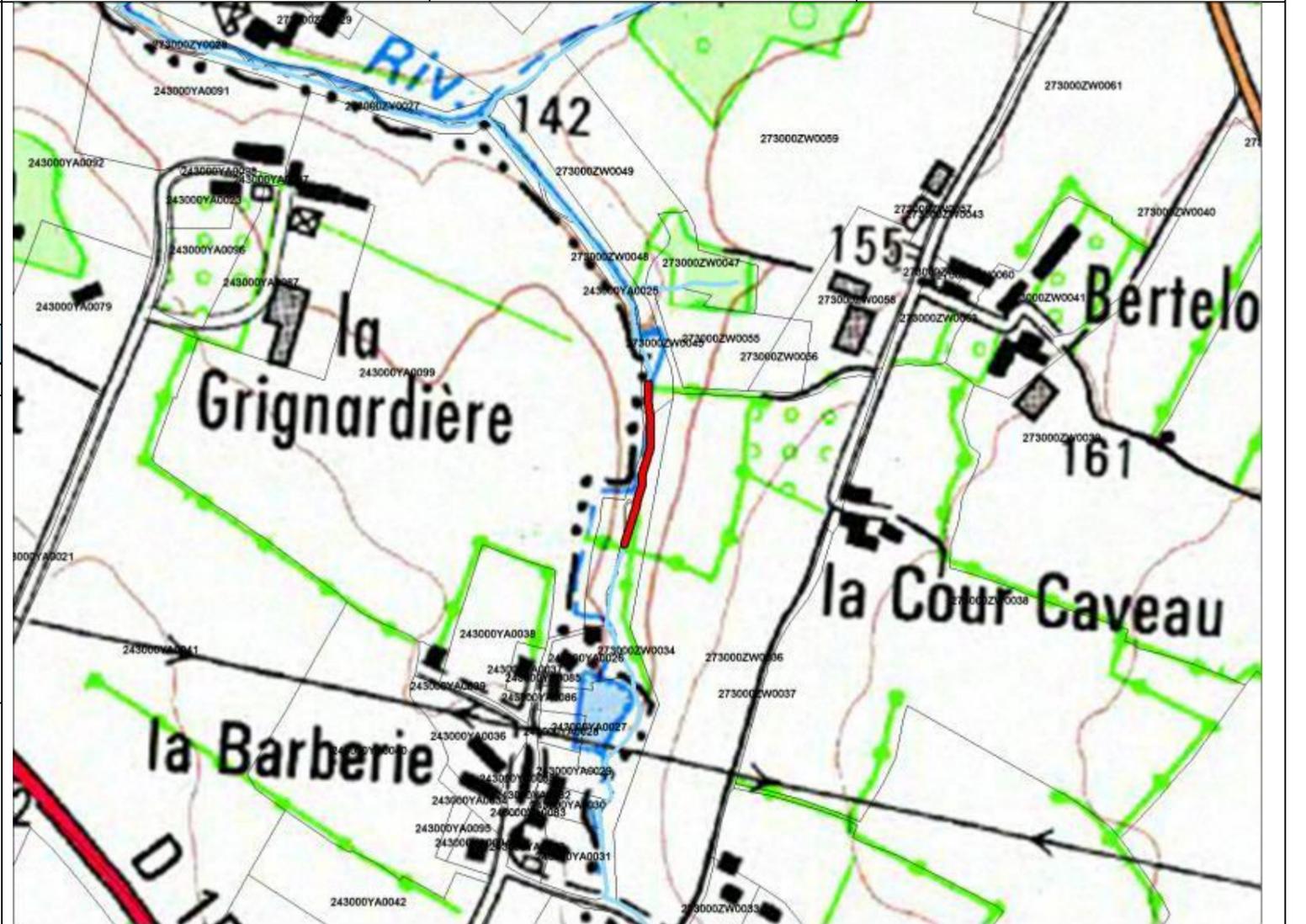
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	ROMAGNE- 35243	MINESEG001	TRAV05154



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 0,4 m Profondeur moyenne : 0,2 m Linéaire : 137 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 15 m³</p> <p>Coût : 2055 € TTC Techniques préconisées : P5</p>	Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux

La Minette et ses affluents	Petits Champs (ruisseau des)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310	PCHASEG001	TRAVO2396
-----------------------------	------------------------------	---------------------------------	------------	-----------



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p><i>Caractéristiques du lit</i> Largeur moyenne : 1,0 m Profondeur moyenne : 0,7 m Linéaire : 308 ml</p> <p><i>Caractéristiques techniques</i> Recharge 0-150 mm : 60 m³</p> <p>Coût : 4620 € TTC Techniques préconisées : P5</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Réhaussement du lit incisé par rechargement de solide en tâche

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Minette et ses affluents Villée (ruisseau de) SAINT-OUEN-DES-ALLEUX- 35304 VILLSEG001 TRAV00680



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,6 m Profondeur moyenne : 1,5 m Linéaire : 555 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Recharge 0-150 mm : 100 m³</p> <p>Coût : 8325 € TTC Techniques préconisées : P5</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p> <p>Un coût supplémentaire d'une journée de pelle a été ajouté pour « casser » des zones de merlon en bord de cours d'eau.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux Renaturation : réactivation (remise en fond de vallée)

Masse d'eau Cours d'eau Commune Code du segment Identifiant travaux

La Loisanche et ses affluents Brézel (ruisseau venant du) MONTOURS- 35191 ETUDSEGOO TRAV07103



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit à créer
 Largeur moyenne : 1,4 m
 Profondeur moyenne : 0,5 m
 Linéaire : 250 ml

Caractéristiques techniques
 Adapter le gabarit du lit aux conditions hydrologiques du cours d'eau : la section doit permettre l'écoulement à pleins bords d'un débit journalier de fréquence 1 à 2 ans.

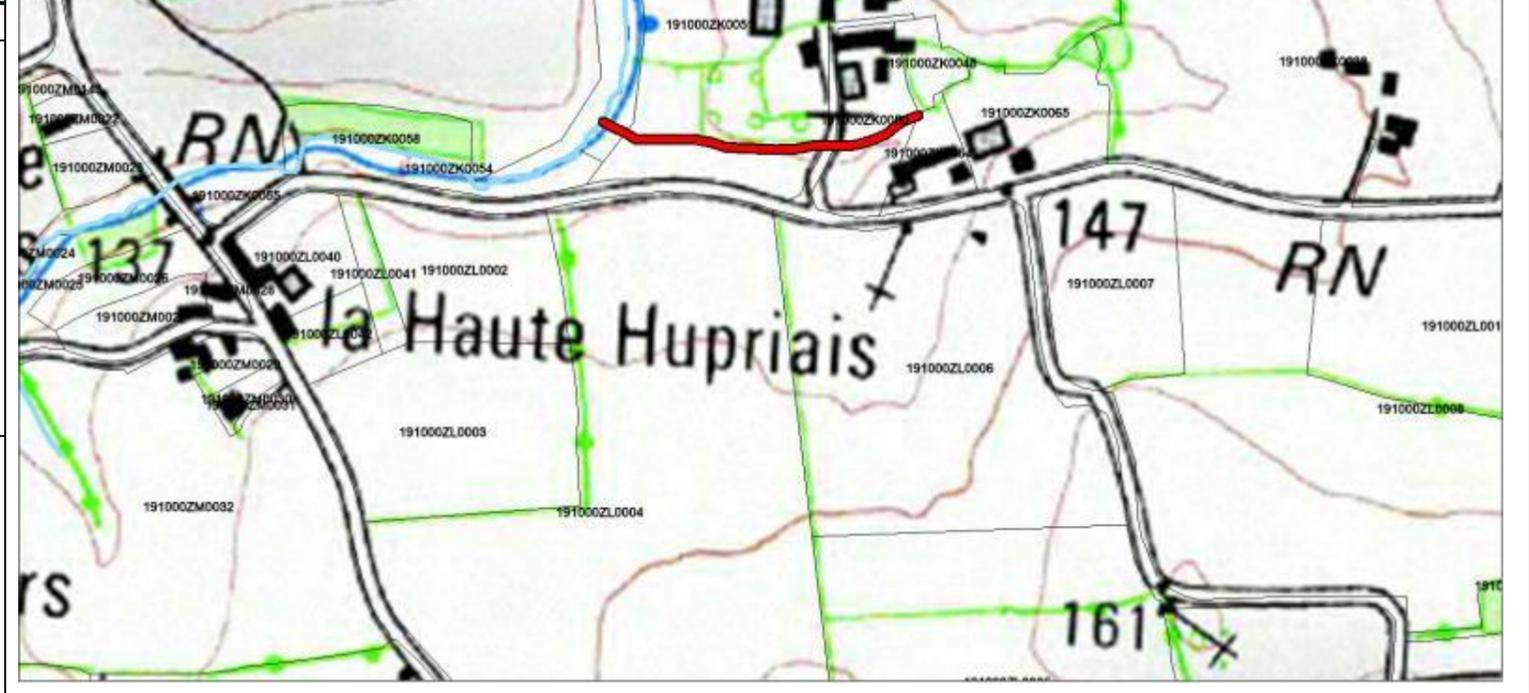
Coût : 25000 € TTC
 Techniques préconisées : P1/P2/P3

Justification

Restauration de la fonction auto-épuration grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	



Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.
 Diminution du débit de débordement.

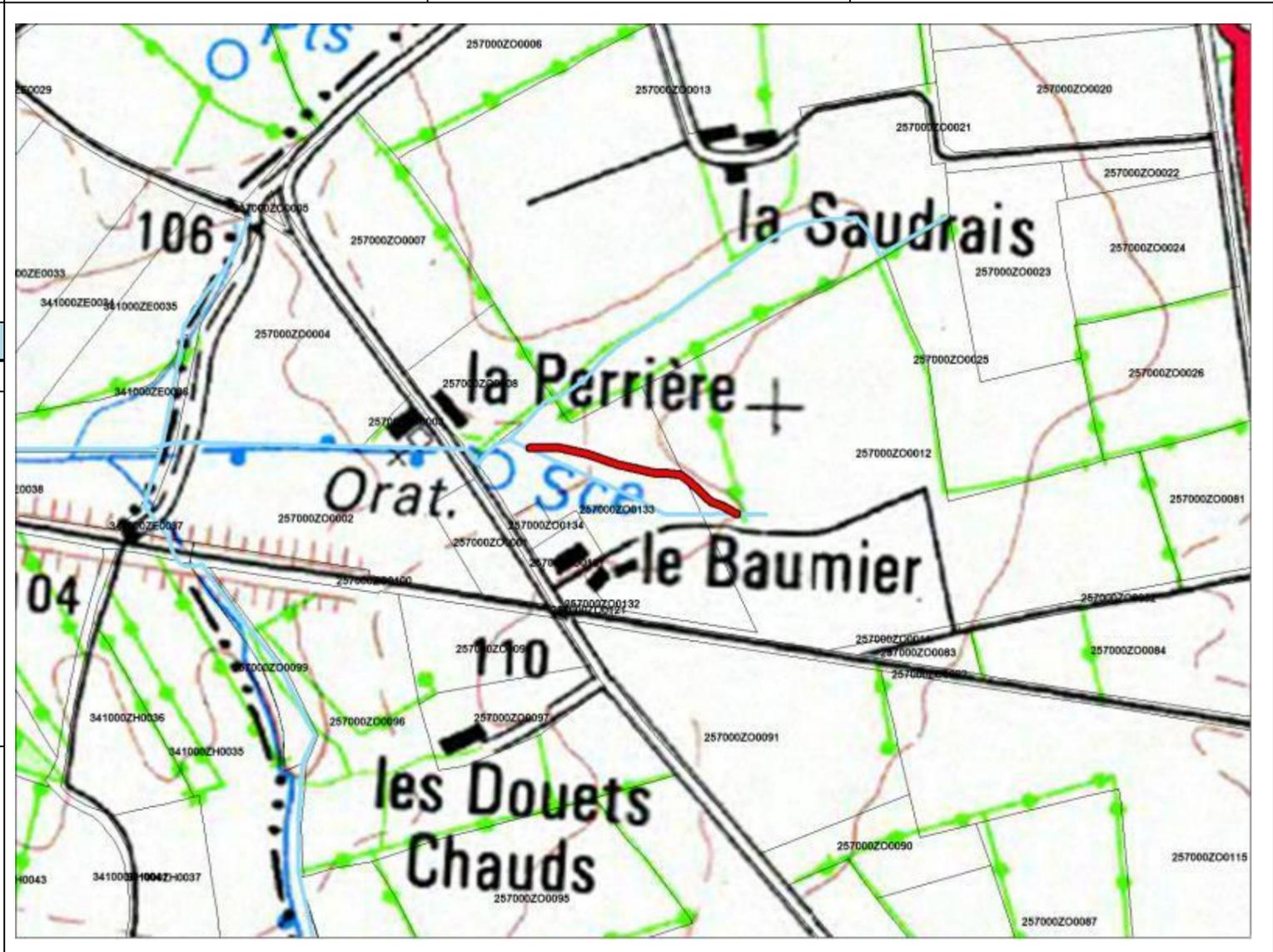
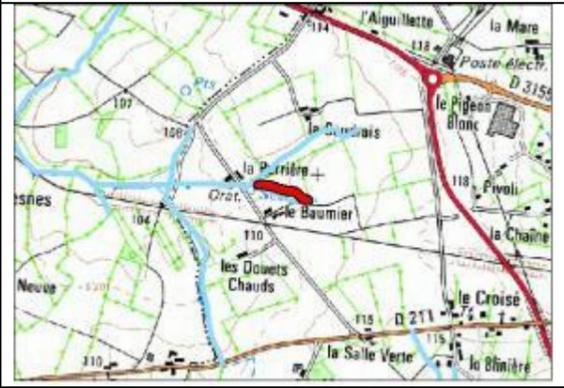
Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Renaturation : réactivation (remise en fond de vallée)

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisanse et ses affluents	Baumier (ruisseau du)	SAINT-BRICE-EN-COGLES- 35257	BAUMSEGO01	TRAV07102



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,0 m Profondeur moyenne : 0,5 m Linéaire : 200 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Adapter le gabarit du lit aux conditions hydrologiques du cours d'eau : la section doit permettre l'écoulement à pleins bords d'un débit journalier de fréquence 1 à 2 ans.</p> <p>Coût : 20000 € TTC Techniques préconisées : P1/P2/P3</p>	<p>Restauration de la fonction auto-épuratoire grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

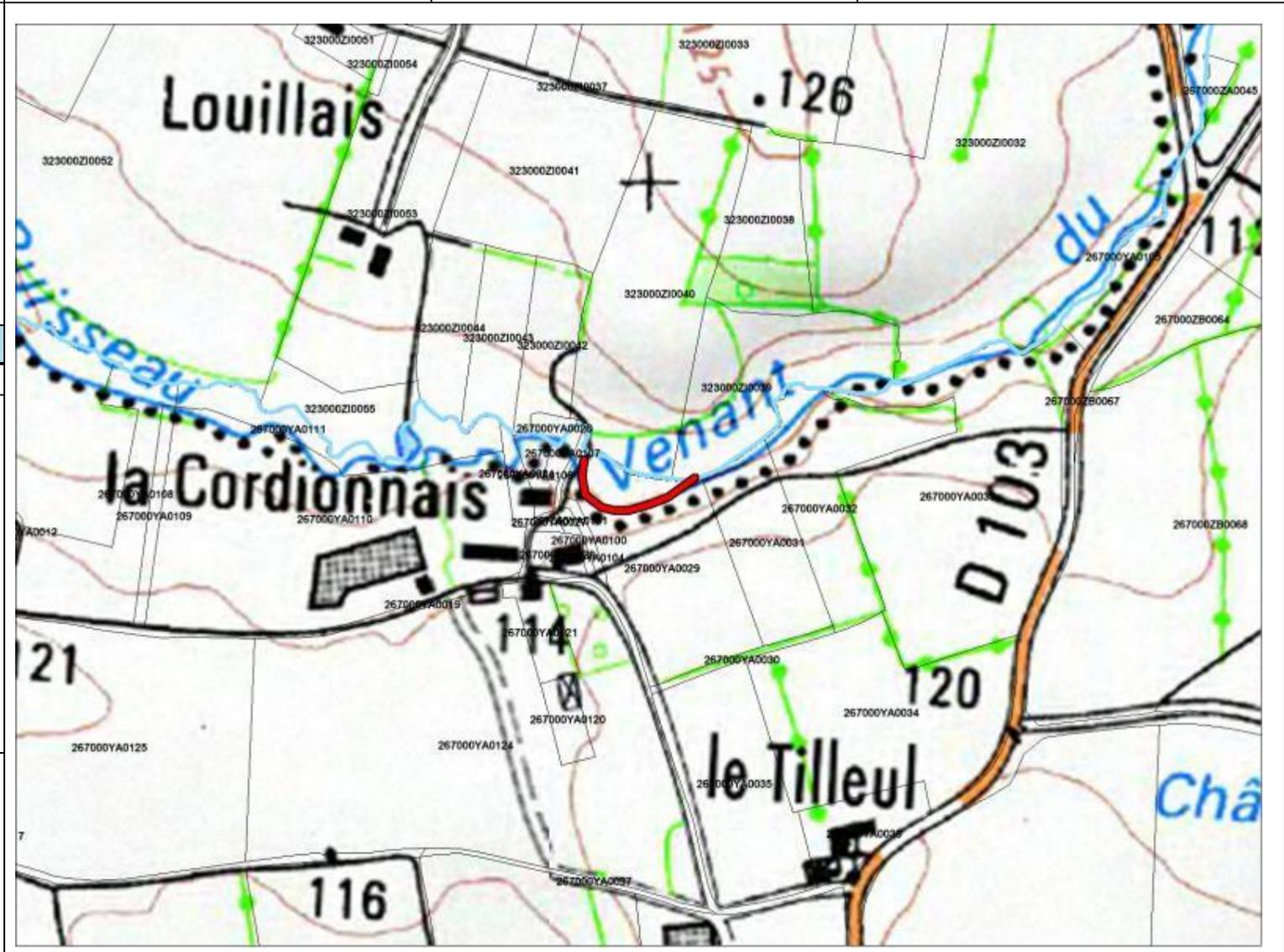
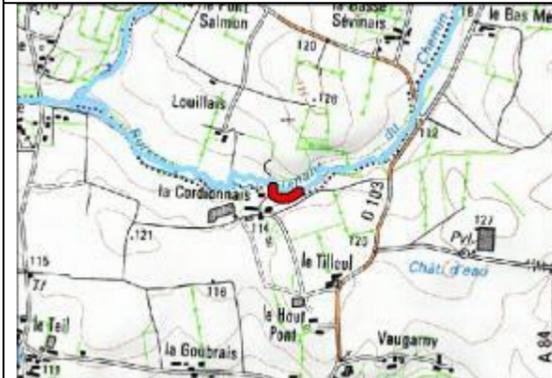
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuratoire : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Renaturation : réactivation (remise en fond de vallée)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Chemin (ruisseau venant du)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLÉS- 35267	CHEMSEGO02	TRAV01529



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,0 m Profondeur moyenne : 0,2 m Linéaire : 133 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Adapter le gabarit du lit aux conditions hydrologiques du cours d'eau : la section doit permettre l'écoulement à pleins bords d'un débit journalier de fréquence 1 à 2 ans.</p> <p>Coût : 13300 € TTC Techniques préconisées : P1/P2/P3</p>	<p>Restauration de la fonction auto-épuratoire grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

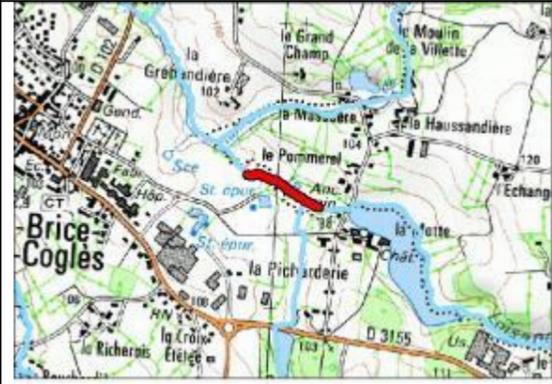
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuratoire : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Renaturation : réactivation (remise en fond de vallée)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Loisançe (rivière la)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLÈS- 35267	LOISSEGO10	TRAVO4457



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p><i>Caractéristiques du lit</i></p> <p>Largeur moyenne : 3,5 m Profondeur moyenne : 0,4 m Linéaire : 283 ml</p> <p><i>Caractéristiques techniques</i></p> <p>Largeur moyenne : 3,5 m Profondeur moyenne : 0,4 m Linéaire : 530 ml</p> <p>Coût : 10000 € TTC Techniques préconisées : P1/P2/P3</p>	<p>Restauration de la fonction auto-épuratoire grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.</p> <p>Le tracé est déjà visible sur le terrain. Les méandres sont bien dessinés, minimisant le coût.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

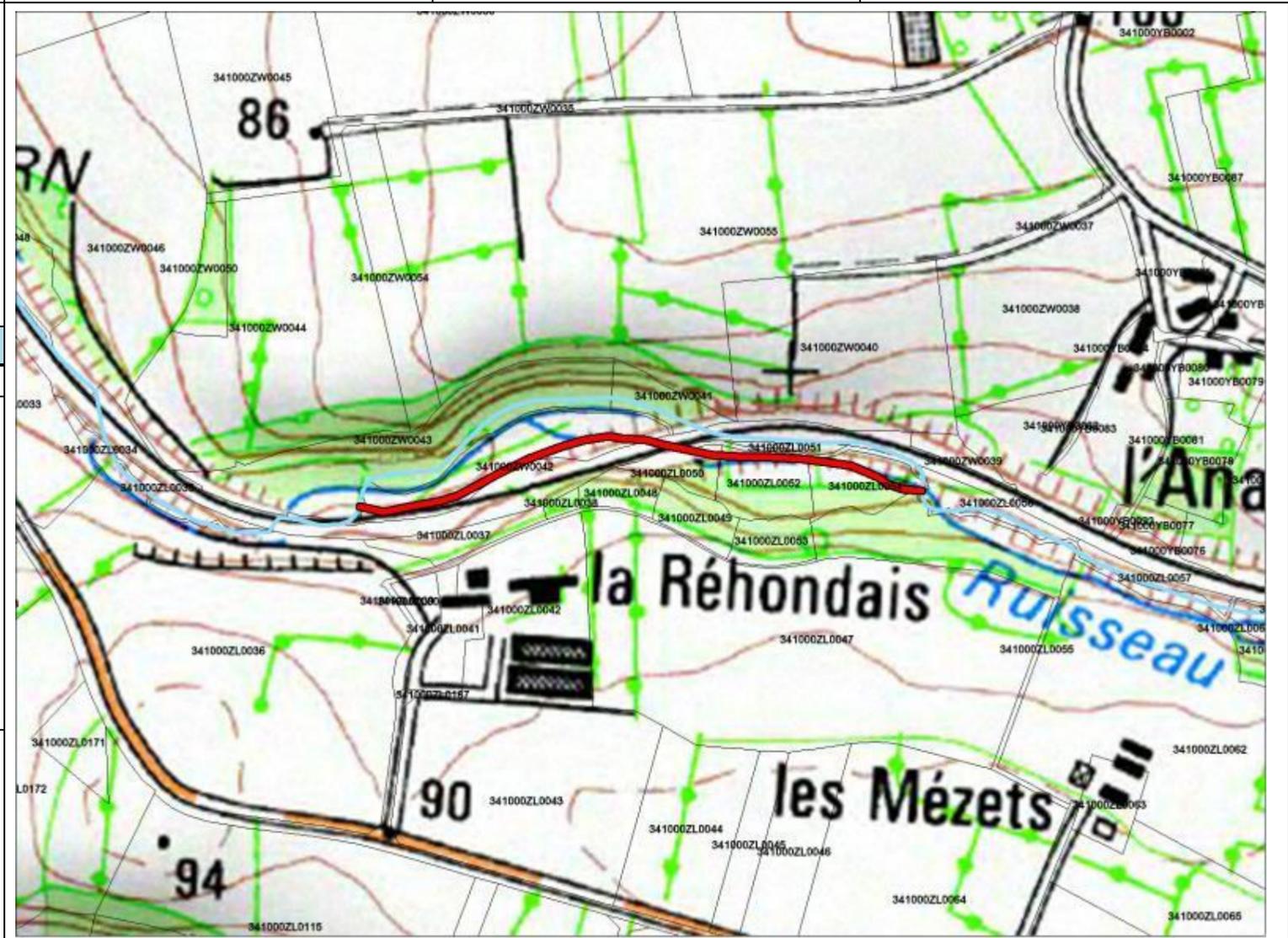
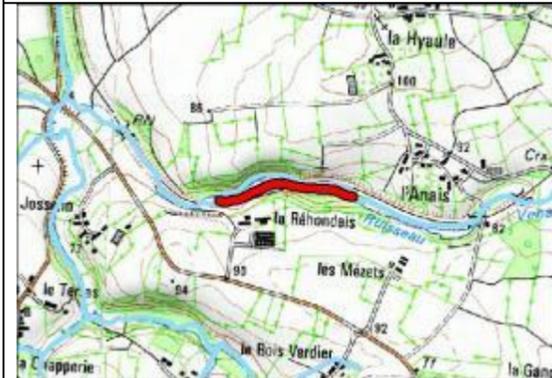
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Renaturation : réactivation (remise en fond de vallée)		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment
La Loisance et ses affluents	Pré des Douétaux (ruisseau venant du)	TREMBLAY- 35341	PREDSEGO05
			Identifiant travaux
			TRAV00318



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 1,8 m
 Profondeur moyenne : 0,8 m
 Linéaire : 537 ml

Caractéristiques techniques du futur lit
 Largeur moyenne : 1,20 m
 Profondeur moyenne : 0,4 m
 Linéaire : 503 ml

Coût : 49000 € TTC
 Techniques préconisées : P1/P2/P3

Justification

Restauration de la fonction auto-épuratoire grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

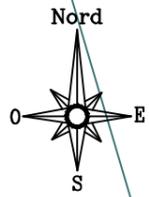
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

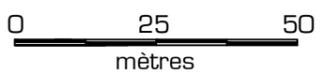
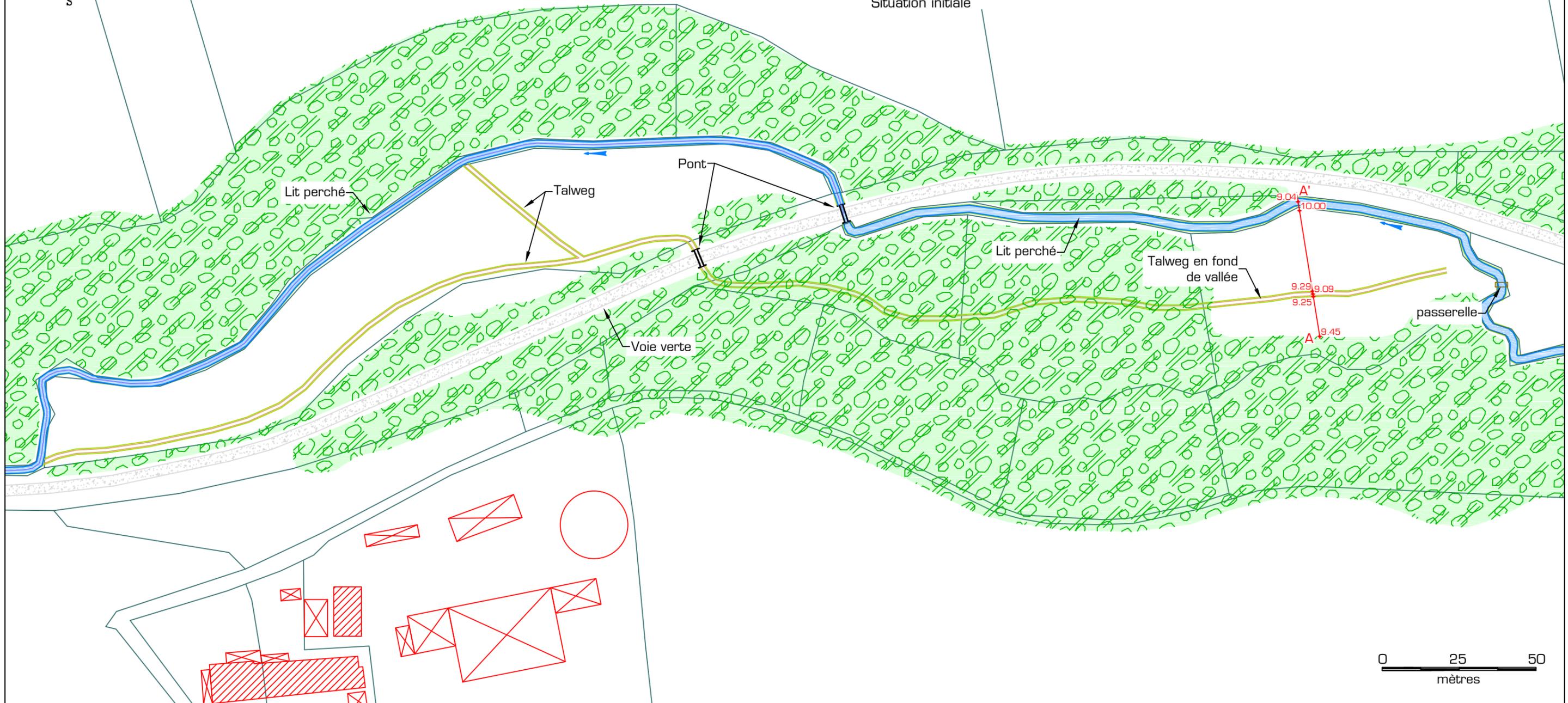
Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.
 Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

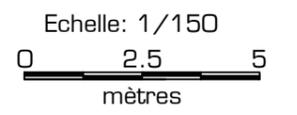
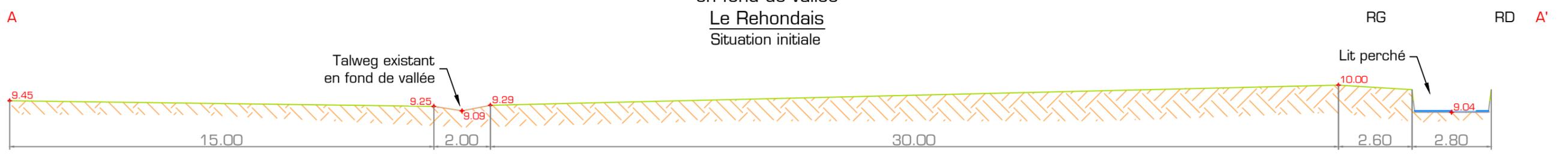
Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation



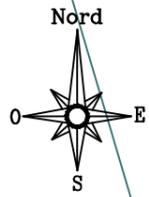
Plan de principe
Vue en plan générale de la prairie
en fond de vallée
Le Rehondais
Situation initiale



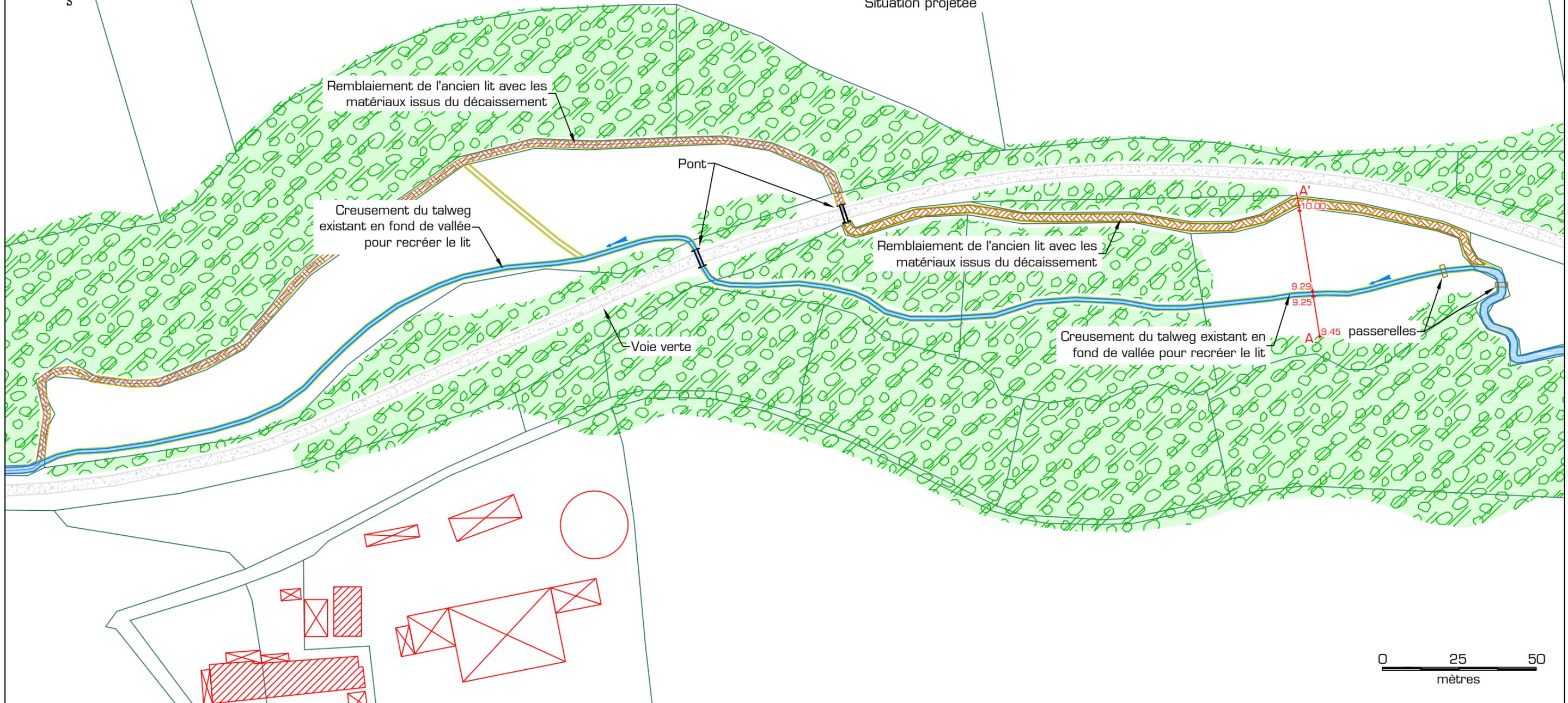
Vue transversale de la prairie
en fond de vallée
Le Rehondais
Situation initiale



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Plan de principe
Vue en plan générale de la remise
en fond de vallée
Le Rehondais
Situation projetée



Vue transversale de la prairie
en fond de vallée
Le Rehondais
Situation projetée

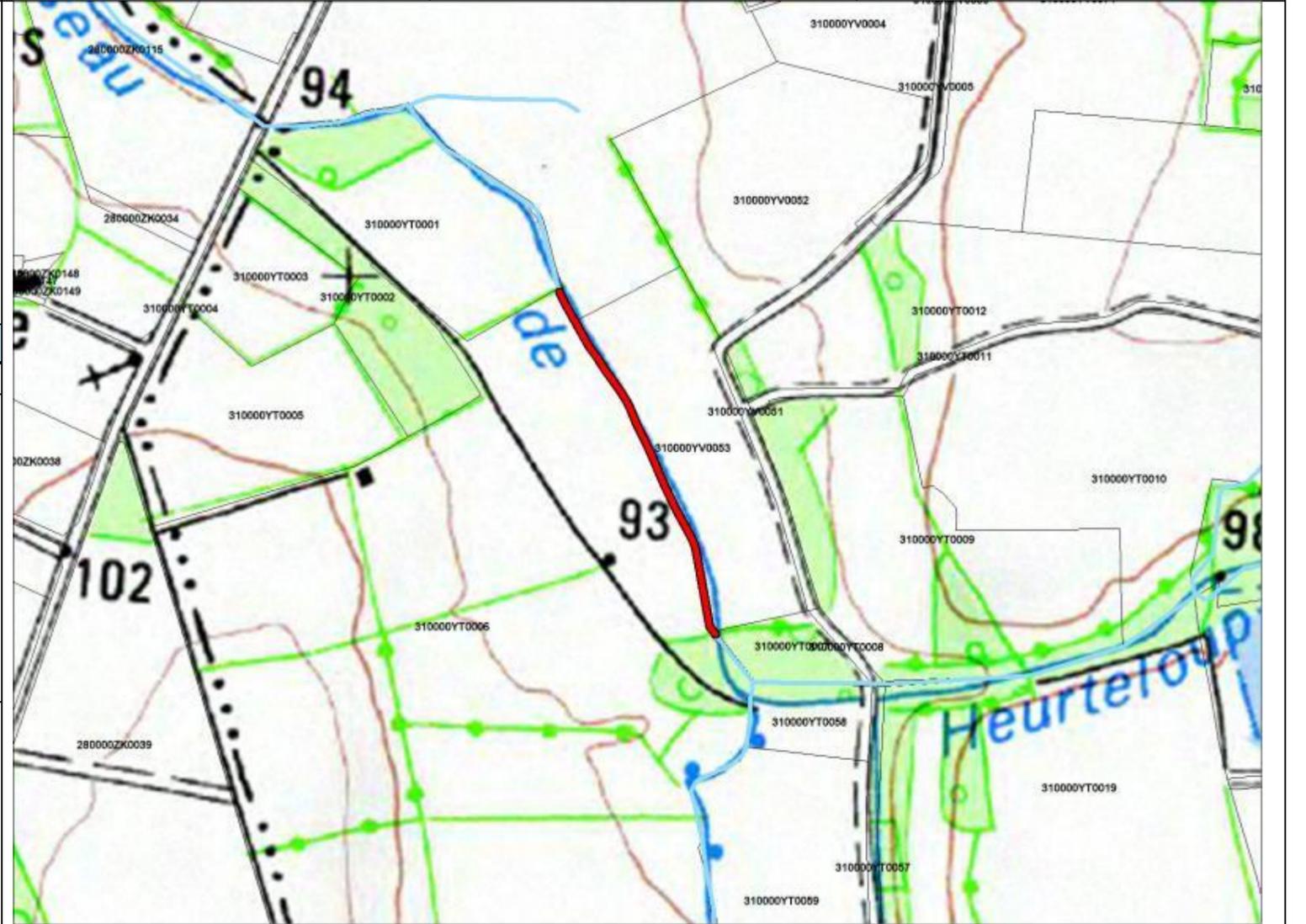


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux : Renaturation : réactivation (remise en fond de vallée)

Masse d'eau : La Minette et ses affluents
 Cours d'eau : Heurteloup (ruisseau de)
 Commune : SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310
 Code du segment : HEURSEGOO2
 Identifiant travaux : TRAVO2470



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 1,3 m Profondeur moyenne : 0,6 m Linéaire : 403 ml</p> <p>Caractéristiques techniques du futur lit Largeur moyenne : 0.9 m Profondeur moyenne : 0,5 m Linéaire : 434 ml</p> <p>Coût : 45000 € TTC Techniques préconisées : P1/P2/P3</p>	<p>Restauration de la fonction auto-épuratoire grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

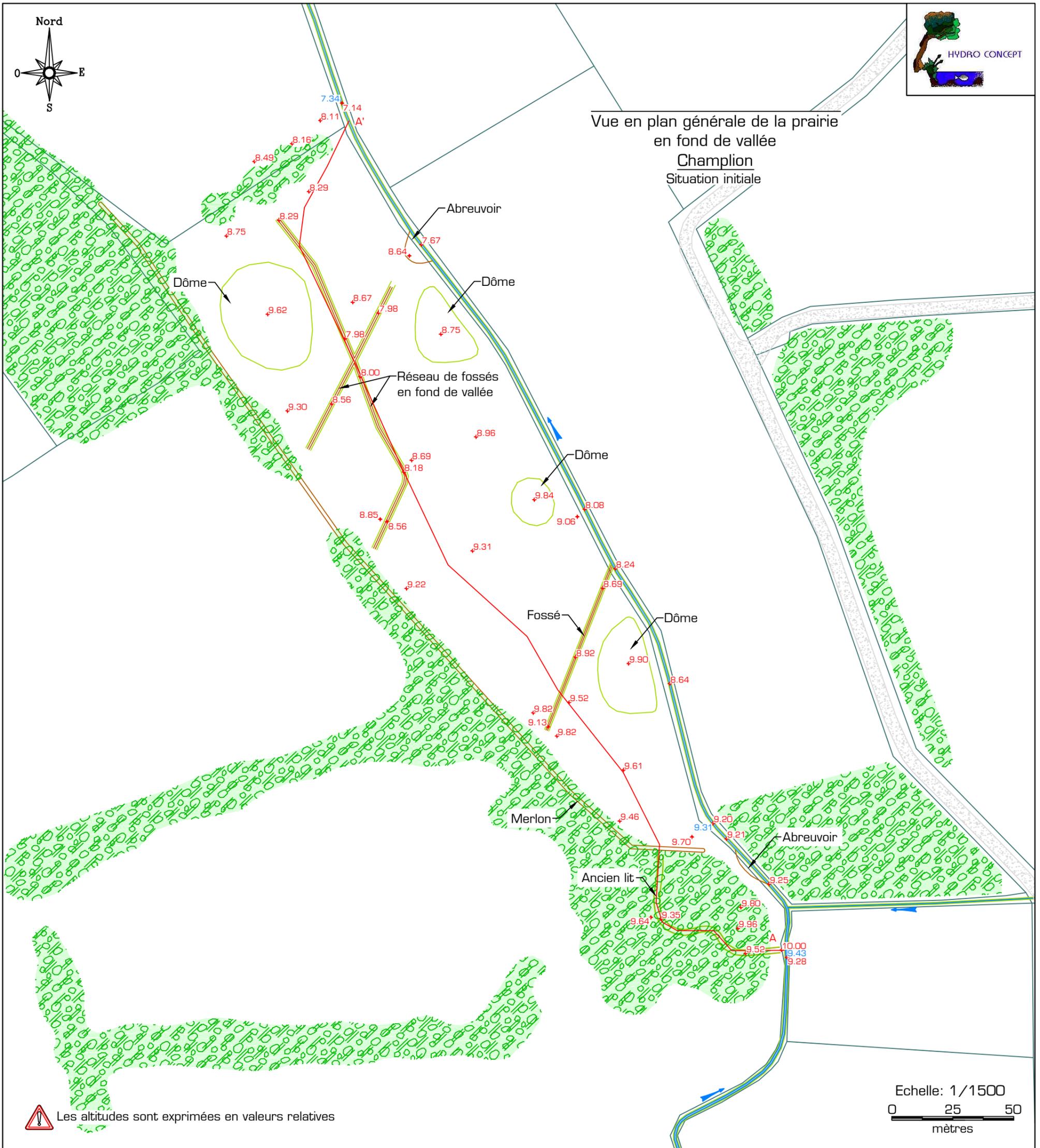
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuratoire : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation



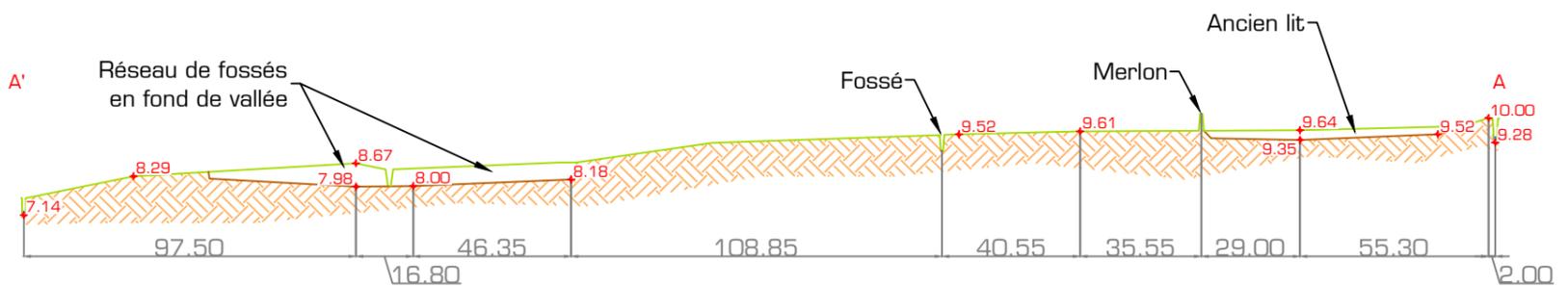
Vue en plan générale de la prairie en fond de vallée
Champion
Situation initiale



⚠ Les altitudes sont exprimées en valeurs relatives



Vue longitudinale de la prairie en fond de vallée
Champion
Situation initiale



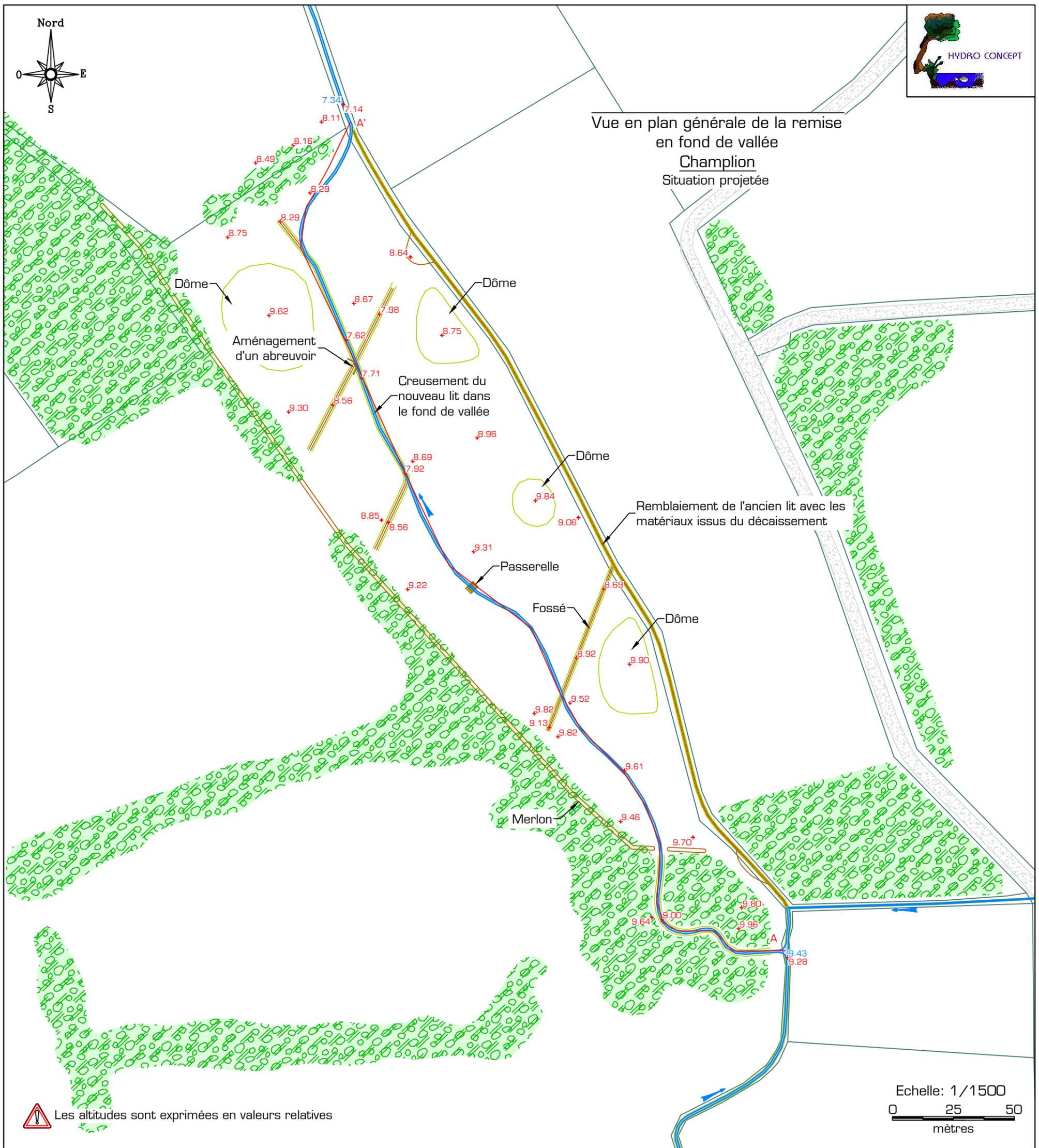
Echelle: X=1/2000 Y=1/200



⚠ Les altitudes sont exprimées en valeurs relatives



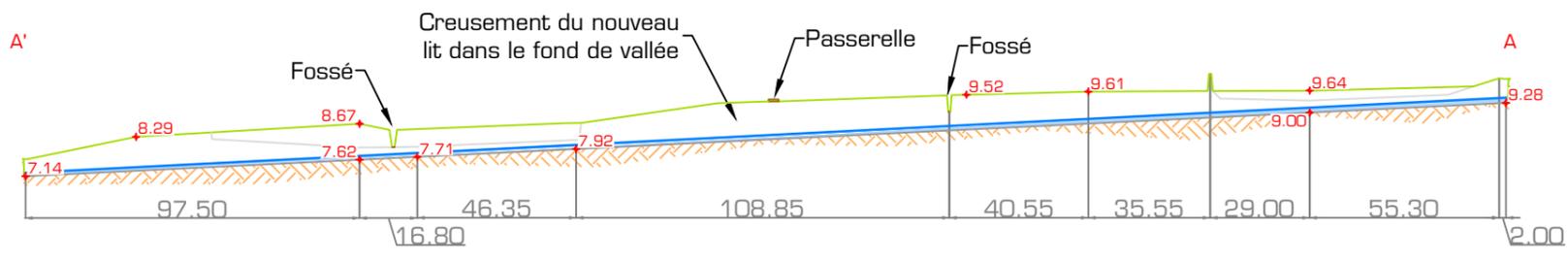
Vue en plan générale de la remise en fond de vallée
Champlion
Situation projetée



Les altitudes sont exprimées en valeurs relatives

Echelle: 1/1500
0 25 50
mètres

Vue longitudinale de la remise en fond de vallée
Champlion
Situation projetée

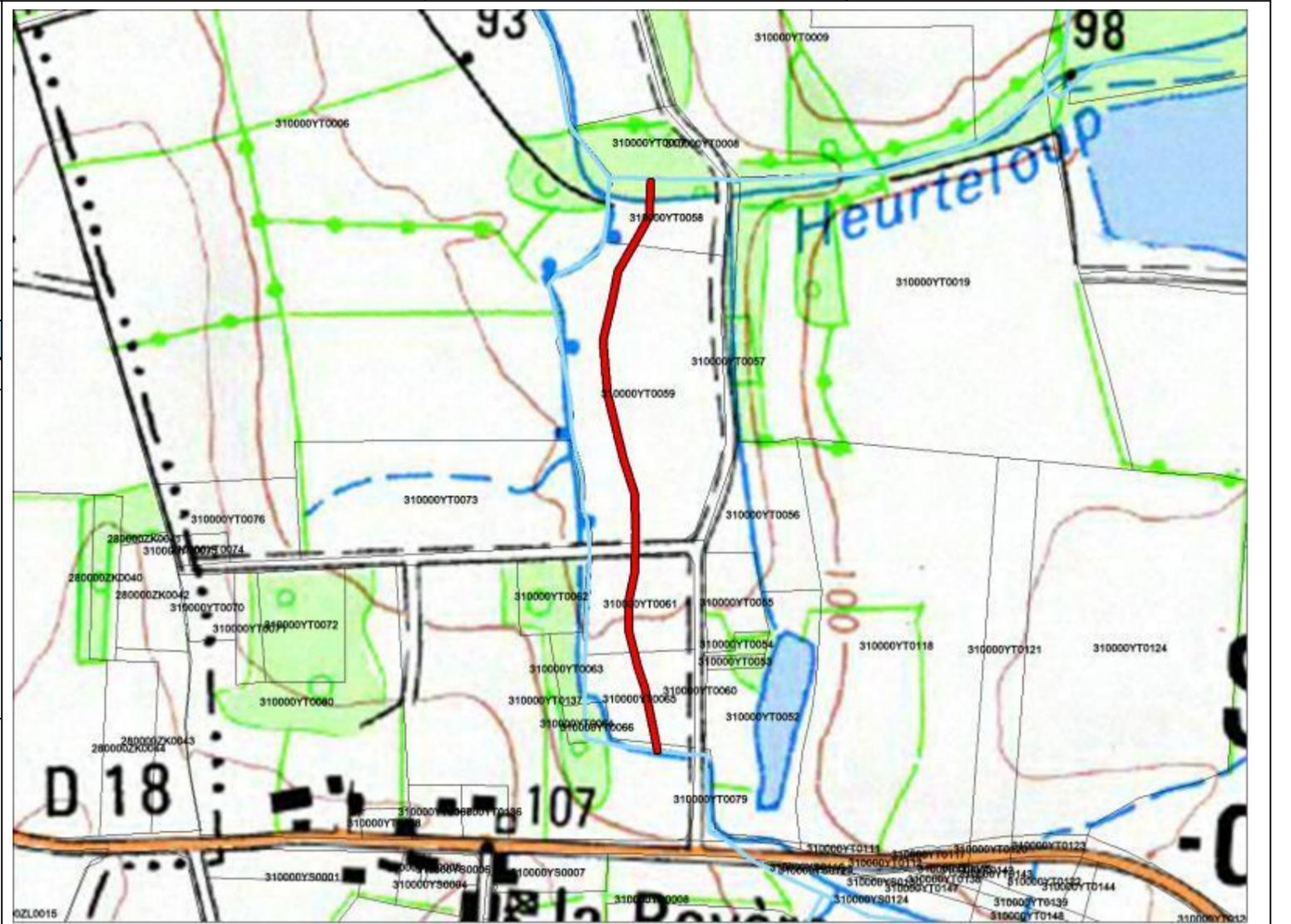
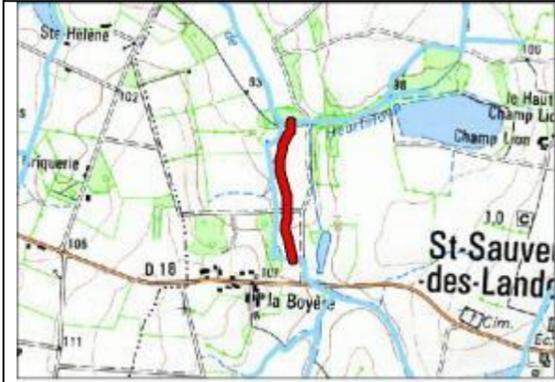


Echelle: X=1/2000 Y=1/200
0 50 100
mètres

Les altitudes sont exprimées en valeurs relatives

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Renaturation : réactivation (remise en fond de vallée)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Saint Sauveur (ruisseau de)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES- 35310	STSASEG002	TRAV02344



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 2,5 m Profondeur moyenne : 2,0 m Linéaire : 570 ml</p> <p>Caractéristiques techniques du futur lit Largeur moyenne : 1.0 m Profondeur moyenne : 0.6 m Linéaire : 480 ml</p> <p>Coût : 20000 € TTC Techniques préconisées : P1/P2/P3</p>	Restauration de la fonction auto-épuratoire grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.

Procédure (L.214-1 du CE) :

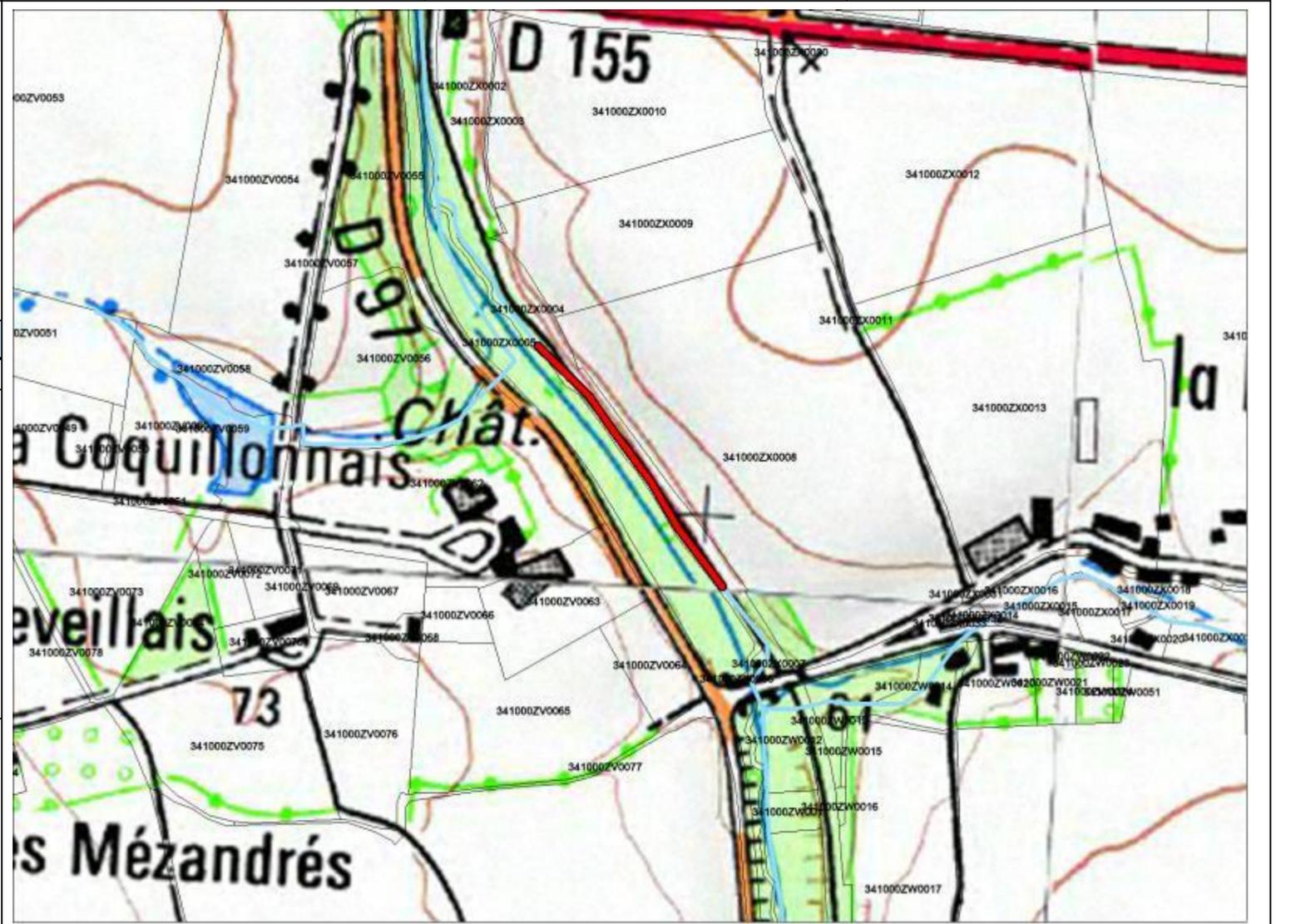
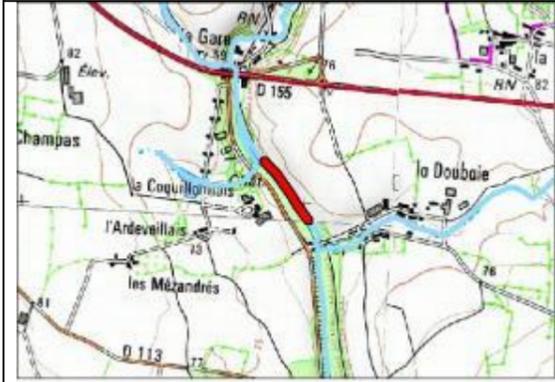
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuratoire : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Renaturation : Réactivation (priorité 2) (remise en fond de vallée)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Douétel (ruisseau du)	TREMBLAY- 35341	DOUESEGO08	TRAV00166



Description et justification de l'intervention

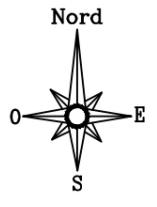
Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 3,9 m Profondeur moyenne : 0,8 m Linéaire : 502 ml</p> <p>Caractéristiques techniques du futur lit Largeur moyenne : 3,2 m Profondeur moyenne : 0,6 m Linéaire : 501 ml</p> <p>Coût : 25800 € TTC Techniques préconisées : P1/P2/P3</p>	<p>Restauration de la fonction auto-épuratoire grâce aux échanges avec la zone hyporhéique, lutter contre les assècs du cours d'eau dus à sa situation perchée, diversifier les habitats du lit mineur et des berges et reconquérir des zones humides.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

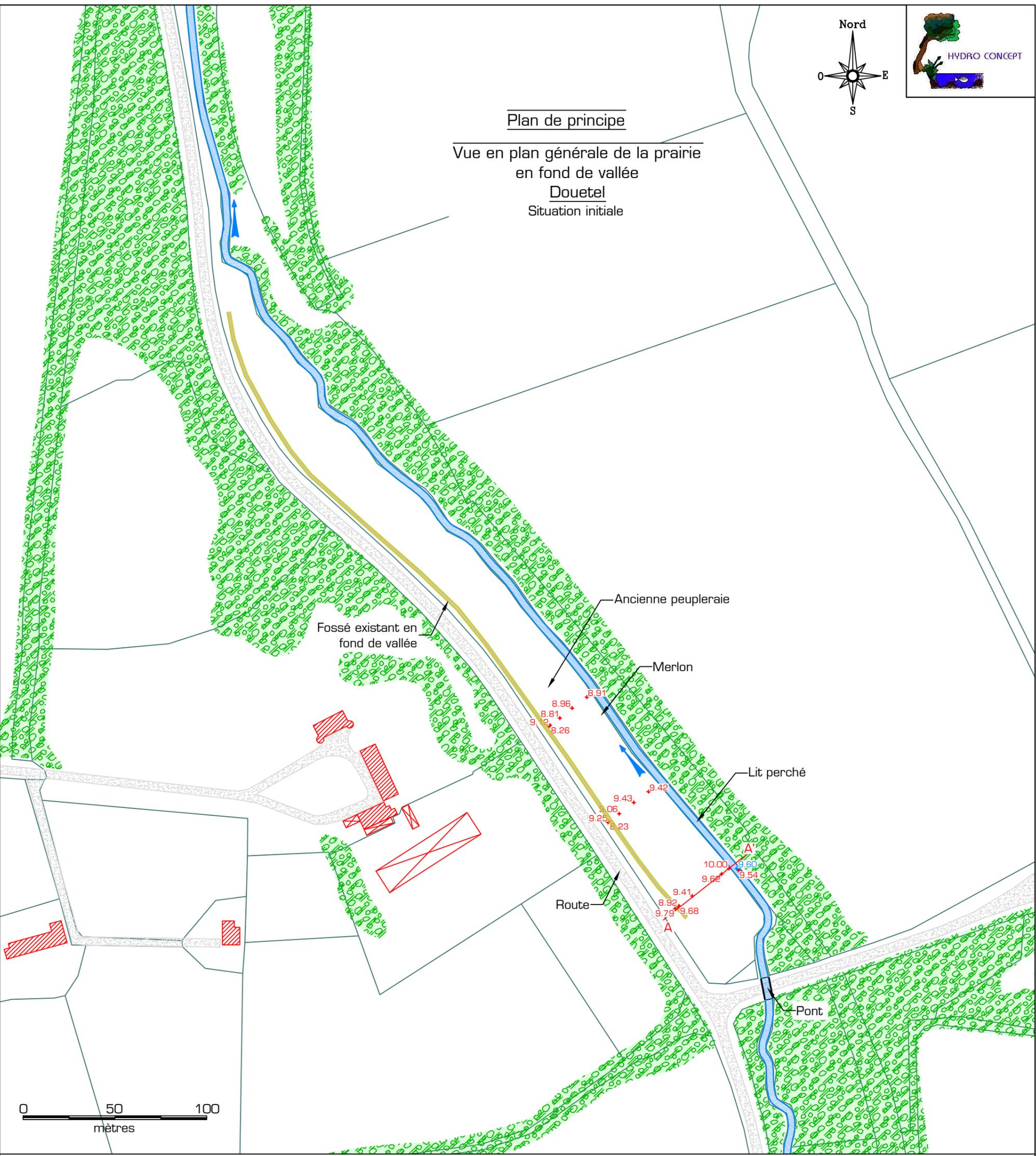
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Rehaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuratoire : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

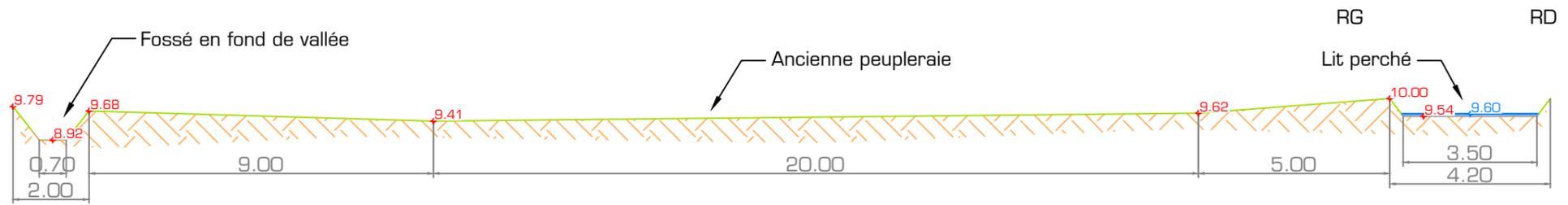


Plan de principe

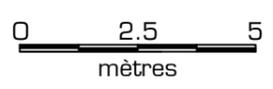
Vue en plan générale de la prairie
 en fond de vallée
 Douetel
 Situation initiale



Vue longitudinale de la prairie
 en fond de vallée
 Douetel
 Situation initiale



Echelle: 1/150

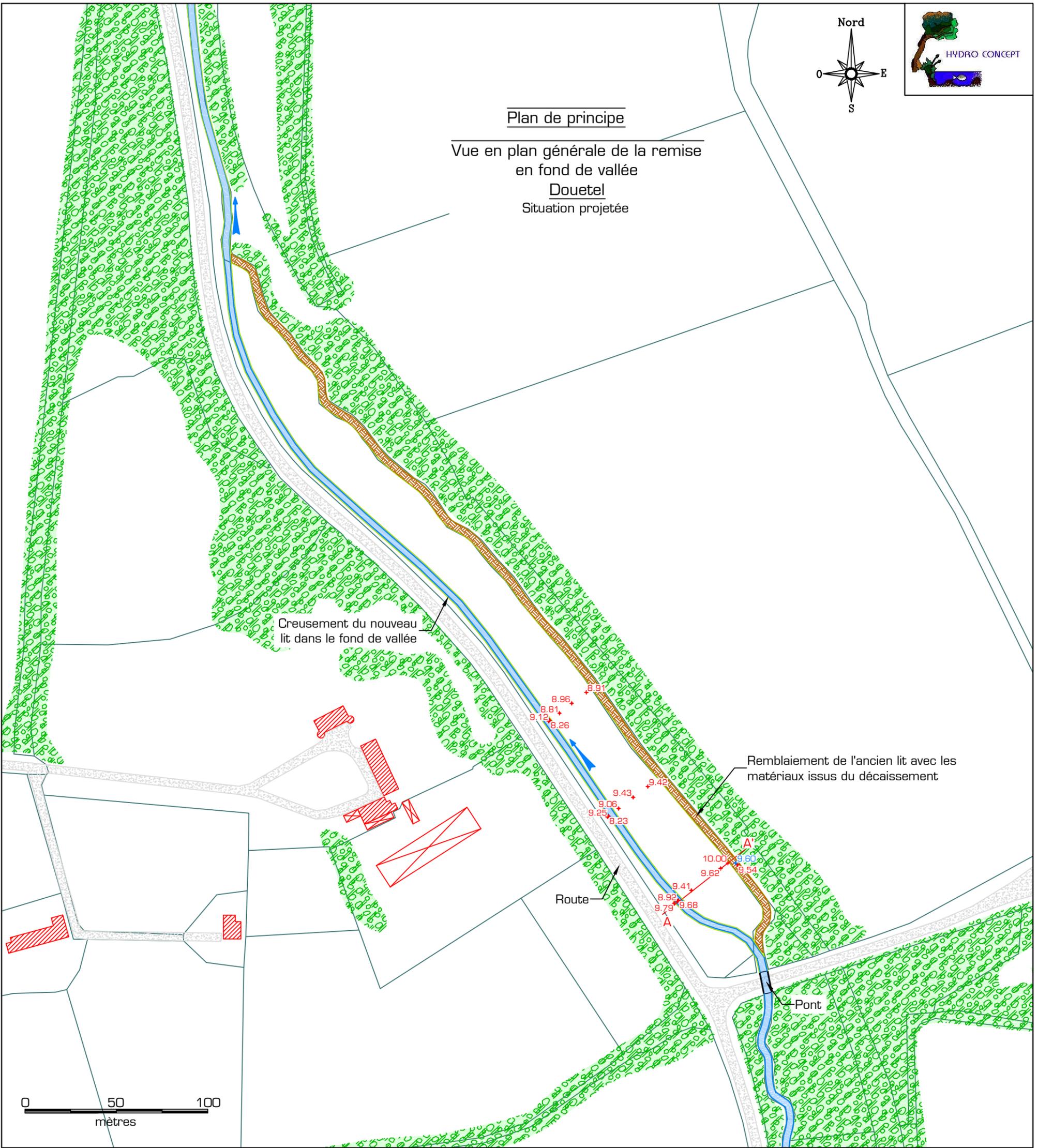


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

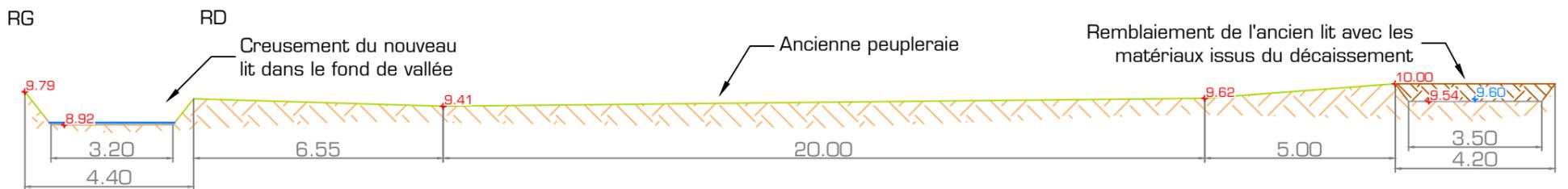


Plan de principe

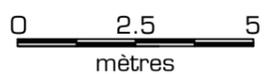
Vue en plan générale de la remise en fond de vallée
Douetel
Situation projetée



Vue longitudinale de la remise en fond de vallée
Douetel
Situation projetée



Echelle: 1/150



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

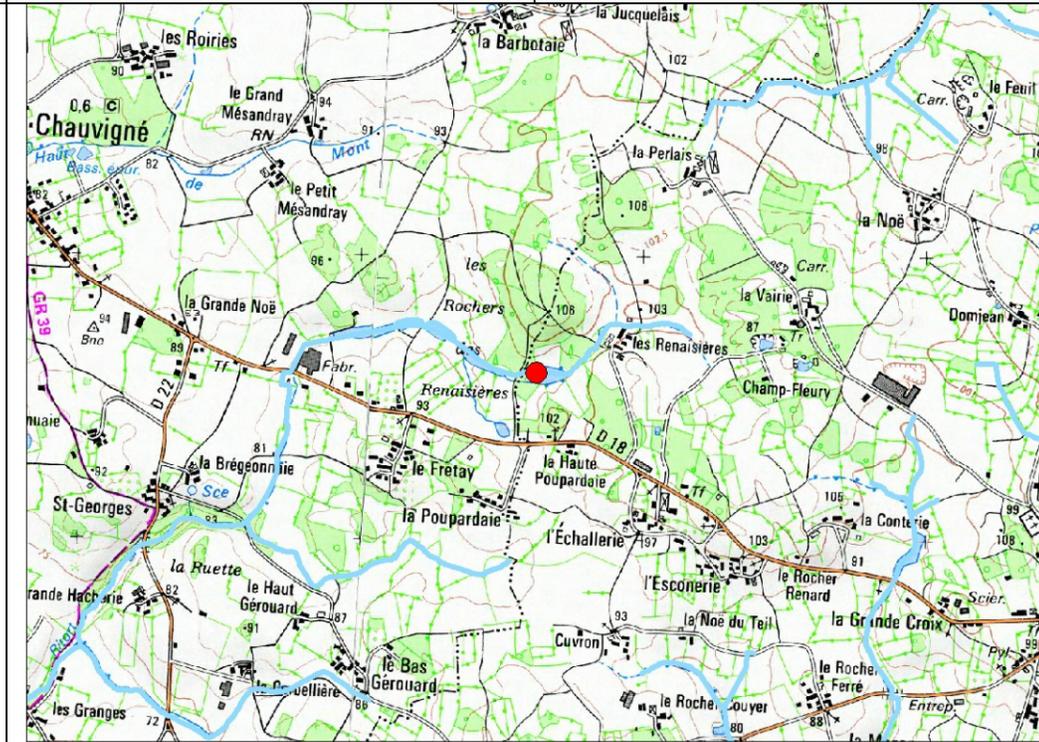
Type de travaux	Actions plans d'eau Ritort			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Ritort (ruisseau de)	SAINT-MARC-LE-BLANC-35292	Plan d'eau de la forêt des Renaisières	TRAVO5586

Code ouvrage : RITOSITO12
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : ROE33456
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 4 m

Coût prévisionnel (€ HT) : 30000 €

Lieu-dit : les Renaisières

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :	
			Rubrique	Seuil
L'objectif est la suppression du plan d'eau, avec un retour du site sous un état originel. La suppression des ouvrages manœuvrables ainsi que la digue est indispensable à la réussite du projet. Certains aménagements de récréation du nouveau lit mineur seront réalisés, en laissant la possibilité à ce dernier de se refaire par lui-même. Mr GOUPIL a donné son accord par courrier en date du 30/06/16, qui est conditionné par une participation financière inférieure à 1 000€.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.			Autorisation
		3.1.1.0		
		3.1.2.0	A	
		3.1.3.0		
		3.1.4.0		
		3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

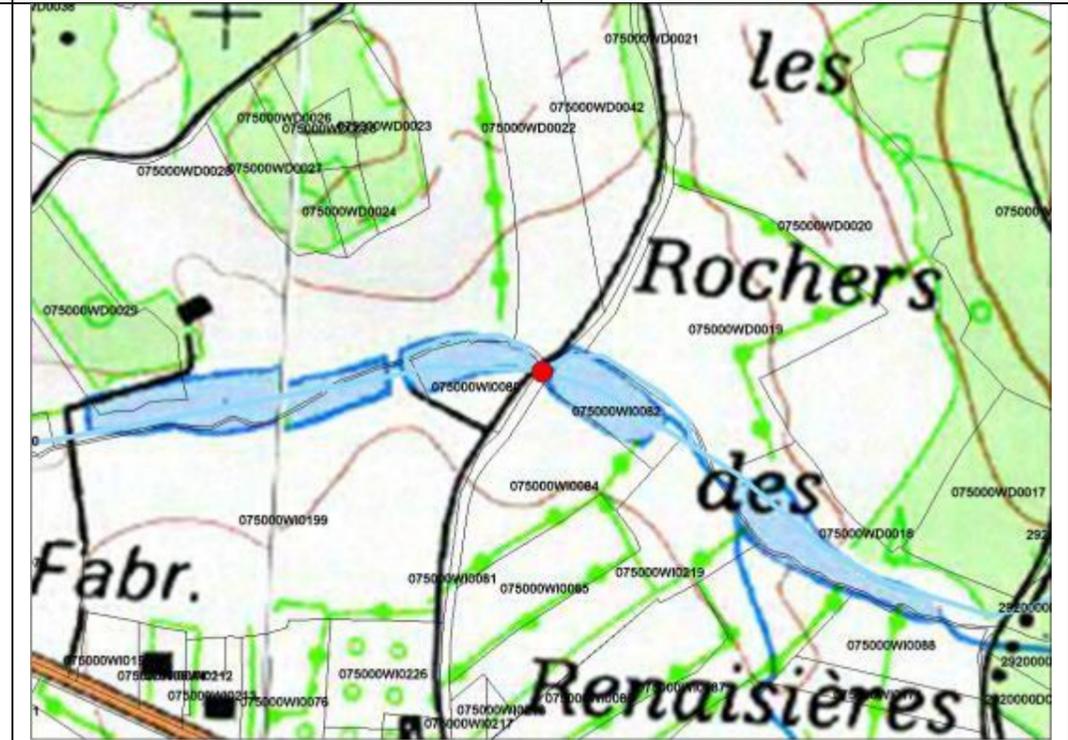
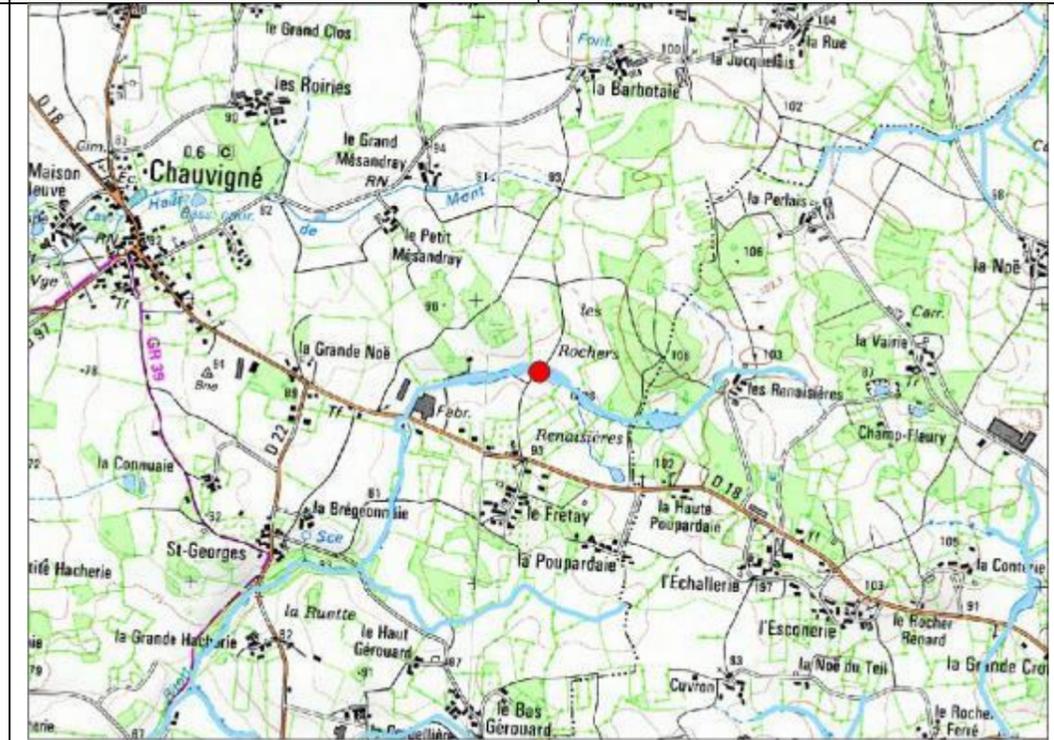
Type de travaux	Actions plans d'eau Ritort			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Ritort (ruisseau de)	CHAUVIGNE-35075	Plan d'eau en amont D18 (1)	TRAVO5588

Code ouvrage : RITOSITO10
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : ROE33458
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0

Coût prévisionnel (€ HT) : 20000 €

Lieu-dit : les Renaisières

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :		
			Rubrique	Seuil	Bilan
L'objectif est la suppression du plan d'eau, avec un retour du site sous un état originel. La suppression des ouvrages manœuvrables ainsi que la digue est indispensable à la réussite du projet. Certains aménagements de récréation du nouveau lit mineur seront réalisés, en laissant la possibilité à ce dernier de se refaire par lui-même.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.			Autorisation	
		3.1.1.0			
		3.1.2.0	A		
		3.1.3.0			
		3.1.4.0			
		3.1.5.0	A		

Incidences et mesures d'accompagnement

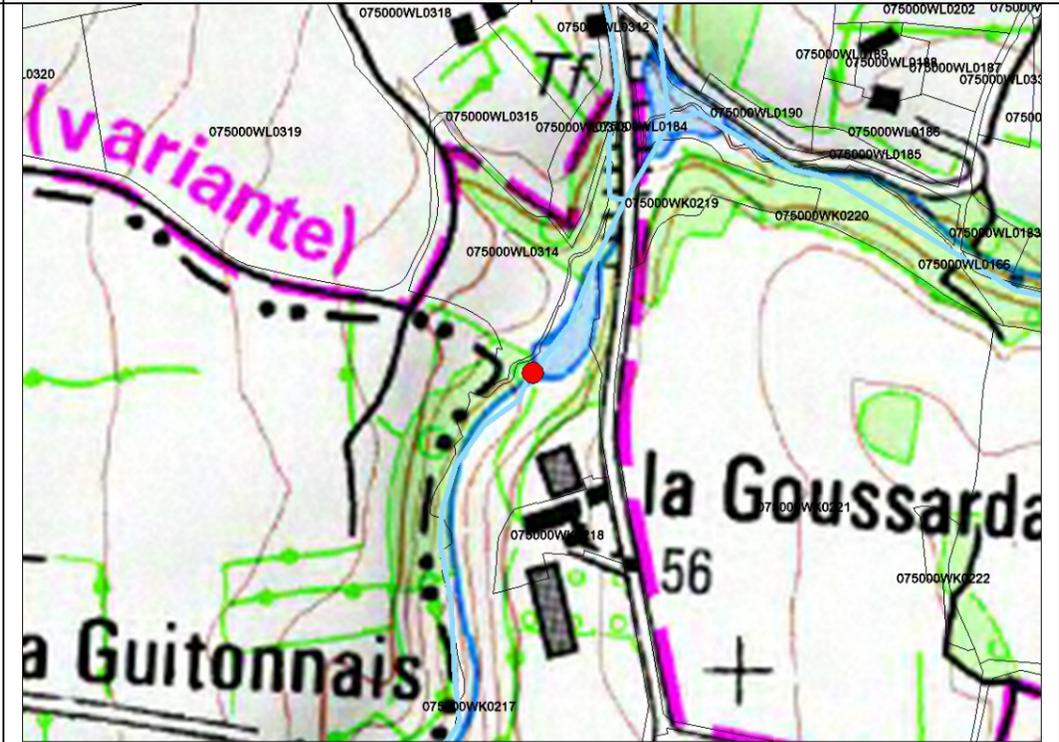
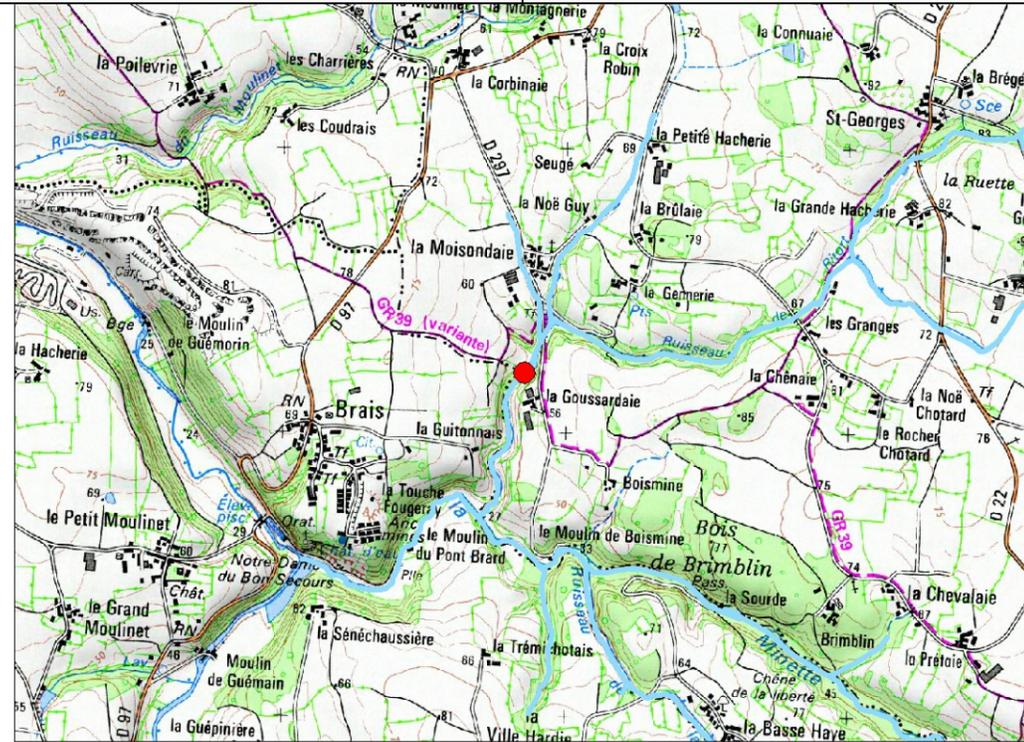
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Actions plans d'eau Ritort			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Ritort (ruisseau de)	CHAUVIGNE-35075	Plan d'eau de la Goussardaie	TRAVO5596

Code ouvrage : RITOSIT002
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : ROE37920
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 3
 Coût prévisionnel (€ HT) : 9000 €
 Lieu-dit : la Goussardaie



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Il n'y pas plus de retenue de plan d'eau sur ce site. L'ouvrage est abaissé depuis plusieurs années. Un chenal a commencé à se dessiner dans les sédiments. L'objectif est le retrait du moine présent (en ruine) et la création d'un cours d'eau fonctionnel. Un courrier a été envoyé par le technicien de rivière, sans réponse.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

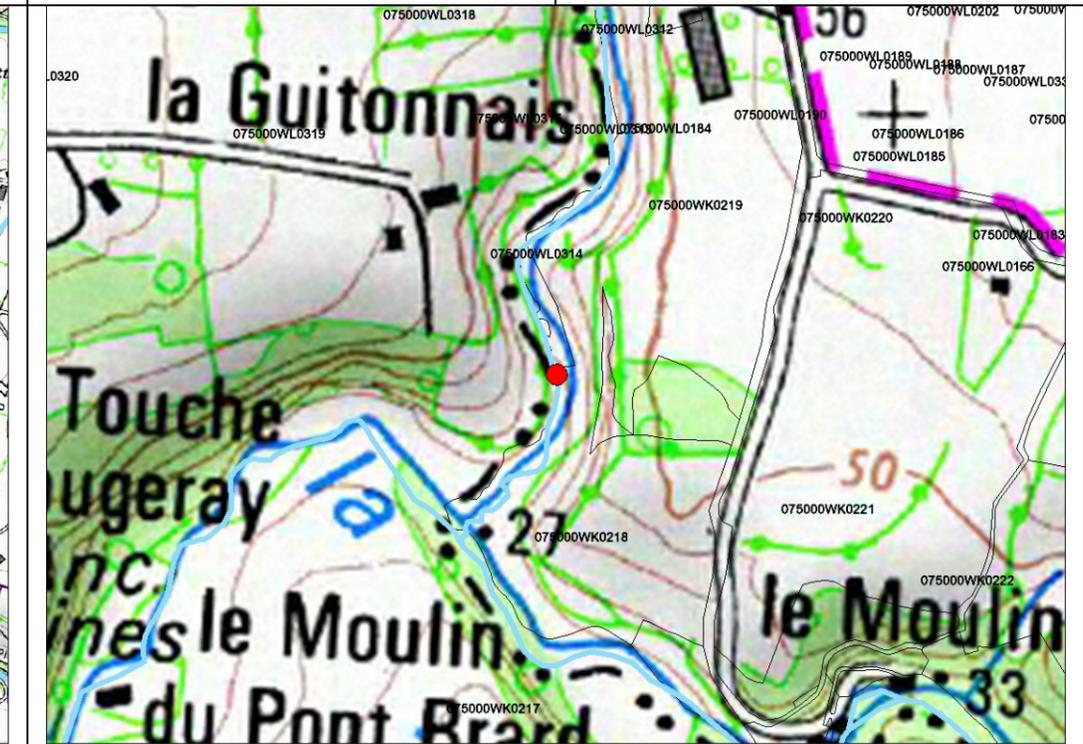
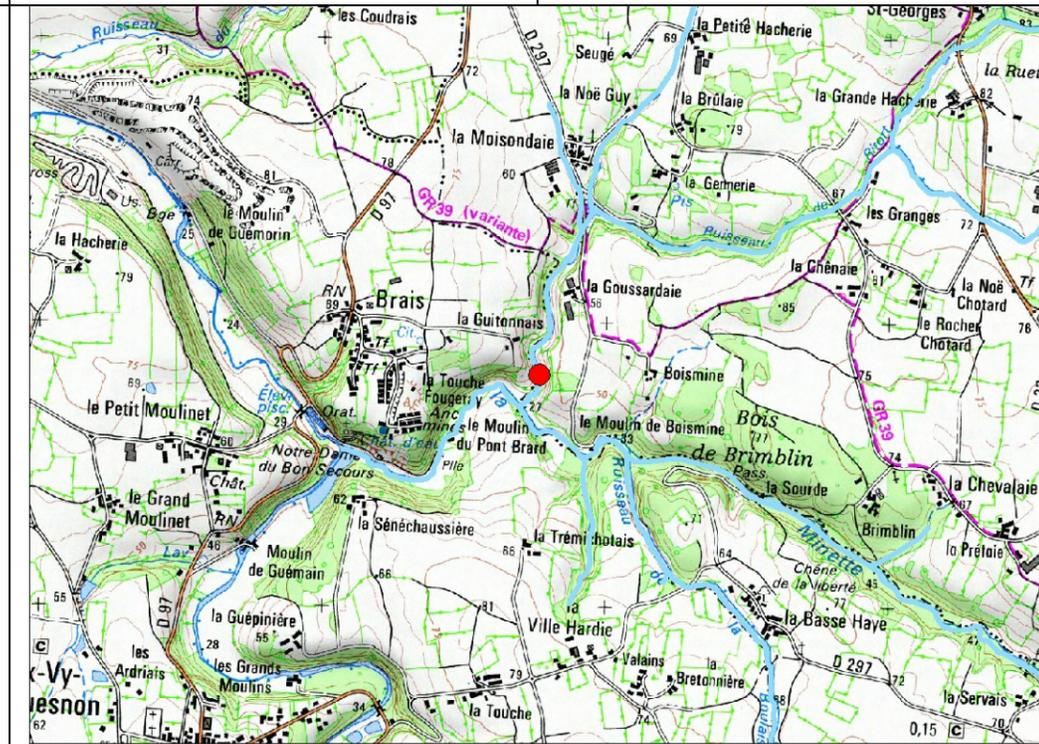
Type de travaux Actions plans d'eau Ritort

Masse d'eau Cours d'eau **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

La Minette et ses affluents Ritort (ruisseau de) CHAUVIGNE-35075 Plan d'eau du lieu-dit la Guitonnais TRAVO5597

Code ouvrage : RITOSIT001
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,2
 Coût prévisionnel (€ HT) : 8000 €
 Lieu-dit : la Guitonnais

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Une digue importante est présente en travers du cours d'eau. Il en reste aucune autre trace de l'ancienne retenue. Suite au courrier envoyé par le technicien de rivière, Mr LEFORT a donné son accord pour le démantèlement de la digue au niveau du cours d'eau.

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage.



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Incidences en fonctionnement

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).
 Dérangement de la faune et de la flore.
 Traversée de parcelles privées par les engins.
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

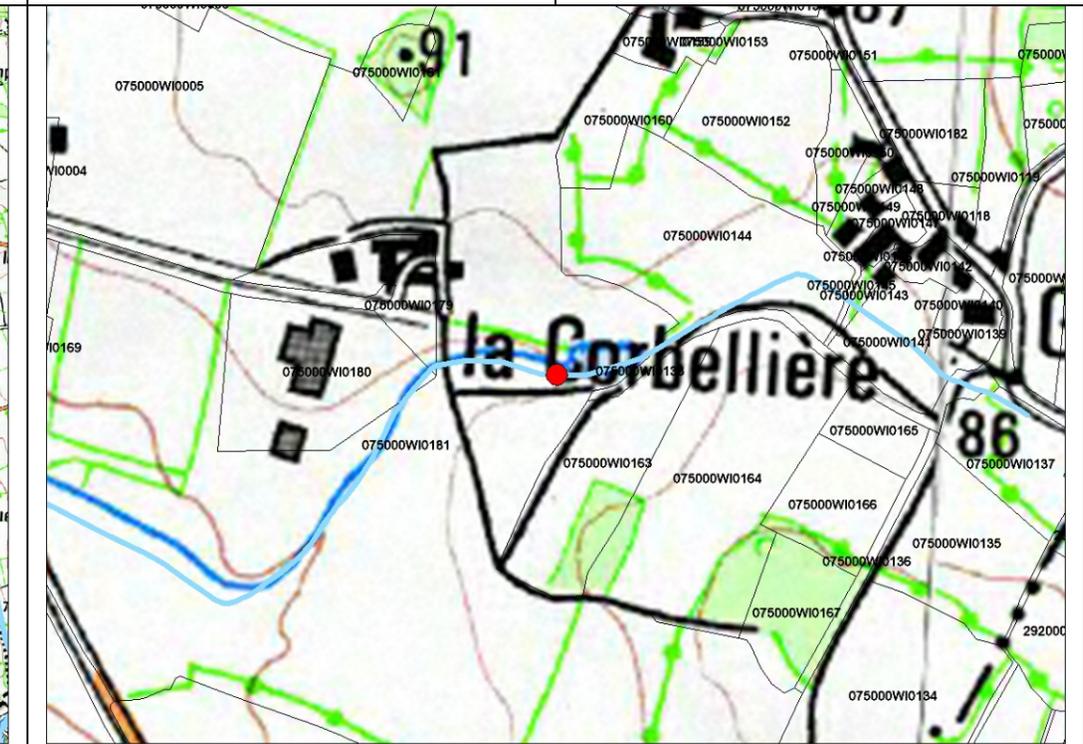
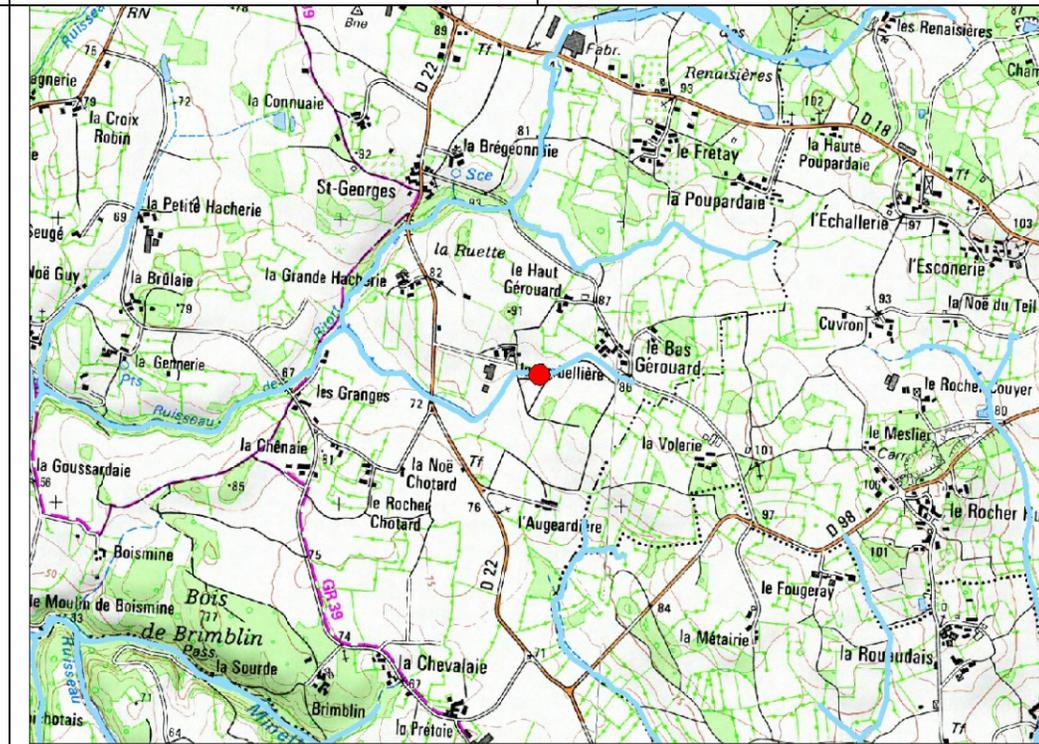
Type de travaux Actions plans d'eau Ritort

Masse d'eau Cours d'eau **Commune** **Nom de l'ouvrage** **Identifiant travaux**

La Minette et ses affluents Bas Gérard (ruisseau du) CHAUVIGNE-35075 Etang de la Corbellière TRAV07200

Code ouvrage : BGRSIT004
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,2
 Coût prévisionnel (€ HT) : 12000 €
 Lieu-dit : La Corbellière

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description
 L'objectif est la suppression du plan d'eau, avec un retour du site sous un état originel. La suppression des ouvrages manœuvrables ainsi que la digue est indispensable à la réussite du projet. Certains aménagements de récréation du nouveau lit mineur seront réalisés, en laissant la possibilité à ce dernier de se refaire par lui-même.
 Un courrier de la DDTM a été envoyé le 23/02/2016 à Mme Aubrée, sans réponse. Le technicien de rivière a cependant obtenu un accord verbal de la propriétaire pour la suppression du plan d'eau.

Justification
 Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage.
 Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage.
 Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux
 Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval).
 Dérangement de la faune et de la flore.
 Traversée de parcelles privées par les engins.
 Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.

Incidences en fonctionnement
 Amélioration du franchissement piscicole en toute saison.
 Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques.
 Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau.
 Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).

Prescriptions et mesures d'accompagnement
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage).
 Nécessité de prévenir les riverains concernés.
 Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

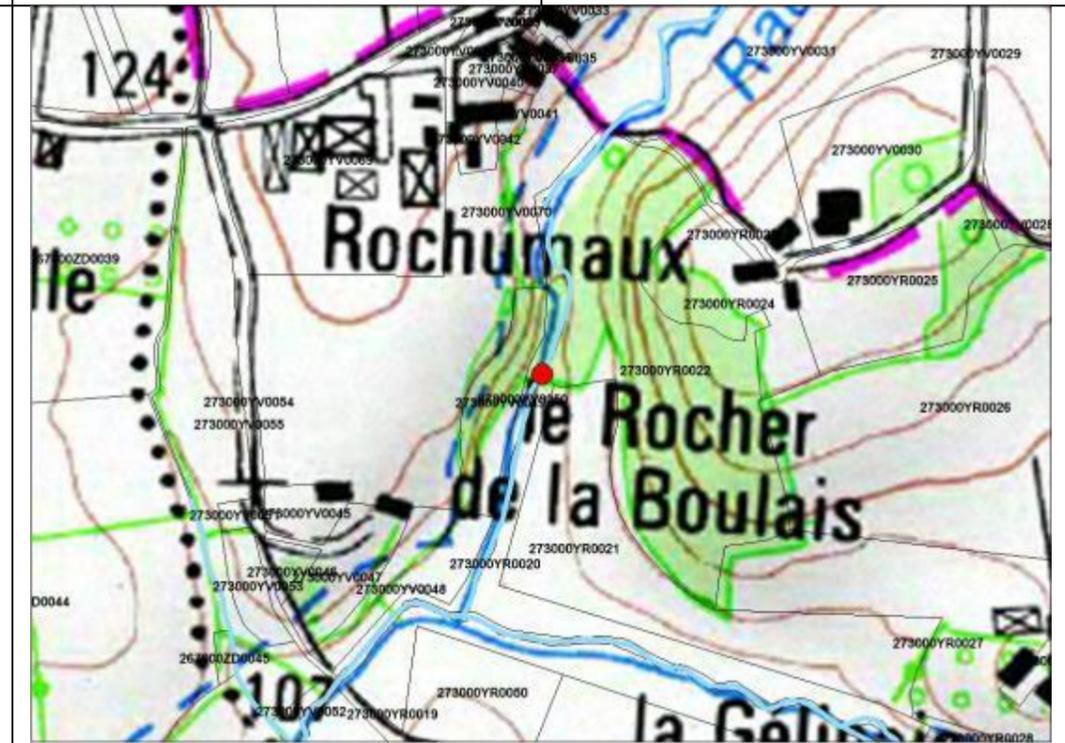
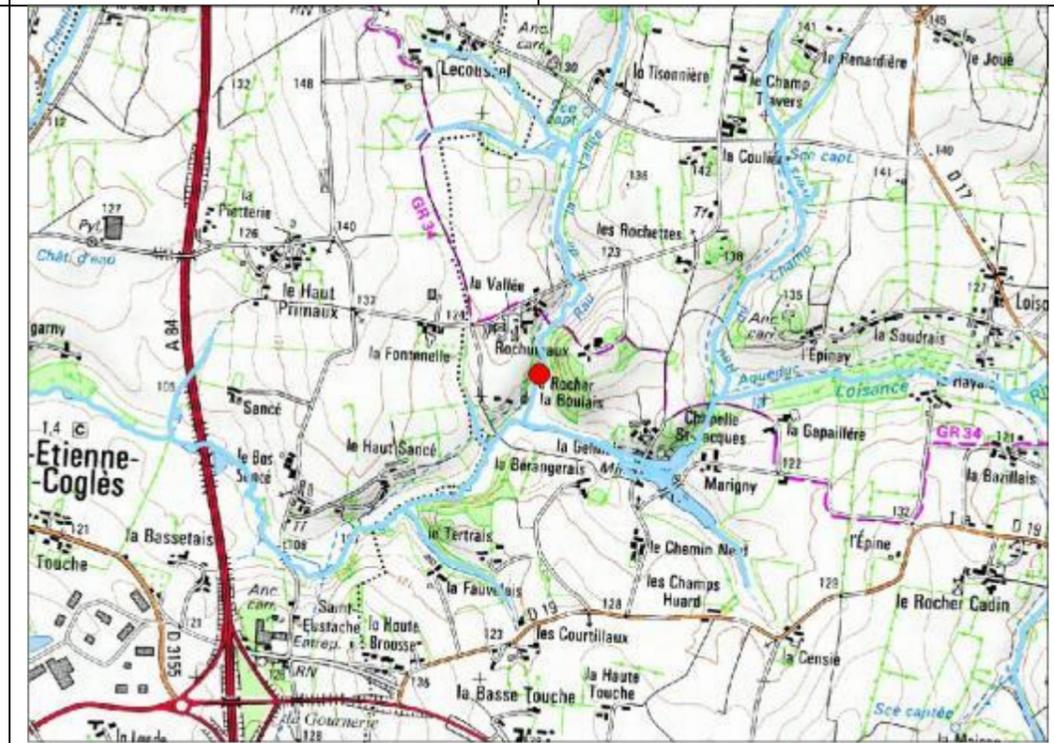
Type de travaux	Aménagement de passerelle ou d'un pont cadre			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Vallée (ruisseau de la)	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES-35273	Buse effondrée du Rocher de la Boulais	TRAV02811

Code ouvrage : VALESIT002
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,25

Coût prévisionnel (€ HT) : 8000 €

Lieu-dit : Rocher de la Boulais

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		<p><i>Procédure (L.214-1 du CE) :</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	
Rubrique	Seuil			Bilan													
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	D																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0																	
Buse de 0.6 m de diamètre et présentant un dénivelé de 0.25 m. Une faible lame d'eau est présente au sein de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage																

Incidences et mesures d'accompagnement

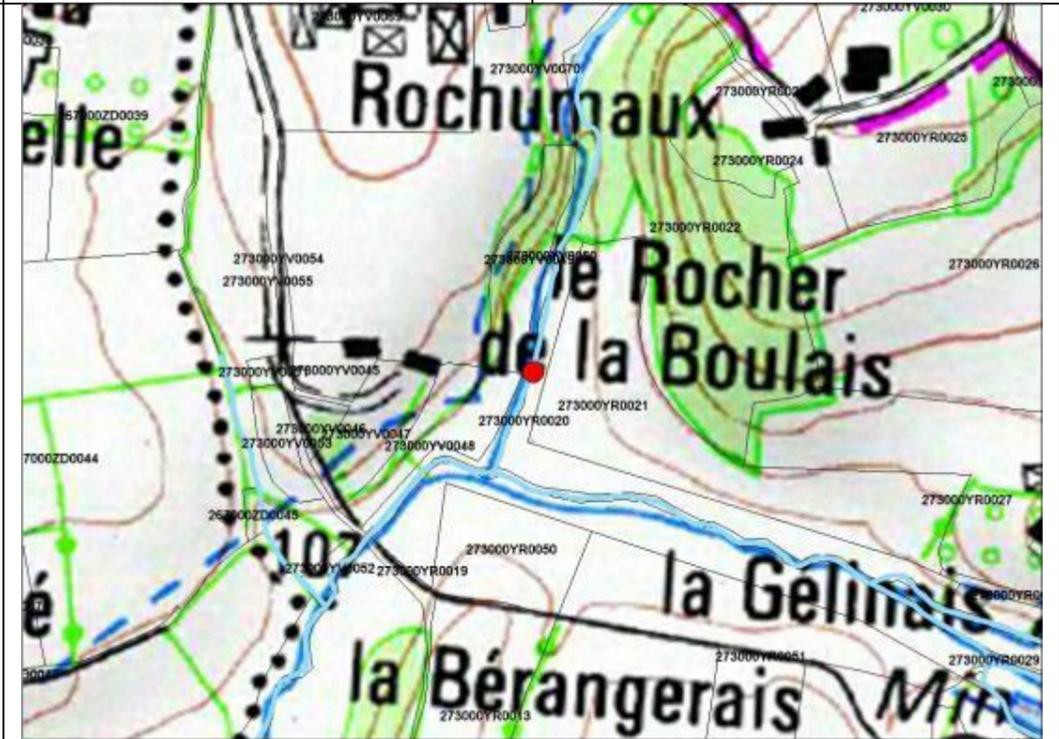
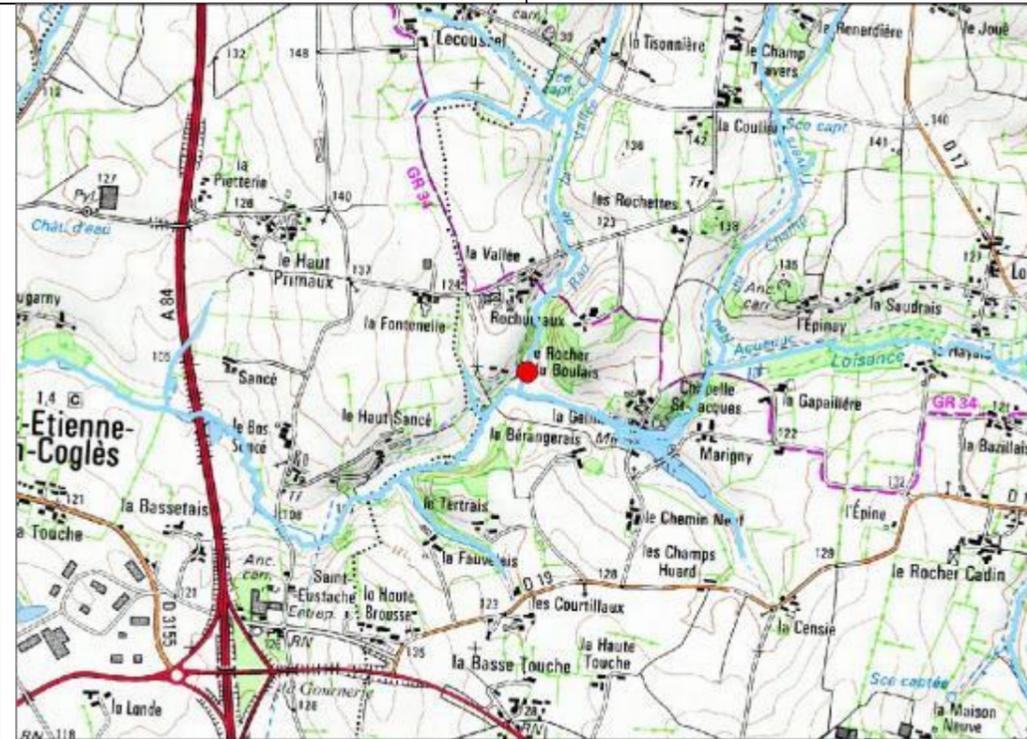
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement de passerelle ou d'un pont cadre			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Vallée (ruisseau de la)	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES-35273	Busage du Rocher de la Boulais	TRAV02812

Code ouvrage : VALESIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0
 Coût prévisionnel (€ HT) : 8000 €
 Lieu-dit : Le Rocher de la Boulais



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Buse d'une longueur de 45 m environ. L'objectif est la réouverture du cours d'eau avec la mise en place d'une passerelle.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	A	Autorisation
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

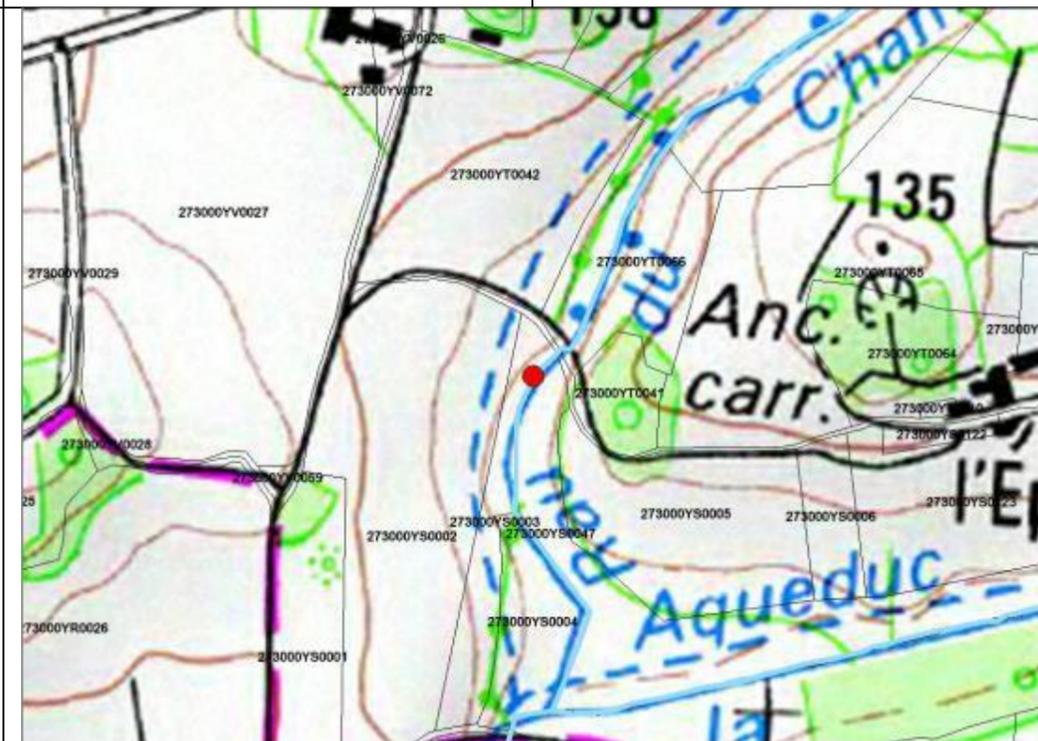
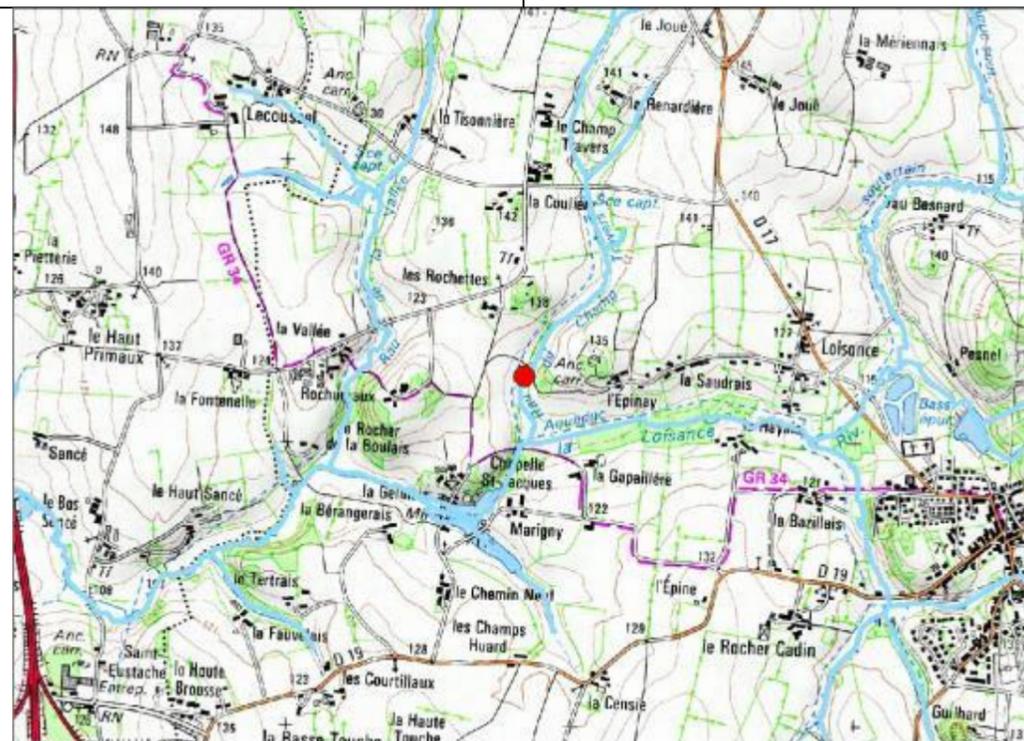
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement de passerelle ou d'un pont cadre			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Champs Travers (ruisseau du)	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES-35273	Buse de l'ancienne carrière	TRAV02825

Code ouvrage : CHTRSIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0
 Coût prévisionnel (€ HT) : 8000 €
 Lieu-dit : Ancienne carrière



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Buse d'une longueur de 35 m environ. L'objectif est la réouverture du cours d'eau avec la mise en place d'une passerelle.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	A	Autorisation
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

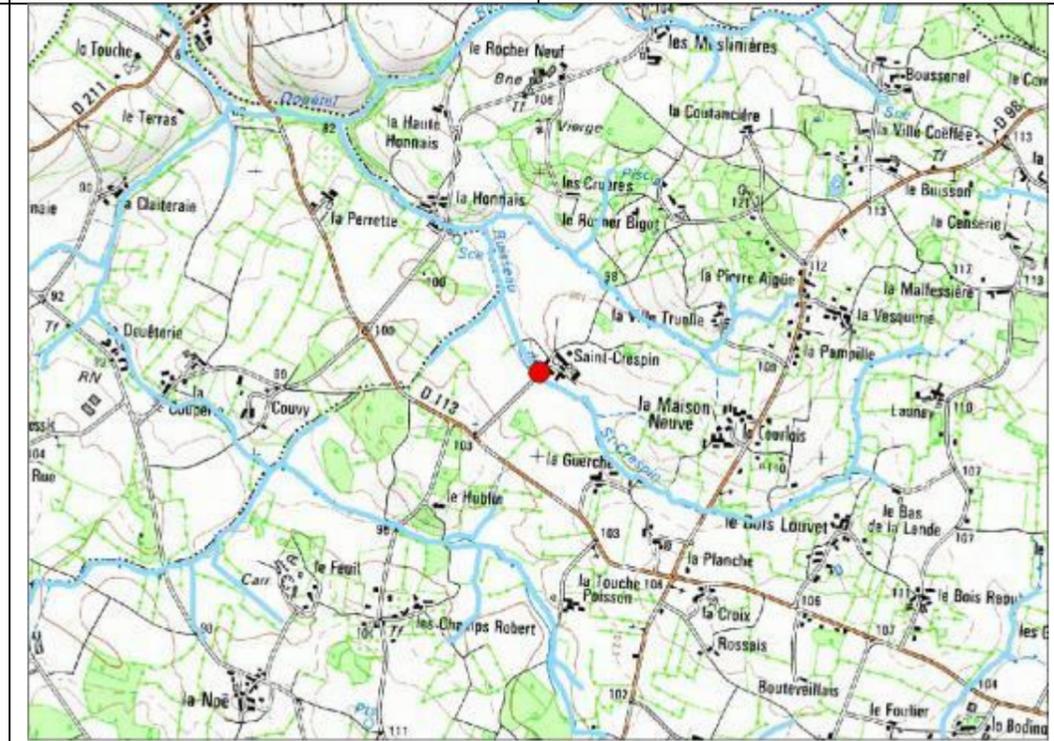
Type de travaux	Aménagement de passerelle ou d'un pont cadre			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loissance et ses affluents	Saint Crespin (ruisseau de)	SAINT-MARC-LE-BLANC-35292	Pont de Saint-Crespin	TRAV03384

Code ouvrage : STCRSIT003
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,25

Coût prévisionnel (€ HT) : 12000 €

Lieu-dit : Saint Crespin

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 4



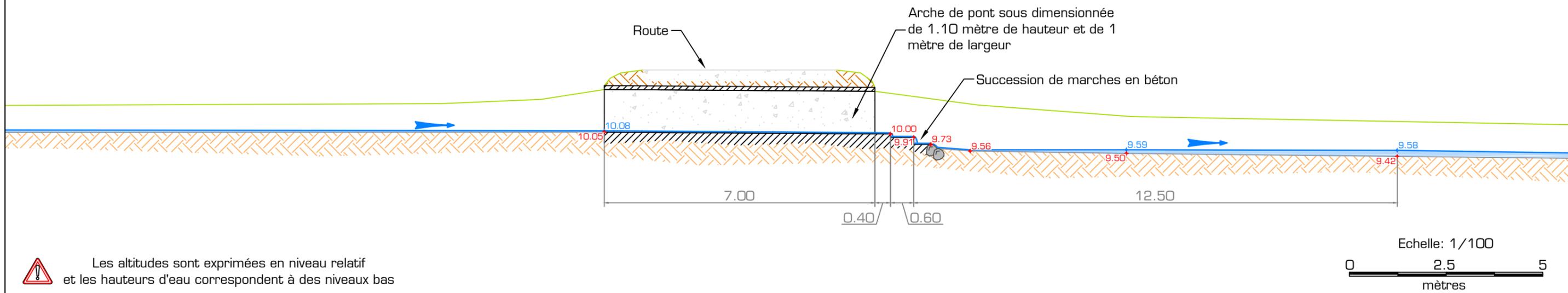
Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :												
Radier de pont impactant la continuité piscicole et sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td rowspan="5">D</td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0	D	Déclaration	3.1.2.0	3.1.3.0	3.1.4.0	3.1.5.0	
Rubrique	Seuil	Bilan													
3.1.1.0	D	Déclaration													
3.1.2.0															
3.1.3.0															
3.1.4.0															
3.1.5.0															

Incidences et mesures d'accompagnement

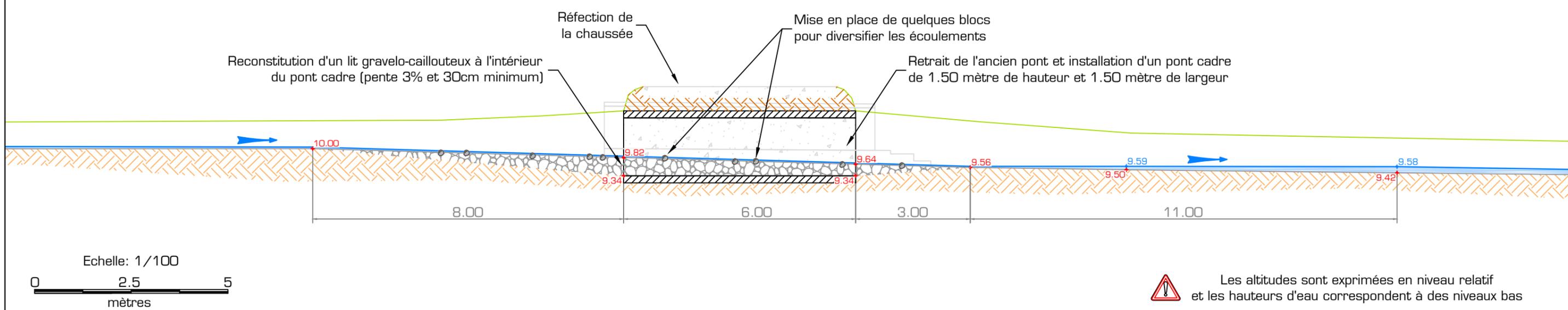
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Vue longitudinale du pont
STCRSIT003
Situation initiale



⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Vue longitudinale de l'aménagement d'un pont cadre
STCRSIT003
Situation projetée



⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Douétel (ruisseau du)	TREMBLAY-35341	Pont de la D211	TRAV00791

Code ouvrage : DOUESITO06
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,3

Coût prévisionnel (€ HT) : 15000 €

Lieu-dit : D211

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

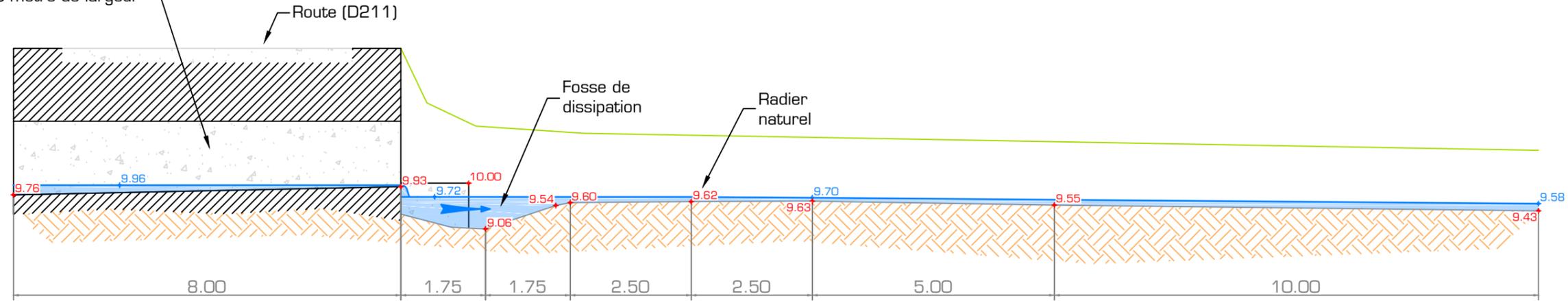
Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :		
			Rubrique	Seuil	Bilan
Radier de pont impactant la continuité piscicole et sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage		3.1.1.0	D	Déclaration
			3.1.2.0		
			3.1.3.0		
			3.1.4.0		
			3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Vue longitudinale du pont
DOUESITO06
 Situation initiale

Arche de pont de 1.35 mètre de hauteur et 1.10 mètre de largeur



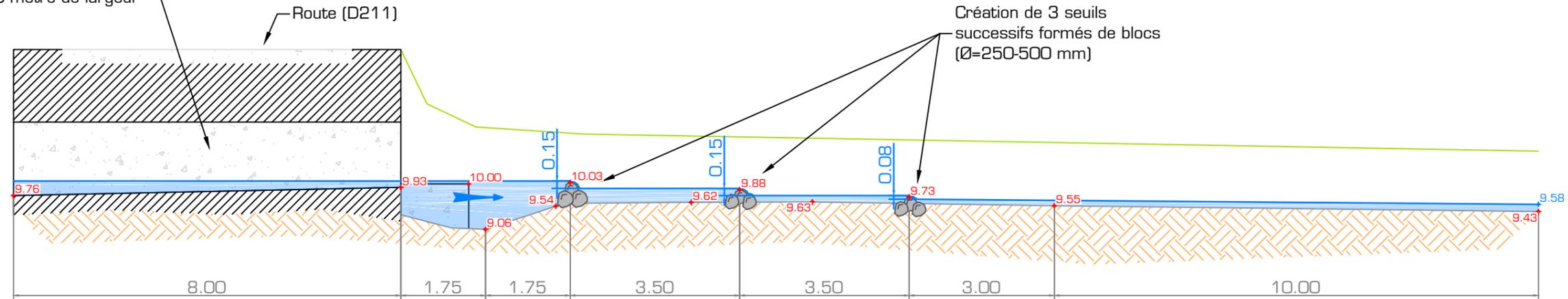
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Echelle: 1/100

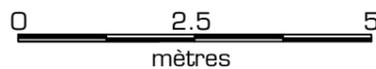


Vue longitudinale de l'aménagement de seuils successifs
DOUESITO06
 Situation projetée

Arche de pont de 1.35 mètre de hauteur et 1.10 mètre de largeur



Echelle: 1/100



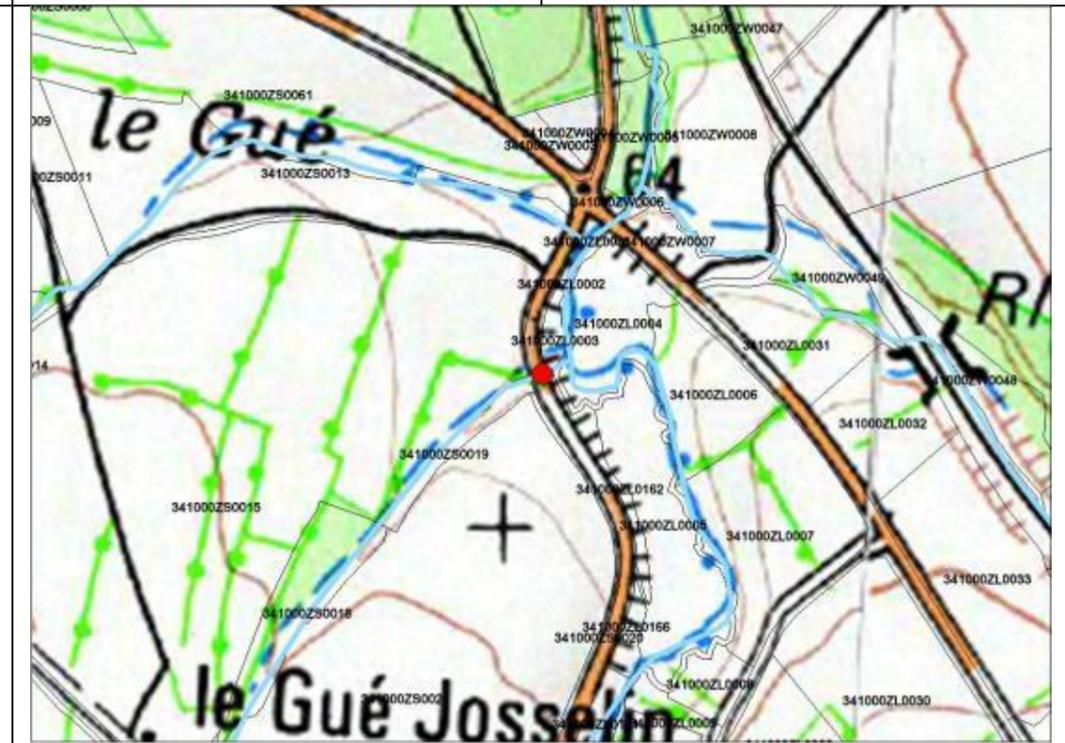
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loissance et ses affluents	Gué Josselin (ruisseau du)	TREMBLAY-35341	Buse du Gué Josselin	TRAV00810

Code ouvrage : GUJOSIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,3
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000 €
 Lieu-dit : Gué Josselin

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :		
			Rubrique	Seuil	Bilan
Dépose de quelques blocs en aval pour rehausser la ligne d'eau.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage		D	Déclaration	
		3.1.1.0			
		3.1.2.0			
		3.1.3.0			
		3.1.4.0			
		3.1.5.0			

Incidences et mesures d'accompagnement

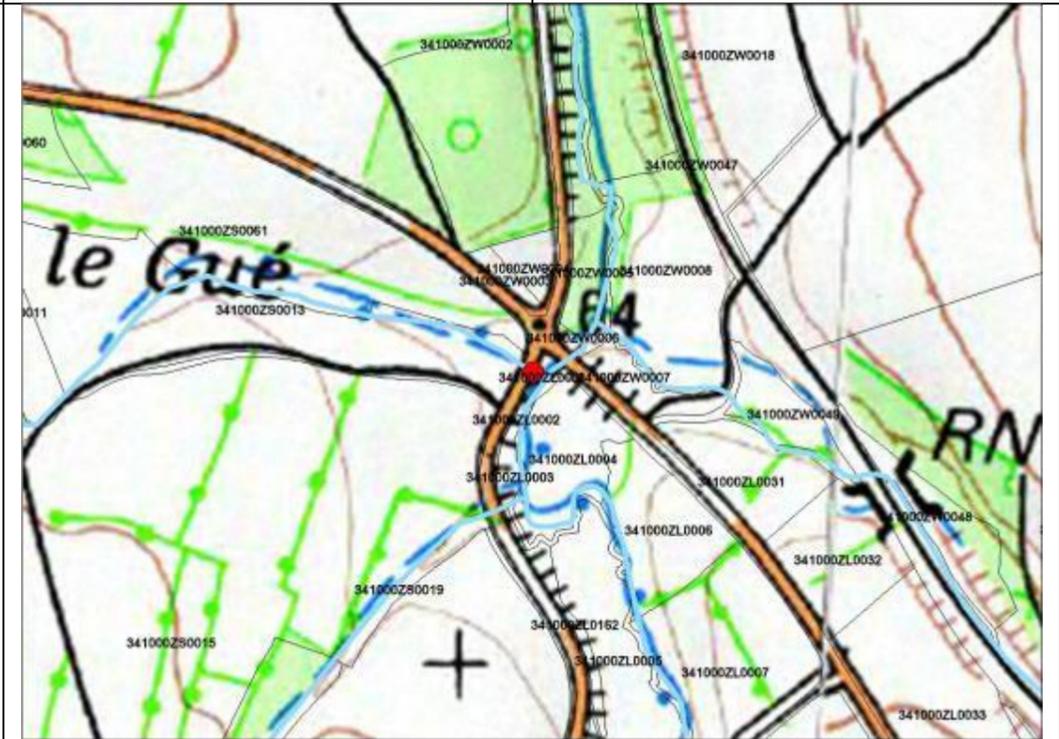
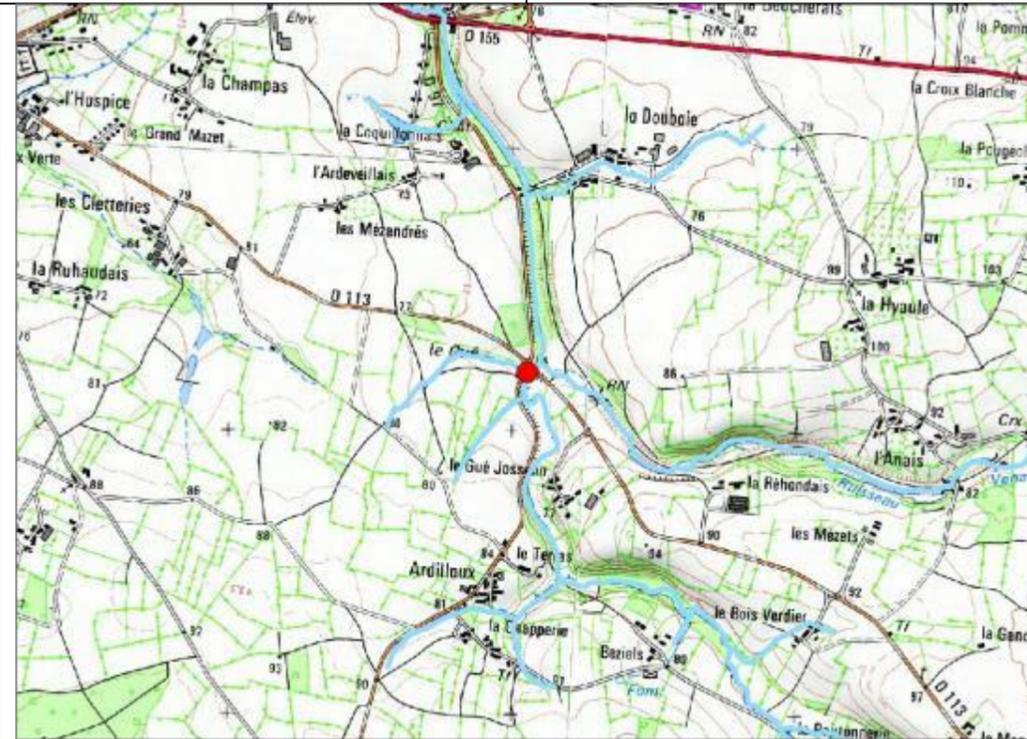
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loissance et ses affluents	Gué (ruisseau du)	TREMBLAY-35341	Pont de la D97	TRAV00813

Code ouvrage : GUEESIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,7
 Coût prévisionnel (€ HT) : 20000 €
 Lieu-dit : Gué Josselin



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 4

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Pont à remplacer par un pont cadre.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

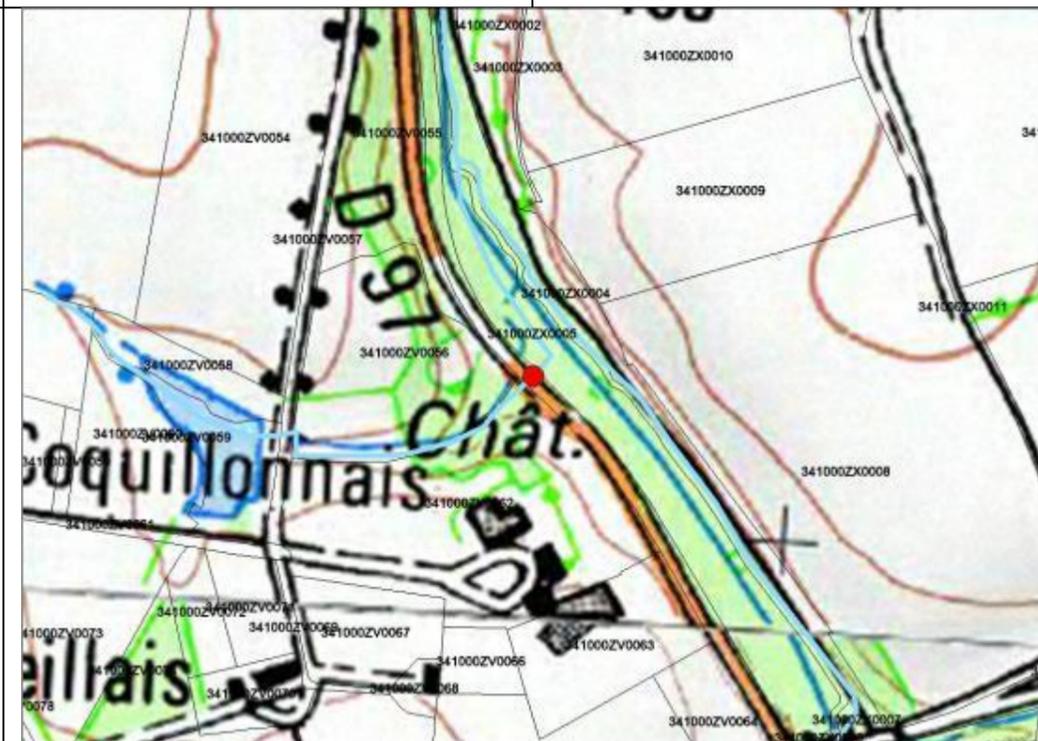
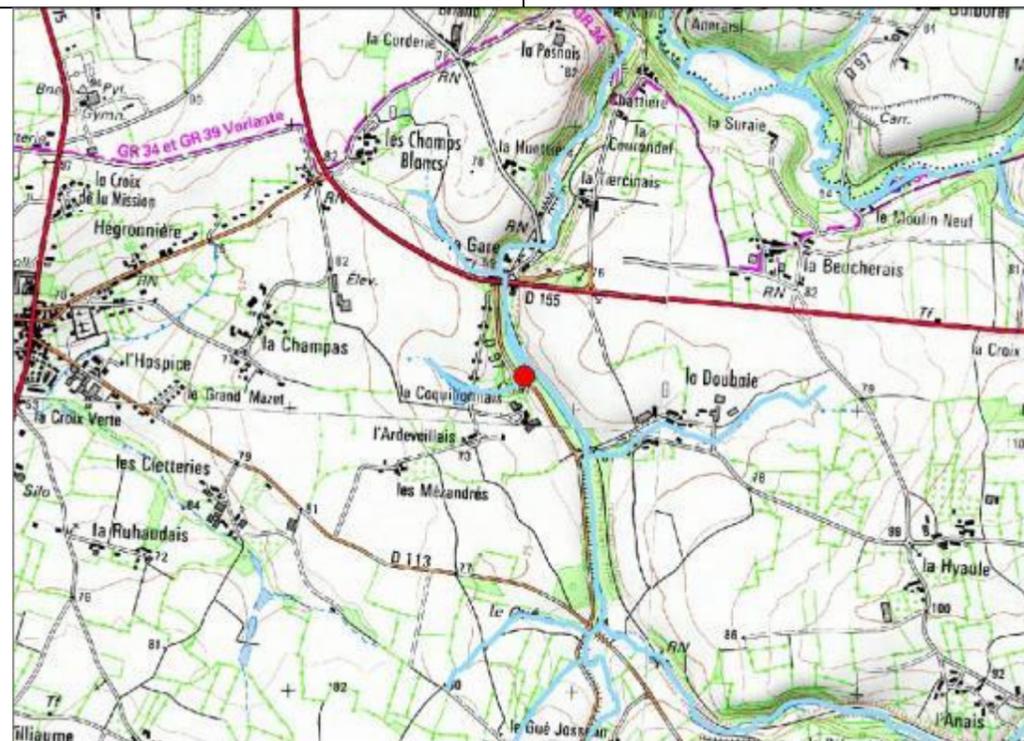
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Coquillonais (ruisseau de la)	TREMBLAY-35341	Buse de la départementale	TRAV00826

Code ouvrage : COQUSIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,3
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000 €
 Lieu-dit : la Coquillonais



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 4

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Mise en place d'une rampe en enrochement pour faciliter la continuité piscicole et sédimentaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

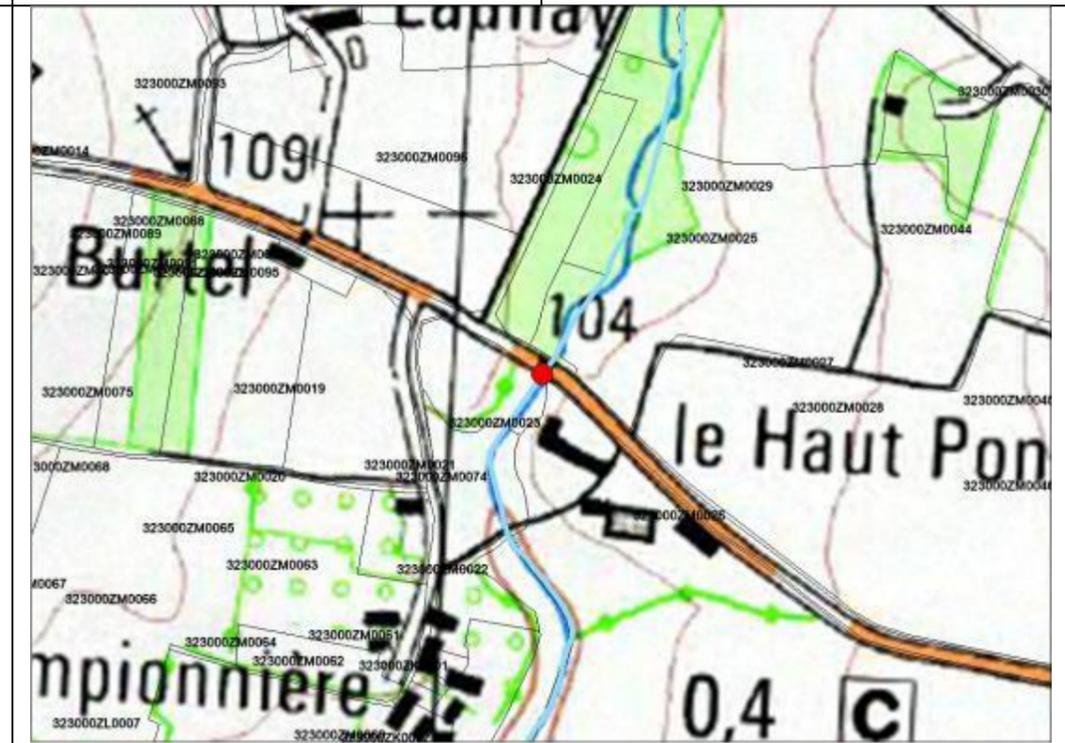
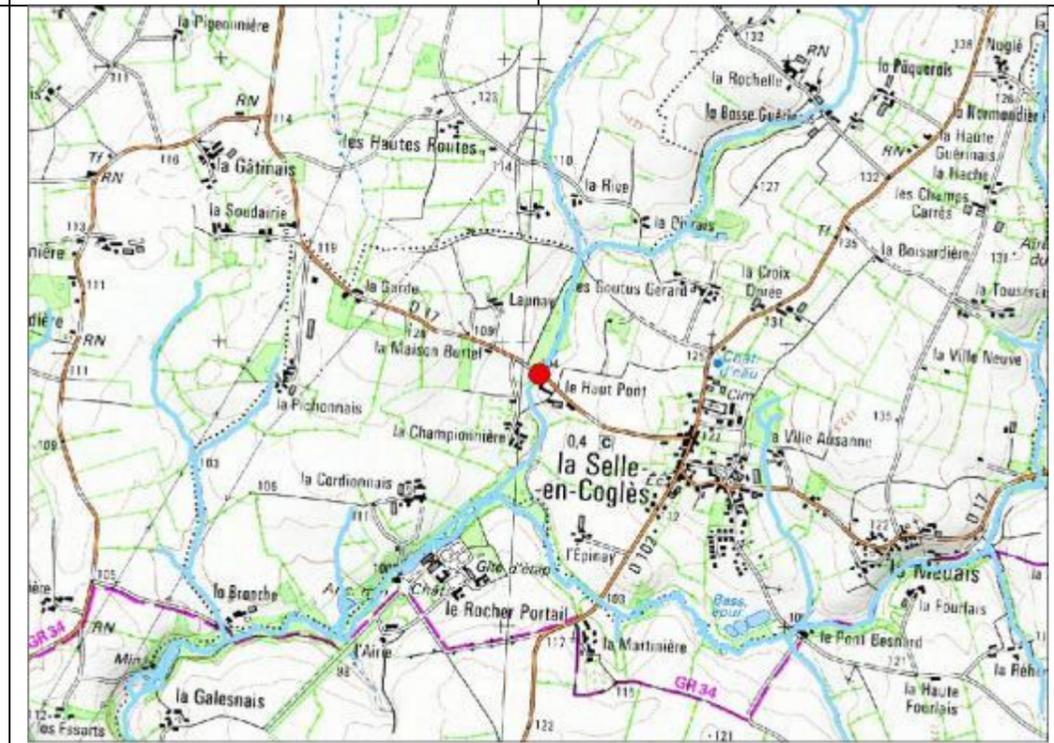
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique **Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE**

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Barlais (ruisseau de la)	SELLE-EN-COGLES (LA)-35323	Buse du Haut Pont D17	TRAVO2741

Code ouvrage : BARLSIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,1
 Coût prévisionnel (€ HT) : 4000 €
 Lieu-dit : Le Haut Pont

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :												
Buse présentant une faible lame d'eau et une pente marquée. Il est préconisé la mise en place d'une rampe en enrochement en aval.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td rowspan="5">D</td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0	D	Déclaration	3.1.2.0	3.1.3.0	3.1.4.0	3.1.5.0	
Rubrique	Seuil	Bilan													
3.1.1.0	D	Déclaration													
3.1.2.0															
3.1.3.0															
3.1.4.0															
3.1.5.0															

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

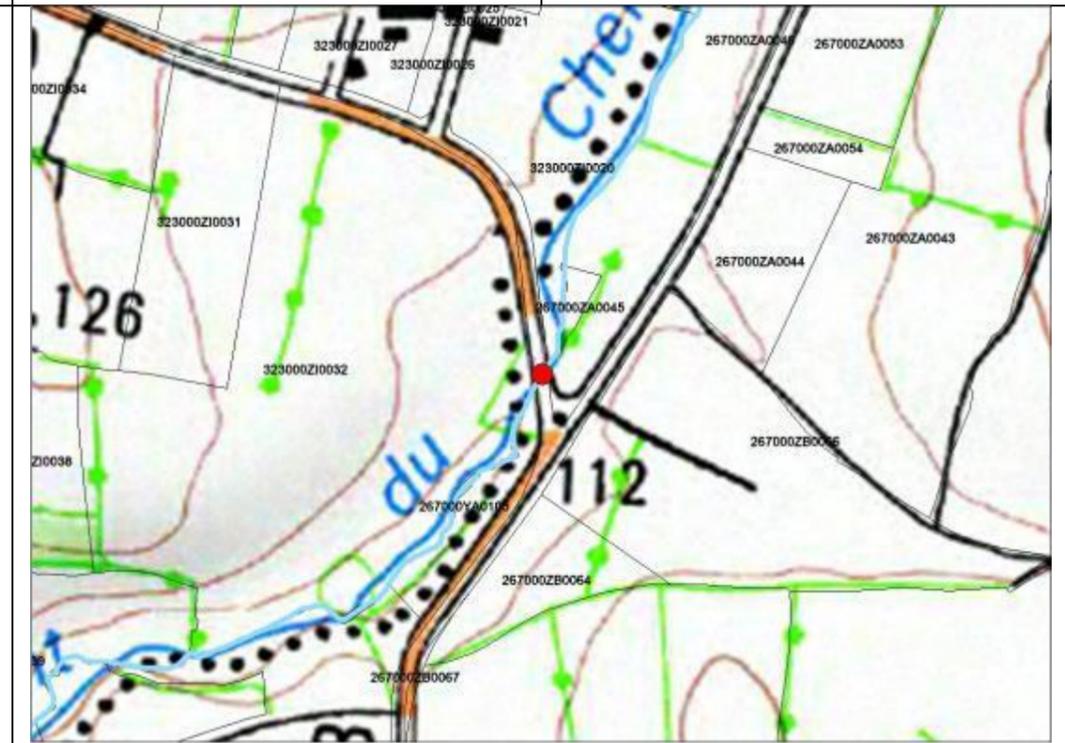
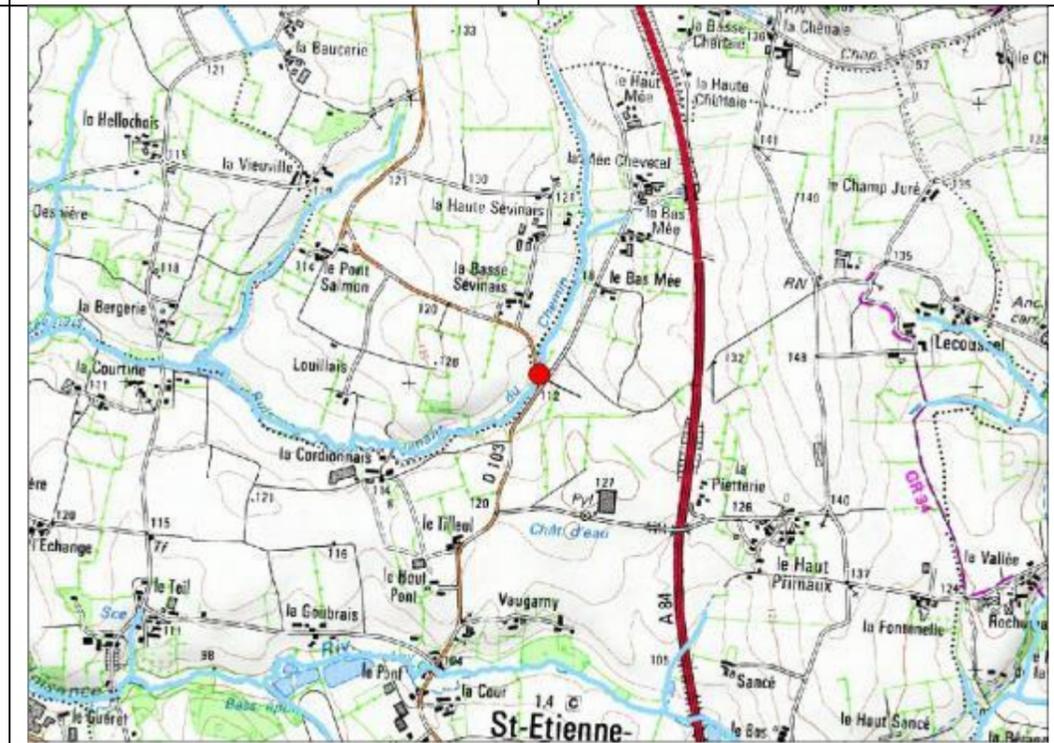
Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Chemin (ruisseau venant du)	SELLE-EN-COGLES (LA)-35323	Pont de la Basse Sévinais	TRAV02756

Code ouvrage : CHEMSIT002
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,65

Coût prévisionnel (€ HT) : 6000 €

Lieu-dit : Basse Sévinais

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Remplacement du pont par un pont cadre mieux adapté au gabarit du cours d'eau.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

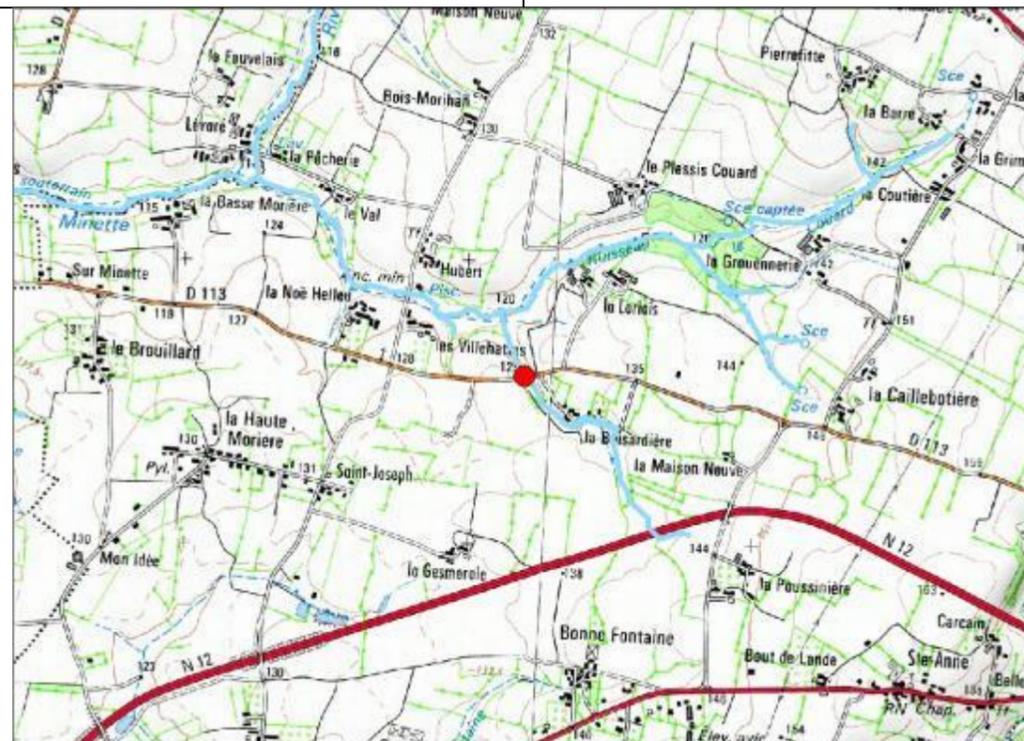
Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Boisardière (ruisseau de la)	ROMAGNE-35243	Pont de la Boisardière D113	TRAV02838

Code ouvrage : BOISSIT002
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,8

Coût prévisionnel (€ HT) : 15000 €

Lieu-dit : La Boisardière



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Remplacement du pont par un pont cadre mieux adapté au gabarit du cours d'eau.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

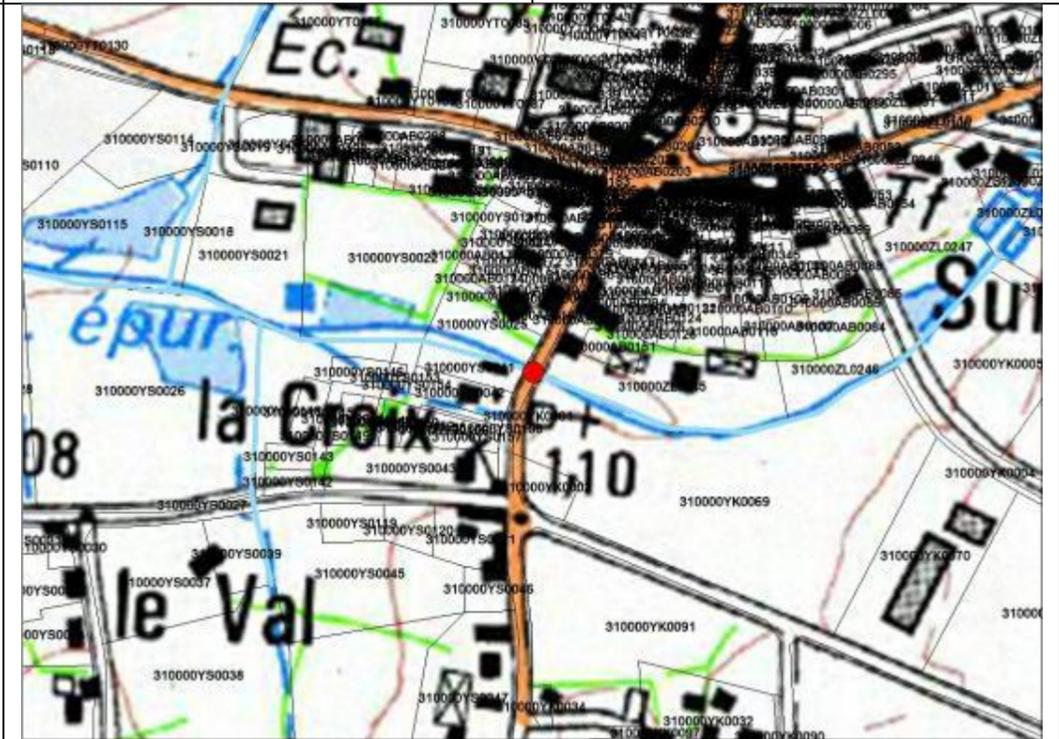
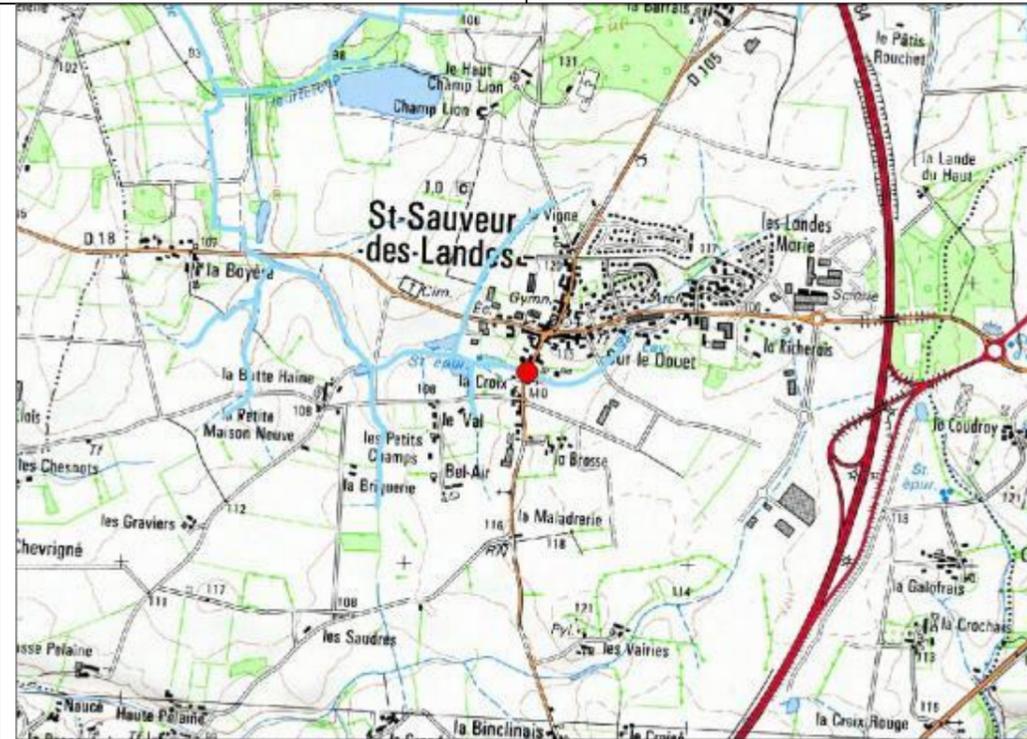
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Saint Sauveur (ruisseau de)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES-35310	Buse de la Croix D105	TRAV02845

Code ouvrage : STSASIT003
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,25
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000 €
 Lieu-dit : La Croix



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Création d'une rampe d'enrochement en aval de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

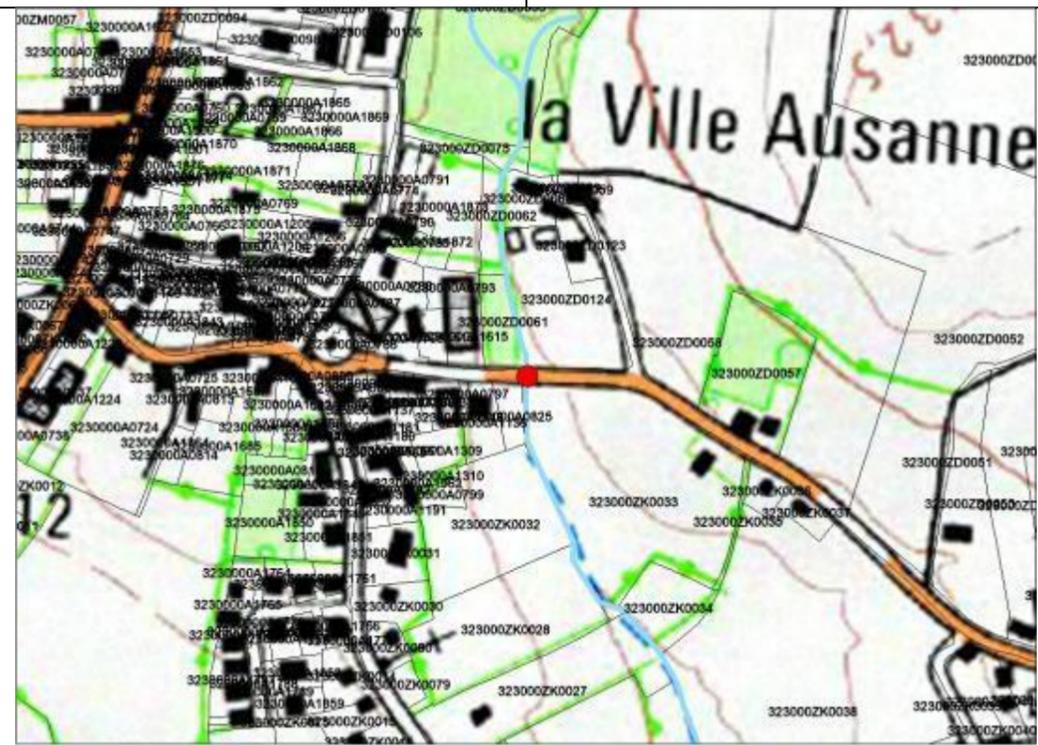
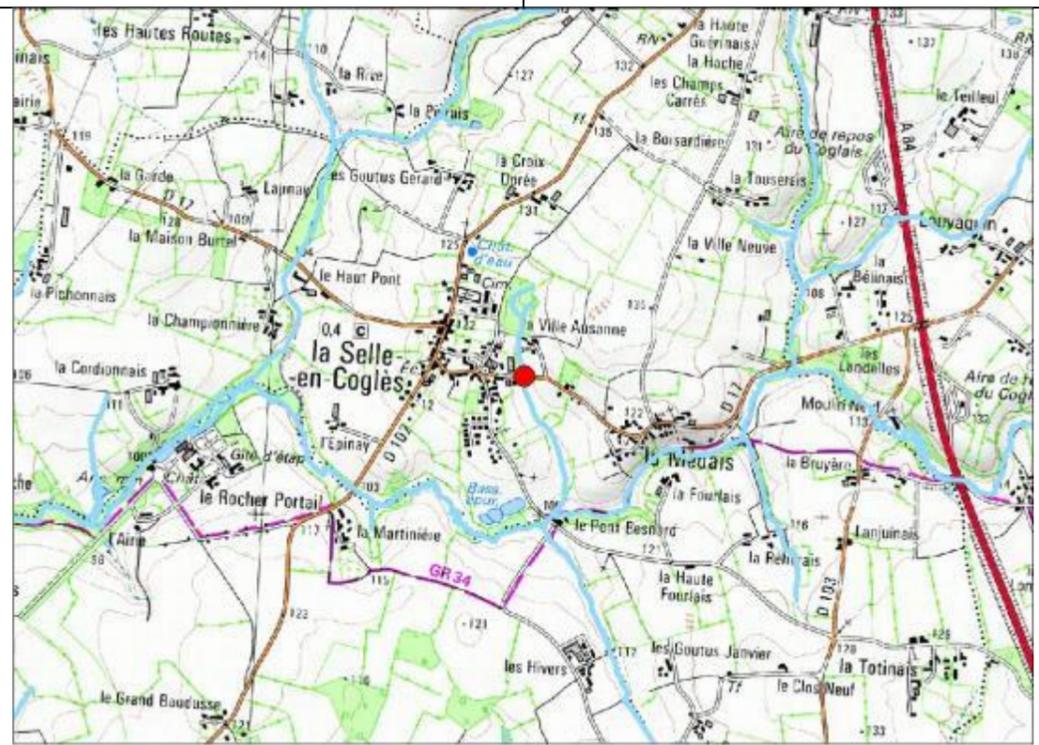
Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Ville Ausanne (ruisseau de la)	SELLE-EN-COGLES (LA)-35323	Pont de la D17	TRAVO4137

Code ouvrage : VAUSSIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,6
 Coût prévisionnel (€ HT) : 17000 €
 Lieu-dit : D17

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Pont détruit avec l'usure. Il doit être remplacé par un pont cadre adapté.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



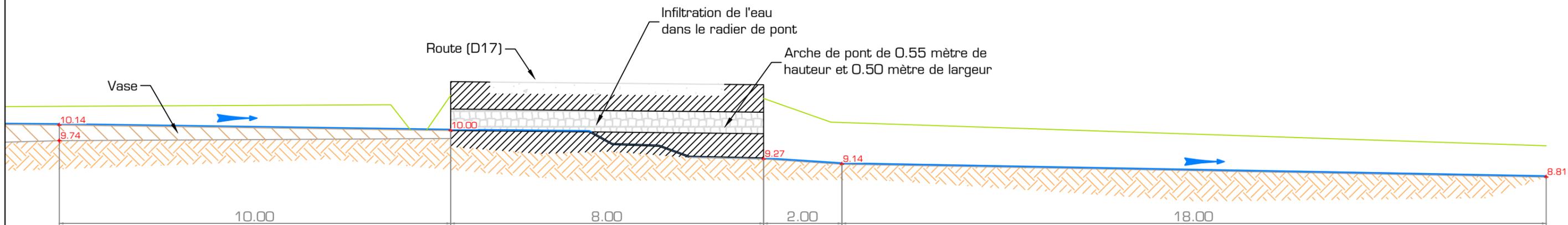
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

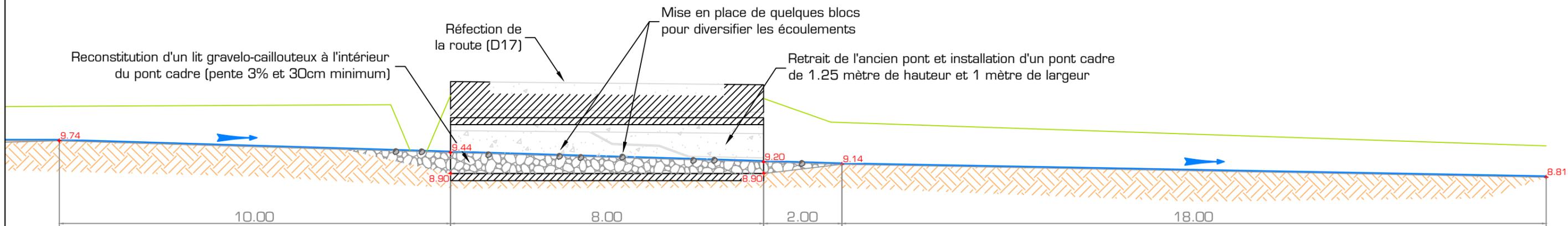
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Vue longitudinale du pont
VAUSSITOO1
Situation initiale



⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Vue longitudinale de l'aménagement d'un pont cadre
VAUSSITOO1
Situation projetée



⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

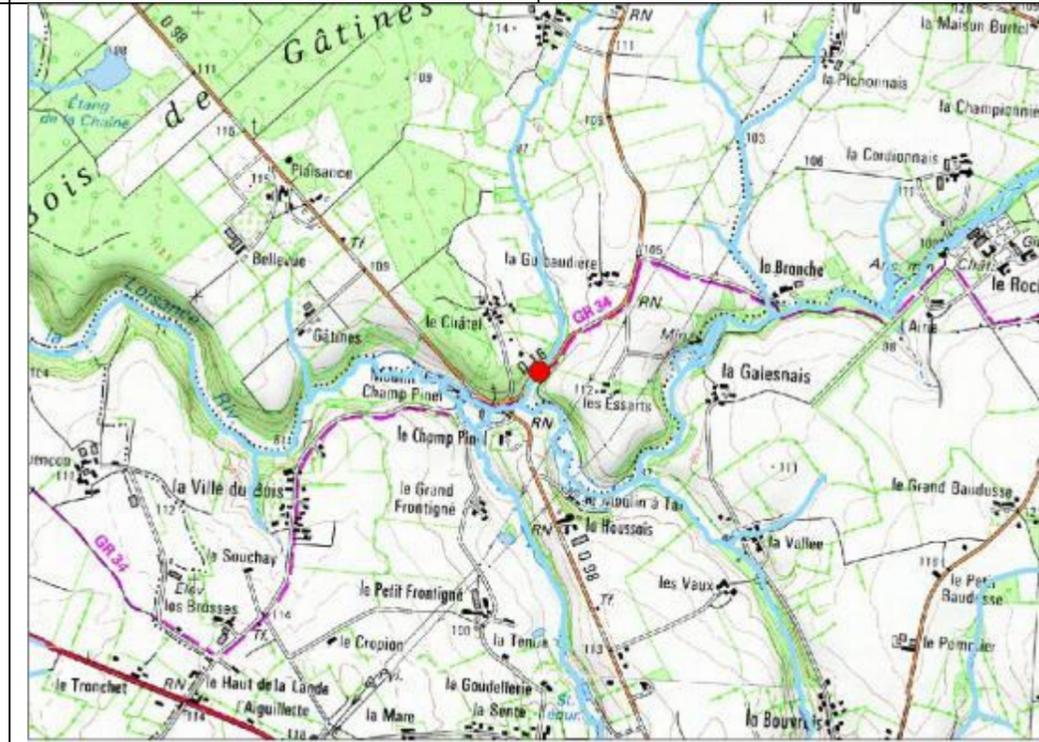
Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Rigaudière (ruisseau de la)	COGLES-35083	Passage busé de la D16	TRAVO4140

Code ouvrage : RIGASIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,7

Coût prévisionnel (€ HT) : 25000 €

Lieu-dit : D16

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
La hauteur de chute et l'emprise de l'ouvrage ne permet pas un aménagement indirect, type micro-seuils ou rampe. Il est préconisé un remplacement par un pont cadre.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

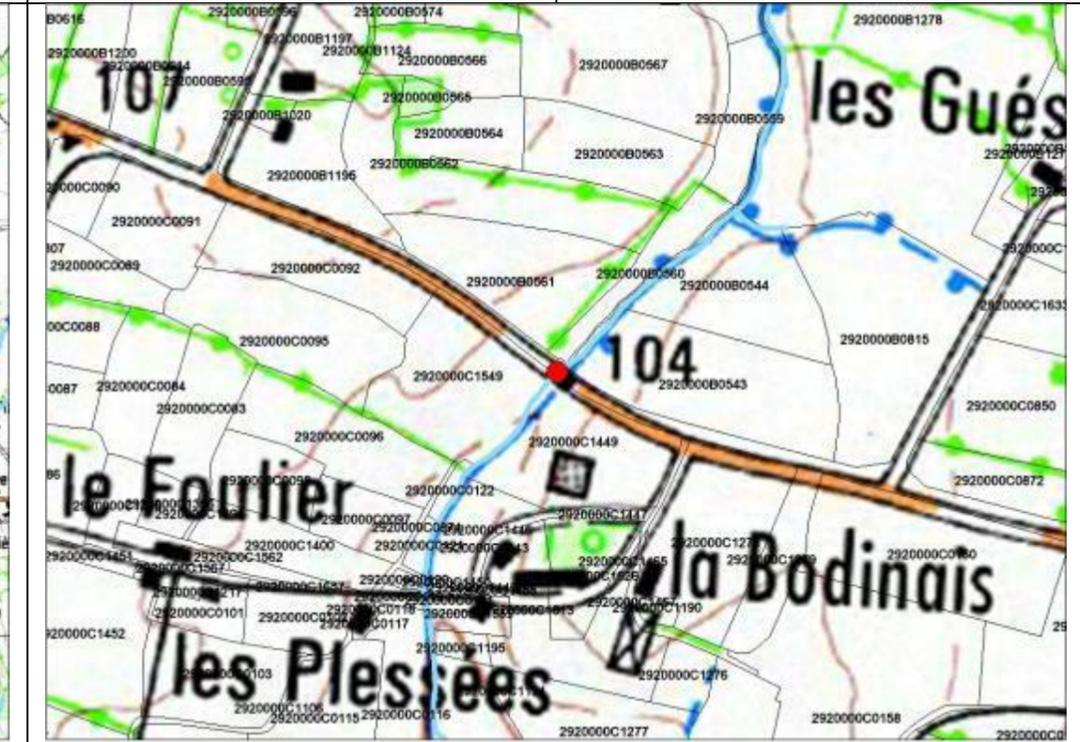
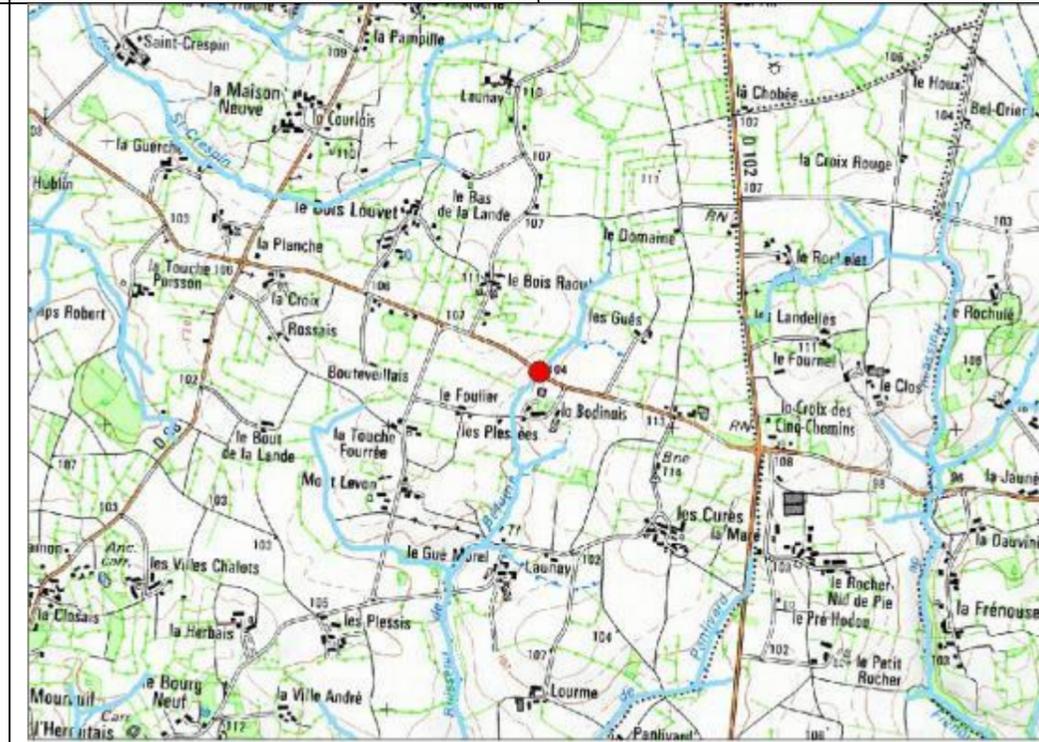
Type de travaux	Aménagement route départementale		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage
La Minette et ses affluents	Béfumé (ruisseau de)	SAINT-MARC-LE-BLANC-35292	Passage busé de la Bodinais
			Identifiant travaux
			TRAVO4181

Code ouvrage : BEFUSIT004
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,4

Coût prévisionnel (€ HT) : 4000 €

Lieu-dit : La Bodinais

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		<p><i>Procédure (L.214-1 du CE) :</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	
Rubrique	Seuil			Bilan													
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	D																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0																	
Mise en place de micro-seuils en aval de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage																

Incidences et mesures d'accompagnement

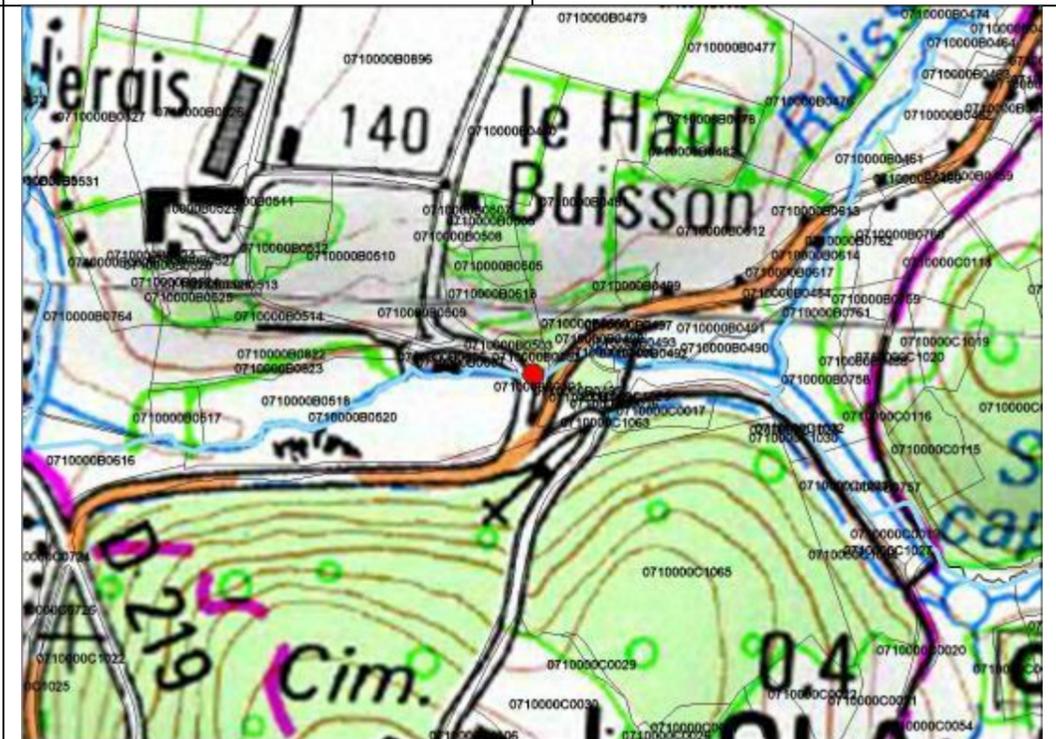
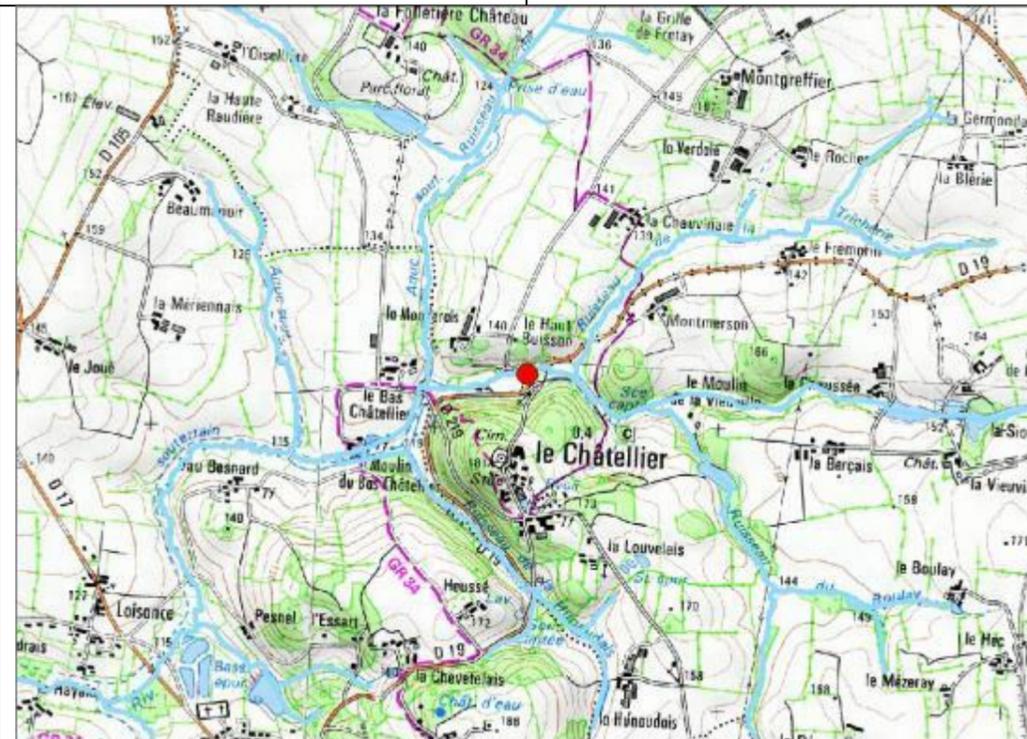
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Loisançe (rivière la)	CHATELLIER (LE)-35071	Seuil en pierres D19	TRAV05554

Code ouvrage : LOISSITO26
 Type d'ouvrage : seuil fixe
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 4000 €
 Lieu-dit : le Haut Buisson



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Mise en place de micro-seuils en aval de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

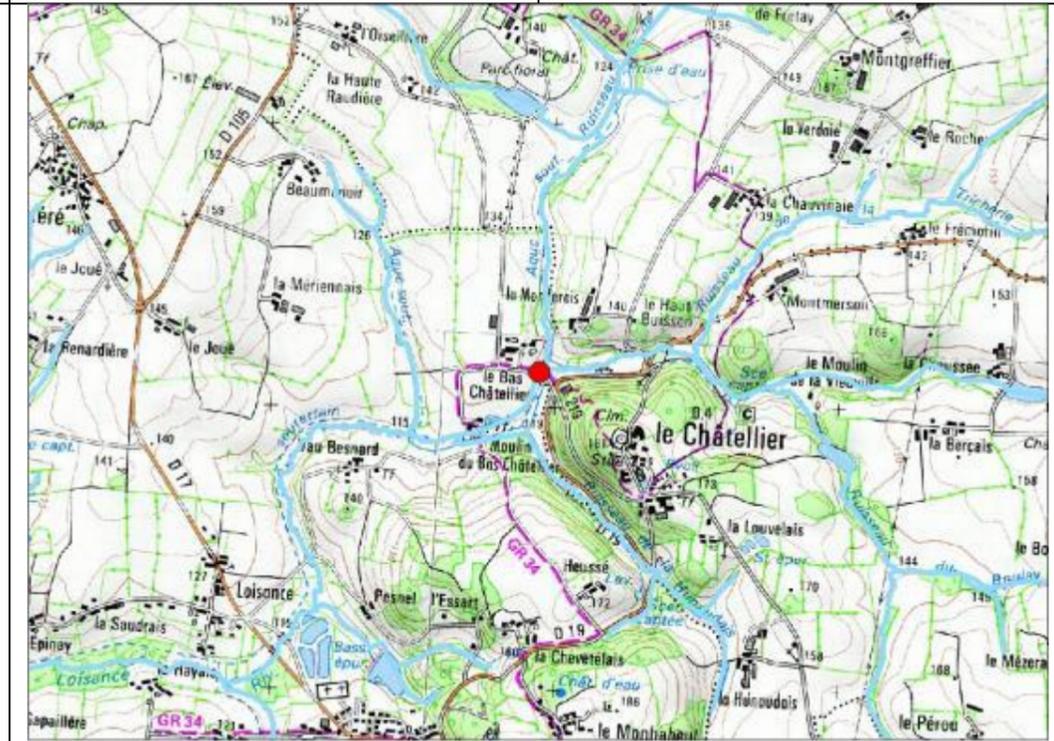
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique **Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE**

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Loisanche (rivière la)	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES-35273	Pont du Bas Châtellier D219	TRAV05555

Code ouvrage : LOISSITO25
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,3
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000 €
 Lieu-dit : le Bas Châtellier

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Mise en place de micro-seuils successifs ou d'une rampe en enrochement en prenant compte de la cunette centrale.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

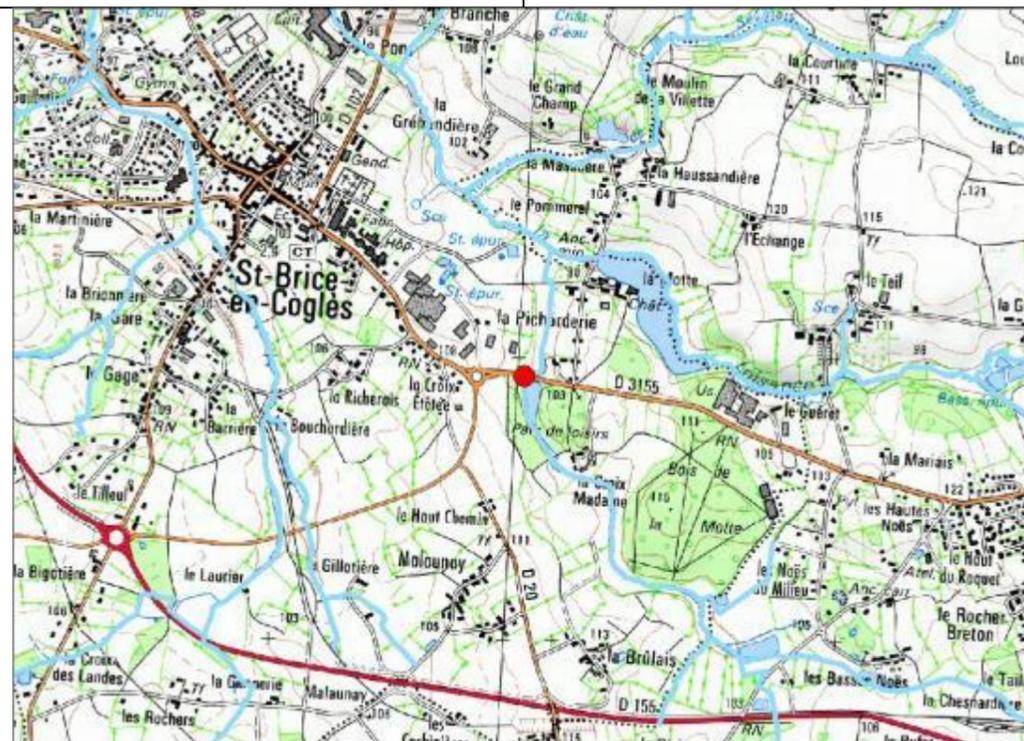
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Brûlais (ruisseau de la)	SAINT-BRICE-EN-COGLES-35257	Busage de la D3155	TRAV05579

Code ouvrage : BRULSIT002
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,1
 Coût prévisionnel (€ HT) : 7000 €
 Lieu-dit : Parc de Loisirs



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Ancrage d'une rampe en enrochement en aval de la buse.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

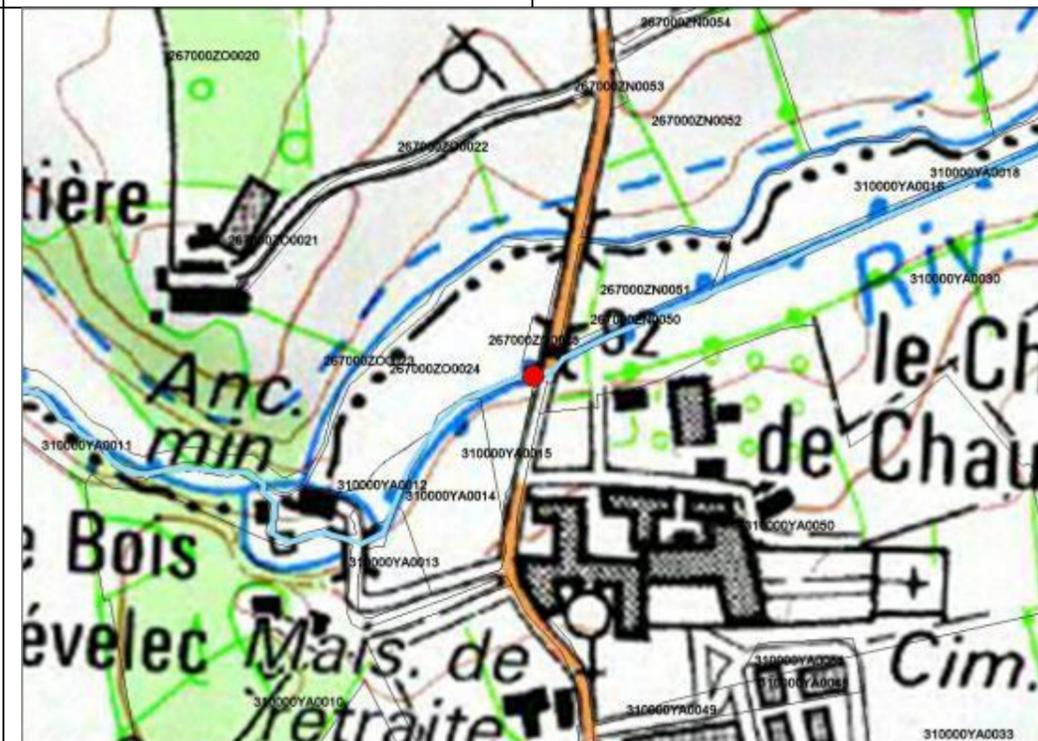
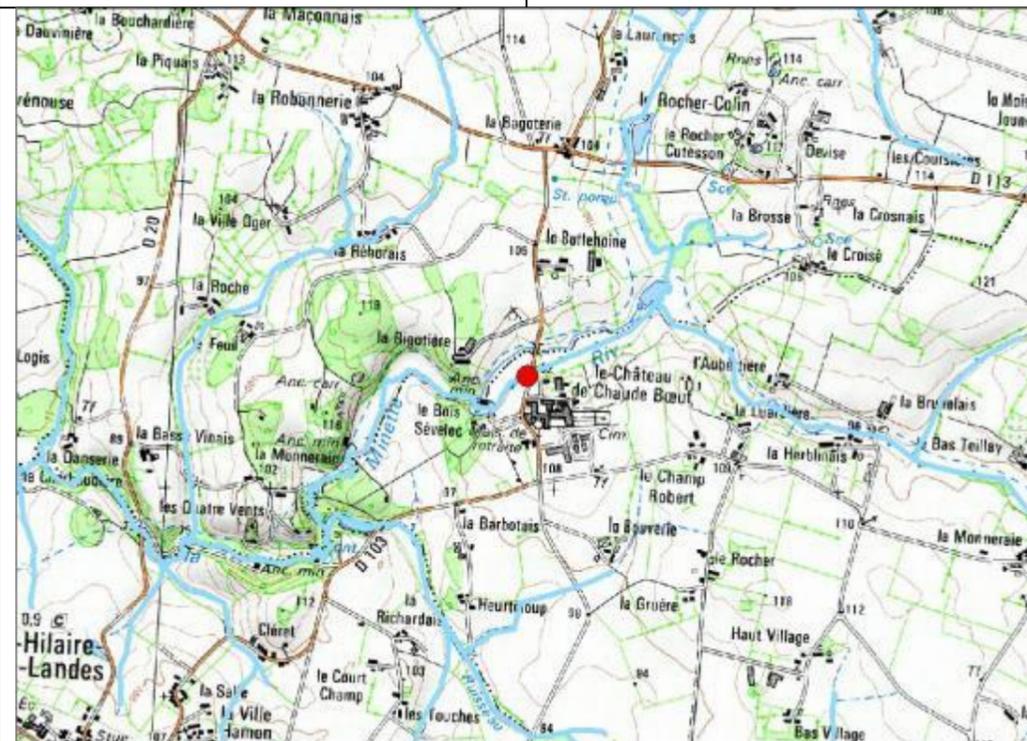
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Aménagement route départementale			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Pont de la D103	TRAV05659

Code ouvrage : MINESITO19
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,3
 Coût prévisionnel (€ HT) : 10000 €
 Lieu-dit : Chaude Bœuf



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Création d'une échancrure dans le radier	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



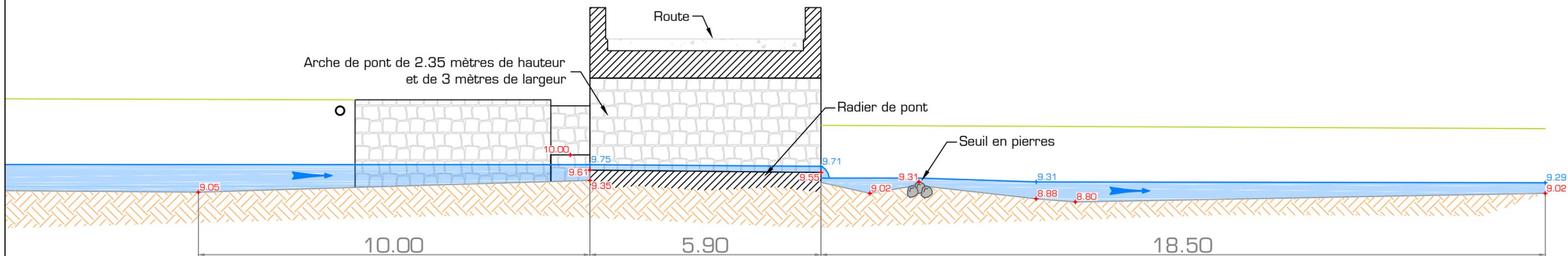
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

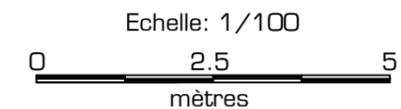
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

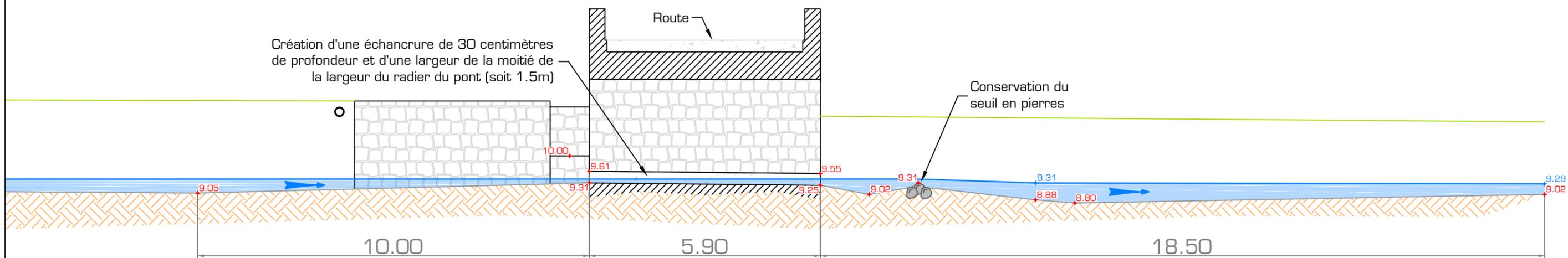
Vue longitudinale du pont
MINESITO19
Situation initiale



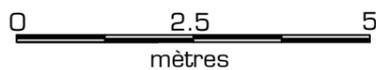
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de l'aménagement
d'une échancrure dans le radier de pont
MINESITO19
Situation projetée



Echelle: 1/100



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

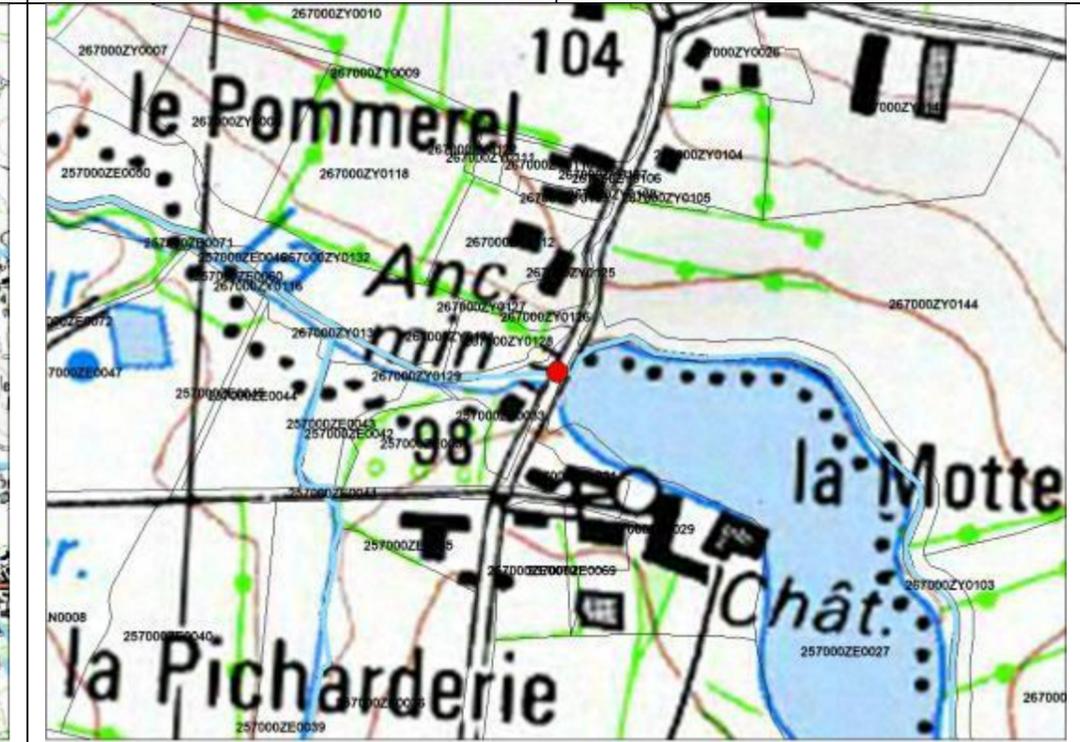
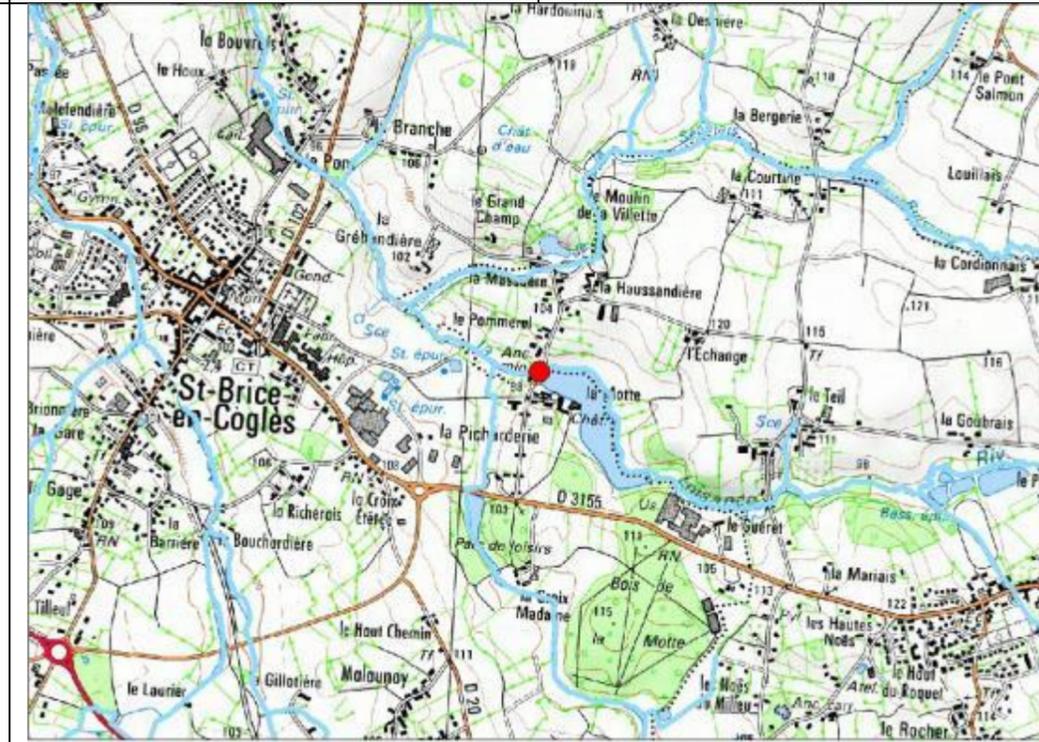
Type de travaux	Création d'un bras de contournement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Loisançe (rivière la)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Etang du Moulin de la Motte	TRAVO5563

Code ouvrage : LOISSITO17
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : ROE14310
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Oui
 Dénivelé : 1

Coût prévisionnel (€ HT) : 60000 €

Lieu-dit : La Motte

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		<p><i>Procédure (L.214-1 du CE) :</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td rowspan="5">A</td> <td rowspan="5">Autorisation</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0	A	Autorisation	3.1.2.0	3.1.3.0	3.1.4.0	3.1.5.0
Rubrique	Seuil			Bilan									
3.1.1.0	A	Autorisation											
3.1.2.0													
3.1.3.0													
3.1.4.0													
3.1.5.0													
Une étude complémentaire est incluse dans le coût prévisionnel. L'intervention projetée est la création d'un lit de contournement dans la dépression déjà existante.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage.												

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique **Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE**

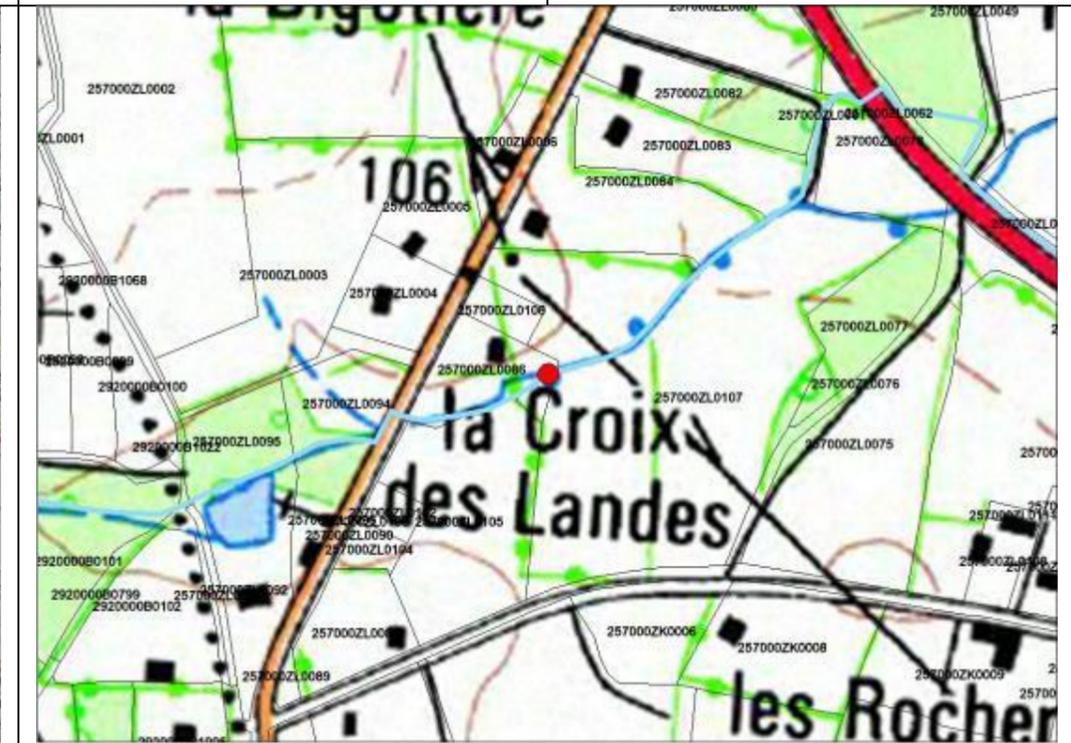
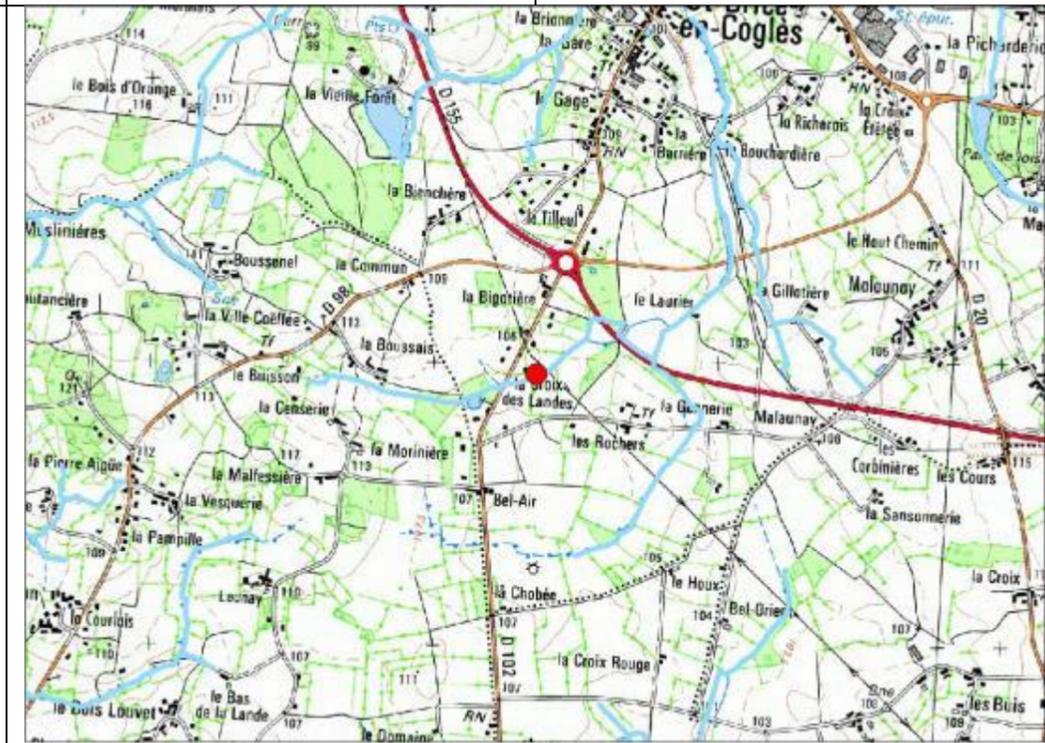
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Bouillon (ruisseau du)	SAINT-BRICE-EN-COGLÈS-35257	Buse en aval de la D102	TRAV00840

Code ouvrage : BOUISIT997
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0

Coût prévisionnel (€ HT) : 12000 €

Lieu-dit : La Croix des Landes

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :									
Réouverture du lit mineur et mise en place d'une passerelle.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td rowspan="5">D</td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0	D	Déclaration	3.1.2.0	3.1.3.0	3.1.4.0
Rubrique	Seuil	Bilan										
3.1.1.0	D	Déclaration										
3.1.2.0												
3.1.3.0												
3.1.4.0												
3.1.5.0												

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique **Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE**

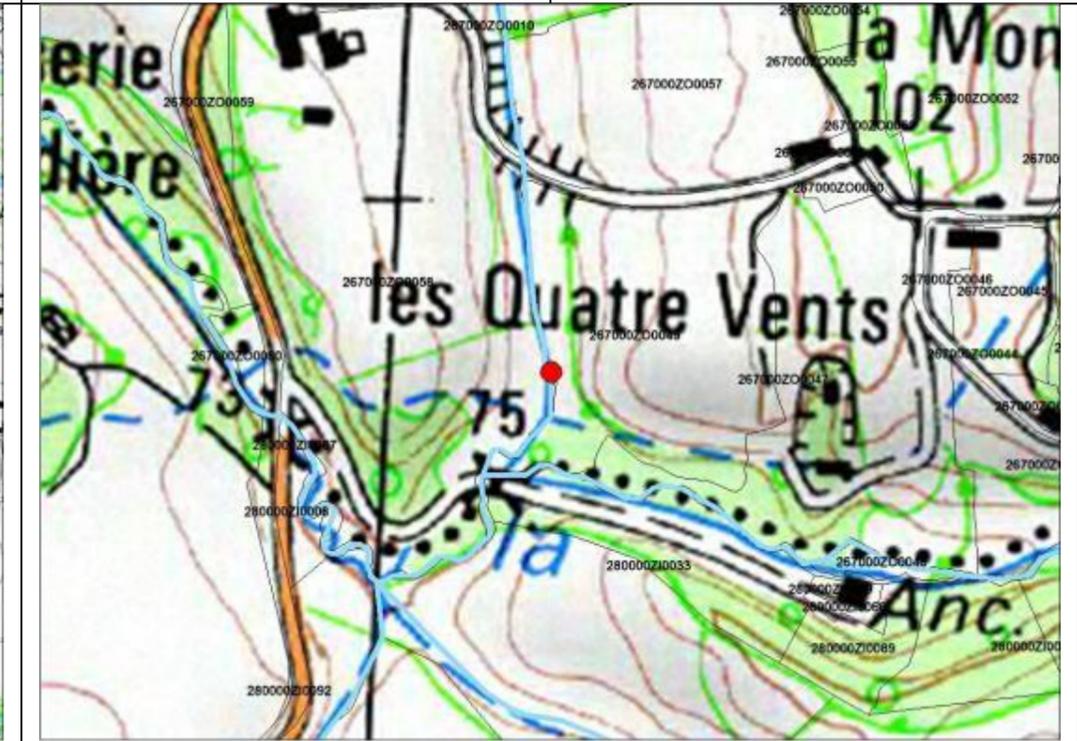
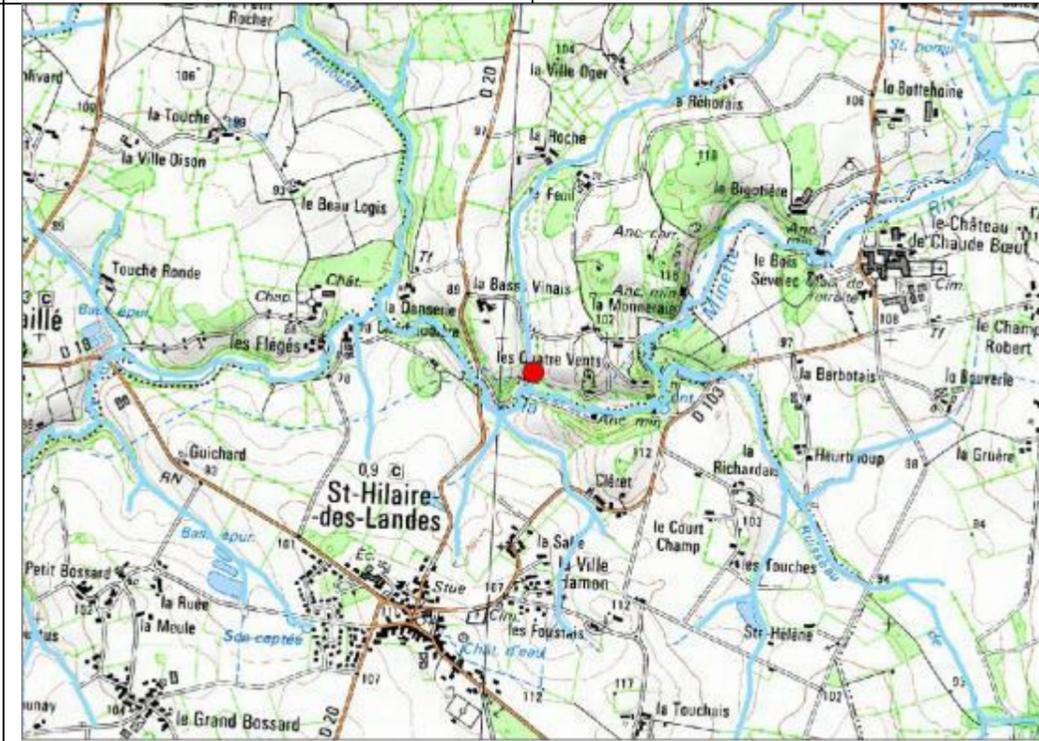
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Maçonnais (ruisseau de la)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Seuil aval des Quatre Vents	TRAV02802

Code ouvrage : MACOSIT001
 Type d'ouvrage : seuil fixe
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,4

Coût prévisionnel (€ HT) : 500 €

Lieu-dit : Les Quatre Vents

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Retrait du seuil en pierres	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

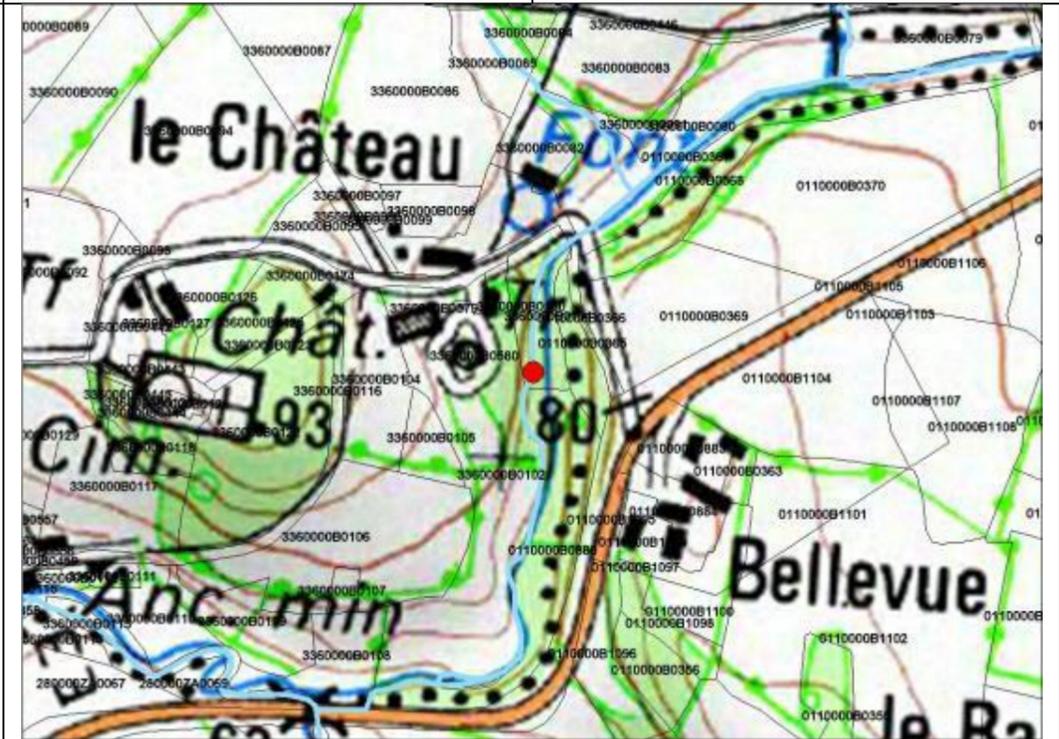
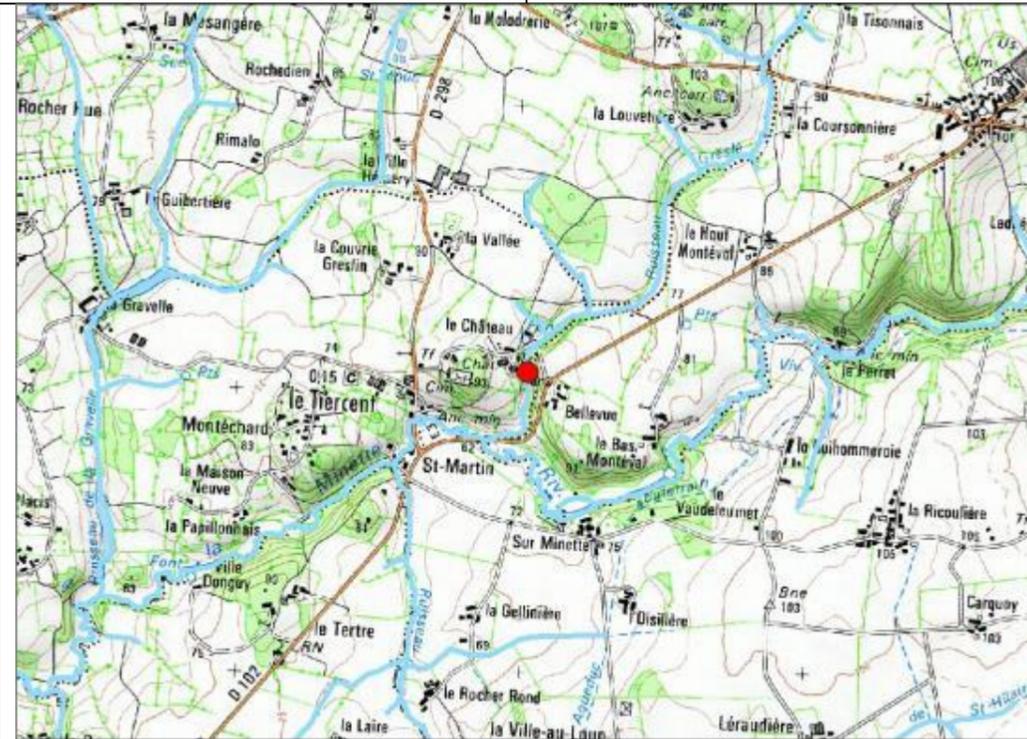
Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Greslè (ruisseau de)	TIERCENT (LE)-35336	Lavoir du château	TRAVO4195

Code ouvrage : GRESSIT002
 Type d'ouvrage : lavoir
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 1
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000 €
 Lieu-dit : Le Château

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Retrait du seuil présent.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



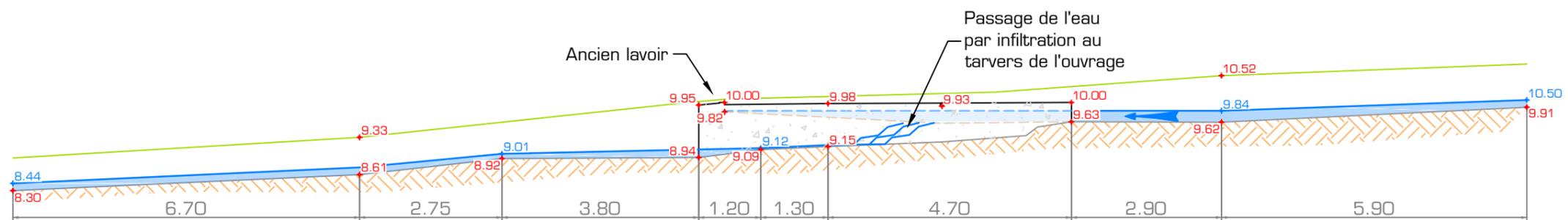
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

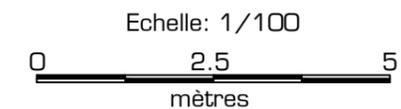
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

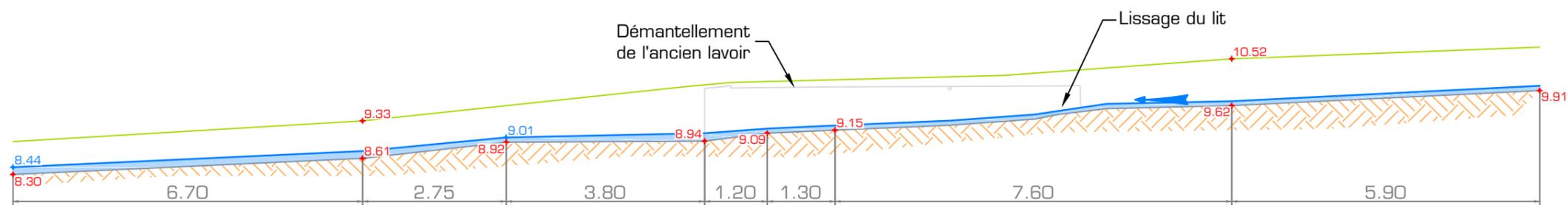
Vue longitudinale du lavoir
GRESSIT002
 Situation initiale



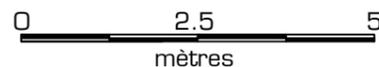
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de la suppression du lavoir
GRESSIT002
 Situation projetée



Echelle: 1/100

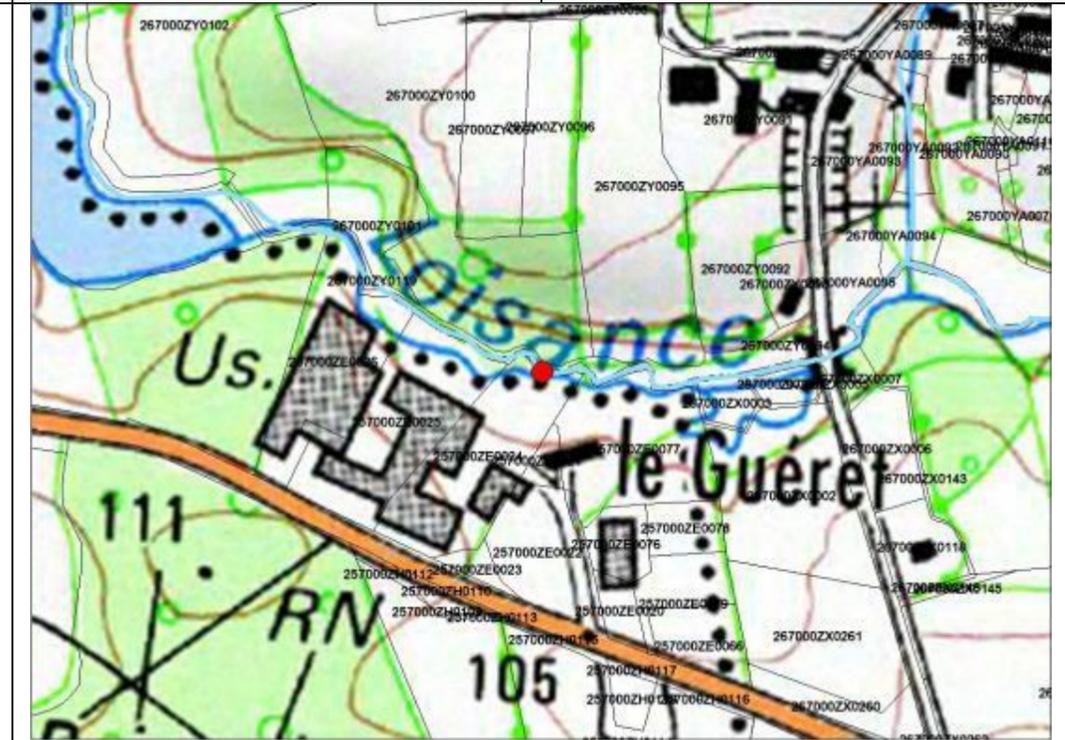
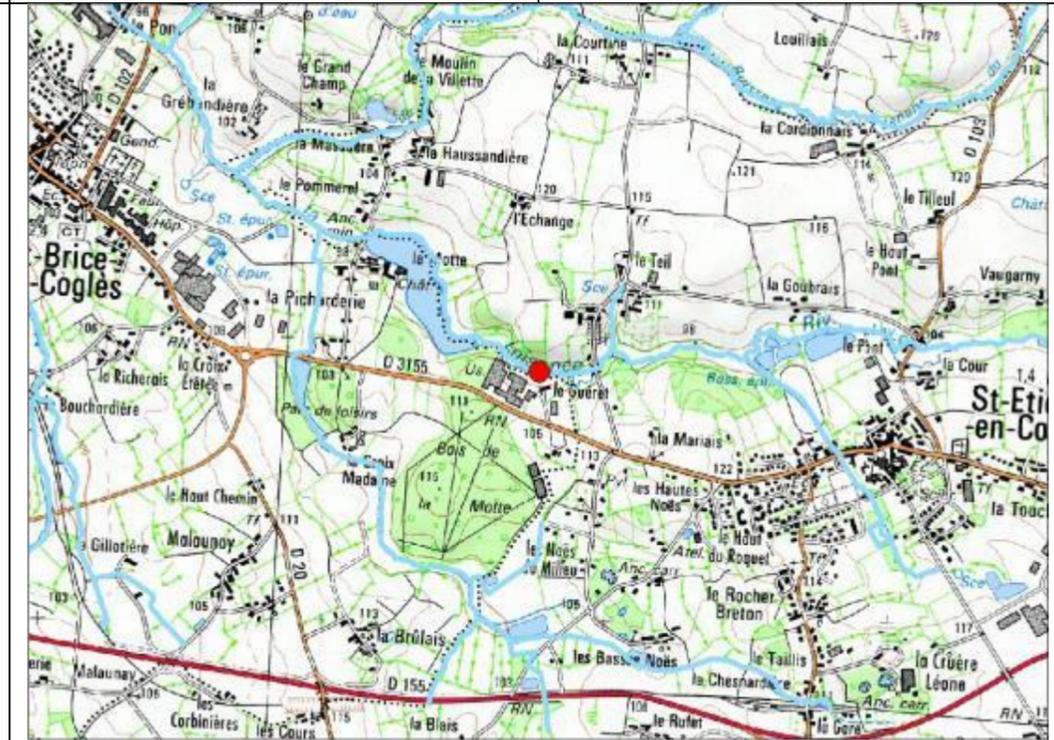


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique **Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE**

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Loisance (rivière la)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Batardeau de la carrière de granit	TRAVO5562

Code ouvrage : LOISSITO18
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Oui
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1000 €
 Lieu-dit : le Guéret



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 4

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Retrait du batardeau sans usages.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

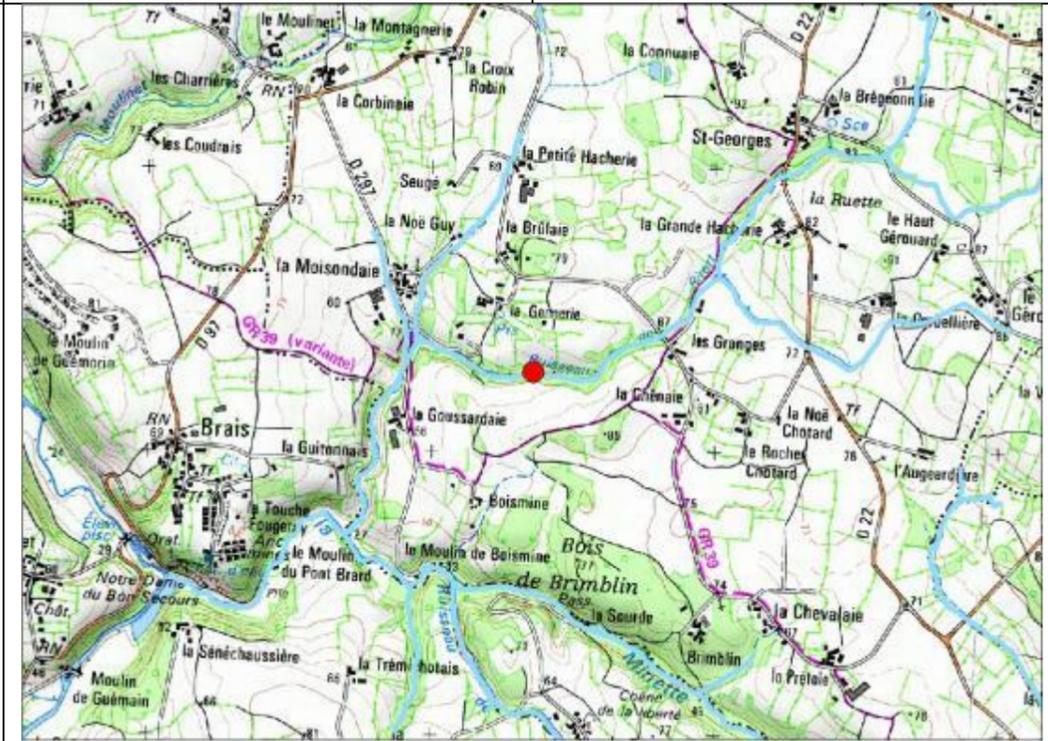
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Ritort (ruisseau de)	CHAUVIGNE-35075	Pont effondré	TRAV05594

Code ouvrage : RITOSIT004
 Type d'ouvrage : ancien site hydraulique
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 :
 Classement liste 2 :
 Dénivelé : 0,4

Coût prévisionnel (€ HT) : 1000 €

Lieu-dit : La Gennerie

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 2
Lamproie	classe 2



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Ancien pont effondré en pleine forêt, sans usage. A retirer.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

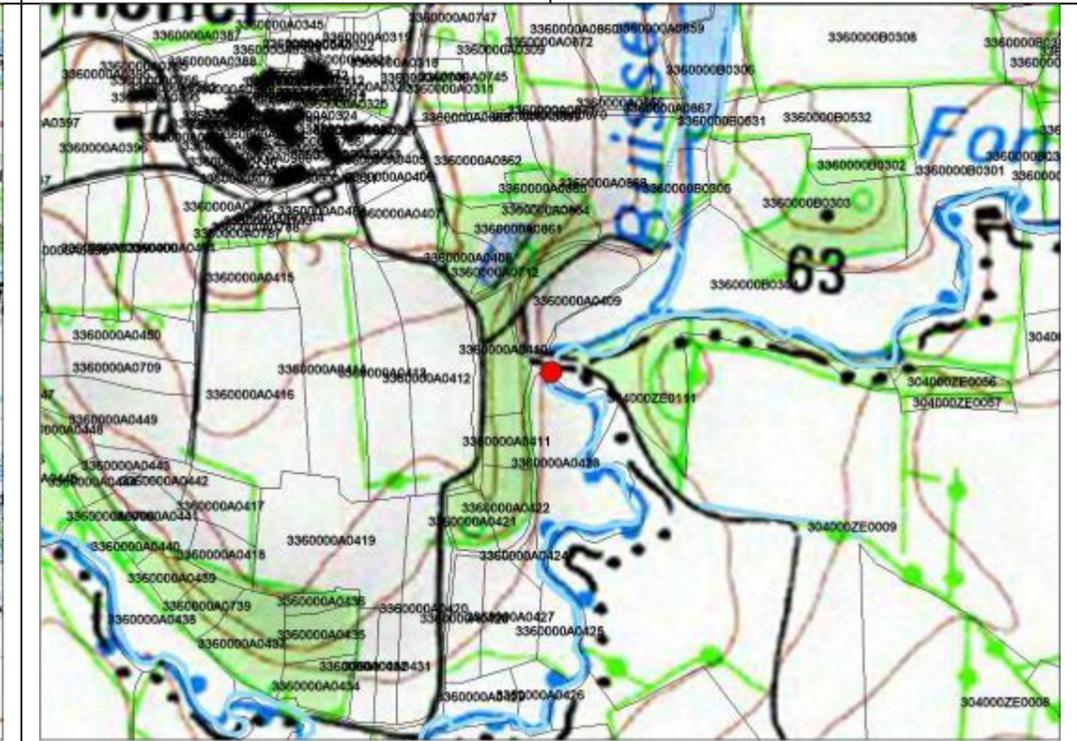
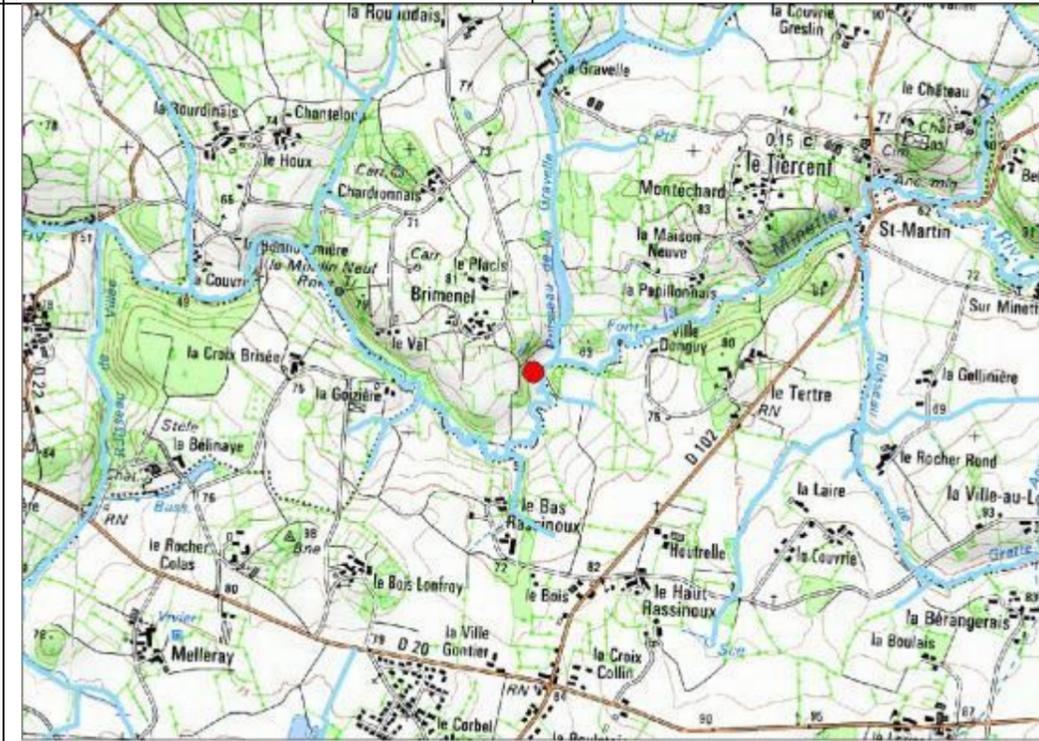
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	TIERCENT (LE)-35336	Ancien pilier de pont	TRAV05669

Code ouvrage : MINESITO09
 Type d'ouvrage : ancien site hydraulique
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Oui
 Dénivelé : 0,15
 Coût prévisionnel (€ HT) : 2000 €
 Lieu-dit : Brimenel



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 1
Truite	classe 2
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Ancien pont en travers du cours d'eau, sans usages. A retirer.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



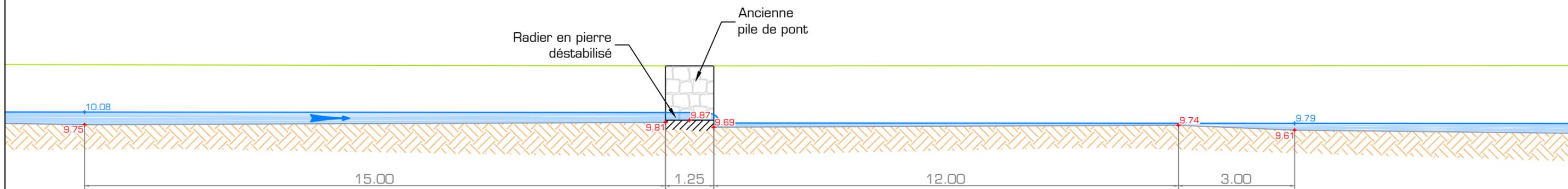
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

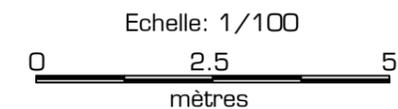
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

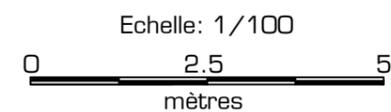
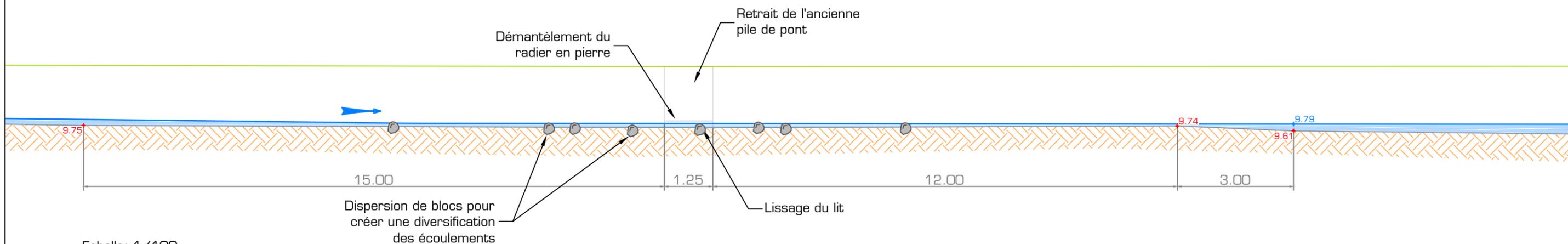
Vue longitudinale de l'ouvrage
MINESITO09
 Situation initiale



 Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de la suppression
 de l'ouvrage
MINESITO09
 Situation projetée



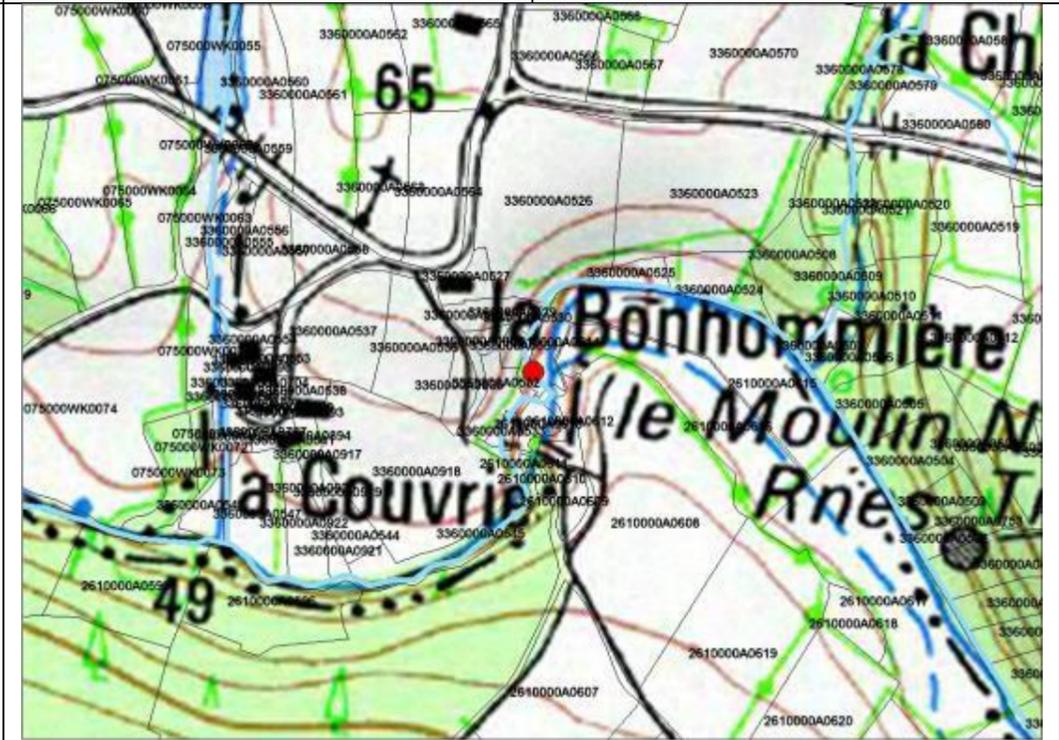
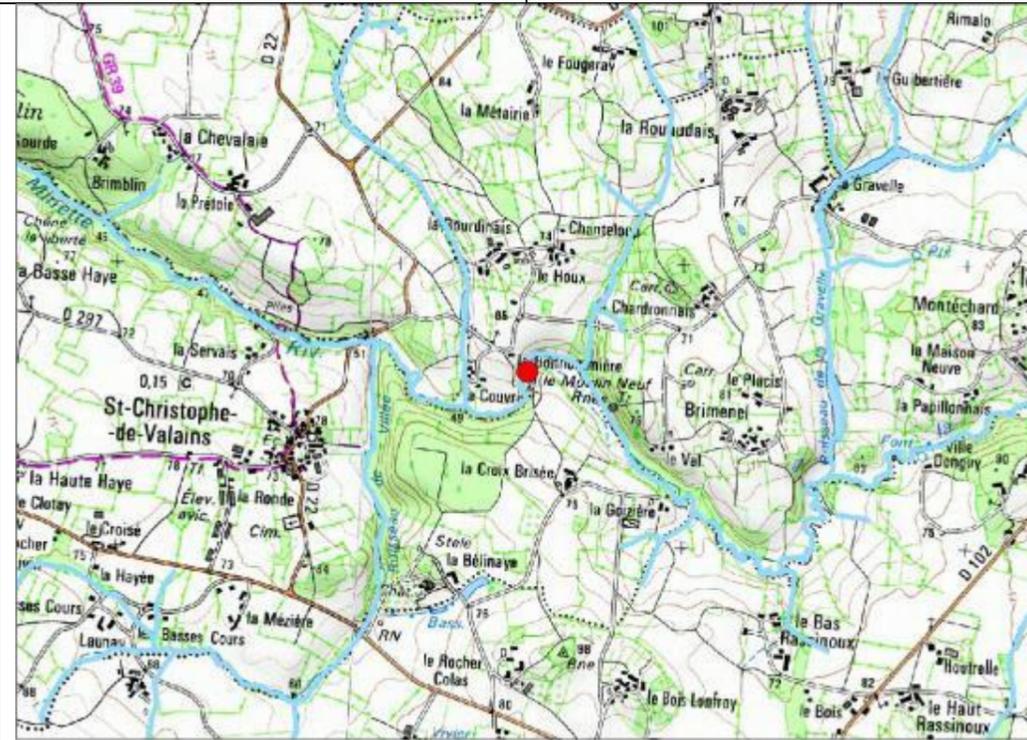
 Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	TIERCENT (LE)-35336	Moulin Neuf (3)	TRAV05671

Code ouvrage : MINESIT007
 Type d'ouvrage : moulin
 Code ROE : ROE13952
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Oui
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 3000 €
 Lieu-dit : la Bonhommière



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Reliquat d'un ancien ouvrage au sein de la Minette. A retirer.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



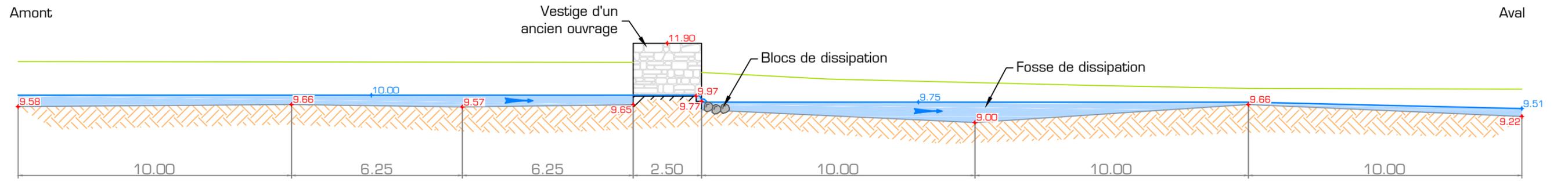
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

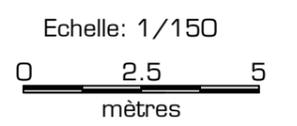
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

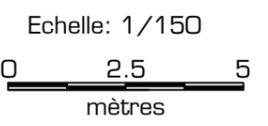
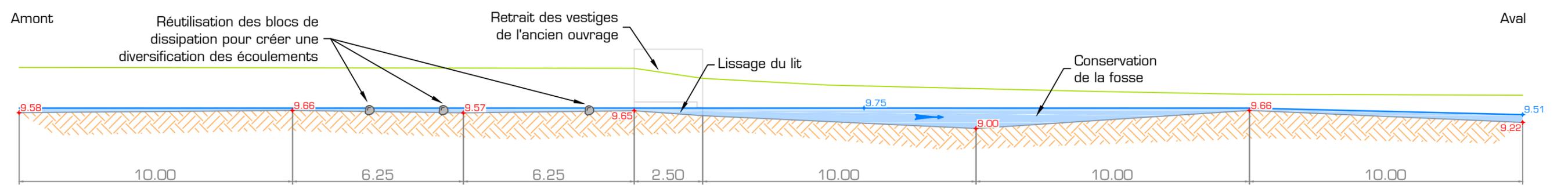
Vue longitudinale de l'ouvrage
MINESIT007
 Situation initiale



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de la suppression de l'ouvrage
MINESIT0007
 Situation projetée



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

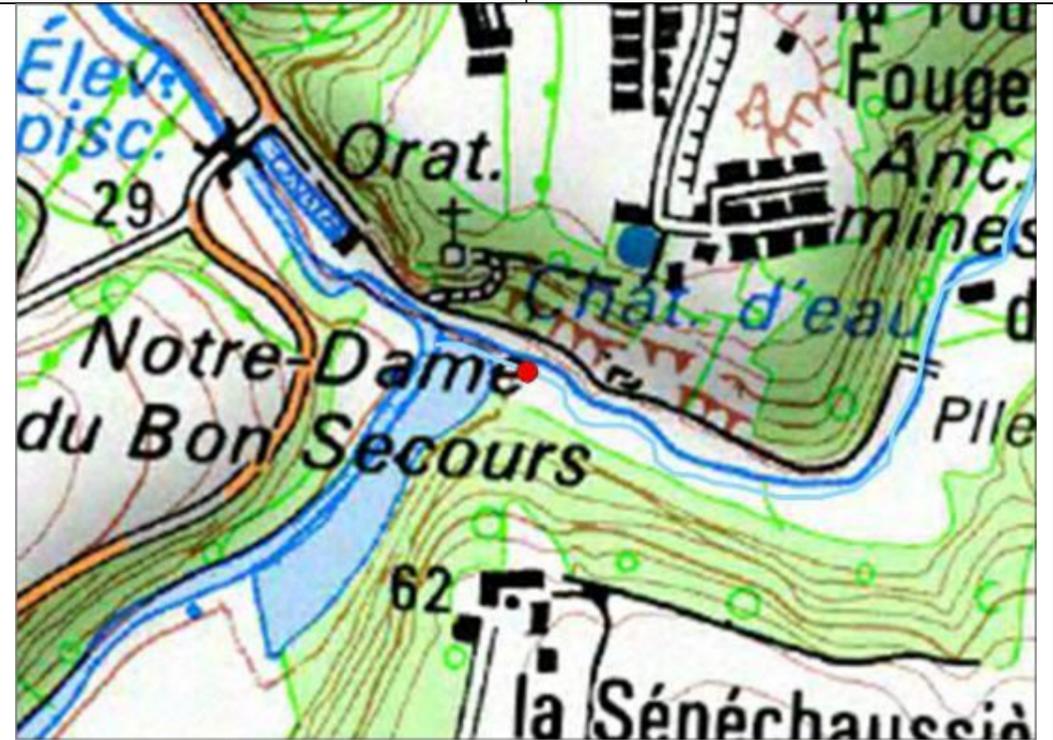
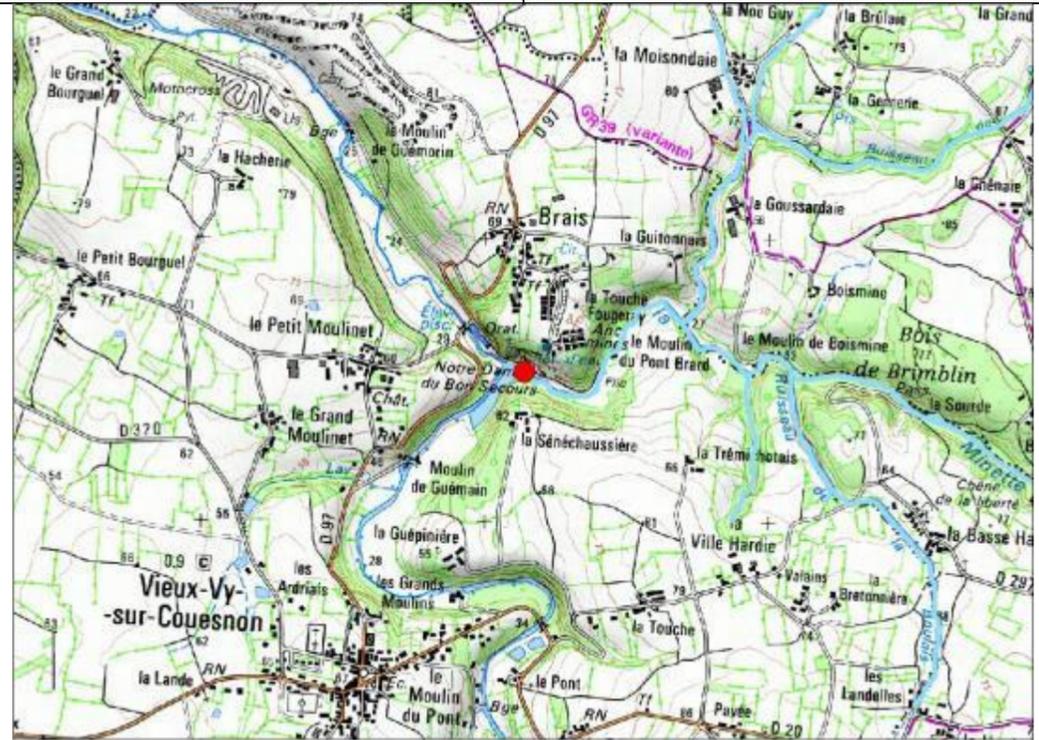
Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	VIEUX-VY-SUR-COUESNON-35355	Seuil en pierres illégal	TRAV05676

Code ouvrage : MINESIT002
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Oui
 Dénivelé : 0,5

Coût prévisionnel (€ HT) : 1000 €

Lieu-dit : la Sénéchaussière



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 2

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Retrait du seuil en pierres	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

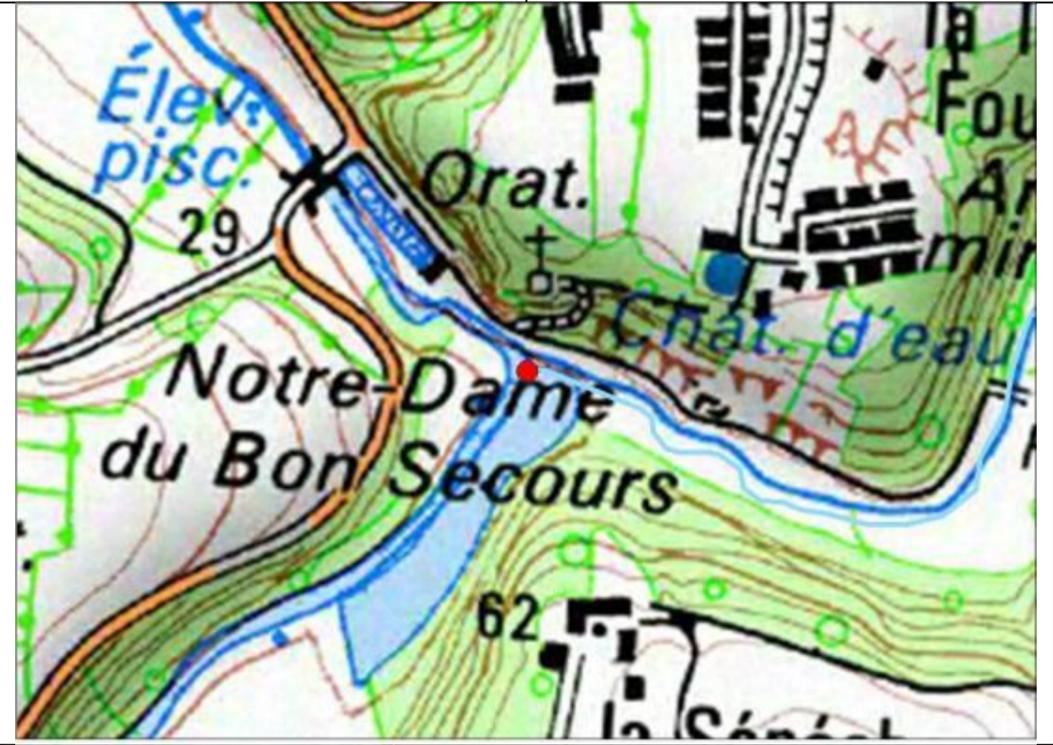
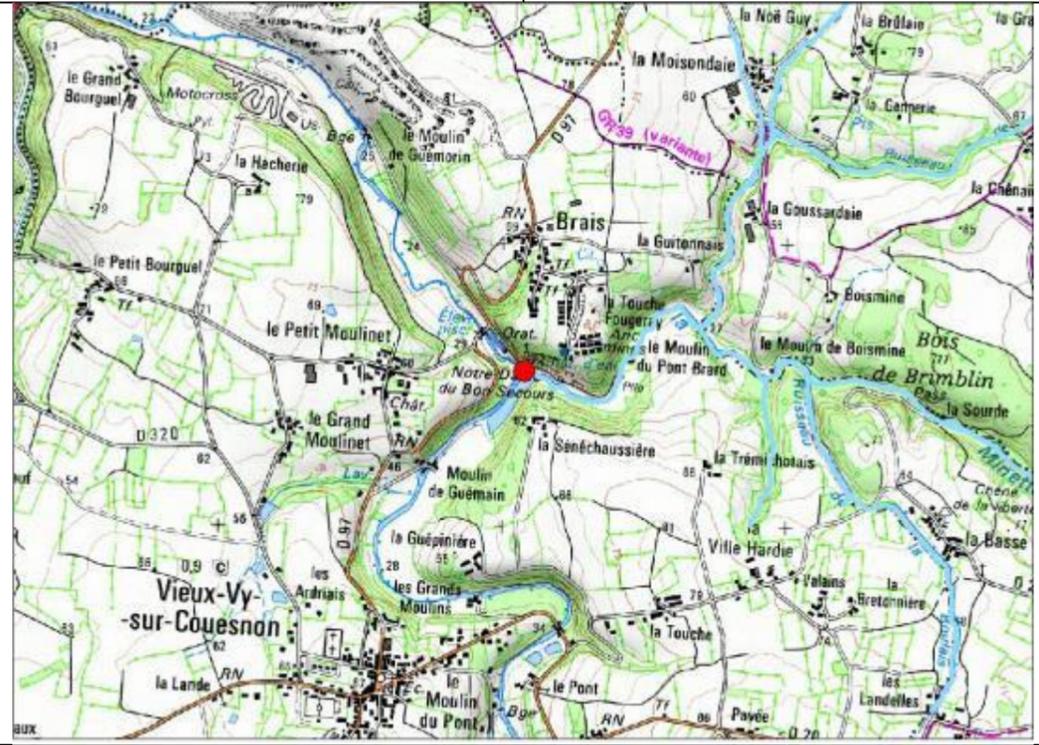
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	VIEUX-VY-SUR-COUESNON-35355	Batardeau à la confluence avec le Couesnon	TRAV05677

Code ouvrage : MINESIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Oui
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1500 €
 Lieu-dit : la Sénéchaussière



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Retrait du batardeau	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



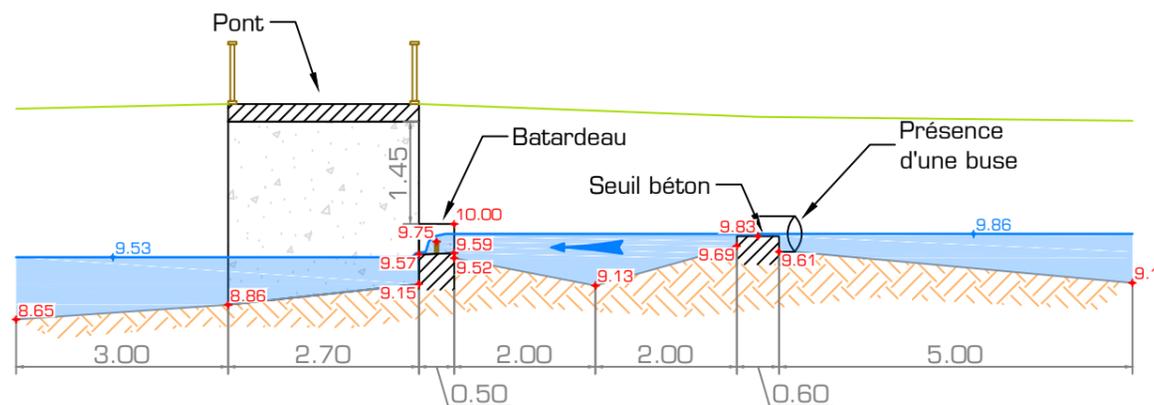
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

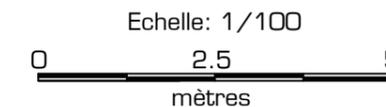
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

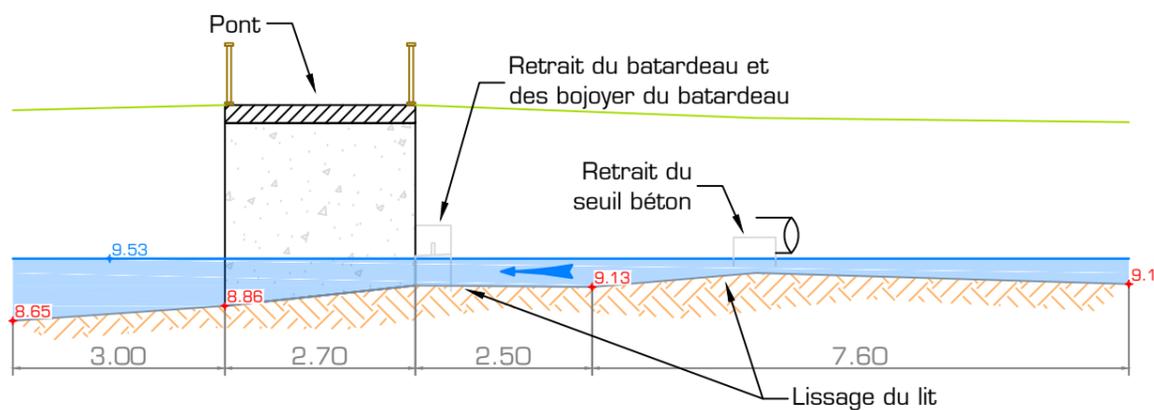
Vue longitudinale de l'ouvrage
MINESITOO1
 Situation initiale



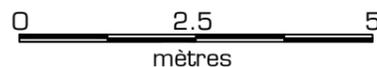
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de la suppression
 de l'ouvrage
MINESITOO1
 Situation projetée



Echelle: 1/100



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

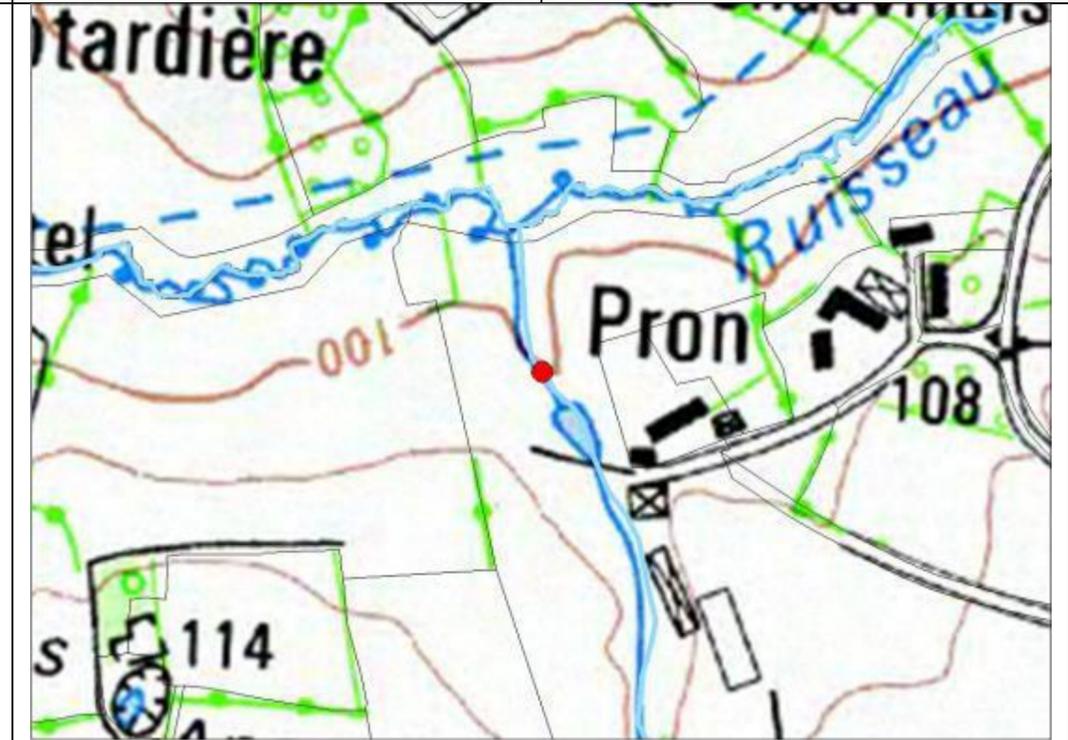
Type de travaux	Effacement Total			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Coursières (ruisseau des)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Lit busé de Pron	TRAV07100

Code ouvrage : COUSSIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0

Coût prévisionnel (€ HT) : 13000 €

Lieu-dit : Pron

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
La buse mesure 25 m. Il s'agit d'une réouverture du lit mineur avec recréation du ruisseau.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

Incidences et mesures d'accompagnement

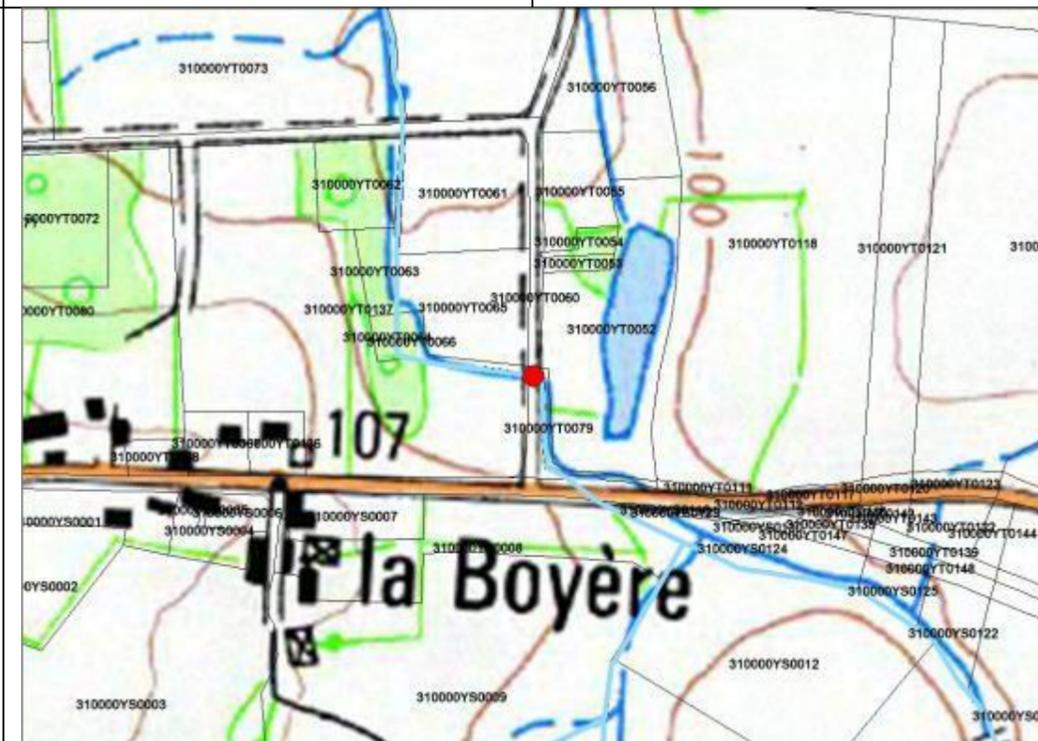
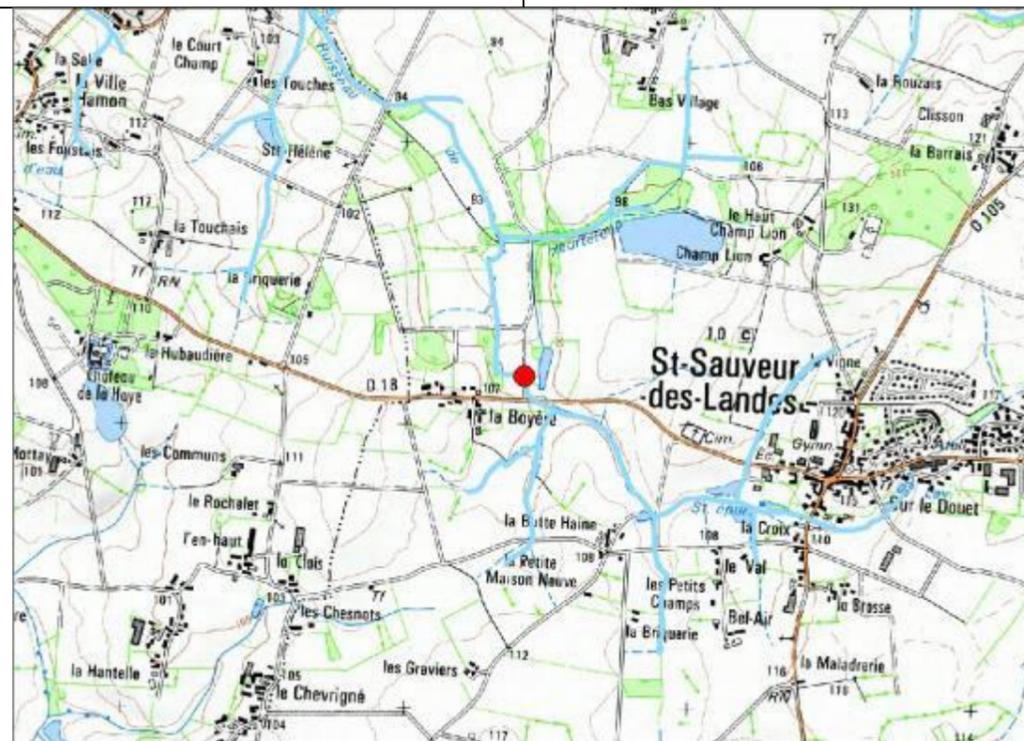
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Micros-seuils successifs			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Saint Sauveur (ruisseau de)	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES-35310	Buse de la Boyère	TRAV02846

Code ouvrage : STSASIT002
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,2
 Coût prévisionnel (€ HT) : 1500 €
 Lieu-dit : La Boyère



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Création d'une rampe en enrochement en aval de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

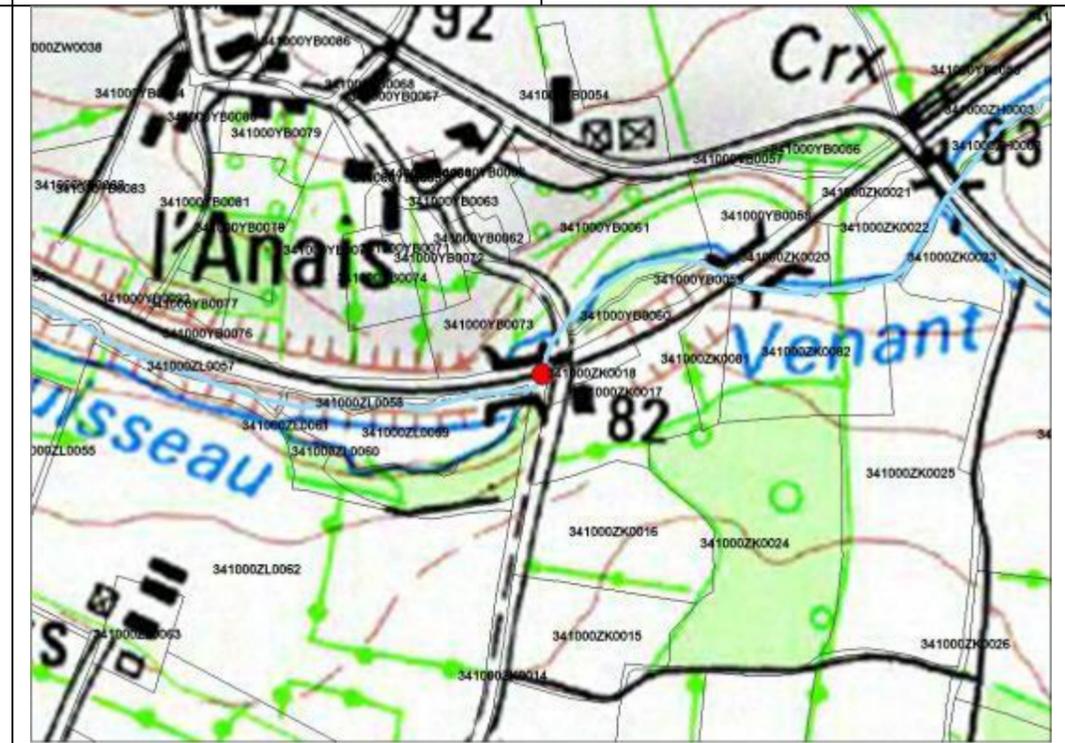
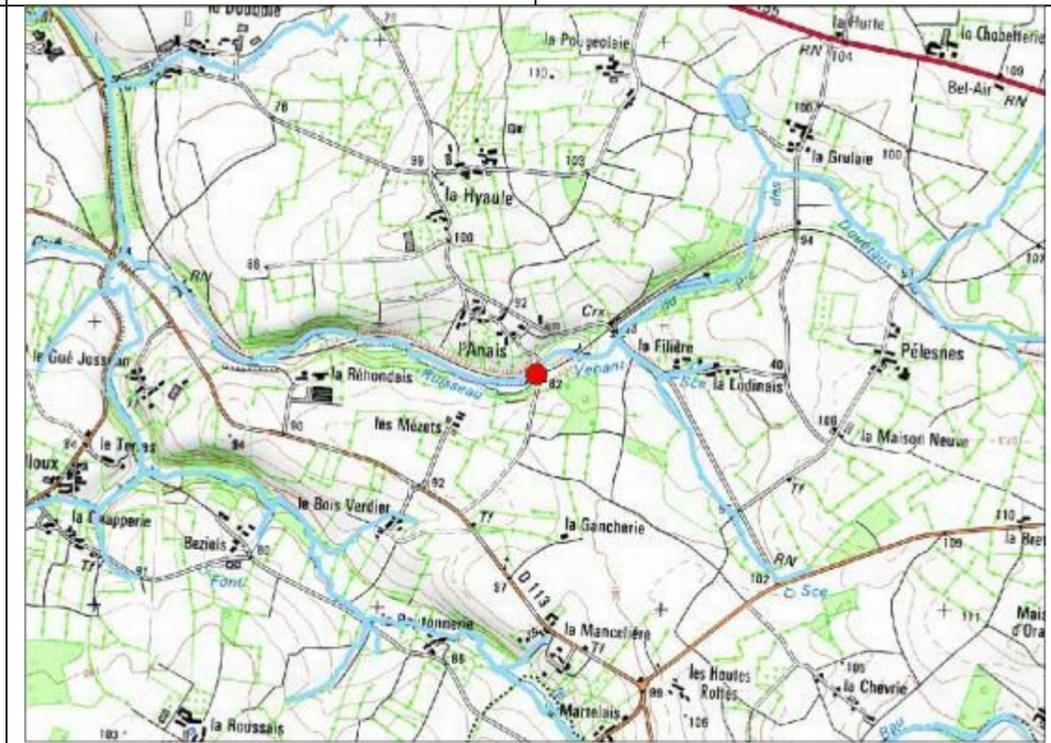
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Rampe d'enrochement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisanche et ses affluents	Pré des Douétaux (ruisseau venant du)	TREMBLAY-35341	Pont de la voie verte à l'Ariais	TRAV00804

Code ouvrage : PREDST002
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000 €
 Lieu-dit : L'Ariais



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Rampe en enrochement reprenant en partie les matériaux présents sur le site.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



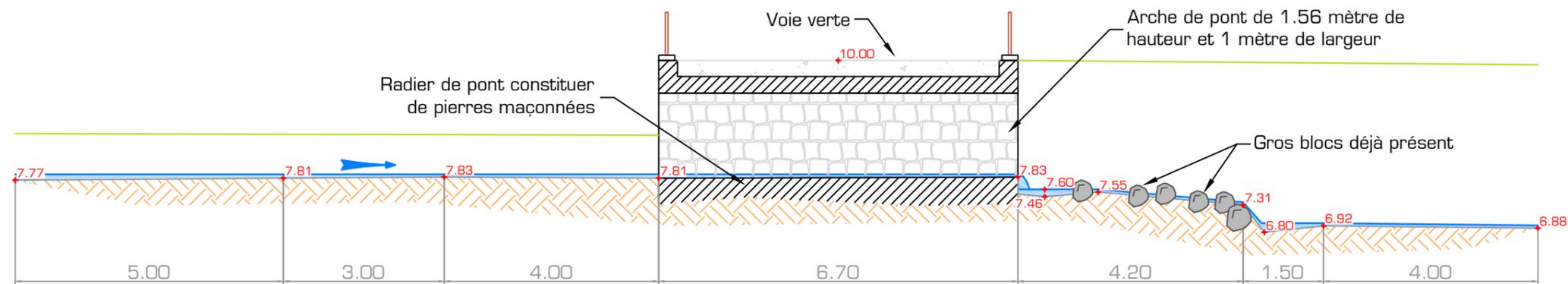
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

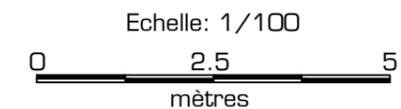
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

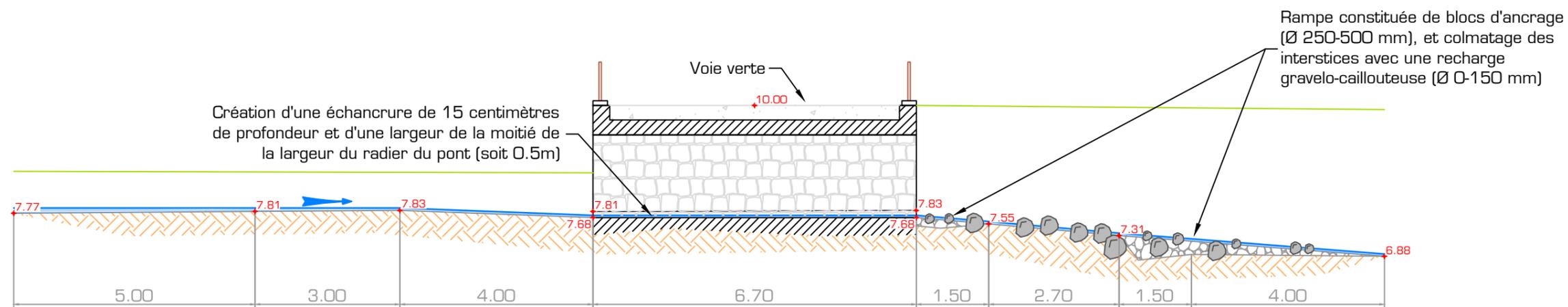
Vue longitudinale du pont
PREDSIT002
Situation initiale



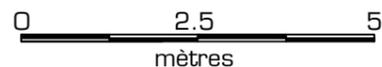
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de l'échancrure
et de la rampe d'enrochement
PREDSIT002
Situation projetée



Echelle: 1/100



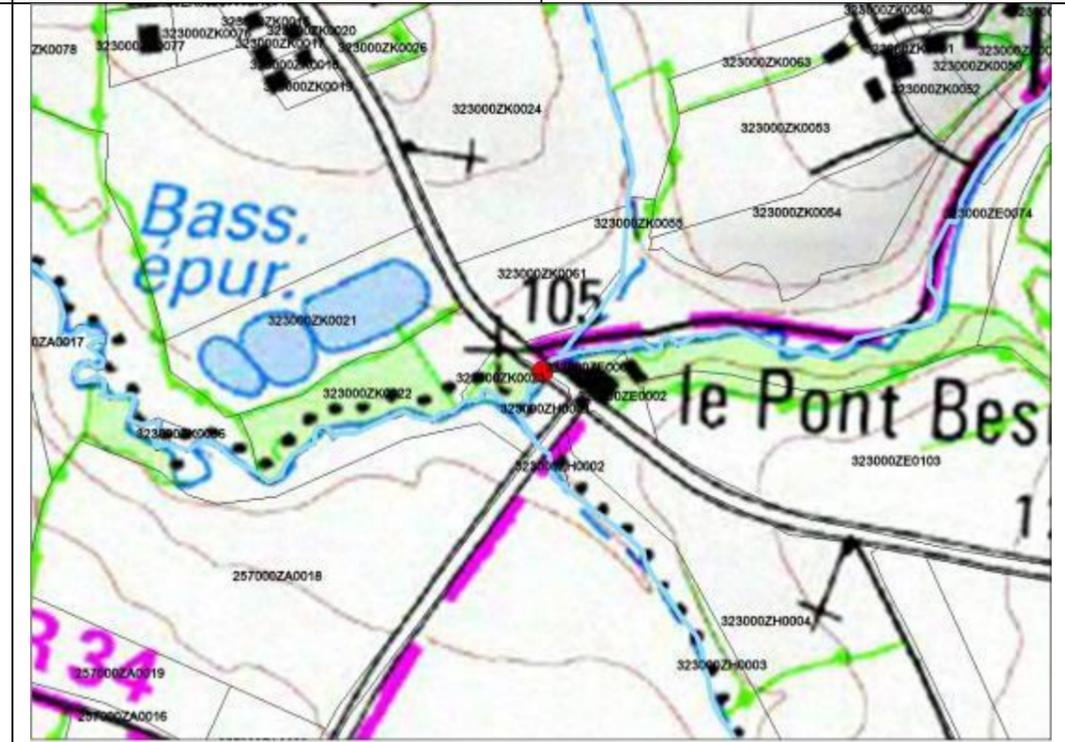
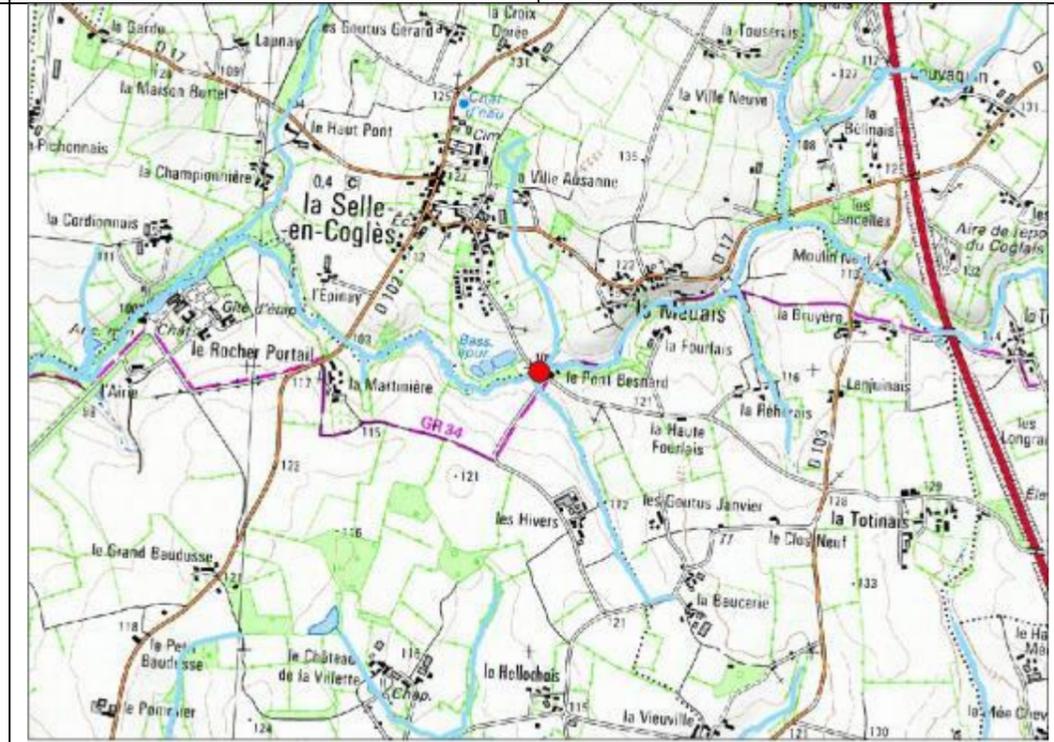
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Rampe d'enrochement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Echelles (ruisseau des)	SELLE-EN-COGLES (LA)-35323	Pont du Pont Besnard	TRAV02701

Code ouvrage : ECHESIT006
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,4
 Coût prévisionnel (€ HT) : 4000 €
 Lieu-dit : Le Pont Besnard

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Rampe en enrochement pour enoyer l'ouvrage et lisser le dénivelé existant.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



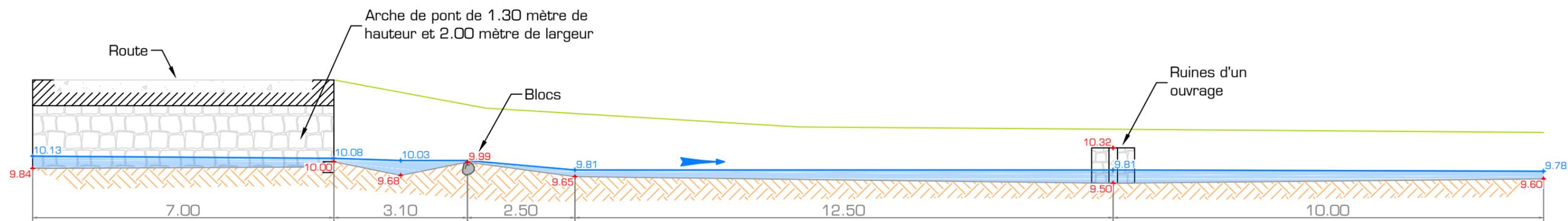
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

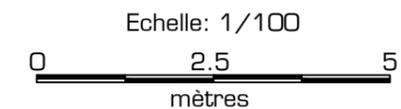
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

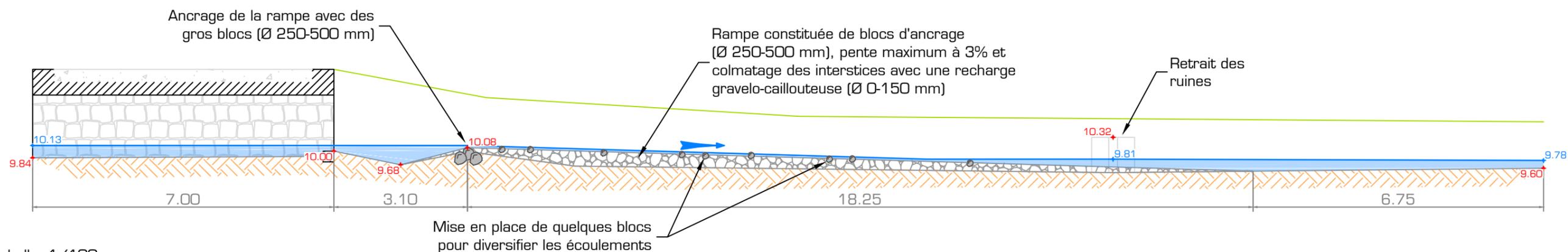
Vue longitudinale du pont
ECHESIT006
 Situation initiale



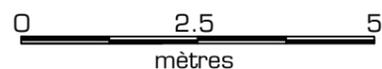
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de l'aménagement
 d'une rampe d'enrochement
ECHESIT006
 Situation projetée



Echelle: 1/100



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

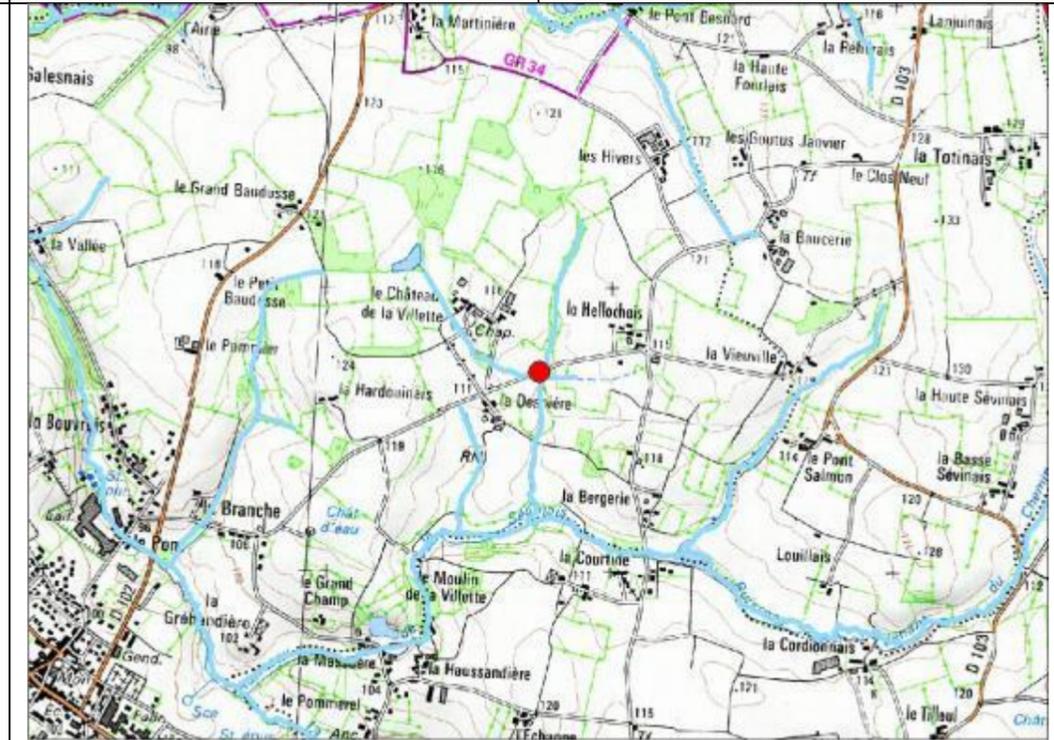
Type de travaux	Rampe d'enrochement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Hellochais (ruisseau de la)	SAINT-BRICE-EN-COGLES-35257	Buse du Hellochais	TRAVO2771

Code ouvrage : HELLSIT001
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0.1

Coût prévisionnel (€ HT) : 1500 €

Lieu-dit : Hellochais

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Rampe en enrochement en aval de l'ouvrage.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



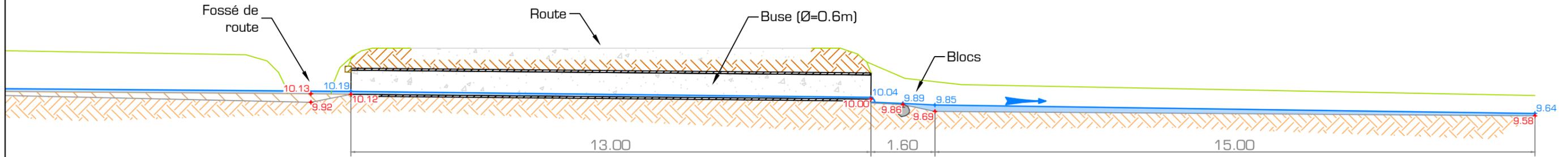
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

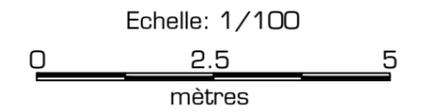
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

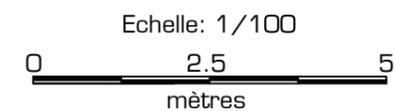
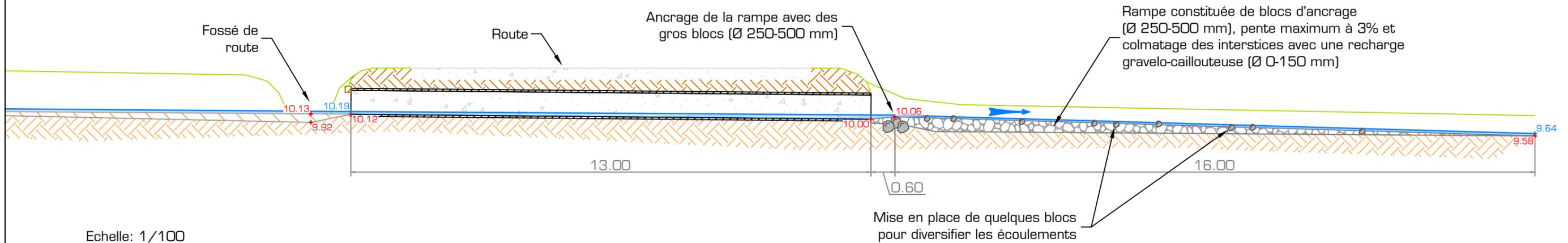
Vue longitudinale du passage busé
HELLSITOO1
Situation initiale



⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale de l'aménagement d'une rampe d'enrochement
HELLSITOO1
Situation projetée



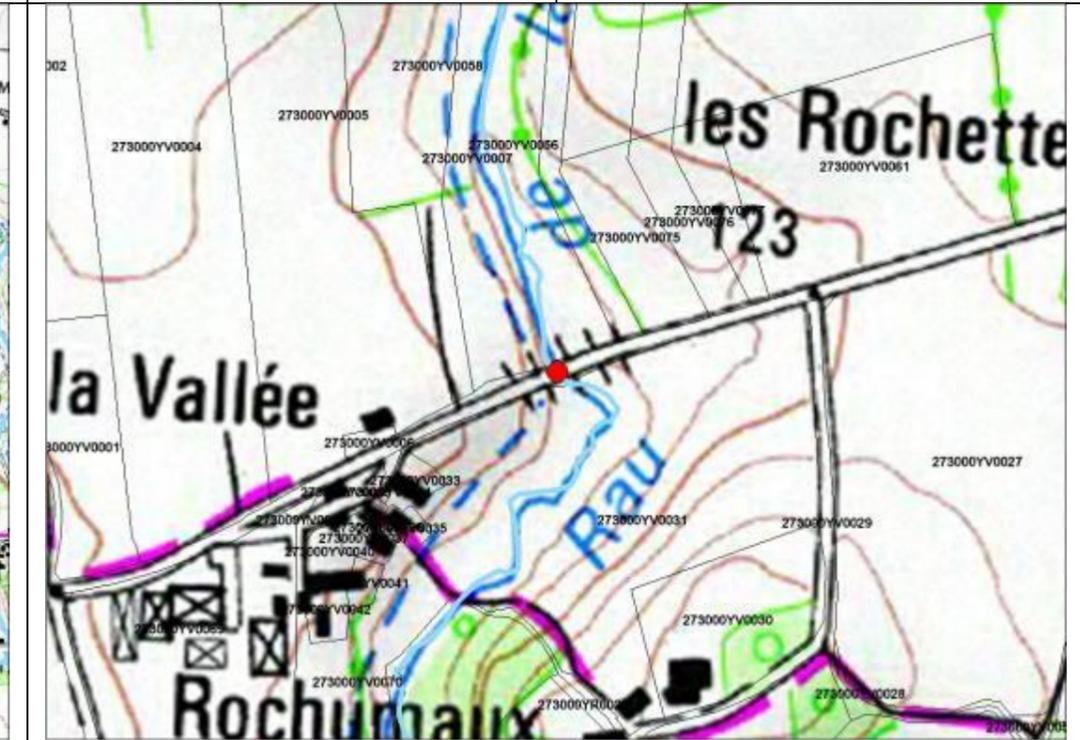
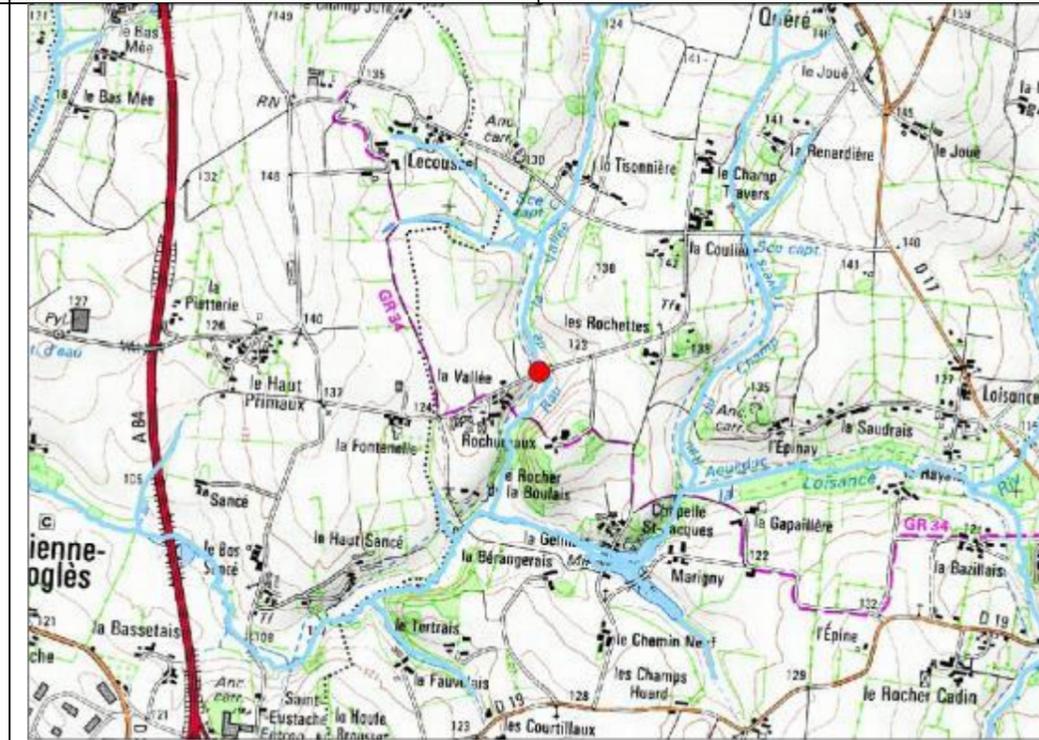
⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Rampe d'enrochement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Vallée (ruisseau de la)	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES-35273	Buse de la Vallée	TRAV02810

Code ouvrage : VALESIT003
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,1
 Coût prévisionnel (€ HT) : 5000 €
 Lieu-dit : La Vallée

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :		
			Rubrique	Seuil	Bilan
Rehaussement de la lame d'eau par la mise en place d'une rampe d'enrochement.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage			Déclaration	
		3.1.1.0	D		
		3.1.2.0			
		3.1.3.0			
		3.1.4.0			
		3.1.5.0			

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Rampe d'enrochement			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Aunay (ruisseau de l')	SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES-35310	Passage busé du Tronçais	TRAVO4253

Code ouvrage : AUNASIT003
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,4

Coût prévisionnel (€ HT) : 2500 €

Lieu-dit : Le Tronçay

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
En plus de la mise en place de la rampe d'enrochement à l'aval, il faut retirer les embâcles à l'amont de la buse.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



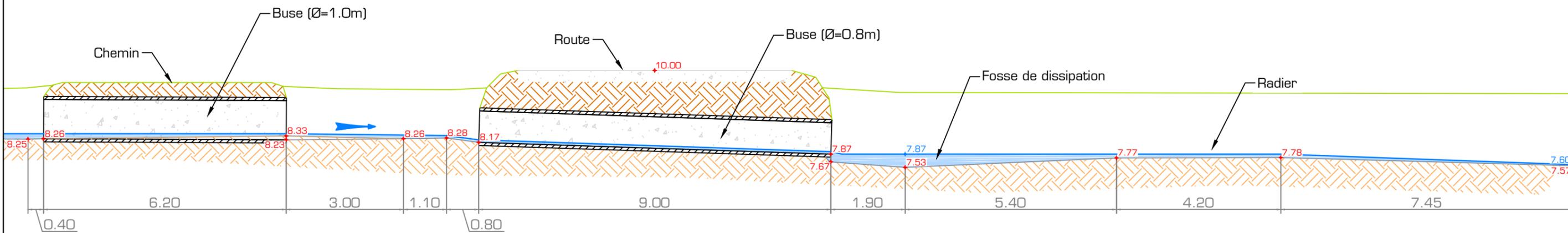
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

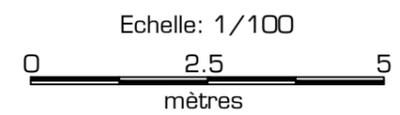
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

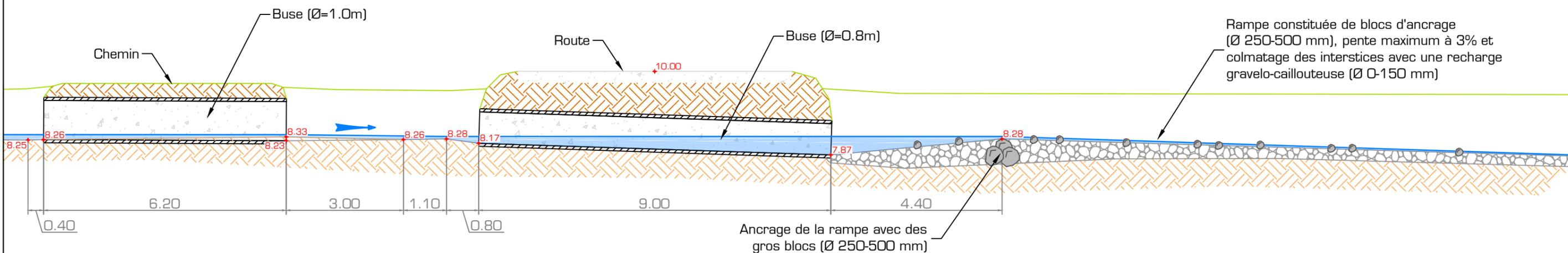
Vue longitudinale du passage busé
AUNASIT003
 Situation initiale



⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



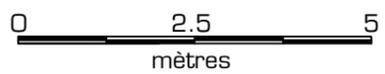
Vue longitudinale de l'aménagement
 d'une rampe d'enrochement
AUNASIT003
 Situation projetée



Rampe constituée de blocs d'ancrage (Ø 250-500 mm), pente maximum à 3% et colmatage des interstices avec une recharge gravo-caillouteuse (Ø 0-150 mm)

Ancrage de la rampe avec des gros blocs (Ø 250-500 mm)

Echelle: 1/100



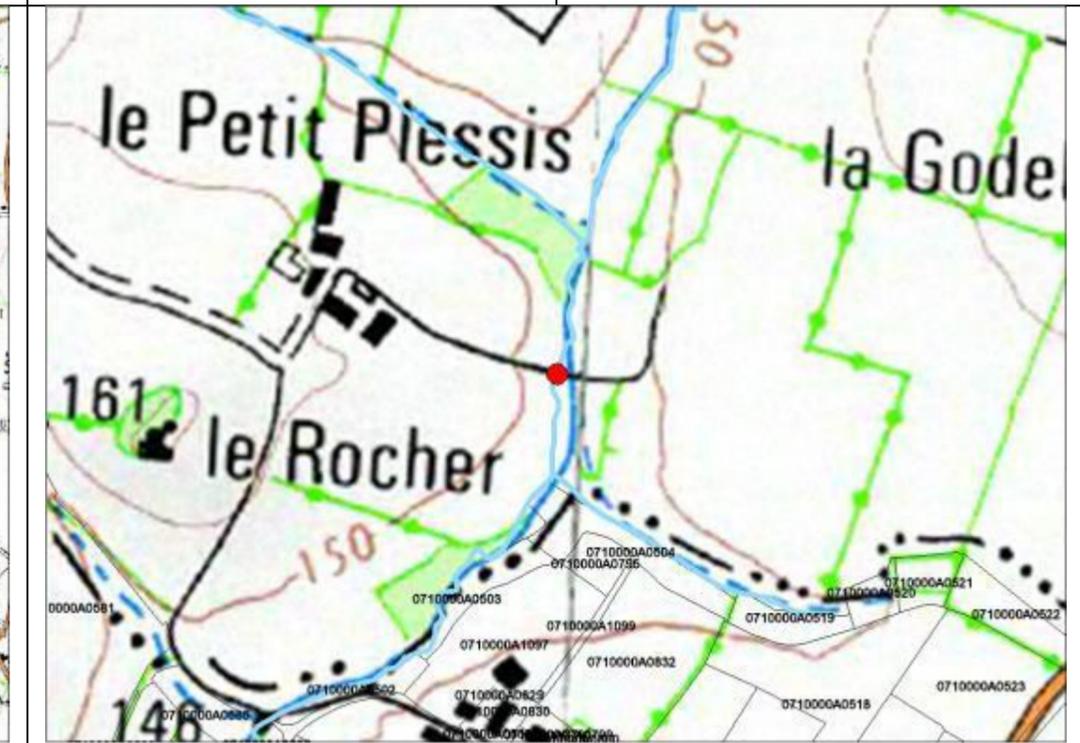
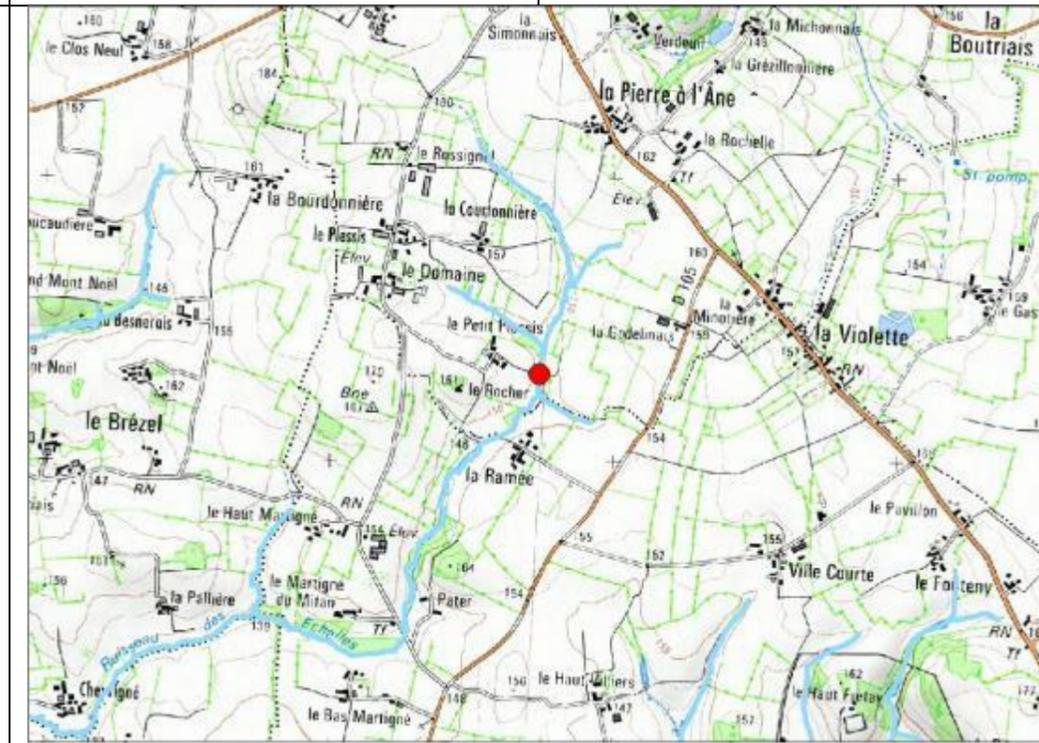
⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Rampe d'enrochement (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loissance et ses affluents	Echelles (ruisseau des)	POILLEY-35230	Buse du Rocher	TRAVO2684

Code ouvrage : ECHESITO23
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,1
 Coût prévisionnel (€ HT) : 6000 €
 Lieu-dit : le Rocher

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 2
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :		
			Rubrique	Seuil	Bilan
Création d'une rampe d'enrochement en aval de la buse.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage		D	Déclaration	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

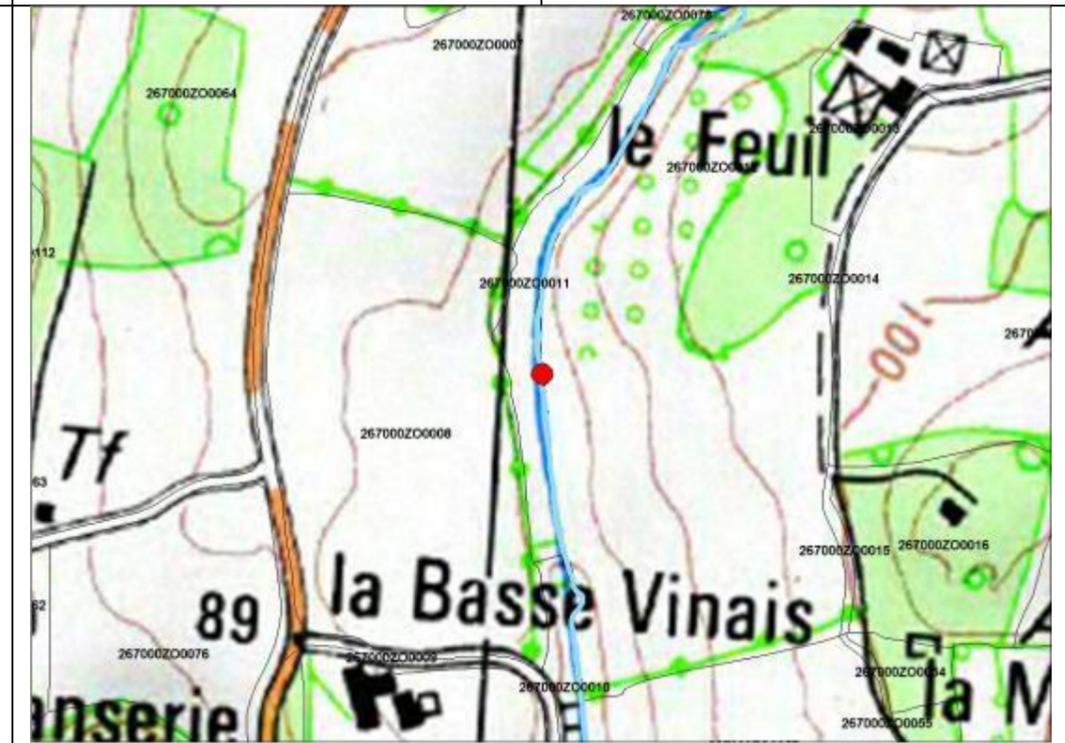
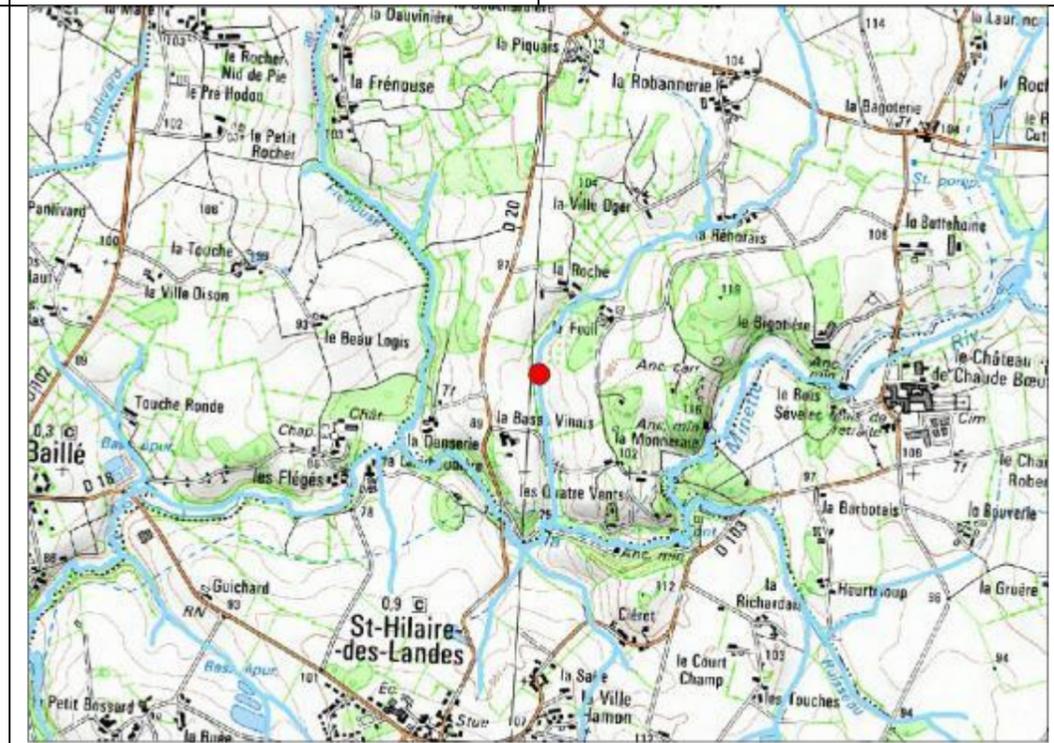
Type de travaux	Recalage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Maçonnais (ruisseau de la)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Buse de la Basse Vinais	TRAV02800

Code ouvrage : MACOSIT003
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,25

Coût prévisionnel (€ HT) : 6000 €

Lieu-dit : La Basse Vinais

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 3
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Recalage de la buse dans le cours d'eau.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



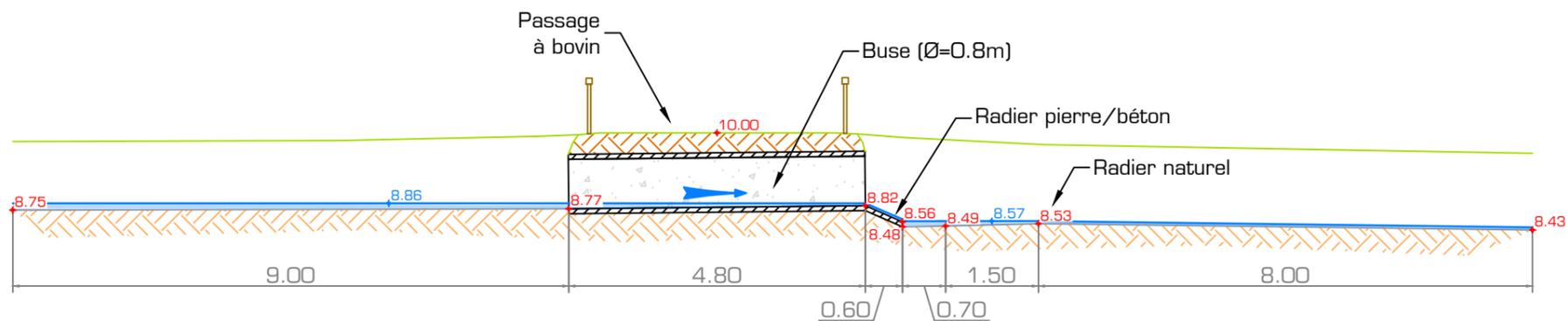
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		

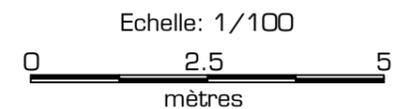
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

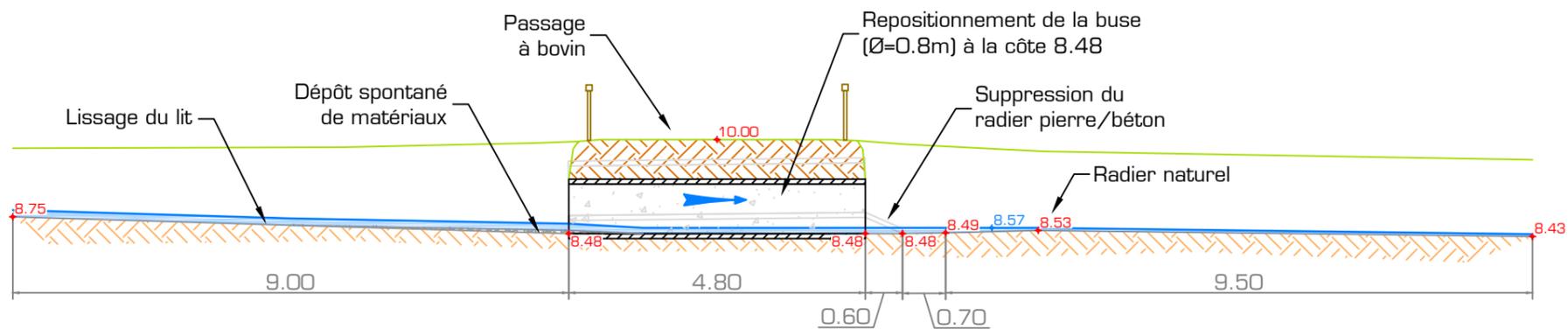
Vue longitudinale du passage busé
MACOSIT003
 Situation initiale



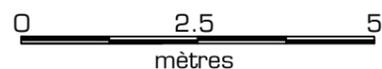
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue longitudinale du repositionnement de l'ouvrage
MACOSIT003
 Situation projetée



Echelle: 1/100



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

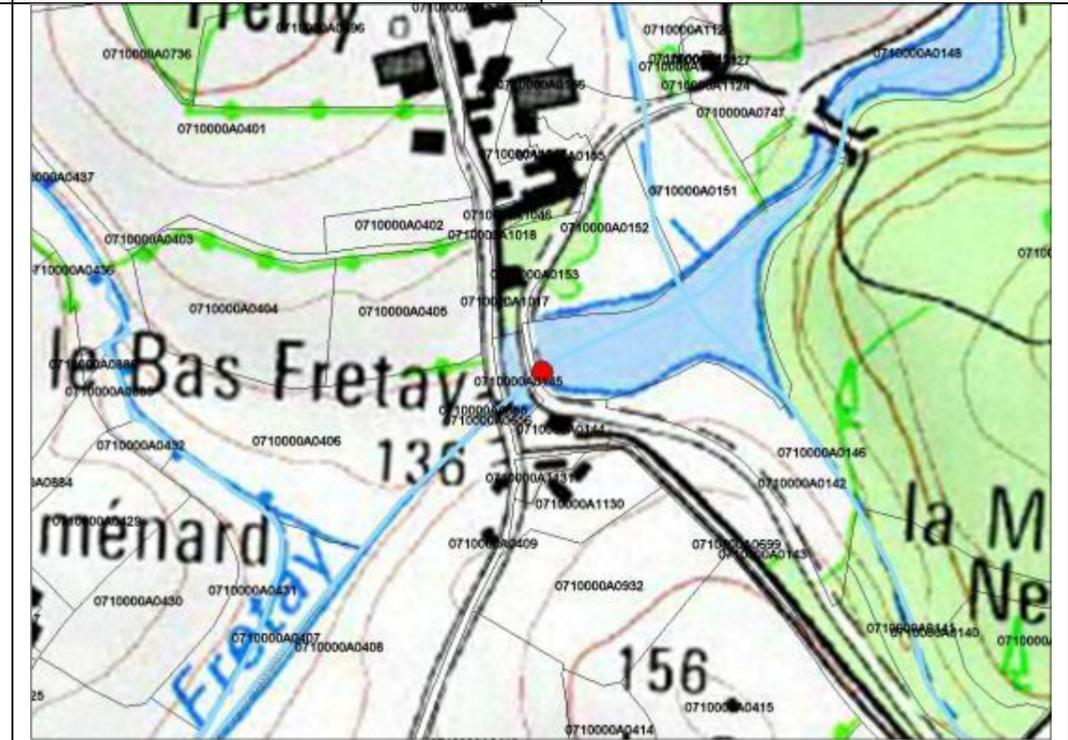
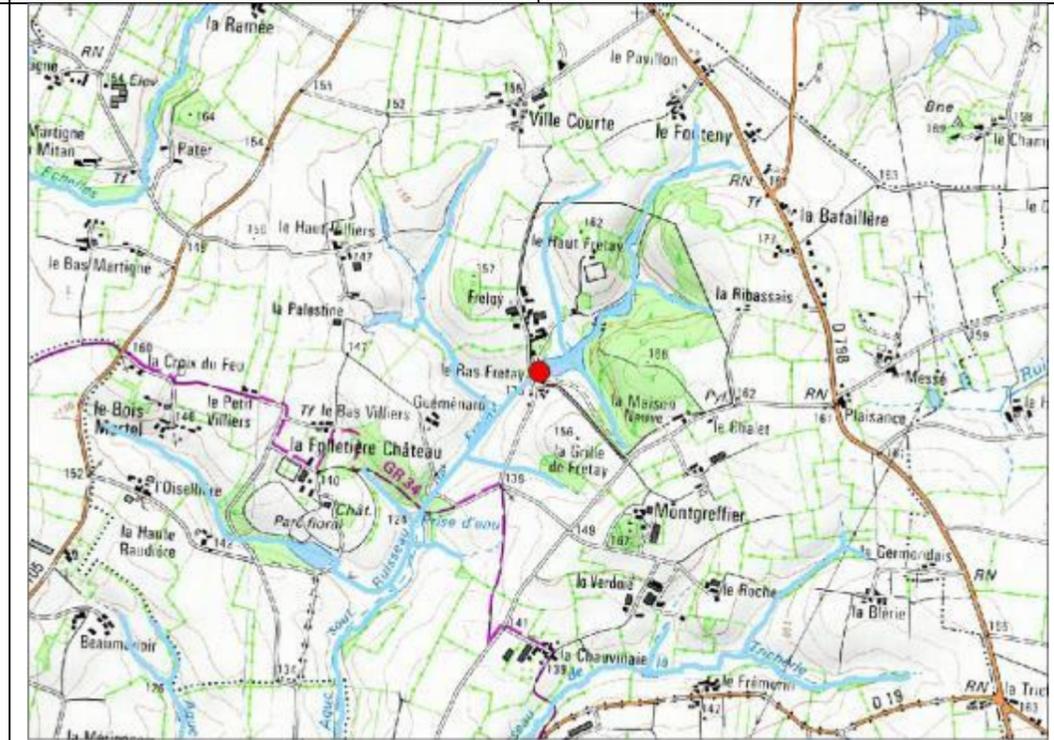
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Fretay (ruisseau de)	CHATELLIER (LE)-35071	Plan d'eau du Fretay aval	TRAVO2656

Code ouvrage : FRETSTO05
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : ROE72017
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 2,5

Coût prévisionnel (€ HT) : 25000 €

Lieu-dit : Le Fretay

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
L'objectif est la suppression du plan d'eau, avec un retour du site sous un état originel. La suppression des ouvrages manœuvrables ainsi que la digue est indispensable à la réussite du projet. Certains aménagements de récréation du nouveau lit mineur seront réalisés, en laissant la possibilité à ce dernier de se refaire par lui-même.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

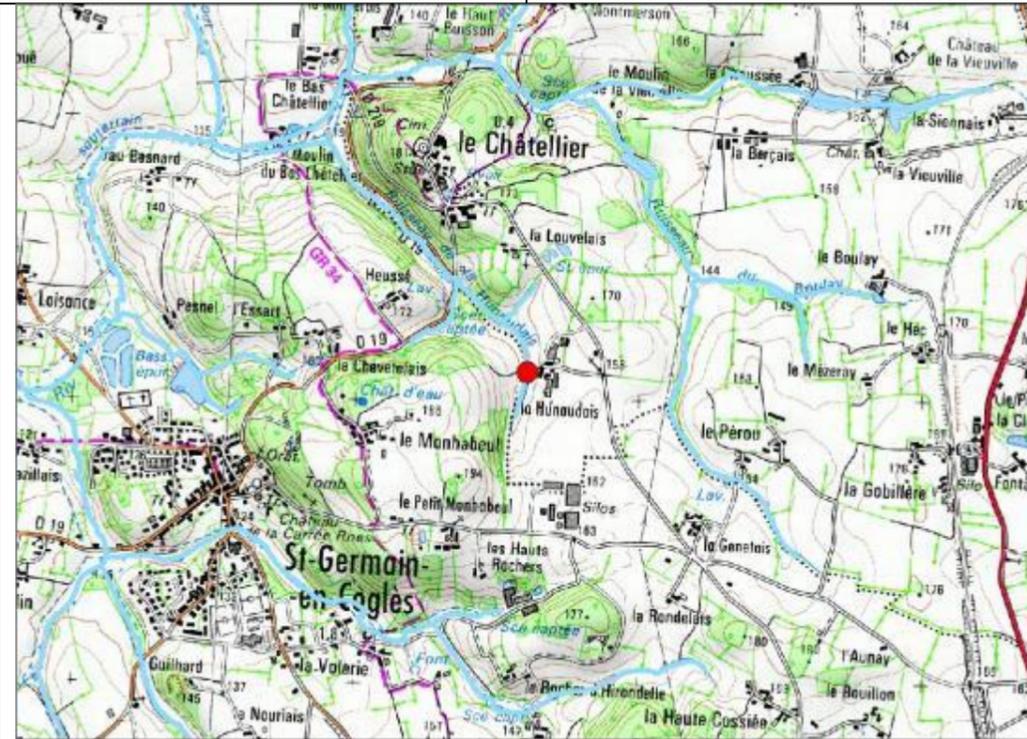
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Hunaudais (ruisseau de la)	CHATELLIER (LE)-35071	Plan d'eau amont	TRAV05576

Code ouvrage : HUNASIT006
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 2
 Coût prévisionnel (€ HT) : 15000 €
 Lieu-dit : La Hunaudais



Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4

Description et justification de l'intervention

Description	Justification
L'objectif est la suppression du plan d'eau, avec un retour du site sous un état originel. La suppression des ouvrages manœuvrables ainsi que la digue est indispensable à la réussite du projet. Certains aménagements de récréation du nouveau lit mineur seront réalisés, en laissant la possibilité à ce dernier de se refaire par lui-même.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

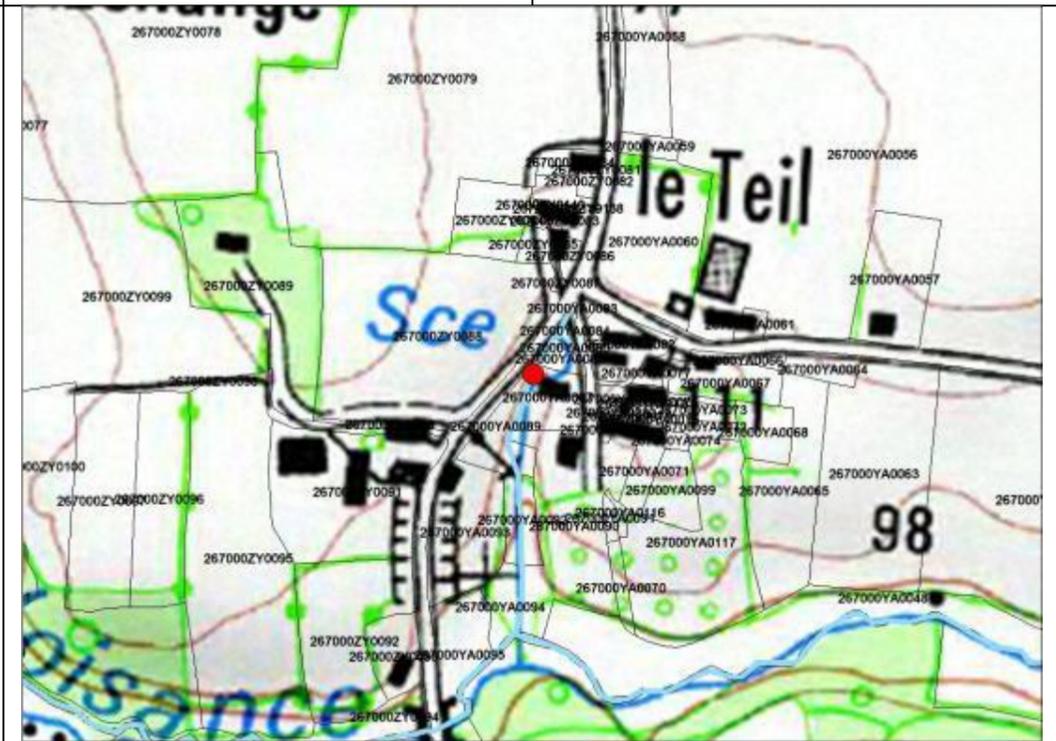
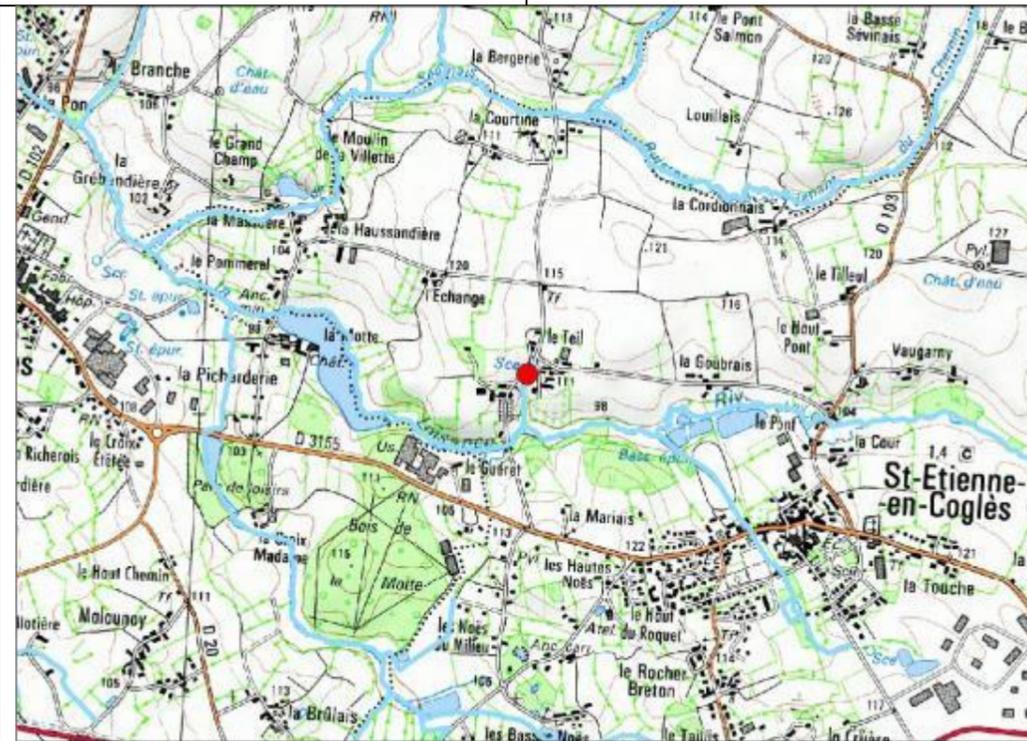
Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Teil (ruisseau du)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Busage du plan d'eau	TRAV05629

Code ouvrage : TEILSIT001
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,5
 Coût prévisionnel (€ HT) : 15000 €
 Lieu-dit : le Teil

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Ancien plan d'eau sans usages. Impacts assez forts, notamment sanitaire (présence de canards d'élevages). La suppression de la digue semble également indispensable.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.



Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

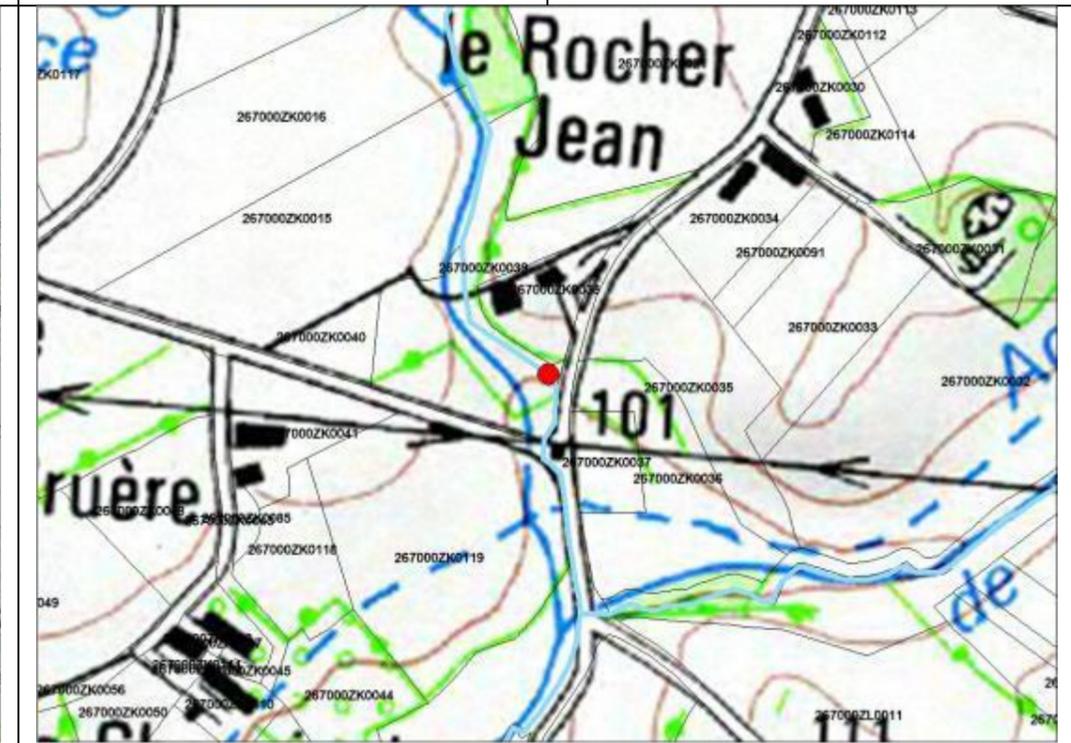
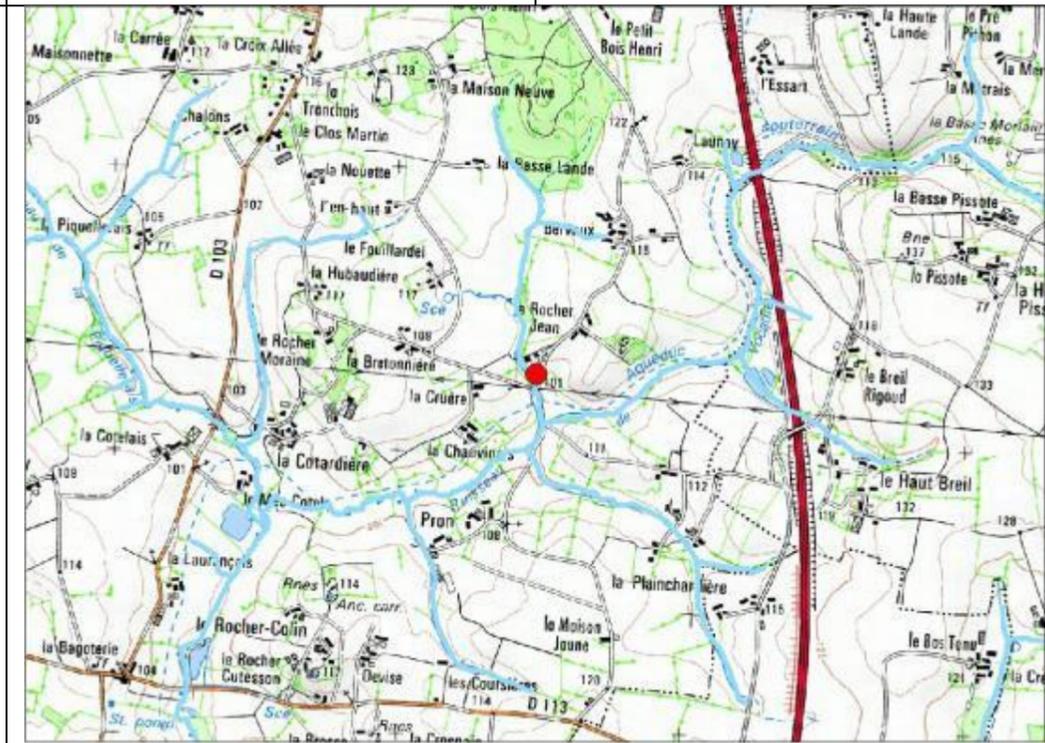
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Basse Lande (ruisseau de la)	SAINT-ETIENNE-EN-COGLES-35267	Etang du Rocher Jean	TRAV07206

Code ouvrage : BASLSIT002
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 1

Coût prévisionnel (€ HT) : 5000 €

Lieu-dit : Le Rocher Jean

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification		Procédure (L.214-1 du CE) :		
L'objectif est la suppression du plan d'eau, avec un retour du site sous un état originel. La suppression des ouvrages manœuvrables ainsi que la digue est indispensable à la réussite du projet. Certains aménagements de récréation du nouveau lit mineur seront réalisés, en laissant la possibilité à ce dernier de se refaire par lui-même.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.				

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

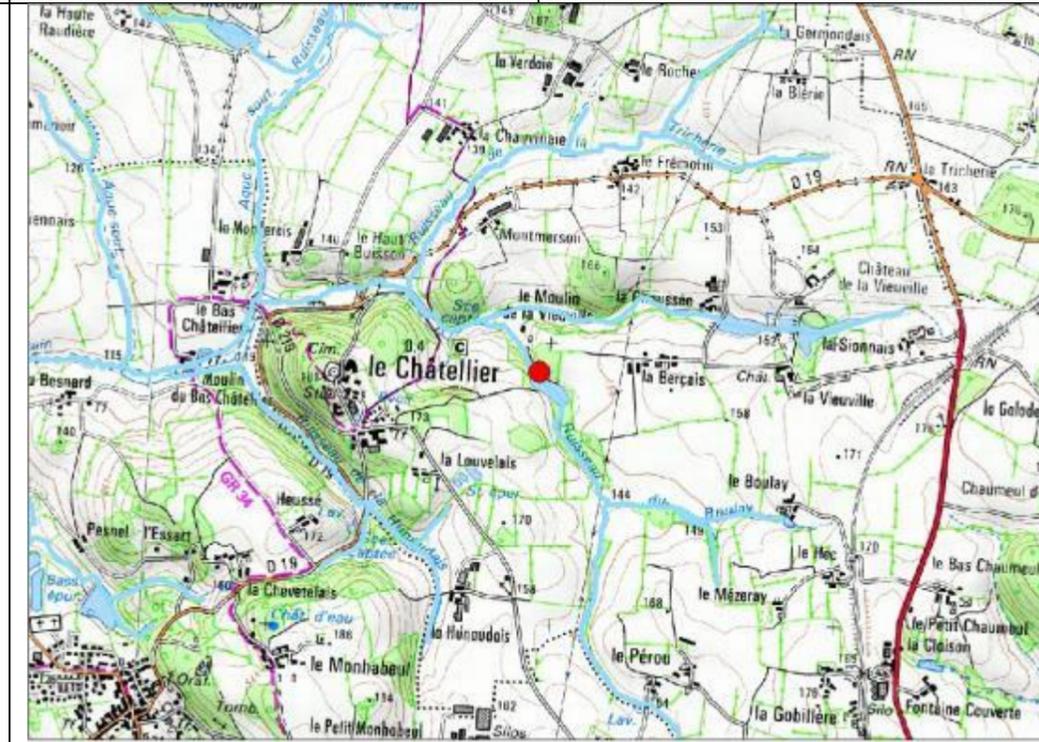
Type de travaux	Suppression d'un étang sur cours (priorité 2)			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisançe et ses affluents	Boulay (ruisseau du)	CHATELLIER (LE)-35071	Etang de la Vieuville	TRAVO7207

Code ouvrage : BOUYSIT001
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : ROE13777
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 1,5

Coût prévisionnel (€ HT) : 5000 €

Lieu-dit : Moulin de la Vieuville

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification	Procédure (L.214-1 du CE) :		
L'objectif est la suppression du plan d'eau, avec un retour du site sous un état originel. La suppression des ouvrages manœuvrables ainsi que la digue est indispensable à la réussite du projet. Certains aménagements de récréation du nouveau lit mineur seront réalisés, en laissant la possibilité à ce dernier de se refaire par lui-même.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.	Rubrique	Seuil	Bilan
		3.1.1.0		Autorisation
		3.1.2.0	A	
		3.1.3.0		
		3.1.4.0		
		3.1.5.0	A	



Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

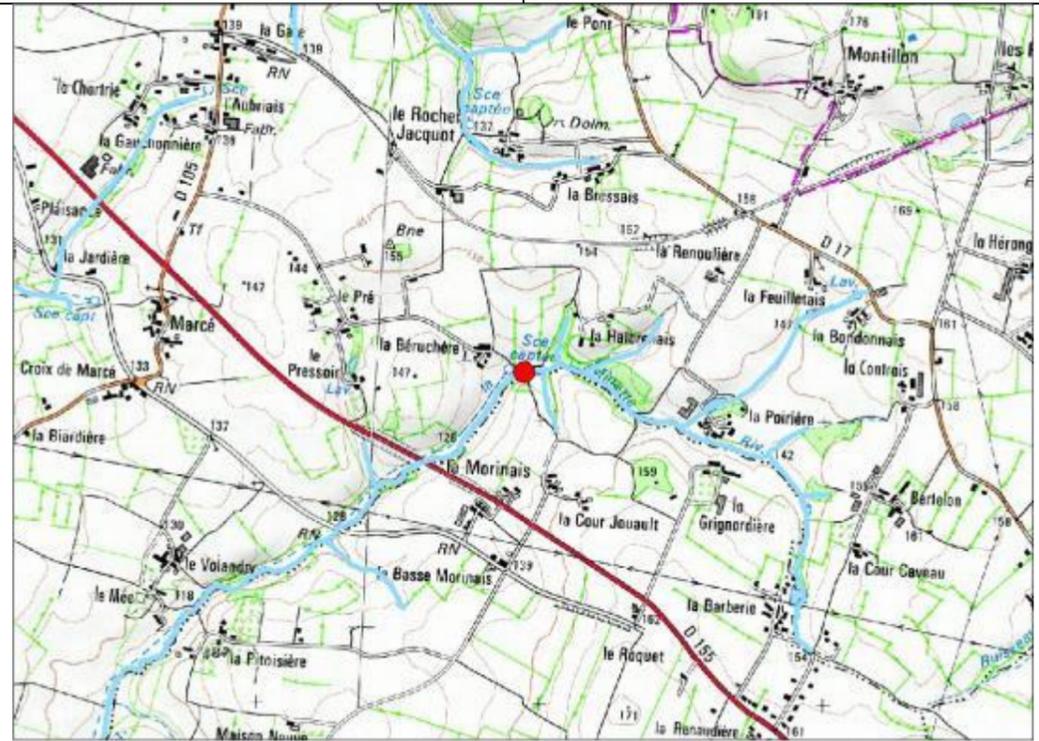
Amélioration de la continuité écologique

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

Type de travaux	Suppression d'un petit ouvrage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Minette et ses affluents	Minette (rivière la)	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES-35273	Ancien étang du moulin de la Béruchère	TRAV05652

Code ouvrage : MINESITO26
 Type d'ouvrage : ancien site hydraulique
 Code ROE : ROE72019
 Classement liste 1 : Oui
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 3
 Coût prévisionnel (€ HT) : 15000 €
 Lieu-dit : la Halbrenais

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
L'objectif est le retrait de l'ouvrage, où un fort dénivelé est présent. Cela implique une emprise amont assez longue dans l'ancienne retenue du plan d'eau.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.



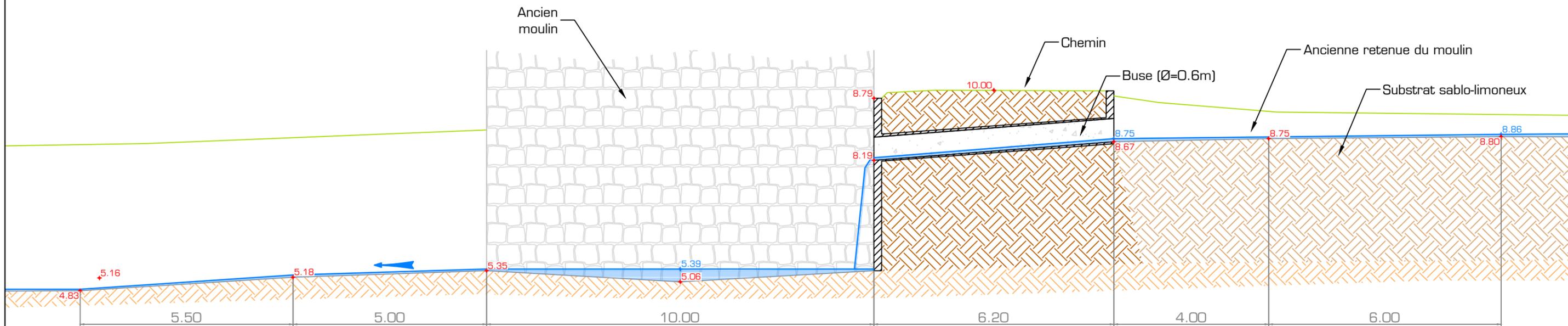
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

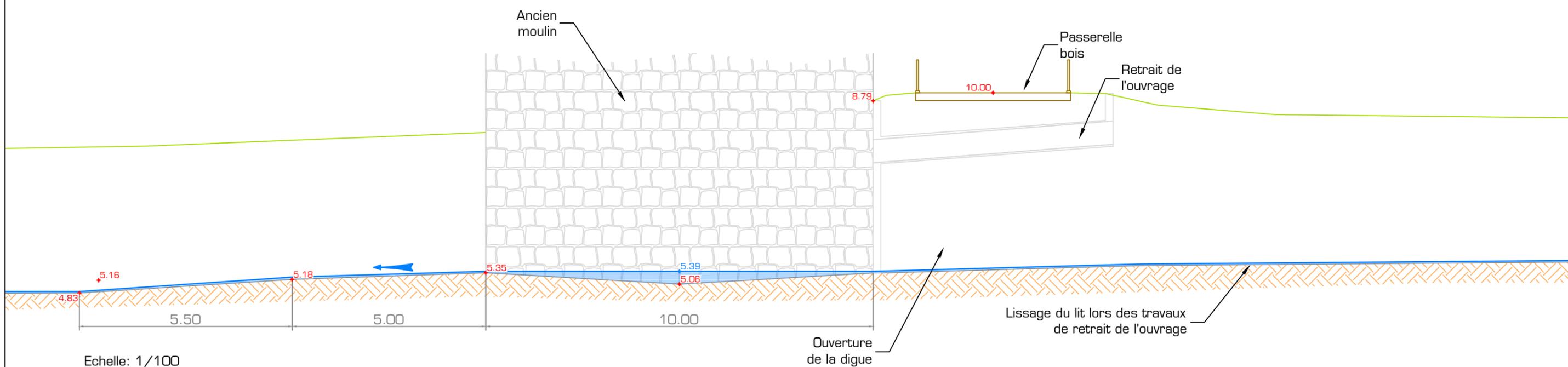
Vue longitudinale de l'ouvrage
MINESITO26
Situation initiale



⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

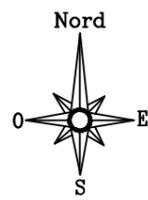
Echelle: 1/100
0 2.5 5
mètres

Vue longitudinale de la suppression de l'ouvrage
MINESITO26
Situation projetée

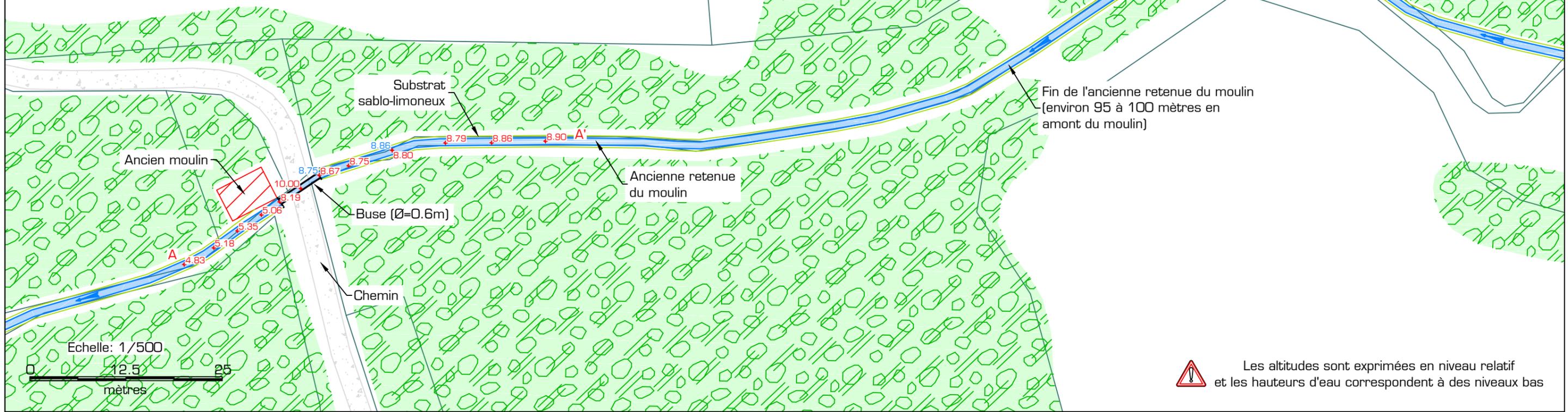


Echelle: 1/100
0 2.5 5
mètres

⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

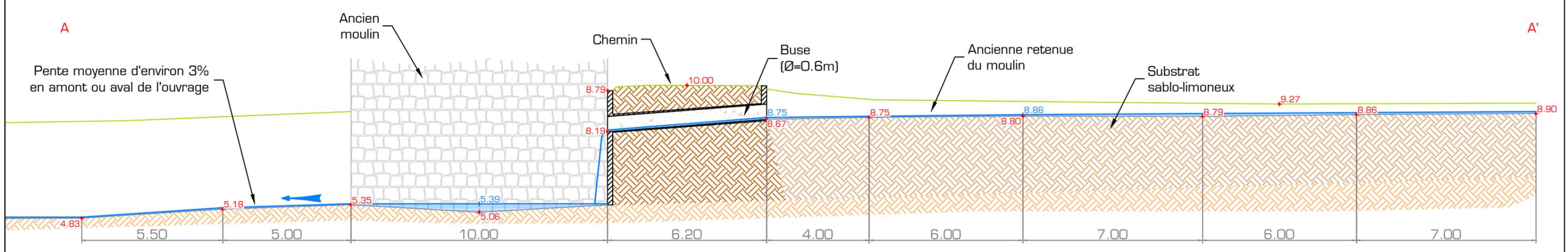


Vue en plan générale de l'ouvrage
MINESITO26
Situation initiale

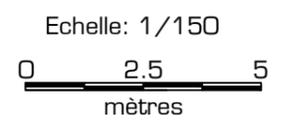


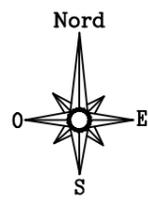
⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Vue longitudinale de l'ouvrage
MINESITO26
Situation initiale

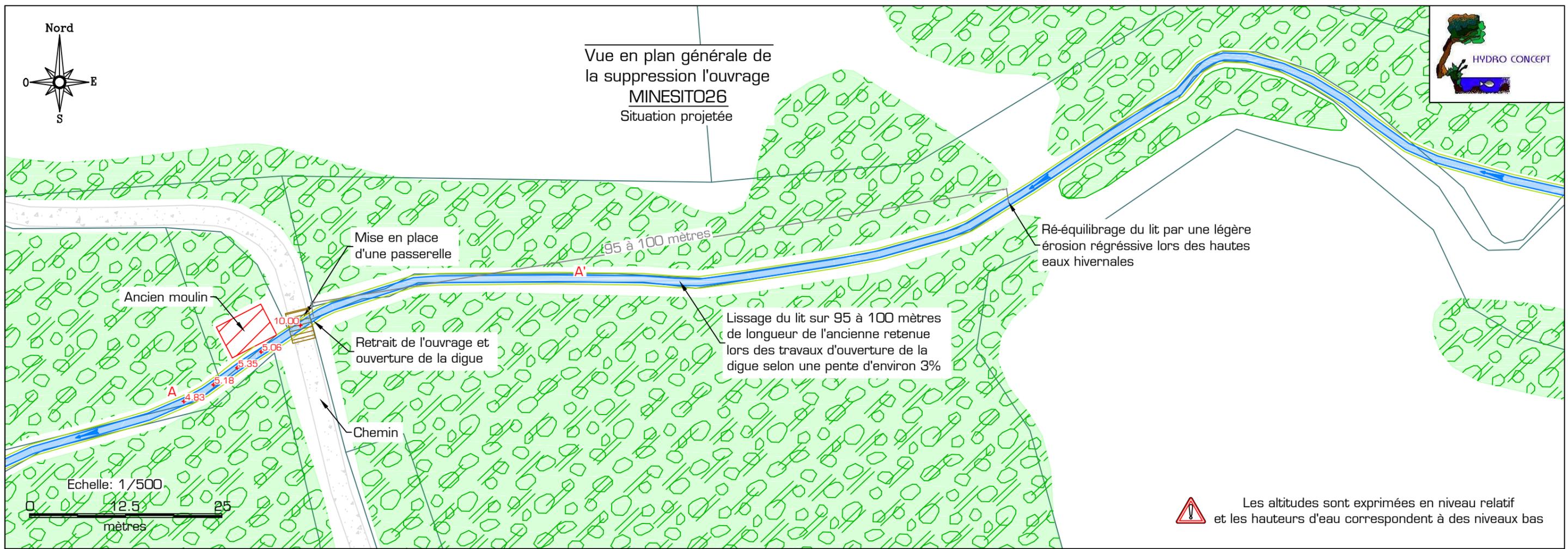


⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



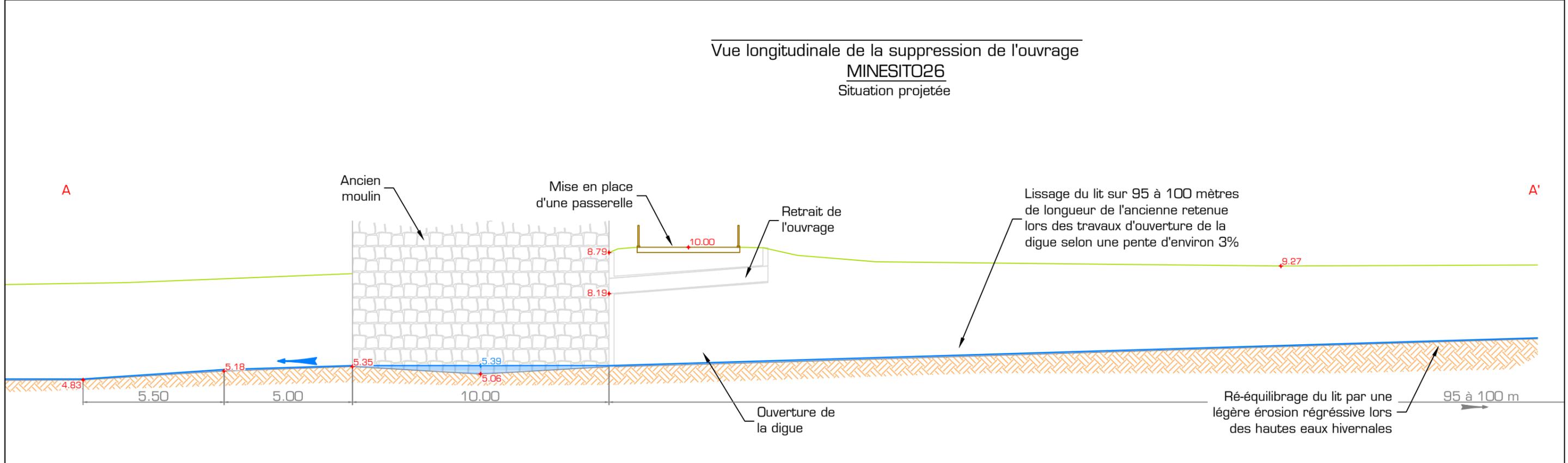


Vue en plan générale de la suppression l'ouvrage MINESITO26
Situation projetée



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Vue longitudinale de la suppression de l'ouvrage MINESITO26
Situation projetée



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amélioration de la continuité écologique Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE

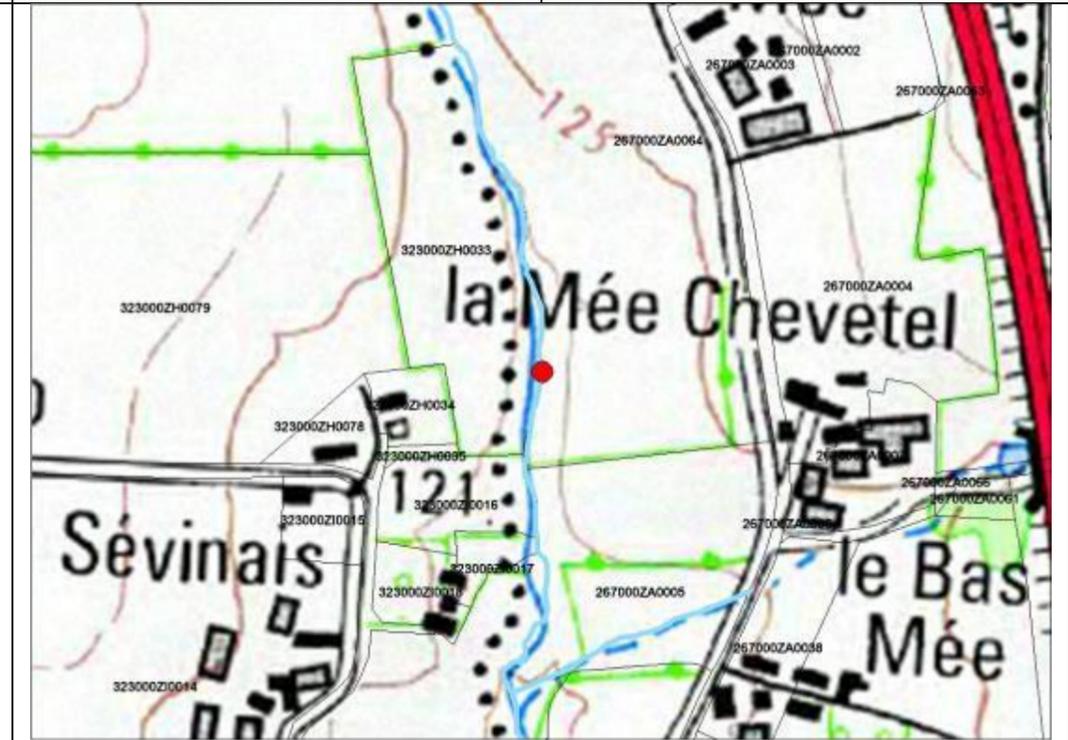
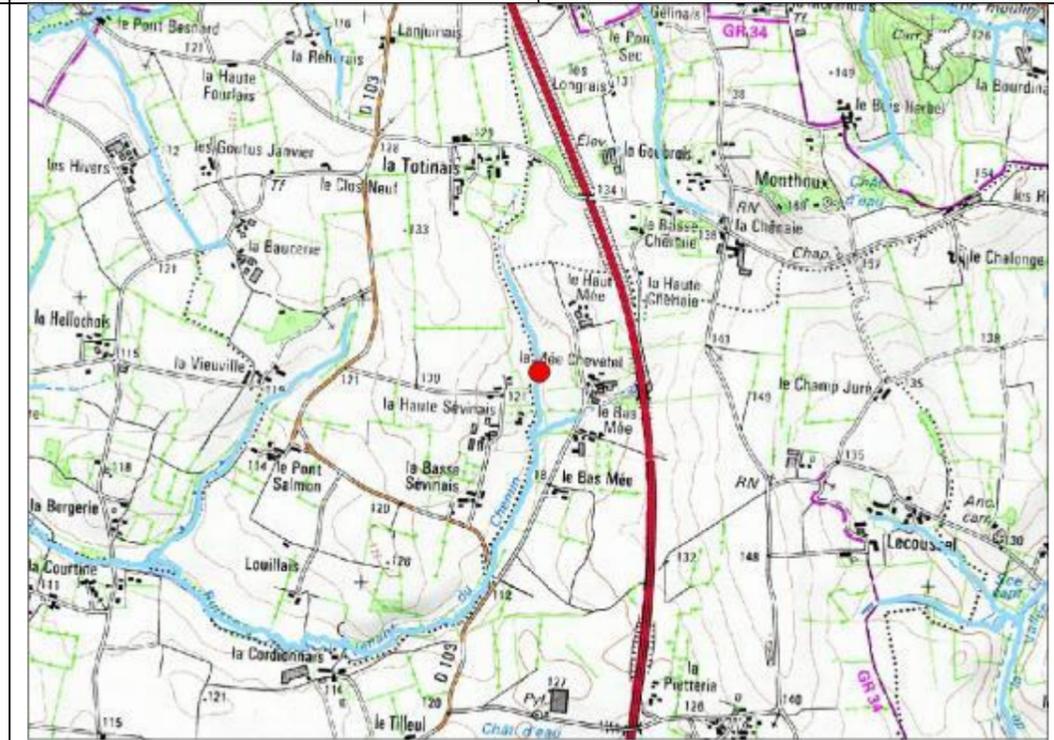
Type de travaux	Suppression totale d'un seuil			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
La Loisance et ses affluents	Chemin (ruisseau venant du)	SELLE-EN-COGLES (LA)-35323	Seuil en terre de la Mée Chevetel	TRAVO2755

Code ouvrage : CHEMSIT003
 Type d'ouvrage : plan d'eau
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,7

Coût prévisionnel (€ HT) : 12000 €

Lieu-dit : La Mée Chevetel

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 4
Truite	classe 4
Lamproie	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Suppression du merlon et du bouchon de terre présent. Recréation d'un cours d'eau fonctionnel en amont.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage. Arrêt des altérations (thermique, quantité d'eau, sanitaire, ...) engendrées par la présence d'un plan d'eau.



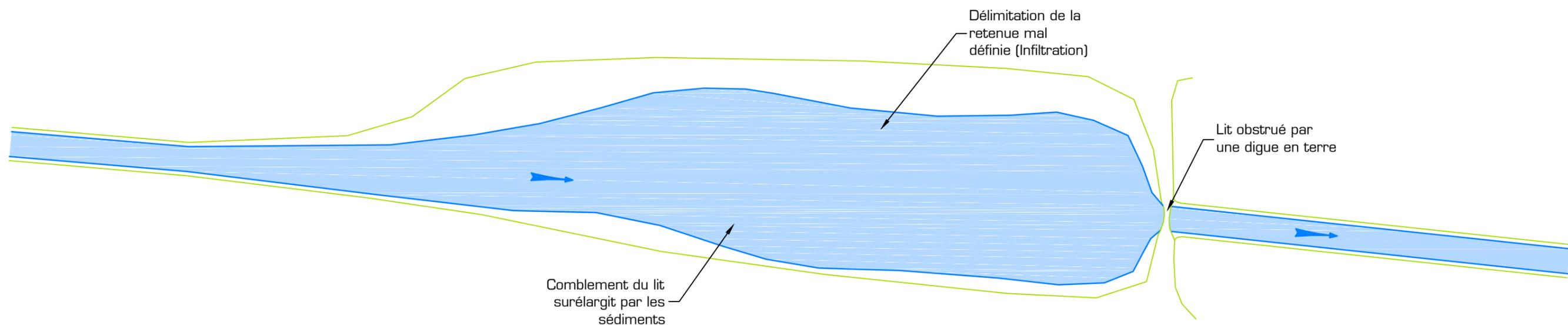
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

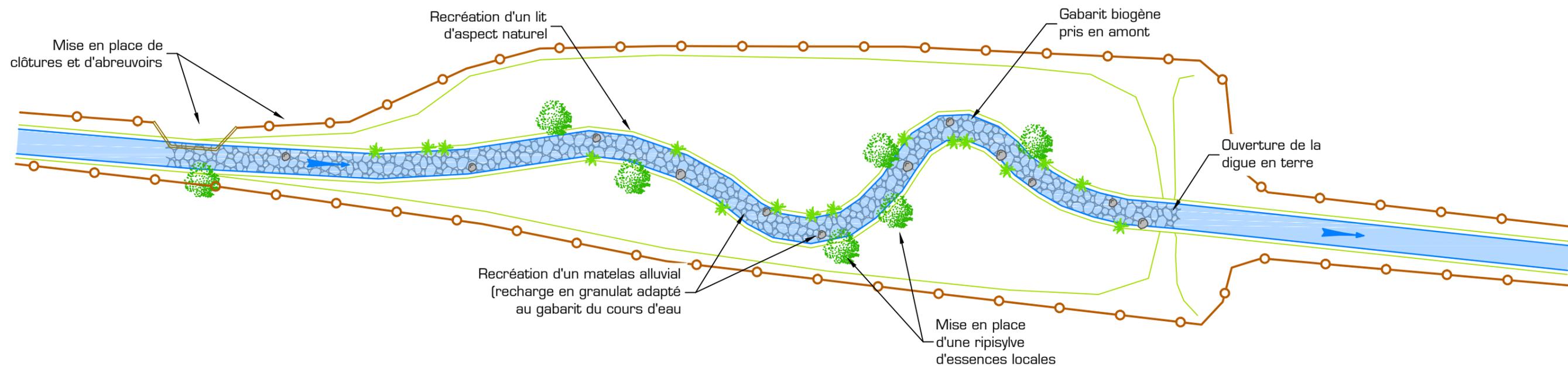
Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

Vue en plan schématique
CHEMSIT003
Situation initiale



Vue en plan schématique de
l'aménagement du lit
CHEMSIT003
Situation projetée



Amélioration de la continuité écologique **Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOISANCE ET DE LA MINETTE**

Type de travaux: Suppression totale d'un seuil (priorité 2)

Masse d'eau: Cours d'eau Commune Nom de l'ouvrage Identifiant travaux

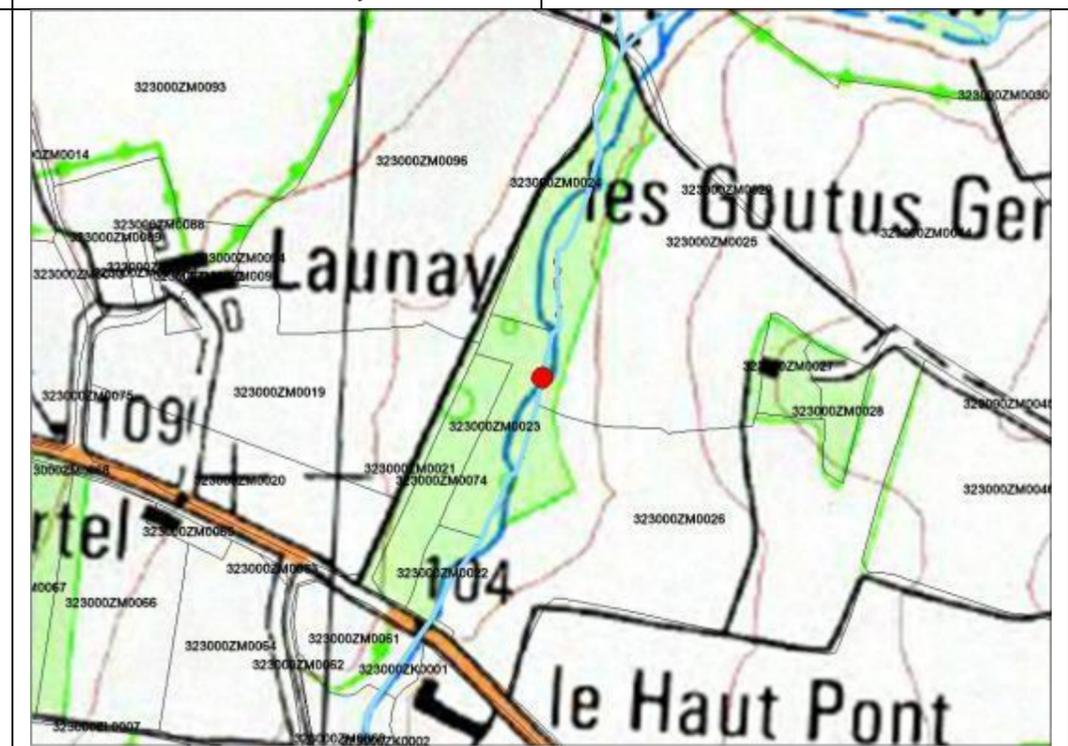
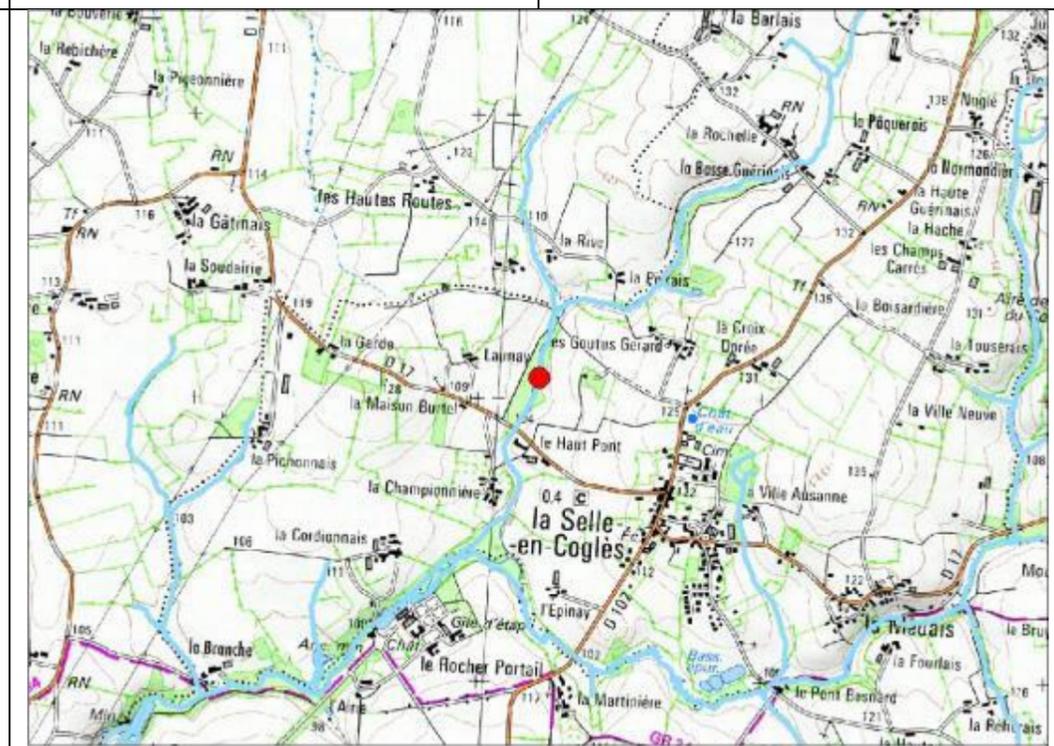
La Loisance et ses affluents Barlais (ruisseau de la) SELLE-EN-COGLES (LA)-35323 Seuil de Launay TRAVO2739

Code ouvrage : BARLSIT003
 Type d'ouvrage : seuil fixe
 Code ROE : N.R.
 Classement liste 1 : Non
 Classement liste 2 : Non
 Dénivelé : 0,4

 Coût prévisionnel (€ HT) : 500 €

 Lieu-dit : Launay

Franchissement piscicole	Etat actuel
Saumon	classe 2
Truite	classe 3
Lamproie	classe 3



Description et justification de l'intervention

Description	Justification																
Suppression du seuil en pierres.	Impact la continuité sédimentaire et piscicole.		<p><i>Procédure (L.214-1 du CE) :</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5" style="text-align: center;">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil		Bilan														
3.1.1.0		Déclaration															
3.1.2.0	D																
3.1.3.0																	
3.1.4.0																	
3.1.5.0	D																

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.